







HISTOIRE UNIVERSELLE DES THÉÂTRES DE TOUTES LES NATIONS,

Depuis THESPIS *jusqu'à nos jours ;*

Par une Société de Gens de Lettres.

Dédiée à MONSIEUR, Frère du Roi.

TOME VIII. Ire PARTIE.

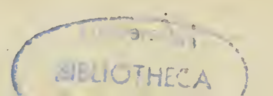


A PARIS,

Chez
- LES AUTEURS, rue Montmartre, la porte cochère vis-à-vis la rue du Jour.
- La Veuve DUCHESNE, Libraire, rue St-Jacques au Temple du Goût.
- CLOUSIER, Imprimeur-Libraire, rue St-Jacques.

M. DCC. LXXIX.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.





HISTOIRE
UNIVERSELLE
DES
THÉÂTRES.



PREMIÈRE PARTIE
du huitième Volume.

Suite des Tragédies de Sénèque.

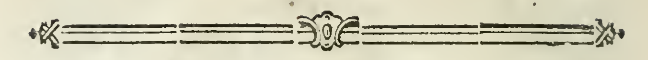
VOICI la fin de notre traduction de Sénèque dont les Tragédies, comme nous l'avons dit, manquaient absolument à la Littérature Française, & nous croirons avoir donné tout ce qu'il est possible de recueillir sur le Théatre Latin, lorsque nous aurons offert au Public divers fragmens de Poètes dramatiques qui ont été contemporains de

notre Auteur, ou qui ont vécu après lui. Ces fragmens ne ſont nullement connus, & cette raiſon eſt plus que ſuffiſante pour les placer dans cette Hiſtoire que notre but eſt de rendre auſſi complète qu'elle peut l'être : quels reproches n'aurait-on pas à nous faire, ſi dans quelque-tems on nous préſentait des ſources dans leſquelles nous aurions négligé de puiſer ? Les perſonnes même qui n'aiment pas les lectures ſérieuſes, doivent donc nous ſavoir gré de nos recherches, & d'ailleurs les matières que nous allons traiter inceſſamment, vont leur offrir une foule de faits & d'anecdotes qui les dédommageront de la ſécherеſſe qu'ils auront pu trouver dans les Anciens. Il eſt peu d'ouvrages dont les commencemens ne ſoient ennuyeux, & les champs ſemés de fleurs, ſont preſque toujours environnés de terreins ſecs & arides. L'Hiſtoire de la Scène Françaiſe répandra la plus grande variété dans nos Volumes; nous touchons au moment de la commencer, & elle ſuccèdera immédiatement à celle des Tournois qui ne ſera pas moins amuſante pour nos lecteurs.

A l'égard de Sénèque, nous avons ſenti que ſon génie aurait diſparu dans les phraſes que nous aurions voulu faire, & pour être exacts, nous avons quelquefois mieux aimé être moins élégans. C'eſt une traduction que nous avons annoncée, non une imitation, & les connaiſſeurs nous rendront juſtice,

lorſqu'ils voudront nous comparer avec l'original: on a vu que nous n'avons pas même cru devoir affaiblir la hardieſſe de quelques-unes de ſes idées, mais il faut ſe ſouvenir qu'il écrivait ſous le règne de Néron, & que c'était toujours lui qu'il avait en vue lorſqu'il voulait peindre un Tyran.





MÉDÉE,

TRAGÉDIE.

PERSONNAGES.

MÉDÉE.
JASON.
CRÉON.
Un Courier.
Une Nourrice.
Chœur de Corinthiens.

ACTE PREMIER.

SCÈNE PREMIÈRE.

MÉDÉE (*seule*).

DIEUX de l'Hymen! ô Lucine, protectrice de ses faveurs! ô Minerve par qui Tiphys a vu enchaîner les navires! & toi, Souverain cruel des mers profondes! toi, Astre radieux qui donnes le jour à l'univers! Hécate aux trois formes, qui éclaires les secrets mystères de la nuit! ô toutes les Déïtés ensemble dont Jason attesta la foi, &

toutes celles encore qu'il eſt permis à Médée d'invoquer! Cahos de l'éternelle nuit! Sombre empire oppoſé au ciel! Mânes impies! Maître du Royaume des pleurs! ma voix vous implore.

Venez, venez, triſtes Divinités vengereſſes des forfaits! déployez tous les ſerpens qui rendent vos chevelures ſi effrayantes, armez vos mains ſanglantes de vos noirs flambeaux, paraiſſez avec toute l'horreur que vous aviez, lorſque j'entrai dans le lit d'un parjure, donnez la mort à ma rivale, (*Créüſe.*) à ſon père, (*Créon.*) à toute leur race. Je fais à mon infidèle des imprécations plus affreuſes encore: qu'il vive, que j'aie la douceur de le voir vagabond dans des villes étrangères, exilé, tremblant, odieux, n'ayant jamais que des *Lares* incertains; qu'il ſe déſeſpère de ne plus m'avoir pour femme, qu'il aille mandier l'hoſpitalité en mercenaire! C'eſt trop peu, & pour lui ſouhaiter le plus épouvantable des maux, que ſes enfans lui reſſemblent, qu'ils reſſemblent à leur mère! Ma vengeance eſt certaine, infaillible: j'ai enfanté. Etouffons nos plaintes & nos vaines paroles. Quoi? je ne braverais point tous mes vils ennemis? je n'allumerais point des torches pour éclairer la nuit?

Le Soleil, auteur de ma naiſſance, le Soleil voit mon opprobre, & ne dérobe point ſa lumière au monde! Aſſis paiſiblement ſur ſon char brillant,

il continue de parcourir les purs eſpaces du firmament! il ne retourne pas aux climats de l'aurore! il ne rompt pas ſoudain le jour! Dieu de la lumière! prête ce char à ta fille, permets à ſa main impatiente d'en guider les brûlantes rênes, j'arêterai un inſtant tes courſiers au-deſſus de cet Iſthme odieux, je conſumerai ces rivages, j'unirai les deux mers.

Mais non, il ne me reſte plus qu'à ſuivre cette pompe nuptiale, en tenant moi-même l'épine blanche comme Créüſe, il ne me reſte plus qu'à égorger mes victimes ſur l'autel, après avoir prononcé les prières ſacrées. (*On faiſait les flambeaux de l'Hymen avec l'aube-épine*). Cherche au moins, ô mon âme! cherche dans leurs entrailles un moyen de me venger de ma rivale. Si tu n'es pas morte encore, s'il te reſte quelque étincelle de ton ancienne grandeur, dépouille-toi des vaines frayeurs d'une femme : ſois auſſi dure que l'inhoſpitalier citoyen du Caucaſe.... L'Iſthme va voir à ſon tour ce qu'ont vu l'Euxin & le Phaſe. Ma fureur roule dans mon ſein des projets de ſang, étranges, inouis, des projets qui feront trembler le Ciel & la Terre; je ne reſpire plus que bleſſures, carnage, funérailles que je ſémerai dans ces plaines.... (*Alluſion aux membres de ſon frère Abſyrte, qu'elle avait ſemés, pour que ſon père en les ramaſſant, lui donnât le tems de s'enfuir.*) Cette vengeance eſt trop

douce, ce n'eſt que celle de Médée, vierge encore; devenue femme & mère, il me faut d'autres forfaits. O colère! ſaiſis-moi, extermine ce que j'abhorre, déploie toute ta rage. Que ma répudiation ſoit digne de mon hymen : en me ſéparant de Jaſon, qu'il ait le ſort de mon père, alors que je le quittai pour ſuivre le volage.... J'ai trop balancé : cette main que me donna le crime, un crime doit m'en dégager.

SCÈNE II.

CHŒUR DE CORINTHIENNES
(*Chantant l'Epithalame de Jaſon & de Créüſe.*)

QUE les Déïtés du Ciel & celles de l'Onde regardent d'un œil proſpère la couche de nos Rois! que les Peuples ſe réjouiſſent de cette grande alliance! Qu'on immole d'abord aux Dieux qui portent le ſceptre & qui lancent le tonnerre, qu'on leur immole un taureau à la tête ſuperbe & au dos blanc : Lucine aime mieux une géniſſe ſans tache, & dont le front n'ait jamais plié ſous le joug. Celle qui enchaîne les mains ſanglantes de Mars, qui réunit les Nations guerrières par des traités ſolemnels, & dont l'heureuſe corne renferme l'abondance, la Paix, préfère des victimes

plus tendres. (*La brebis qu'on offrait à la Paix & à la Concorde.*) Toi, qui éclaires les flambeaux légitimes, & dont la main propice fait écarter les ténèbres de la nuit, ô Hymenée! viens ici, Dieu chancelant & faible, viens avec la couronne de roses qui pare ta tête. Et toi qui précèdes éternellement le jour & la nuit, toujours si tardive aux yeux des Amans, Etoile de Vénus! montre-nous ta lumière enchanteresse, ta lumière si désirée des mères, & de leurs jeunes brus.

La beauté de notre Princesse efface tout l'éclat des filles de Cécrops, (*les Athéniennes.*) de celles du Taygète, Citoyennes d'une Ville sans murs, & qui s'exercent nues à la lutte, comme les Athlètes, (*les Lacédémoniennes.*) de celles qui se baignent dans l'onde de l'Aonie, & sur les bords sacrés de l'Alphée. (*Les Thébaines.*) Les charmes de l'héritier d'Eson, surpassent ceux du fils de la Foudre fatale, ce Dieu brillant dont le char est traîné par des tigres, (*Bachus. Sémélé sa mère, grosse de lui, voulut voir Jupiter armé de son tonnerre. Elle ne put en soutenir l'éclat, & elle mourut. Jupiter retira son fils de son sein, & le mit dans sa cuisse, d'où il sortit au bout de neuf mois.*) ils surpassent ceux du frère de la plus insensible des Déesses. (*Apollon.*) Les attraits des deux fils de Léda, n'approchent point de ceux de l'Amant de Créüse. Puisse, puisse toujours cette belle être la première

des femmes, & ſon époux le premier des Rois!

Au milieu de nos Chœurs, on ne voit briller que l'heureuſe fille de Créon; nous diſparaiſſons auprès d'elle, comme les étoiles devant l'aſtre du jour, comme le troupeau des Pléïades devant l'éclat étranger de ſa ſœur, alors que ſes croiſſans ont rempli leur orbite. Son teint a la fraîcheur de la pourpre qui colore la neige, & des rayons de l'aurore que le Paſteur couvert de roſée voit ſe confondre avec les traits lumineux de Phébus.

O Jaſon! toi qui t'échapes enfin de l'horrible couche de la Princeſſe de Colchos, qui te dégages de l'amour de cette furieuſe dont tu ne pris la main qu'en tremblant, heureux Jaſon! enlève maintenant la beauté d'Eolie: pour la première fois, les parens de ta femme ſeront d'accord avec tes vœux. O jeunes Corinthiens! livrez-vous à la liberté du chant nuptial; on vous le permet; lancez dans vos vers des traits piquans ſur l'un & l'autre Epoux; rarement nos Maîtres nous permettent cette licence.

O Hyménée! charmant & noble fils de Bachus, il eſt tems d'allumer tes flambeaux de pin, & d'en faire jaillir les feux ſolemnels; il eſt tems de faire éclater les airs folâtres des Poëmes Feſcennins. Un ſilence profond ne doit ſignaler de pareilles nuits que pour les épouſes fugitives des maris étrangers. (*Les Feſcennins ou Saturnins, étaient*

des Vers libres & grossiers que l'on chantait à Rome dans les Fêtes, dans les divertissemens ordinaires, & principalement dans les noces. C'était surtout dans ces occasions que les Poètes se permettaient le plus d'indécence: delà les mots latins, Fescennina licentia, Fescennina locutio. Voyez ce que nous avons dit de l'origine de la Comédie, dans différens endroits de cet Ouvrage.)

ACTE II.

SCÈNE PREMIÈRE.

MÉDÉE, sa Nourrice.

MÉDÉE (*entendant chanter l'Epithalame de Créüse.*)

J'EXPIRE: des Chants d'Hyménée viennent de frapper mes oreilles. A peine cependant, à peine encore puis-je le croire: Jason me ferait cet outrage! Après m'avoir privé de mon Père, de ma Patrie, de mes Etats, il me délaisserait seule dans ces climats étrangers! L'ingrat oublierait tant de bienfaits, tous les crimes que j'ai commis pour lui! Croit-il donc toutes mes ressources épuisées! Incertaine, égarée, furieuse, je ne me replierai pas en mille manières pour me venger!.... Ah! que n'a-t-il aussi un frère!.... Il a du moins une femme

nouvelle : c'eſt contre elle qu'il faut diriger mes armes.... Cette punition me ſuffira-t-elle? Si les Villes des Grecs, ſi celles des Barbares connaiſſent des vengeances que j'ignore, il faut les renouveller. O Médée! que tes propres forfaits t'encouragent; rappelle-les tous, & l'enlèvement du précieux bélier de Colchos, & ce tendre enfant impitoyablement déchiré par ſa ſœur, & cet objet de funérailles préſenté à la pourſuite d'un père, & les triſtes reſtes de ce frère innocent, ſemés dans la mer, & les membres du vieux Pélias jettés dans une chaudière brûlante. Combien ma main a fait couler de ſang! Je me livrai ſans colère à toutes ces horreurs.... Mon amour malheureux m'en donne enfin.... Mais Jaſon forcé à cet hymen par un Roi puiſſant, Jaſon eſt-il donc ſi coupable?.... Il l'eſt ſans doute : ne devait-il pas plutôt offrir ſon ſein au fer de Créon?.... Reſſentiment furieux qui m'égare! prends un peu moins d'empire ſur mon ame. Si Jaſon peut redevenir ce qu'il a été, qu'il vive: s'il eſt infidèle, qu'il vive encore; en me reſſouvénant du paſſé, je ménagerai ce moment de ma bienfaiſance...... C'eſt la faute du ſeul Créon dont le ſceptre orgueilleux a rompu mon hymen, arraché une mère à ſes enfans, anéanti un engagement ſi ſolemnel & ſi ſacré. Que Créon ſoit le ſeul puni, qu'il porte toute la peine qu'il mérite, que ſon Palais

ſoit réduit en cendres. Oui, les rochers de Mallée autour deſquels les navires font de ſi longs circuits, les rochers de Mallée luiront de l'incendie qui va conſumer Corinthe.

LA NOURRICE.

Ceſſez de ſi horribles menaces, & renfermez ce grand reſſentiment dans votre ame. On ne peut ſe venger de peines ſemblables, qu'en les ſouffrant avec patience, & la colère cachée eſt la ſeule qui nuiſe à nos ennemis: toute haîne qui s'annonce empêche la vengeance.

MÉDÉE.

Un reſſentiment eſt bien doux, quand il peut prendre conſeil & ſe renfermer: on ne cache point les grandes paſſions; la mienne m'emporte.

LA NOURRICE.

Arêtez-en l'impétuoſité: en gardant le ſilence, vous aurez encore beaucoup de peine à vous ſauver.

MÉDÉE.

La fortune craint les ames courageuſes, elle opprime les lâches.

LA NOURRICE.

Le courage n'eſt louable, que lorſque la vertu le guide.

MÉDÉE.

J'en conviens.

LA NOURRICE.

Dans vos revers, tout vous eſt ravi, juſqu'à l'eſpérance.

MÉDÉE.

Quand on n'eſpère plus, on ne doit pas ſe déſeſpérer encore.

LA NOURRICE.

La Colchide eſt perdue pour vous; votre mari vous abandonne, vous avez tout perdu, que vous reſte-t-il?

MÉDÉE.

Il me reſte Médée, & avec elle, la mer, la terre, le fer, le feu, les Dieux, la foudre.

LA NOURRICE.

Vous devez redouter un Roi.

MÉDÉE.

Mon père le fut.

LA NOURRICE.

Vous ne craignez pas les armes?

MÉDÉE.

Non, pas même celles des Géans.

LA NOURRICE.

Vous mourrez.

MÉDÉE.

C'eſt tout mon deſir.

LA NOURRICE.

Fuyez.

MÉDÉE.

Moi fuir ?

LA NOURRICE.

Ne différez plus.

MÉDÉE.

Oui je fuirai : mais je ferai vengée.

LA NOURRICE.

Une égale vengeance vous pourfuivra.

MÉDÉE.

J'en triompherai.

LA NOURRICE.

Commandez, je vous en fupplie, commandez à vos plaintes infenfées, finiffez vos menaces, calmez votre orgueil & prêtez-vous au tems.

MÉDÉE.

La fortune peut nous ravir tous les moyens, jamais elle ne ravit le courage.... Mais qui fait retentir la porte Royale ?.... C'eft l'arrogant Créon, fi fier de régir fes Pélafges.



SCÈNE

SCÈNE II.

CRÉON, MÉDÉE.

CRÉON (*bas en appercevant Médée.*)

MÉDÉE, coupable race d'Aëte de Colchos, Médée n'eſt pas encore ſortie de mes Etats. Elle enfante quelque crime nouveau : on connait ſa ſcélérateſſe ; qui a-t-elle épargné ? qui eſt sûr auprès d'elle ? Je voulais délivrer le monde de cette peſte : les prières de mon gendre m'ont déſarmé. Je lui fais grace de la vie. Qu'elle parte, qu'elle délivre mes frontières des alarmes qu'elle y répand.... (*Médée s'approche.*) Elle vient fièrement à moi ! ſon air eſt menaçant, elle oſe m'aborder ?.... Gardes, éloignez-la, empêchez qu'elle ne me touche : ordonnez-lui de garder le ſilence, & qu'elle apprenne enfin à obéir aux Rois.... (*haut.*) Fuis, débaraſſe-nous d'un monſtre odieux & cruel.

MÉDÉE.

Quel crime, quelle faute me condamne à l'exil ?

CRÉON.

C'eſt aux femmes innocentes à faire ces queſtions.

MÉDÉE.

Si vous êtes juge, vous devez m'entendre: si vous êtes tyran, il suffit d'ordonner.

CRÉON.

Juste ou injuste, un Roi qui commande doit être obéi.

MÉDÉE.

Les Empires injustes sont peu durables.

CRÉON.

Va t'en plaindre à Colchos.

MÉDÉE.

J'y cours, si celui qui m'en a tirée, m'y reconduit.

CRÉON.

Vaine demande: ton Arrêt est prononcé.

MÉDÉE.

Quand même cet Arrêt serait juste, il ne l'est pas de juger sans avoir entendu les deux partis.

CRÉON.

Entendis-tu Pélias avant de l'avoir jugé?.... Mais parle, je veux bien t'écouter.

MÉDÉE.

Je sais combien il est pénible d'arracher la colère d'un cœur qui en est plein, avec quelle ardeur ceux qui ont approché d'un sceptre leurs mains superbes, aiment à se livrer à des transports effrénés:

c'eſt le privilége des Rois, j'en ai fait l'apprentiſſage dans ma Cour.

Oui, quelle que ſoit ma calamité préſente; exilée, ſuppliante, ſeule, abandonnée, affligée dans tous mes ſentimens, comme vous Créon, j'ai brillé autrefois, & ſuis fille d'un grand Roi, petite-fille du Soleil. Toutes les contrées qu'arroſe le Phaſe, tout ce que l'Euxin découvre derrière lui, tous ces climats dont les fleuves abondans vont adoucir les eaux de la mer, tous ceux que redoutent les Amazones du Thermodon, formaient l'Empire de mon père: Auguſte, heureuſe, ma beauté égalait ma naiſſance. Ceux que Créon recherche aujourd'hui, recherchaient alors ma main. La fortune rapide & légère m'a ravi mon Trône, & me condamne à l'exil. Confiez-vous déſormais à la Royauté qu'un inſtant anéantit. Les Rois n'ont qu'une propriété majeſtueuſe & ſublime que nul accident ne peut leur ravir, c'eſt de ſecourir les malheureux, de protéger les ſupplians, de leur laiſſer des foyers. C'eſt le ſeul tréſor que j'aie emporté de Colchos; mes biens, ce ſont vos Argonautes que j'ai ſauvés, brillante & valeureuſe troupe de Héros, l'honneur de la Grèce, le ſoutien d'Argos, le pur ſang des Dieux: par moi vous avez revu cet Orphée qui charme les pierres & entraîne les forêts au ſon de ſa lyre. La conſervation des enfans de Léda eſt mon ouvrage; je

vous ai fait don des enfans de Borée, (*Calaïs & Zetzès.*) de ceux de Lyncée dont les yeux perçaient dans l'immensité des vagues de l'Euxin, en un mot, de tous les compagnons de mon infidèle. Je ne vous parle point de lui-même, vous ne me devez rien pour lui; c'est à moi seule que j'en ai fait hommage.

Que Créon m'accuse maintenant, qu'il me reproche tous mes crimes, je les avouerai. On ne saurait m'en imputer qu'un, c'est de m'être embarquée sur le navire (*le vaisseau Argo.*) fatal. Que ma pudeur n'eût point reçu d'atteinte, & que je fusse restée fidèle à mon père, vos plus grands Généraux seraient morts, & la Grèce n'existerait plus. Celui qui devient le gendre de Créon eût été dévoré le premier par les flames de notre épouvantable Taureau. Quel que soit le sort qui m'oppresse, je ne saurais me repentir d'avoir sauvé tant de Rois illustres : vous tenez dans vos mains le prix que peuvent mériter mes fautes. Condamnez une criminelle, si vous le voulez; mais rendez-lui son crime. (*c'est Jason.*) Je suis coupable, Créon, & je l'avoue, mais vous saviez que je l'étais, lorsque fuyant Acaste, je suis venue embrasser vos genoux, & reclamer votre main garante de la fidélité. Je ne vous demande qu'un coin, que le plus humble réduit dans vos Etats : si vous vous obstinez à me bannir de Corinthe,

aſſignez-moi du moins quelqu'endroit retiré ſur vos frontières.

CRÉON.

On ne me reproche pas de régir le ſceptre en tyran, ni de fouler les miſérables avec un pied ſuperbe ; je le prouve avec aſſez d'éclat, en me choiſiſſant un gendre fugitif, affligé, glacé de terreur. Mais le fils de Pélias, Souverain de Theſſalie, reclame la meurtrière de ſon père, reſpectable vieillard dont tu déchiras les membres, après avoir ſurpris la piété de ſes filles que tu rendis complices de ta férocité. On peut juſtifier Jaſon ; ce ſang ſacré ne ſouilla point ſes mains ; il ne s'arma point du fer homicide ; il n'a point trempé dans cette exécrable barbarie. Mais toi, cruel auteur de tous les forfaits ! toi qui joins la méchanceté de ton ſexe, à l'audace du mien ! toi qui ne te reſſouviens pas d'avoir été innocente, fuis de mes terres, purge mon Royaume, emporte avec toi tes ſimples maudits, délivre mes ſujets de la crainte, & va dans d'autres climats fatiguer les Dieux de tes charmes ſacriléges.

MÉDÉE.

Si vous voulez que je fuie, rendez-moi le navire Argo, rendez-moi mon compagnon. Pourquoi fuirais-je ſeule ? Je ne l'étais pas quand j'ai débarqué ſur vos rives. Si vous avez peur des armes

d'Acaste, banniſſez Jaſon avec moi. Pourquoi cette diſtinction odieuſe entre deux coupables? C'eſt à lui, non à moi que j'ai immolé Pélias: c'eſt pour lui encore que j'ai abandonné mon père, dérobé la Toiſon, déchiré mon frère. Ne me rendrez-vous pas coupable encore de tout ce que le parjure enſeigne à ſes nouvelles femmes? J'ai commis bien des crimes; jamais je n'en commis pour moi.

CRÉON.

Tu devrais être partie: pourquoi ces vaines paroles? pourquoi ce long délai?

MÉDÉE.

J'obéirai, mais je vous demande une grace: épargnez mes enfans malheureux, ils ſont innocens.

CRÉON.

Pars, ils ſeront reçus dans mon ſein.

MÉDÉE.

Au nom de cet hymen que vous formez, & de l'eſpoir que vous en concevez, au nom de l'inſtabilité des Empires, accordez-moi encore un inſtant; qu'une mère mourante ait la douceur de donner ſes derniers baiſers à ſes fils.

CRÉON.

Tu cherches à me ſurprendre par tes fourberies.

MÉDÉE.

Quelle fourberie peut-on craindre dans un moment ſi court?

CRÉON.

Il n'en faut qu'un au méchant qui veut nuire.

MÉDÉE.

Vous refuſez un inſtant de larmes à une infortunée!

CRÉON.

Eh bien.... je t'accorde un jour.

MÉDÉE.

C'eſt trop, retranchez-en quelque choſe, & je pars.

CRÉON.

Si tu n'es ſortie de l'Iſthme, quand le Soleil nous ramenera la lumière, ta tête m'en répondra.... Mais la Cérémonie m'appelle, & ce jour conſacré à l'Hyménée demande mes prières & mes vœux.

SCÈNE III.

LE CHŒUR.

O L'AUDACIEUX, celui qui le premier fendit l'onde perfide ſur une frêle barque, qui voyant la terre s'éloigner, oſa s'abandonner à la fureur des Autans, qui traverſant les flots dans une courſe

incertaine, confia ſes jours à de faibles planches, & ſuivit une ligne imperceptible entre la vie & la mort! (*Imitation de ce bel endroit d'Horace : illi robur & æs triplex &c....*)

On ne connaiſſait pas encore les Aſtres. Tous ces corps lumineux qui enrichiſſent le firmament, n'étaient d'aucun uſage. La navigation n'était arêtée ni par les Hyades pluvieuſes, ni par la Chèvre d'Olène, ni par le Char voiſin du Pôle, que mène & ſuit à pas lents le vieux Bootès. Zéphir & Borée n'avaient point encore de noms. (*La Chèvre d'Olène était la Chèvre Amalthée qui nourrit Jupiter auprès du fleuve Olène, & qui devint une conſtellation.*)

Ce fut Typhis qui ne craignit pas d'étendre ſes voiles ſur la vaſte mer, & d'impoſer de nouvelles loix aux vents, qui tantôt déploya toutes les toiles, & tantôt n'en arbora qu'une partie pour ſaiſir l'haleine du Nothus, (*vent du midi.*) qui donna de la ſûreté aux antennes en les fixant quelquefois au milieu, & quelquefois en les attachant à l'extrémité du mât, alors que l'avide Nautonnier déſire tous les ſouffles qui font trembler le faiſceau de lin. (*Typhis fut le premier Navigateur & le Pilote du Navire Argo que Jaſon monta pour aller faire la conquête de la Toiſon d'or.*)

Nos pères ont vu les ſiècles de candeur, ces âges heureux où la fraude était ignorée. Ils reſtaient paiſiblement ſur leurs côtes, & veilliſſaient

dans leurs champs. Riches avec peu, ils ne connaiſſaient que le produit de leurs ſemences.

Les pins de Theſſalie unirent des mondes que la nature avait ſi bien diſtingués : la mer fléchit ſous la rame, & l'Empire de Neptune, cet Empire que nous ne devions pas craindre, nous inſpira bientôt les plus vives alarmes. Par combien de tourmens a été punie l'audace de ce funeſte Argo! Quelle fut la terreur de ceux qui le montaient, quand deux monts orgueilleux retentirent autour de lui d'un éclat pareil à celui de la foudre, quand les vagues élancées jusqu'au Ciel, lui dérobèrent la vue du firmament! (*Ces deux monts étaient les Symplégades que franchirent les Argonautes, & où la poupe de leur navire fut fracaſſée. Ils traversèrent ce dangereux parage, n'ayant pour guide qu'une Colombe qu'ils lâchèrent en avant d'après l'avis de Phinée.*) L'audacieux Typhis en pâlit, le gouvernail échapa de ſes mains, la lyre d'Orphée reſta engourdie ſous ſes doigts mourans. Argo lui-même perdit la voix. (*La caréne de ce vaiſſeau parlait & rendait des oracles, parce qu'elle était faite de bois de Dodone dont les chênes étaient prophétiques.*)

La Vierge du Pélore faiſant aboyer tous les monſtres qui forment ſa ceinture, répandit l'épouvante dans l'ame de tous ces Héros. (*Scylla fille de Phorcys, & changée en monſtre par Circé à qui Glaucus l'avait préférée. Scylla eut tant d'horreur*

d'elle-même, qu'elle ſe précipita dans un gouffre de la mer de Sicile : le bruit des flots qui dans cet endroit vont ſe briſer contre les rochers, a fait imaginer aux Poètes que c'étaient les aboyemens de cette infortunée. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il n'eſt point de paſſage plus dangereux que celui qui eſt entre ce gouffre & celui de Carybde : delà, le proverbe : craignez de tomber de Carybde en Scylla.) Les cruelles enchantereſſes de la mer Auſonienne (*les Sirènes.*) les ſéduiſirent par leur fatale harmonie, les engagèrent dans de nouveaux périls, & le fils de Calliope qui répétait leur douce mélodie ſur ſa lyre, contraignit preſque ſes compagnons à ſuivre leurs chants trompeurs. (*Orphée.*)

Eh ! quel était le but d'une ſi pénible courſe ? Une Toiſon d'or, & Médée plus cruelle, plus redoutable encore que les flots en courroux, Médée, digne prix de la première Navigation.

La mer eſt donc aſſervie à nos loix : Argo merveilleux ouvrage de Minerve, Argo n'eſt plus le ſeul navire dont les Rois faſſent mouvoir les rames : bien d'autres vaiſſeaux encore ſont lancés ſur l'onde, nous reculons toutes nos limites, nous allons bâtir des Villes dans des contrées nouvelles, & le monde que nous ouvrons ne laiſſe plus perſonne en ſa place. L'Indien va boire l'onde de l'Araxe ; les Perſes, celle de l'Elbe & du Rhin.

Il viendra un tems, éloigné encore, où l'Océan

offrira la dernière retraite de l'univers, où la terre ſera couverte dans toute ſon étendue, où Thétis nous préſentera de nouveaux mondes, où Thulé (*l'Iſlande.*) ne ſera plus à l'extrémité de notre globe. (*C'eſt ici le fameux paſſage de Sénèque, qui annonce la découverte de l'Amérique connue plus de* 1200 *ans après. Il ſemble auſſi que ce même morceau eſt une prophétie des guerres paſſées & préſentes.*)

ACTE III.

SCÈNE PREMIÈRE.

MÉDÉE, LA NOURRICE.

LA NOURRICE.

REINE! où fuyez-vous ſi rapidement? Arêtez: pourquoi cette colère, cette fougue impétueuſe?.... O Ciel! jamais dans ſes cruelles Orgyes, la Ménade remplie du Dieu qui l'inſpire, ne franchit avec plus de fureur les neiges du Pinde, ou les côteaux de Nyſa. Plus emportée, plus égarée encore, ma pupile a tous les traits de la rage dans ſes regards. Comme ſon viſage eſt enflamé! Quel mouvement dans ſa reſpiration!.... Elle crie, le reſſentiment lui arrache des larmes.... Elle ſourit.... ſa paſſion prend toutes les formes. Elle s'arête,

elle menace, elle écume, elle ſe plaint, elle gémit. Où tombera l'orage qui pèſe ſur ſon cœur? Sur qui réaliſera-t-elle ſes menaces? Qui ſera écraſé du flot de ſa colère? Elle s'exhale.... Ce n'eſt pas un crime facile, ordinaire, qu'elle médite. Elle va ſe ſurpaſſer elle-même: j'ai reconnu ſes anciens tranſports. Elle apprête quelque choſe de grand, d'horrible, d'impie; je vois le caractère de la fureur. O que les Dieux rendent mes alarmes vaines!

MÉDÉE (*ſans faire attention à ce que dit ſa Nourrice.*)

Malheureuſe Médée! meſure ta haîne ſur ton amour, elle ſera digne de toi. Quoi! je verrais tranquilement ces nouveaux flambeaux d'Hymenée! Je laiſſerais échaper ce jour ſollicité avec tant de baſſeſſe, accordé avec tant de peine!.... Tant que la terre reſtera en équilibre dans l'air, que le monde conſervera l'ordre des ſaiſons, que les ſables de la mer ſeront innombrables, que le jour ſuivra le Soleil, & les Etoiles la nuit; tant que l'Ours ſera attaché au pôle glacial, que les fleuves porteront le tribut de leurs ondes à l'Océan, ma fureur ne ceſſera de s'accroître & de pourſuivre ma vengeance, Scylla & Carybde qui vont engloutiſſant les vagues d'Auſonie & de Sicile, les fournaiſes menaçantes de l'Ethna qui oppreſſe le plus énorme des Géans, (*Encelade.*) les torrens

les plus rapides, les mers les plus orageuſes, les écueils de l'Euxin, l'incendie le plus dévorant, rien n'eſt capable d'ébranler mon ame, ni d'arêter le cours de ma colère. Je renverſerai, je détruirai tout.... Mais Jaſon me délaiſſe parce qu'il redoute Créon & les armes d'Acaſte!.... Le véritable amour n'eſt-il donc pas au-deſſus de toute crainte? Je veux qu'il ait été contraint de ſe prêter à cet hymen; du moins il pouvait m'en parler, rechercher encore une fois mon entretien.... Il ne l'a pas oſé.... L'ingrat! il n'a pas daigné demander ſeulement à ſon beau-père de m'épargner l'affront de l'exil, il n'a pas daigné me procurer la douceur de donner les derniers baiſers à mes enfans.... Je ne me plains pas du peu de tems que j'ai ſu gagner : j'en aurai de trop. Je ferai, je ferai en ce jour une action dont la mémoire ſera immortelle, je fatiguerai les Dieux de mes imprécations, je remuerai toutes les Puiſſances.

LA NOURRICE.

Ma Maitreſſe! rappellez votre raiſon que vos malheurs égarent, calmez vos eſprits.

MÉDÉE.

Je me calmerai, quand j'aurai enſéveli ſous mes ruines tout ce que j'abhorre. Il faut que tout s'anéantiſſe avec moi. Il eſt doux, en périſſant, d'entraîner les autres dans ſa perte.

LA NOURRICE.

Si vous perſiſtez, voyez-donc tout ce qui vous menace. Il eſt bien dangereux d'attaquer ceux qui ont la force en main.

SCÈNE II.

JASON, MÉDÉE.

JASON (*bas.*)

O DESTIN toujours cruel! ô fortune qui m'eſt toujours contraire, ſoit que tu faſſes grace, ſoit que tu pardonnes! Combien de fois les Dieux m'ont ſuſcité des remèdes pires que mes maux! En reſtant fidèle à Médée, Créon me donnait la mort: pour obtenir la vie, je deviens parjure. Ce n'eſt pas la crainte qui me force de déférer aux vœux de Créon, c'eſt l'amour paternel en alarmes: en refuſant Créüſe, mes enfans & leur mère étaient égorgés avec moi. O Juſtice ſainte! ſi tu réſides encore au Ciel, j'invoque & j'atteſte ta Divinité: mes enfans l'ont emporté dans mon cœur. Médée elle-même, la féroce, la barbare Médée les eût préférés auſſi à ſon époux.... Mais la voici: ma vue la rend plus furieuſe; elle porte la haîne ſur ſon front, le reſſentiment ſe peint dans tous ſes traits.

MÉDÉE.

Vous le voyez, Jaſon! on m'exile. Il n'eſt pas nouveau pour moi de changer de demeure, mais la raiſon qui m'en fait changer aujourd'hui eſt nouvelle. J'avais coutume de fuir pour vous, & c'eſt vous maintenant qui me chaſſez de vos foyers. Où voulez-vous enfin que je porte mes pas? ſur le Phaſe, à Colchos, dans les Etats de mon père, dans ces plaines jonchées des membres du malheureux Abſyrte? Quel climat me déſignez-vous? quelle mer faut-il que je parcoure? Eſt-ce l'orageux Euxin ſur lequel j'ai ramené à la Grèce tous ſes Héros, en ſuivant mon Amant à travers les écueils des cruelles Symplégades? Me reléguez-vous dans l'humble Iolchos, dans les champs de Theſſalie, dans toutes ces contrées dont je me ſuis fermé la route, en l'ouvrant pour vous? Parlez: vous m'exilez & ne m'indiquez point le lieu de mon exil. Allons néanmoins, ainſi l'ordonne le gendre de Créon: j'y conſens, aggravez ma peine; je l'ai bien mérité. Que la Royale colère de Créüſe déploie toute ſa rigueur ſur une rivale, qu'elle faſſe gémir mes mains ſous le poids de leurs chaînes, quelle me précipite dans la ténébreuſe horreur de quelques gouffres; mon ſupplice ſera trop doux encore....

Cœur ingrat! tu as perdu la mémoire de ce Taureau qui lançait des torrens de flames, de ces

alarmes que t'inſpira une Nation féroce, de ces affreux dangers que tu courus, en attaquant les troupeaux d'Aëte, de cette grêle de traits que tu vis pleuvoir ſur toi, alors que je fis diſparaître ces nouvelles moiſſons de combattans qui s'entr'égorgèrent ſous tes yeux? Tu ne te ſouviens plus de ce bélier de Phryxus, l'unique but de tant de peines; de ce monſtrueux dragon à qui pour toi ſeul je fis connaître le ſommeil; de mon frère qu'ont déchiré mes mains, de tous les attentats qui ſuivirent ce crime que l'amour enfanta; des Péliades dont j'aveuglai la tendreſſe, & que je forçai de déchirer leur père qui ne devait plus revivre?

En cherchant une terre étrangère, je me ſuis bannie de mon Royaume.

O Jaſon! par l'eſpoir qui te luit d'être père encore, par ces nouveaux foyers qu'on te donne, par tant de monſtres que je t'ai ſoumis, par mes mains qui pour toi n'ont jamais épargné les crimes, par tes craintes qui ne ſont plus, par le Ciel & la Terre, témoins de notre hymen, prends pitié de moi. Heureux maintenant, montre-moi du retour; je t'en ai donné l'exemple dans tes infortunes. De tant de richeſſes que mes Ancêtres avaient ravies de l'extrémité de l'Inde, & qui trop abondantes pour tenir dans leur Palais, ſont employées à décorer nos bois, je ne voulus en fuiant

avec

avec toi, je ne voulus rien emporter que les membres d'Abſyrte; encore c'était pour mon Amant. Je t'immolai ma patrie, mon père, mon frère, ma pudeur: voilà ma dot, rends-la moi, quand tu me chaſſes. (*Il faut que les Peuples de la Colchide ayent fait des navigations bien longues, & qu'ils aient vaincu des Peuples fort riches, puiſqu'ils poſſédaient tant de tréſors. Pline raconte que les appartemens de leurs Rois étaient d'or, les poutres & les colonnes, d'argent. Strabon parle de leurs richeſſes avec la même admiration. Delrius.*)

JASON.

Créon qui vous abhorre, voulait vous donner la mort: vaincu par mes prières, il croit vous faire grace en vous exilant.

MÉDÉE.

Je penſais que l'exil était un ſupplice; je me trompais, je vois que c'eſt une faveur.

JASON.

Oui, fuyez tandis que vous le pouvez encore, arrachez-vous de ces lieux: la colère des Rois eſt toujours à craindre.

MÉDÉE.

Vous me donnez ce conſeil? C'eſt obliger Créüſe: vous chaſſez une rivale odieuſe à ſes yeux.

JASON.

Est-ce à Médée à me reprocher mes amours ?

MÉDÉE.

Je te reproche encore tes crimes & ta perfidie.

JASON.

Quels crimes ?

MÉDÉE.

Tout ce que j'ai fait.

JASON.

Il ne me restait plus qu'à me voir imputer tous vos attentats.

MÉDÉE.

Ce sont les tiens : oui, le crime est à celui qu'il sert. Dût l'univers entier me traiter d'infâme, c'est à toi à me défendre contre l'univers, à toi seul à soutenir mon innocence.

JASON.

La vie est un supplice, quand on méprise la main de qui on la tient.

MÉDÉE.

Pourquoi garder un bien, lorsqu'on rougit du bienfaiteur ?

JASON.

Ne dompterez-vous jamais ce cœur intraitable ? Vos enfans n'opéreront-ils pas enfin ce prodige ?

MÉDÉE.

Je les abdique, les abjure, les désavoue.... Créüse donnerait des frères aux enfans de Médée!

JASON.

Elle est Reine, son éclat rejaillira sur eux, elle sera l'appui des enfans de malheureux exilés.

MÉDÉE.

Que la fortune les en garantisse! que le Ciel leur épargne l'horreur de voir leur sang auguste confondu avec un sang si vil, & les petits-fils du Soleil alliés à la race de Sisyphe! (*Créon était fils de Sisyphe, ce fameux scélérat si connu par la pierre qu'il roule éternellement au Tartare.*)

JASON.

D'où vient cette obstination cruelle à vouloir nous perdre tous deux?....... Partez, éloignez-vous.

MÉDÉE.

Créon lui-même a été sensible à mes prières.

JASON.

Qu'exigez-vous de moi? Parlez.

MÉDÉE.

J'exige tout, jusqu'au crime.

JASON.

Deux Rois m'observent. (*Acaste & Créon.*)

MÉDÉE.

Médée ſeule eſt plus redoutable que tes deux Rois; luttons contre eux, laiſſe agir mon courage, Jaſon ſera le prix de la victoire.

JASON.

Les maux ont laſſé mon ame. Vous-même, craignez la fortune, vous en avez ſouvent éprouvé la rigueur.

MÉDÉE.

Je porte dans mon ſein la fortune toute entière.

JASON.

Acaſte vous pourſuit, Créon vous tient dans ſes mains.

MÉDÉE.

Viens avec moi les fuir tous deux. Je n'exige point de toi que tu t'armes contre ton beau-père; non, Médée ne veut pas que tu ſois ſouillé du ſang de ton allié: ſauve ton innocence, & fuis avec ta femme.

JASON.

Comment réſiſter à deux ennemis ſi puiſſans? comment braver les armes de deux Peuples ſi belliqueux?

MÉDÉE.

Joins à ces Peuples qui t'épouvantent, & les Pelaſges & les Guerriers de Colchos commandés par Aëte lui-même; je ſaurai les terraſſer.

JASON.

Non, les ſceptres m'inſpirent trop d'effroi.

MÉDÉE.

N'eſt-ce pas plutôt celui de Créon que tu ambitionnes ?

JASON.

Terminons cet entretien; ſa longueur pourrait nous rendre ſuſpects.

MÉDÉE.

Souverain des Dieux! fais retentir le tonnère dans toute l'immenſité de l'Olympe, lance la foudre, diſpoſe la flame vengereſſe, ébranle le monde, fais éclater les nuages, ne choiſis point ta victime, & frappe indifféremment ou Jaſon, ou Médée. Qui de nous deux que tu choiſiſſes, c'eſt une tête criminelle, & ta main ne ſe trompera pas.

JASON.

N'écouterez-vous jamais la raiſon, & votre imagination eſt-elle égarée ſans retour? Si le Palais de mon beau-père vous offre quelque reſſource dans vos peines, parlez & j'accomplirai vos vœux.

MÉDÉE.

Mon cœur a toujours dédaigné les faveurs des Rois, tu le ſais, & je ne veux que mes enfans; ils ſeront les compagnons de mon exil; je répandrai

mes larmes dans leur ſein; l'hymen que tu formes te donnera d'autres fils.

JASON.

Je voudrais vous en faire le ſacrifice; la piété s'y oppoſe, & Créon, tout Roi qu'il eſt, Créon me les demanderait envain. Je ne vis que pour eux; c'eſt la ſeule douceur que je goûte dans mes peines, & l'on m'arracherait plutôt le jour, que de me détacher d'eux.

MÉDÉE (*bas.*)

Comme il les aime! que je ſuis heureuſe! je le tiens enfin. Il m'a découvert l'endroit ſenſible de ſon cœur.

(*haut.*)

Jaſon! avant de les quitter, permettez-moi du moins de leur faire mes adieux, de leur donner mes derniers embraſſemens.... Je vous parle à vous-même pour la dernière fois. Oubliez tout ce que vient de ſe permettre un reſſentiment dont je n'étais point la maitreſſe, rappellez-vous tout ce que j'ai fait pour vous: que les tranſports de ma colère ne laiſſent aucune trace dans votre ame.

JASON.

Tout eſt effacé: la ſeule grace que je vous demande, c'eſt de vous modérer, c'eſt de calmer cette chaleur qui vous enflame. Le calme eſt le baume des maux. (*il ſort.*)

MÉDÉE.

Il eſt parti.... me quitter ainſi ! oublier ſitôt tout ce que je puis faire ! perdre avec autant de facilité le ſouvenir de tous mes crimes, m'échaper !.... Tu ne m'échaperas jamais. Anime-toi, Médée ! recueille toute ta puiſſance, raſſemble tous tes charmes. Le fruit de tes attentats, c'eſt de ne regarder rien déſormais comme un crime.... Il ne m'eſt plus facile de tromper ; mais on me craint.... Attaquons le perfide par un moyen ſi violent, que nul mortel ne l'ait jamais redouté.... Oui, redoublons d'audace ; entreprends, ô Médée ! entreprends tout ce que tu peux, tout ce que tu ne peux pas faire. O ma fidèle Nourrice ! compagne de mes infortunes, de mes déplorables aventures, ſeconde le projet de mon déſeſpoir. Il me reſte une robe, préſent du Ciel, ornement de la Colchide, donné par le Soleil à mon père, comme le garant de ſa naiſſance ; il me reſte un collier étincelant de diamans & d'or, avec des pierreries, ancienne parure de ma tête.... Il faut que mes enfans en faſſent l'hommage à Créüſe, mais je ſaurai auparavant, je ſaurai leur communiquer une vertu nouvelle.... Invoquons Hécate, préparons un ſacrifice funèbre, érigeons des Autels, & que ce Palais retentiſſe de l'éclat de la flame.

❀

SCÈNE II.

CHŒUR.

Les incendies rapides, les vents déchaînés, les traits homicides ſont bien moins redoutables qu'une femme que l'on délaiſſe, alors qu'elle aime & haït à la fois. Elle eſt plus effrayante que les orages formés par l'Auſter, que le Danube qui renverſe les ponts & ſe déborde dans les champs qu'il ravage; que le Rhône quand il ſe précipite dans la mer profonde, que les torrens qui tombent de l'Emus dont le printems diſſout les neiges.

Le feu de l'amour que la colère anime, eſt un feu aveugle qui ne ſaurait être régi, qui ne ſouffre aucun frein. Il fait braver la mort, il fait voler au milieu des épées nues.

O Dieux! modérez la fureur de Médée: grace pour le Héros qui ſoumit la mer. Mais hélas! le Roi de l'humide Empire eſt furieux d'avoir été vaincu par Jaſon.

Le jeune téméraire (*Phaëton.*) qui oſa conduire le char éternel de ſon père, Icare perdit la route divine, & fut dévoré par ce même feu qu'il répandit dans les airs.

On peut, ſans haſard, prendre une route frayée, & ſe confier au ſentier fréquenté par les générations

précédentes : on ſe perd quand on a l'audace de paſſer les limites ſacrées de la nature.

Neptune a puni tous ceux qui ont oſé dépouiller le Pélion de ſon ombrage, monter ſur des navires orgueilleux, pénétrer à travers des rochers effrayans, franchir les abymes profonds, attacher leurs cables à des côtes barbares, ravir l'or des climats étrangers : ils ont provoqué la mer, & la mer s'en eſt vengée. Le premier Navigateur a laiſſé ſon gouvernail à des mains moins habiles. (*Euphémus qui, comme Typhis, n'avait pas été inſtruit par Minerve.*) Jetté ſur un rivage étranger, loin du Royaume de ſon père, il eſt enterré ſans pompe & confondu avec les ombres les plus viles. Depuis la mort de ſon Roi, l'Aulide qui en conſerve la mémoire, l'Aulide retient dans ſon port les Carènes des Grecs. (*Ce fut dans ce port qu'ils ſe raſſemblèrent pour aller aſſiéger Troye, & ce fut là que les Dieux demandèrent le ſang d'Iphigénie.*)

Le fils de Calliope, dont la lyre harmonieuſe ſuſpendait le cours des torrens, faiſait taire les vents irrités, attirait les bois ſur ſes pas, Orphée n'a-t-il pas été déchiré dans les champs de la Thrace ? Sa tête abattue n'a-t-elle pas flotté ſur les triſtes ondes de l'Hébre ? N'a-t-il pas enfin paſſé ſans retour le Styx qu'il avait déjà franchi. Alcide a triomphé du fils de Neptune, malgré toutes les formes qu'il ſavait prendre. (*Périclimène, fils de*

Nélée : Neptune ſon aïeul lui avait donné le pouvoir de ſe transformer comme il voudrait, mais il ne put échaper à Hercule qui le tua au moment où il venait de ſe métamorphoſer en Aigle, ſelon quelques Auteurs, ou en mouche ſelon quelques autres.) Alcide a terraſſé les enfans de Borée : (*Zéthès & Calaïs.*) il a donné la paix à la Terre & à l'Olympe, il a ouvert l'Empire de Pluton, & retenu ſur l'Oëta, il s'eſt vu dévoré par les flames, conſumé par le venin du Centaure, préſent de ſa nouvelle épouſe. Ancée eſt tombé ſous les coups d'un ſanglier cruel. (*Roi d'Arcadie, & l'un des Argonautes. Un de ſes Eſclaves lui prédit un jour qu'il ne boirait plus de vin ; Ancée ſe moqua de cette prédiction, & ſe fit apporter, ſur le champ, une coupe pleine de vin. Avant qu'il en bût, l'Eſclave ajouta qu'il y avait encore du chemin de cette coupe à ſa bouche, & en effet, on vient au même inſtant l'avertir que le ſanglier de Calydon ravageait ſa vigne : auſſitôt il jette ſon vaſe, court à l'animal qui fond ſur lui & le tue.*) L'impie Méléagre poignarde ſes oncles, & périt lui-même de la main de ſa mère. (*Althée. Voy. Tom. VII, Part. ſeconde, p. 317.*)

Tous ces mortels ont mérité le trépas. Sous les yeux d'Hercule dont le bras n'a pu le ſauver, le tendre Hylas n'a-t-il pas auſſi perdu la vie dans l'onde paiſible de l'Aſcagne ! (*Petit ruiſſeau de Myſie ſur le bord duquel il fut enlevé par les Nayades*

éprises de sa beauté.) Allez maintenant, Héros magnanimes! allez braver les mers, tandis qu'un faible ruisseau suffit pour finir vos jours. Idmon, malgré l'oracle que lui annonça son destin, Idmon est englouti par un serpent. Mopsus si éclairé sur le sort des autres & si aveugle sur le sien, Mopsus expire sur les sables de Lybie & regrette ses Pénates qu'il ne vetra plus. (*Idmon & Mopsus étaient Argonautes.*)

Si ce Mopsus ne s'est point trompé dans ses prédictions, la punition attend encore ses téméraires compagnons. L'époux de Thétis sera exilé; Nauplius dont les feux trompeurs doivent être funestes à Mycènes, sera enséveli dans une mer profonde: (*Roi d'Eubée, qui voulant venger la mort de son fils Palamède, alluma des feux sur le promontoire de Capharée, pour y diriger les vaisseaux de Mycènes & les y faire échouer.*) frappé de la foudre, le fils d'Oilée (*Ajax.*) sera puni pour son père, la femme de Phérée pour son époux. Pélias lui-même qui avait ordonné la conquête de la toison, Pélias mis en pièces, a été jetté dans une chaudière brûlante. Mais, ô Dieux! vous avez assez vengé la mer; Jason fut forcé de la parcourir: faites grace à ce Héros.



ACTE IV.

SCÈNE PREMIÈRE.

LA NOURRICE *seule.*

Je tremble, je friſſonne, une grande calamité ſe prépare. Dieux! avec quelle rapidité la vengeance s'accroît, s'enflame & s'augmente! J'ai déjà vu cette furieuſe attaquer les Divinités, entraîner le Ciel. Ce qu'elle médite aujourd'hui doit être bien plus horrible. A peine Médée eſt-elle entrée dans ſon funeſte ſanctuaire, qu'elle a déployé toute la puiſſance de ſes charmes, révélé à la lumière tout l'odieux tréſor de ſes enchantemens dont la vertu cachée, myſtérieuſe, horrible, était redoutable à elle-même. Elle touche de la main gauche tous ces venins ſacrés, elle invoque toutes ces peſtes que forment les ſables de la Lybie brûlante, tous les monſtres que produit le Taurus hériſſé d'une neige éternelle. (*Les ſimples vénéneux & les ſerpens : Médée avait réuni dans ſon cabinet tous ces végétaux & ces animaux malfaiſans.*) Attirée par ſon pouvoir vainqueur, une nuée de reptiles effrayans ſort de ſes ſombres retraites & s'avance en rampant. Un ſerpent traîne lentement ſon volume monſtrueux & ſe recourbe en mille replis immenſes.

Il develope les trois dards de sa langue, & cherchant des yeux l'endroit où il pourra lancer la mort, il s'arête soudain à la vue de l'enchanteresse, ressserre ses anneaux, grossit son corps en le ramassant & s'endort.... » Ces monstres sont trop peu pour » mon ressentiment, s'écrie Médée, & je dédaigne » ces viles ressources que la terre me présente. C'est » dans le Ciel qu'il faut chercher mes venins; il » est tems de m'élever au-dessus des enchantemens » vulgaires. Faisons descendre le serpent céleste » étendu parmi les astres comme un vaste torrent, » & dont les replis vont toucher deux autres monstres. « (*Les Constellations d'Hélicé & de Cynosure. L'une guidait les navigations des Grecs, l'autre celles des Tyriens.*)

Namque Helice Graïos, Tyrios Cynosura per altum
Dirigit.

» Je veux qu'Ophiucus ouvre enfin ses mains qui » pressent cet horrible serpent, & qu'il lui laisse » épancher tout son venin. « (*Ophiucus ou Ophicus est la Constellation qui paraît étouffer le serpent, & que les uns disent être Esculape, d'autres Hercule, Prométhée, &c.... Les Latins l'appellent Anguitenens, le Serpentaire.*) » Je veux attirer Python qui ne » craignit pas d'attaquer deux Divinités. « (*Python était un serpent d'une grandeur prodigieuse que la terre engendra de son limon après le déluge de Deucalion,*

Junon l'envoya contre Latone l'une des Concubines de Jupiter, & celle-ci fut contrainte de se jetter dans la mer où Neptune fit paraître l'Ile de Délos qui servit de retraite à cette fugitive. Dans la suite, Apollon tua ce même serpent à coups de flèches, & ce fut en mémoire de cette victoire qu'il institua les jeux Pythiens Il mit la peau de l'animal sur le trépied où lui, ses Prêtres & ses Prêtresses s'asséaient pour rendre ses oracles.) » Je veux avoir cette hydre » domptée par Hercule, & qui soudain réparait » ses pertes par elle-même. Viens aussi, vigilant » Dragon de Colchos que mes mains ont assoupi. «

Tous ces monstres accourent à sa voix. Elle rassemble ensuite les simples les plus mortels, ceux que l'Eryx enfante dans ses rochers, (*Promontoire de Sicile.*) ceux que produit sur sa cime glaciale le Caucase teint du sang de Prométhée, ceux qu'on trouve chez les Mèdes armés de carquois, chez les Parthes légers; ceux dont les Arabes empoisonnent leurs flèches, ceux que les nobles Suèves recueillent dans les forêts d'Hercynie, (*Peuples d'Allemagne voisins du Danube.*) ceux que fait naître la végétation du printems, ceux qui affligent les bois à la fin de l'automne, & que la neige resserre en les couvrant; toutes les plantes dont les fleurs donnent la mort, tous les sucs funestes, Médée les reconnaît & les touche. C'est l'Athos d'Æmonie, (*la Thessalie.*) c'est le Pinde

altier qui lui ont fourni ces poisons cruels. Elle-même armée d'une faulx sanglante, en a coupé l'herbe tendre encore sur les côteaux du Pangée, sur les bords escarpés du Tigre, auprès du Danube, sur les plages arides où l'onde tiède de l'Hydaspe vá déposer ses rubis, sur ceux du Bétis dont les pierreries ont donné le nom au lieu qu'il arrose, & qui va se jetter si languissamment dans la mer Hespérienne. (*Les grenats d'où cette partie de l'Espagne a été appellée Grenade. Le Bétis si fameux dans l'antiquité, est le Gualdavir. Farnabe.*) Elle moissonna les unes de ces plantes à la clarté du jour, les autres dans des nuits ténébreuses.

Elle vient d'en ramasser les graines avec ses doigts enchantés, d'y répandre le venin de ses serpens, d'y mêler le sang des oiseaux impurs, le cœur du triste hibou, les entrailles toutes vivantes d'une Chauve-souris. (*ou d'une Chouette.*)

Tels sont ses coupables préparatifs : elle y joint la flame active, le froid paresseux de la glace, & à ce magique appareil, elle ajoute des paroles encore plus redoutables. J'entends sa voix effrayante ; elle arrive à grands pas, elle crie ; ses premiers sons font déjà trembler le monde.



SCÈNE II.

MÉDÉE.

Je vous invoque, ô Peuple des ombres ! Dieux de la mort ! aveugle cahos ! ténébreux Erèbe ! tristes habitans des antres liés aux rives du Tartare ! O fameux criminels ! suspendez vos supplices, accourez à ce nouvel hymen. Ixion ! abandonne ta roue, & reviens sur la terre ; Tantale ! bois enfin l'onde du Pirène ; Sisyphe ! affranchis-toi de ton éternel rocher ; filles de Danaüs ! laissez vos inutiles tonneaux, j'ai besoin de tous vos bras. Astre de la nuit ! prends ton vêtement le plus lugubre, arme de menaces tes trois visages. C'est pour toi, ô Hécate ! c'est pour toi que je détache ma chevelure flottante, que les pieds nuds, je parcours les bois solitaires, que je fais jaillir l'onde de la concavité des nuages, que j'abaisse les mers, que je contrains l'Océan de replier ses vagues dans ses grottes profondes : c'est par moi que l'univers dont je confonds les loix, a vu briller en même-tems le soleil & les étoiles, que les deux Ourses se sont plongées dans les eaux, en dépit du destin, que l'ordre des saisons a été interverti : mes charmes ont su changer les étés en printems, les printems en rigoureux hivers : j'ai réduit tous les torrens

du Phaſe en faibles ruiſſeaux, toutes les bouches de l'impétueux Danube en ſable ſtérile. J'ai fait taire les flots, j'ai rendu la mer furieuſe ſans le ſecours des vents. Par le commandement de ma voix, un Palais environné de bois, a perdu ſon ombrage. Mes enchantemens ont ébranlé les Hyades tremblantes.

Hécate! viens aſſiſter à mes ſacrifices, il en eſt tems. C'eſt pour toi que je forme ces guirlandes ſanglantes entrelacées neuf fois par les replis de ce ſerpent qui fut l'un des membres de Typhée ſi redoutable à Jupiter. (*Neuf eſt le nombre myſtérieux de Pythagore. Le Géant Typhée n'avait pour membres que des ſerpens.*) Ce ſang eſt celui du perfide Neſſus expirant. Ces cendres ſont celles de l'Oëta; elles ont recueilli tout le venin d'Hercule. Ce tiſon eſt celui de la vindicative Althée, ſœur tendre, autant que mère impie. Ces plumes viennent d'une Harpie, alors qu'elle fuiait Zethès & ſe cachait dans ſon antre déſert. Voici les plumes encore des oiſeaux du Stymphale, teintes du ſang du monſtre de Lerna...... J'entends le bruit déſiré. (*Il y a dans le texte cette exclamation Grecque αι, αι qui ſe trouve auſſi dans Euripide. C'eſt un bruit qu'on faiſait derrière le Théâtre pour inſpirer la terreur aux ſpectateurs.*) Je reconnais mes trépieds, la Déeſſe propice les ébranle. Je vois l'agile char de la Déïté des carrefours, (*la Lune.*) non celui qui

brille au Ciel, quand ses croissans sont pleins; mais ce visage triste & pâle qu'on lui voit, quand les charmes menaçans des Thessaliens la font descendre du Ciel. Voilà la seule clarté que je veux, voilà l'horreur qu'il faut maintenant offrir à la terre. O Dictynne! signale encore ton arrivée propice en y mêlant le bruit de l'airain de Corinthe. (*surnom que Diane daigna prendre de Dictynne l'une de ses compagnes. Elle fut aimée de Minos, & mise depuis au nombre des immortelles.*) Je t'érige un Autel de gazon que je teindrai de sang; je t'allume un feu nocturne avec ce tison ravi d'un bûcher. C'est pour toi que je tourne ma tête, à la manière des Corybantes; que je prononce des prières sacrées, en m'inclinant le front; pour toi que prosternée en terre, comme dans les sacrifices funèbres, cette bandelette noue mes cheveux épars; que j'agite cette branche trempée dans l'onde du Styx; que me découvrant le sein, comme une Ménade, je me percerai le bras avec ce couteau sacré; que mon sang coulera sur cet Autel. Prépare-toi, ô ma main! prépare-toi à tenir ce glaive, à répandre un sang plus cher....

(*Elle se perce le bras.*)

Je me suis percée, la libation coule.... Si je te fatigue de mes vœux, pardonne, ô fille de Persée! Jason, le seul Jason est la cause de toutes mes supplications. Détrempe de venin la robe

de Créüſe, & quand elle en ſera couverte, qu'à l'inſtant même, elle ſe ſente dévorée. Ce diamant jaune renferme un feu caché; c'eſt un préſent du criminel qui ravit la lumière céleſte, de l'habile Prométhée qui m'en montra l'uſage : voici encore une flame que le ſoufre environne, & que Vulcain m'a donnée; voici des débris de la foudre, arrachés du corps de Phaëton mon allié; voici des reſtes de la Chimère. J'ai conſervé ces feux du goſier de notre Taureau, (*celui de Colchos.*) & ce fiel de Méduſe qui poſsède toute ſa vertu.

O Hécate! ſeconde mes venins de toute ta puiſſance; allume de ton ſoufle divin les ſemences de toutes mes flames. Imperceptibles à la vue, qu'elles aillent pénétrer les corps; que leur chaleur s'inſinue dans le cœur & dans les veines; que les nerfs en ſoient imbibés, que les os en ſoient fumans; que les cheveux de ma rivale brûlent avec plus d'activité que ſes flambeaux d'hymen....

Mes vœux ſont exaucés : j'entends le triple aboiement de l'audacieuſe Hécate, & ſon diſque funèbre me montre ſon effrayante lumière.

Le myſtère eſt accompli ....

(*à ſa Nourrice.*)

Appelle mes enfans; il faut qu'ils portent mes préſens à Créüſe.... (*elle leur donne la robe & les diamans.*) Allez, ô ſang d'une malheureuſe mère!

allez, mes fils ! tâchez que ces dons vous rendent favorable votre Reine & votre belle-mère ; volez & revenez promptement recevoir mes derniers baisers.

SCÈNE III.

LE CHŒUR.

Où l'amour furieux entraîne-t-il cette sanglante Ménade ? à quel excès va-t-elle se porter ? la colère endurcit ses traits ; le mouvement superbe & fier de sa tête, semble menacer le Roi. Qui la prendrait pour une exilée ! son visage est enflamé.... La pâleur efface son teint ordinaire.... Comme elle change subitement de couleur !.... que sa démarche est incertaine & rapide !... C'est une tigresse dont on a dérobé les petits, & qui parcourt tous les bois du Gange.... Médée ne sait réprimer ni sa colère, ni son amour. L'un & l'autre la conduisent. Quelle foudre nous prépare-t-elle ?.... Quand cette horrible habitante de Colchos abandonnera-t-elle les champs des Pélasges ! Quand délivrera-t-elle le Roi & son Royaume des alarmes qu'elle leur inspire ! Hâte-toi, ô Phébus ! hâte-toi de terminer ta brillante carrière ! ô nuit ! succède à la lumière, & fais paraître l'astre de Vénus, dérobe-nous ce jour que nous redoutons.

ACTE V.

SCÈNE PREMIÈRE.

UN COURIER, LE CHŒUR, LA NOURRICE, MÉDÉE, JASON.

LE COURIER.

C'EN eſt fait, tout eſt anéanti, Corinthe n'eſt plus, le Roi & ſa fille ſont réduits en cendre.

LE CHŒUR.

Par quels horribles artifices....

LE COURIER.

Par des préſens!

LE CHŒUR.

Des préſens!

LE COURIER.

J'en ſuis confondu, & après l'évènement même, la choſe me ſemble à peine croyable.

LE CHŒUR.

L'incendie eſt-il arêté?

LE COURIER.

Il ravage le Palais par l'ordre de Médée; tous ces pompeux édifices ſont renverſés, on tremble pour la Ville.

LE CHŒUR.

Et l'eau n'éteint point les flames ?

LE COURIER.

Par une autre calamité, l'eau donne une nouvelle activité au feu ; elle l'augmente au lieu de l'éteindre ; Médée le conduit.

(*Médée paraît.*)

LA NOURRICE (*à Médée.*)

Arrachez-vous enfin de la demeure de Pélops ; précipitez vos pas, fuyez.

MÉDÉE.

Moi ? si j'avais fui, je reviendrais jouir de ce spectacle, assister à ce lien conjugal.... Tu te ralentis, ô mon ame ! suis, suis le cours de ton heureuse fureur. Cette vengeance que tu goûtes, est trop faible encore. Me contenter d'avoir ravi la femme à Jason, c'est l'aimer encore ! Cherchons une punition moins commune, étouffons la nature, bannissons le remord, la vengeance qui vient d'une main pure est trop douce, appésantissons-nous sur la colère, relevons notre langueur, oublions mes violences passées. Il faut que tout ce que j'ai fait jusqu'à ce jour semble piété. Ce n'était-là que le prélude de mon ressentiment ; de quel grand exploit les mains d'une Vierge timide étaient-elles capables ? Je suis Médée à présent ; mes malheurs ont agrandi mon génie. Je m'applaudis d'avoir

déchiré mon frère, d'avoir ravi à mon père la toison fatale, égorgé le vieux Pélias par la main de ses filles: ô vengeance! fournis-moi de nouvelles victimes; mon bras a fait son apprentissage, il ne tremblera pas. Sur qui tombera ma colère? quels sont les traits dont j'accablerai mon perfide? mon ame médite je ne sais quoi de féroce, & qu'elle n'ose encore s'avouer. Insensée! je me suis trop hâtée: oh! pourquoi l'objet de ma haîne n'a-t-il pas des enfans de sa nouvelle épouse!..... Mais ceux que je lui ai donnés sont de Créüse encore.... Oui, ce genre de supplice me charme; je conçois un forfait important.... il faut l'exécuter. O vous qui fûtes mes enfans! portez la peine de votre père.... L'horreur saisit mon ame, tout mon corps tremble, mon cœur palpite, ma colère s'évanouit, la mère succède à l'épouse: qui! moi! faire couler le sang de mes fils innocens! Bannissons cet excès de rage. Quel est le crime de ces infortunés?.... Leur crime est d'être nés de Jason; un crime plus grand encore est d'être sortis de Médée: qu'ils meurent, ce ne sont plus mes enfans.... qu'ils meurent! eux! mon sang! ils ne sont pas coupables!.... mon frère l'était aussi. Pourquoi trembler? d'où viennent mes pleurs? que me veut cette alternative de haîne & d'amour? Je sens dans mon ame le flux & le reflux dont l'Océan bouillonne; j'y sens tous les combats que se livrent

deux vents en diſcorde; la colère en chaſſe la tendreſſe qui la chaſſe à ſon tour.... que l'amour l'emporte : ô vous que j'ai portés! ô vous, ma ſubſtance! unique conſolation d'une Maiſon détruite; accourez dans mes bras, confondez-vous dans mon ſein, reſtez à votre mère.... Mais le cruel preſſe ma fuite & mon exil, il me les enlève, il vient les arracher de mes mains, pleurans, gémiſſans. En mourant pour mes baiſers, qu'ils meurent auſſi pour les ſiens. Oui, ma haîne ſe renouvelle, elle reprend toute ſa rage : mon ancienne Erynnis redemande ma main : tu m'entraînes, implacable colère! Pourquoi mon flanc n'a-t-il pas été auſſi fécond que celui de la ſuperbe fille de Tantale! (*Niobé.*) que ne me vois-je entourée comme elle de quatorze enfans! ma ſtérilité diminue ma vengeance. Mais j'ai deux fils, c'en eſt aſſez pour appaiſer mon père & les mânes de mon frère.... Où me précipite la troupe des Furies qui m'obsèdent! quelle ſera leur première victime? qui recevra d'abord les coups de leurs torches enflamées? qui accableront-elles de leurs flambeaux ſanglans?.... Voilà un ſerpent énorme que leurs fouets animent, & qui ſe replie en ſiflant. A qui Mégère en veut-elle avec cette poutre cruelle? quelle eſt cette Ombre aux membres épars, aux traits mutilés, qui s'avance? Dieux! c'eſt mon frère; il me demande vengeance; il l'aura. Mais

ô cruel Abſyrte! offuſque mes yeux maternels de la funèbre clarté de tous ces flambeaux, déchire, brûle mon cœur; voilà mon ſein ouvert à toutes les Furies.... Mon frère! je te tiendrai lieu de Déïtés vengereſſes, laiſſe-les retourner chez les Mânes, je me ſuffis; abandonne-moi à moi ſeule; tiens, voilà ma main, voilà le fer, voilà les victimes que je donne à tes mânes....

(*On entend le bruit de Jaſon qui arrive avec des ſoldats pour s'emparer de Médée.*)

Quel tumulte ſoudain frappe mon oreille !..... j'apperçois des armes, on prépare ma ruine........ Puiſque j'ai déjà commencé le carnage, gagnons la terraſſe de ce Palais : ſuis-moi, ma compagne fidèle! je ſaurai t'enlever avec moi de cet odieux ſéjour.... Courage, ô ma vengeance! c'eſt à la face des Peuples qu'il faut perdre ma vertu, c'eſt au grand jour qne je dois ſignaler ma main.

SCÈNE II.

JASON *à la tête de ſes ſoldats,* MÉDÉE.

JASON.

SUJETS fidèles qui pleurez votre Roi & ſa fille, accourez! ſaiſiſſons l'auteur de leur mort. Ici, ici, braves Corinthiens! apportez tous vos traits, renverſez cette terraſſe.

MÉDÉE (*du haut de la terrasse.*)

J'ai recouvré mon sceptre de Colchos, & mon frère, & mon père, & la toison fameuse : je suis redevenue Reine; ma virginité ravie m'est rendue. O Divinités propices ! ô jour de fête ! jour d'hymen ! je suis criminelle, mais je ne suis point vengée, & ma vengeance est dans mes mains..... j'hésite encore !.... pourquoi ? je le peux.... ma haîne expire de nouveau, le repentir....

(*Elle se ranime & tue un de ses enfans.*)

Il n'est plus !.... quelle horreur ! j'en rougis. Qu'ai-je fait, malheureuse !.... malheureuse, sans doute ; mais mon repentir est vain, je l'ai tué. Malgré moi, j'en ressens la plus grande volupté.... cette volupté s'accroît, mais il y manque une chose ; Jason ne m'a pas vue faire, je n'ai rien fait, & j'ai perdu ce crime dont il n'a pas été spectateur.

JASON *à ses soldats.*

La voyez-vous ? comme elle avance sur le penchant de la terrasse ! lancés vos feux sur elle, quelle tombe consumée par elle-même.

MÉDÉE (*lui jettant son fils qu'elle vient de tuer.*)

Fais les funérailles de tes enfans, je te charge de leur ériger un bûcher : c'est un soin que j'ai pris moi-même pour Créon & pour sa fille ; tiens reçois celui-ci. L'autre aura le même sort sous tes yeux, & je te le rendrai de même.

JASON.

Par toutes les Divinités, par nos fuites communes, par la ſainteté de notre hymen, pardonne au moins à cet infortuné ! ſi quelqu'un eſt criminel, c'eſt moi, perce mon ſein, diſpoſe de ma tête.

MÉDÉE.

Non, c'eſt le cœur de ces enfans que tu aimes, & pour qui tu trembles ; c'eſt lui ſeul que ce fer percera. Vois. (*Elle tue le ſecond enfant.*) Va maintenant, ſuperbe ! recherche les lits des Vierges, & abandonne les mères.

JASON.

Pourſuis le cours de tes horreurs, je n'ai plus de grace à te demander, ſinon de m'aſſaſſiner moi-même.

MÉDÉE.

Jouiſſons de mon ouvrage lentement, avec délices ; laiſſons un libre cours à ma ſatisfaction : ce jour eſt à moi, je veux l'employer.

JASON.

O monſtre ! extermine-moi, je t'en conjure.

MÉDÉE.

Tu m'implores ! j'ai réuſſi & je triomphe. Ma haîne ne pouvait rien eſpérer de plus. Ingrat Jaſon ! relève ſur moi tes yeux humides. Reconnais-tu ta femme !.... Voilà comme j'ai coutume de fuir.

(*Elle paraît montée ſur un char.*)

Tu vois la route que le Ciel me présente ; ces dragons vont guider mon char dans les airs.

(*Elle lui jette le second enfant.*)

Reçois, perfide ! reçois ton second fils, & moi, je me dérobe dans ces nuages.

JASON.

Oui, parcours l'espace du firmament, tu me prouves qu'aucun Dieu ne l'habite.

La dernière Scène de cette Tragédie est remplie de traits que l'on admire en frémissant, & que l'on ne retrouve point dans Corneille qui a traduit la plus grande partie de la *Médée* de Sénèque. C'est à lui qu'il doit ces Vers :

Souverains protecteurs des loix de l'Hyménée,
Dieux ! garans de la foi, &c. . . . . . .
Et vous troupe savante en noires barbaries,
Filles de l'Achéron, &c. . . . .
Apportez-moi du fond des antres de Mégère
La mort de ma rivale, &c. . . . .

(*Acte Premier, Scène VI.*)

Ce *moi* qui a paru si sublime à Boileau, appartient au Poète Latin, ainsi que la Scène IIe du IIe Acte, & presque toute la IIIe du IIIe.

Où me renverrez-vous si vous me bannissez ?
Irai-je sur le Phase, &c. . . . .
Il est aisé de fuir, mais il n'est pas facile
Contre deux Rois aigris, &c. . . . . . .
Il aime ses enfans, ce courage inflexible,
Son faible est découvert, &c. . . . . .

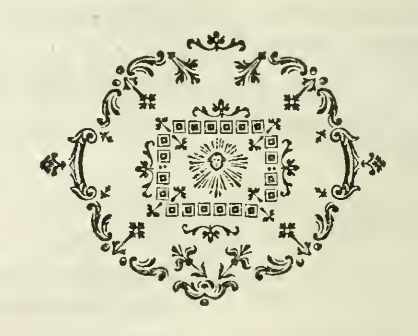
L'Auteur Français a même copié quelque chose des enchantemens de Médée, mais il a eu le bon esprit de supprimer la description Géographique des Pays d'où cette furieuse fait venir ses poisons. C'était le goût du siècle de Sénèque qui avait puisé ce morceau dans le *VIIe Livre des Métamorphoses d'Ovide.* Rousseau est beaucoup moins diffus & bien plus sublime dans la Cantate où il dit en parlant de Dircé,

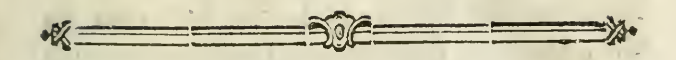
Elle invoque à grands cris tous les Dieux du Ténare
Les parques, Némésis, &c. . . . .

Virgile est encore fort au-dessus de Sénèque quand il décrit les funestes présages de la mort de Didon.

On trouvera aussi des ressemblances entre le Ve *Acte Latin* & le Ve *Acte Français*, mais encore une fois, Corneille n'a osé s'approprier quelques idées qui lui ont paru révoltantes. La Médée de Sénèque a un rafinement de barbarie qui, dans ce tems-là sur-tout, aurait fait horreur au Théâtre. A ce vice près, qu'on lise sans partialité la Tragédie dont nous offrons la traduction, qu'on la compare à celle d'Euripide, dont nous avons donné l'analyse dans la *deuxième Partie du second Vol. p. 232, & suiv.* & l'on conviendra que dans une infinité d'endroits, Sénèque l'emporte de beaucoup & sur l'Auteur Grec qui lui a servi de modèle, & sur ceux auxquels il en a servi

à ſon tour. Il y a dans cette Pièce-ci moins de déclamation que dans les autres, & conſéquemment moins d'ornemens ſuperflus. Le Dialogue en eſt plus ſerré, l'action plus rapide, & l'eſprit y eſt quelquefois remplacé par le ſentiment.





AGAMEMNON,

TRAGÉDIE.

PERSONNAGES.

THYESTE.
CLYTEMNESTRE.
LA NOURRICE.
EGYSTE.
Chœur d'Argiennes.
ORESTE, Perſonnage muet.
AGAMEMNON.
CASSANDRE.
EURYBATE.
ELECTRE.
STROPHIUS.
Chœur de Troyennes.
PYLADE, Perſonnage muet.

La Scène eſt à Argos.

ACTE PREMIER.

SCÈNE PREMIÈRE.

L'OMBRE DE THYESTE.

J'AI quitté le ténébreux ſéjour de la mort, je ſors du fond du Tartare, & je ne ſais ſi cette terre ne m'eſt pas encore plus odieuſe. Je ſuis

les Dieux des Enfers, & je fais fuir ceux du Ciel. Mon ame friſſonne, & l'horreur agite mes membres : je revois les foyers de mon père.... & ceux de mon frère. (*Atrée.*) Oui, le voici cet ancien portique de Pélops : c'eſt dans ce Palais que les Rois des Pélaſges ſont inaugurés, & qu'on ceint leurs têtes du diadême ſacré ; c'eſt ici le trône qu'ils occupent lorſqu'ils ont en main leur ſceptre ſuperbe. Là, s'aſſemble le Sénat, là, on célèbre les feſtins.... Je veux retourner au Ténare : ne vaut-il pas mieux encore habiter le lac des pleurs, voir le gardien du Styx élever en fureur ſes trois têtes noires, Ixion attaché à ſa roue rapide qui le fait tourner ſur lui-même, Siſyphe faire les plus inutiles efforts pour retenir ſon rocher, Prométhée ſervir d'aliment éternel à l'inſatiable vautour, mon Aïeul (*Tantale.*) dévoré par la ſoif au milieu des ondes qui viennent jouer ſur ſes lèvres & dont il ne peut ſaiſir une goute ? affreuſe punition du repas qu'il donna aux Dieux. Hélas ! que de peines cet Aïeul cruel attira ſur ſa race ! combien l'urne de Minos a vu ſortir de coupables de notre ſang ! Thyeſte les ſurpaſſe tous en crimes, & mon frère me ſurpaſſe moi-même : je ſuis plein de mes trois enfans enſevelis en moi. J'ai dévoré mes entrailles ; ce fut le forfait du deſtin, je l'ignorais, je ſuis innocent : mais un véritable attentat a ſouillé mon nom : un Dieu

m'ordonne

m'ordonne d'entrer dans la couche de ma fille ; cet ordre ne m'inſpire aucune horreur, & j'y obéis ſans remords ; (*l'Oracle d'Apollon fit entendre à Thyeſte qu'il devait jouir des ſaveurs de ſa fille Pélopéia, & lui promit que s'il en avait un enfant, cet enfant le vengerait d'Atrée. Pélopéia donna en effet le jour à Egyſte qui devint l'amant de Clytemneſtre & l'aſſaſſin d'Agamemnon fils d'Atrée.*) j'ai poſſédé tous mes enfans, & forcée par les deſtins, voilà que ma fille porte dans ſes flancs un fils digne d'un tel père. J'ai fait rétrograder la nature, j'ai confondu le père avec l'aïeul & l'époux, mes enfans avec mes petits-fils, le jour avec la nuit. Mais enfin après la mort de mon frère & la mienne, les Oracles tardifs & douteux vont s'accomplir. Ce Roi des Rois, ce Chef ſuperbe de tant de Généraux, Agamemnon qui a couvert les mers de l'Aſie de mille carènes ; heureux vainqueur de Troye, il revient après la dixième moiſſon, offrir ſa tête au fer de ſa femme, & ce Palais teint de mon ſang, le ſera encore de celui d'Atrée. Je vois les glaives, les haches aux deux tranchans, dont les coups redoublés vont mettre Agamemnon en pièces. Tous les crimes s'avancent, la perfidie, le meurtre, le carnage. On prépare le feſtin Royal. O Egyſte ! la cauſe qui t'a fait naître approche. C'eſt la vengeance. D'où vient cette timide honte qui baiſſe ta tête ?

Ta main eſt tremblante, & ton cœur indécis! peux-tu ſi longtems te conſulter, t'affliger, t'interroger ſi ton projet eſt juſte? Regarde ta mère, tu ne balanceras plus......... Mais pourquoi cette nuit a-t-elle la longueur des nuits de l'hiver? Quelle puiſſance retient au Ciel toutes ces étoiles dont les feux devraient être éteints!.... Ah! c'eſt ma préſence ſans doute qui retarde le Soleil. Dieu brillant! rends le jour au monde.

SCÈNE II.

CHŒUR D'ARGIENNES.

O FORTUNE! quelles trompeuſes faveurs tu donnes aux Souverains! comme tu places toujours tes plus rares bienfaits ſur le penchant des précipices! jamais le ſceptre ne goûte un repos bien pur; il n'eſt pas un jour ſur lequel il puiſſe compter. Une peine n'eſt plus, une autre peine vient fatiguer les Rois, & toujours de nouvelles tempêtes viennent aſſaillir leurs ames: les vagues ne ſont pas plus fréquentes ſur les ſables de Lybie, l'Euxin malgré ſon voiſinage du Pôle glacial, & lorſque le Boote fait briller ſon char au Ciel, l'Euxin n'eſt pas plus orageux que les Cours. (*la Conſtellation du Bouvier.*)

Dieux! comme la roue de la Fortune précipite les chûtes des Princes! les malheureux! ils veulent

qu'on les craigne.... ils tremblent quand on les craint : leurs nuits sont pleines d'alarmes, le sommeil vainqueur des chagrins, le sommeil ne se répand pas dans leur sein. Quelles forteresses sont inaccessibles au crime, aux armes impies ? Ah ! la vertu, la pudeur, la fidélité conjugale n'habitent point les Palais. On y voit plus souvent la triste & sanglante Bellone, les Furies qui suivent les superbes, & qui se plaisent dans le séjour de la puissance, séjour pompeux qu'un instant fait rentrer dans la poudre. Eh ! sans les armes même sans la perfidie, tout ce qui est trop grand s'affaisse par son propre poids, la fortune se trouve accablée sous sa charge. Les Autans qui enflent trop les voiles, leur sont funestes, les tours qui se perdent dans les nuages, en sont plus horriblement battues de l'Auster, les forêts qui donnent le plus d'ombrage, voyent leurs chênes antiques se briser, les hautes montagnes sont frappées de la foudre, les plus grands corps présentent plus de surface aux blessures, & le chasseur néglige les cerfs vulgaires, pour s'attacher au bois le plus rameux. La Fortune se prête éternellement à la ruine de ce qu'elle a le plus élevé. La médiocrité est bien plus durable. Heureux qui confondu dans la foule, vit paisible après avoir arêté son bâtiment dans une rade sûre, & qui craignant la haute mer, ne s'éloigne pas trop de la rive !

ACTE II.

SCÈNE PREMIÈRE.

CLYTEMNESTRE, LA NOURRICE.

CLYTEMNESTRE (*bas.*)

QUE me veut cette importune raiſon qui me rend indéciſe & flottante ? Je me ſuis ôté à moi-même le parti le plus honnête. Pure autrefois, je pouvais garder la couche de mon époux, & ſignaler ma fidélité en défendant ſon ſceptre. J'ai perdu ce droit : vertu, gloire, foi conjugale, j'ai tout anéanti, & je n'ai plus cette pudeur qui ne revient plus alors qu'elle a été flétrie. Laiſſons donc flotter les rênes, donnons l'eſſor à ce cœur égaré ; le crime offre toujours le ſentier facile à d'autres crimes. Parcourons les infidélités, les perfidies des autres femmes : où l'aveugle amour ne les précipite-t-il pas ? De quoi n'eſt pas capable la main d'une marâtre ? qui ignore le fer, le poiſon de la Vierge du Phaſe, qui vint aborder ſur nos côtes, avec un navire de Theſſalie ? L'épouſe de Ménélas n'a-t-elle pas ſuivi ſon Amant à Pergame ? C'eſt ma ſœur, & je ſuis timide encore au nom d'exil, de fuite & d'amant !.... Non, non, je dois la ſurpaſſer.

LA NOURRICE.

Reine d'Argos! noble fille de Léda! quel dessein secret formez-vous? de quelle résolution hardie votre cœur altier est-il plein? vous gardez le silence, mais votre ressentiment est répandu tout entier sur votre visage. Quelle que soit votre pensée, n'en pressez point l'exécution: ce que ne peut la raison, le tems l'opère toujours.

CLYTEMNESTRE.

Je suis dans un état trop cruel pour n'attendre mon remède que du tems. Mon cœur impatient est dévoré de trop de flames, le ressentiment & la crainte m'aiguillonnent tour-à-tour; la jalousie augmente mon supplice, (*elle était jalouse de Cassandre qui était échue en partage à Agamemnon.*) un honteux amour assujettit mon ame à son joug, il me défend de m'en arracher, & au milieu de tant de mouvemens qui me déchirent, ma vertu ravie, subjuguée, anéantie par Egyste, se révolte contre ma passion nouvelle. Je suis dans une agitation effroyable, mon cœur est comme un navire que le vent & le flux se disputent, qui ne sait auquel des deux il doit céder. J'ai abandonné le gouvernail, & je suis à la merci de la colère, de l'espérance; je suivrai leur cours; quand le cœur est une fois égaré le meilleur guide, c'est le hasard.

LA NOURRICE.

C'eſt le guide des téméraires.

CLYTEMNESTRE.

Que peut on faire de mieux dans les malheurs extrêmes?

LA NOURRICE.

Votre faute eſt impénétrable, ſi vous pouvez user de la patience.

CLYTEMNESTRE.

Elle a été éclairée de tous les regards des courtiſans.

LA NOURRICE.

Vous avez honte de cette faute, & vous en méditez une autre?

CLYTEMNESTRE.

C'eſt une abſurdité de vouloir qu'on s'arête dans le cours des crimes.

LA NOURRICE.

On ſe rend plus malheureux quand on en fait d'autres; on augmente ſa crainte.

CLYTEMNESTRE.

Souvent le fer & le feu ſont de meilleurs remèdes que les tiens.

LA NOURRICE.

Emploie-t-on d'abord ces moyens extrêmes?

CLYTEMNESTRE.

Oui, quand on eſt auſſi malheureuſe que moi.

LA NOURRICE.

Que le nom ſacré de l'hymen vous ramène à vous.

CLYTEMNESTRE.

Je pourrais revoir un époux qui me délaiſſe depuis dix ans !

LA NOURRICE.

Penſez aux enfans qui vous uniſſent à lui.

CLYTEMNESTRE.

Je penſe au flambeau nuptial qu'il a fait luire pour Iphigénie, à la parole qu'il a ſi bien tenue à Achille, à la fidélité qu'il me garde.

LA NOURRICE.

Le ſang d'Iphigénie a délivré la flotte des Grecs ; & renverſé Ilion.

CLYTEMNESTRE.

O honte ! moi, fille de Tyndare, j'ai enfanté pour fournir un ſacrifice luſtral aux vaiſſeaux des Doriens. Ah ! mon cœur ſe retrace cette couche nuptiale de ma fille, & cet hymen digne de la race de Pélops : je vois encore un père dénaturé, ſacrificateur odieux, la tête penchée ſur l'autel. Quel hymen, juſte Ciel ! Calchas lui-même fut épouvanté de ſon Oracle, le foyer ſe retira devant

mon ſang qui coulait. O maiſon horrible dont les forfaits ſurmontent ſans ceſſe les forfaits anciens! pour avoir des vents, pour avoir la guerre, il a fallu plonger un couteau dans le ſein de ma fille!

LA NOURRICE.

Les Dieux l'avaient ordonné, puiſque ſoudain l'on vit les mille carènes enfler toutes les voiles.

CLYTEMNESTRE.

Non, ce ne ſont pas les Dieux qui ont favoriſé la courſe de cette flotte criminelle, c'eſt l'Aulide qui la vomit de ſes ports. Cette guerre impie, commencée ſous de tels auſpices, n'eut pas un plus heureux cours. Eſclave d'une captive, mon infidèle époux la garde, la refuſe impitoyablement à ſon père, s'enrichit encore des dépouilles de ce vieillard malheureux, & ſon cœur impur brûle pour cette fille ſacrée, malgré les menaces de l'indomptable Achille, malgré le reſpect qu'il devait avoir pour les Oracles du Dieu dont elle était la Prêtreſſe. (*Chryſéis.*) Impitoyable pour nous, tendre pour ſes captives, il ſacrifie la Grèce à ſa paſſion, il voit ſans s'émouvoir la peſte qui dévore les Grecs; (*Apollon en ſuſcita une pour venger ſon Prêtre de l'enlèvement de ſa fille.*) au milieu de ce ravage, Agamemnon tranquille & vaincu ſans ennemi, Agamemnon s'abandonne à la molleſſe dans les bras de ſon amante, ſe ménage

de nouvelles amours, & afin que ſon lit ne ſoit jamais privé de maitreſſes étrangères, il ravit encore Briſéis à Achille; il la ravit des mains de ce héros.

Et voilà l'ennemi de Pâris! à préſent même, percé d'un nouveau trait, adorateur de la Prophéteſſe Troyenne, époux de cette eſclave, gendre de Priam, le vainqueur d'Ilion oſe ainſi reparaître à mes yeux. C'eſt trop de patience, animons-nous, commençons les hoſtilités, ſaiſiſſons-nous des crimes avant lui; attendrai-je qu'une Phrygienne régiſſe le ſceptre dépoſé dans mes mains? Oreſte & mes filles arêteront-ils mon bras prêt à frapper le perfide? (*Electre, Iphianaſſe, Chryſothémis, & Laodicé.*) Non, non, craignons plutôt les calamités qui enveloperaient ces infortunés comme un tourbillon rapide. Je balancerais, tandis qu'une marâtre furieuſe arrive pour exterminer mes enfans! ſi je n'ai pas d'autre voie, enfonçons ce fer dans le cœur d'Agamemnon, perçons-en le mien, mourons enſemble, confondons notre ſang, & que ma chûte entraîne un parjure. La mort eſt douce quand on expire avec ſon ennemi.

LA NOURRICE.

Reine! réprimez ces mouvemens impétueux & ſongez à l'orage que vous attirez ſur votre tête. C'eſt le vainqueur de l'Aſie, c'eſt le vengeur de

l'Europe qui revient, traînant à la chaîne Pergame captive, & les Phrygiennes domptées. Et vous prétendez l'attaquer ? lui qui brava le fer de l'inexorable Achille, la fureur d'Ajax déterminé à l'immoler, le courage d'Hector, les inévitables traits de Pâris ; (*Apollon les dirigeait.*) ceux du noir Memnon, les ondes du Simoïs & du Xanthe, rougies de tant de carnages ; Cycnus, le brillant fils de Neptune, (*Il y avait un autre Cycnus, fils de Mars, & tué par Hercule.*) le belliqueux Rhésus guidant les Phalanges de Thrace ; la fière Penthésilée au carquois redoutable, & à la hache meurtrière ? Insensée ! c'est un tel Héros que vous voulez égorger dans sa maison, c'est lui dont votre main impie fera couler le sang dans ses propres foyers ? & la Grèce souffrirait ce forfait odieux ? Vous attireriez aux rives de Mycènes les coursiers ennemis, les armes, les flottes, la fureur de tous les Grecs ; tous les fléaux d'Ilion retomberaient sur nos murs. Ah ! rejettez de votre sein ce funeste projet, faites-y rentrer la douceur & la paix.



SCÈNE II.

EGYSTE, CLYTEMNESTRE, LA NOURRICE.

EGYSTE.

Ce jour que j'ai tant redouté, ce jour fatal eſt venu, & je balance ! j'abandonne les armes au premier choc ! Eh ! quand ma perte ſerait certaine, quand les Dieux cruels me réſerveraient le plus triſte revers, ne devrais-je pas oppoſer ma tête à tous les haſards, préſenter mon ſein à la flame & au fer?

CLYTEMNESTRE.

Egyſte ! avec une naiſſance telle que la vôtre, ce n'eſt pas en effet une punition bien grande de périr ainſi.

EGYSTE.

Fille de Léda ! compagne de mes périls ! aidez-moi ſeulement, & nous ſaurons faire tomber cet Agamemnon, auſſi lâche Général, que père intrépide. Mais quoi, vous tremblez ! la pâleur eſt ſur vos joues ! votre tête eſt abattue ! vos regards ſont languiſſans !

CLYTEMNESTRE.

Mon cœur a quitté le joug de l'hymen, il veut le reprendre, il s'élance vers cette pureté que

jamais il n'aurait dû ternir. Renouons notre premier engagement. Il n'eſt jamais trop tard pour rentrer dans ſon devoir : le repentir rend preſque l'innocence.

EGYSTE.

Inſenſée ! que voulez-vous faire ? Quoi donc ! vous flattez-vous qu'Agamemnon vous eſt plus fidèle ? Quand ſon caractère ne vous inſpirerait pas les plus juſtes alarmes, croyez-vous que le ſoufle altier & ſuperbe de ſa fortune nouvelle n'enfle pas encore ſon courage ? Cet homme ſi impérieux, ſi farouche, même avant la conquête d'Ilion, que ſera-t-il après tant de gloire ? il croit que Roi en ſortant de Mycènes, il y rentrera en Tyran. Quelle ame ne s'exalte point dans la proſpérité ? Voyez avec quelle pompe il ſe fait ſuivre du troupeau de ſes amantes ! la plus chère à ſon cœur, celle qui le domine, n'eſt-ce pas la Prophéteſſe, ennemie fatale de votre bonheur ? Voulez-vous partager votre couche avec cette orgueilleuſe ! la partager ! elle ne le permettra pas.

Reine ! le plus grand malheur d'une femme, c'eſt d'avoir éternellement ſous les yeux une rivale qui gouverne la maiſon de ſon époux. Ni la Royauté, ni l'hymen ne peuvent le ſouffrir.

CLYTEMNESTRE.

Egyſte ! pourquoi me rejetter ſur le bord du

précipice? pourquoi ranimer ma colère qui s'éteint? Si un Roi que la victoire couronne, se laisse enflamer par ses captives, sa femme que pare la décence, sa femme doit en détourner ses regards: sur le Trône, n'est-il pas permis d'enfreindre un peu les loix que les sujets observent dans leurs lits? Avec le remord qui m'agite, est-ce à moi d'être si sévère pour un époux? Quand on a besoin de pardon, ne faut-il point pardonner?

EGYSTE.

Oui, oubliez vos torts mutuels, si vous avez tant de confiance dans la justice des Rois, si toujours injustes pour nous, toujours indulgens pour eux, ils ne croient pas que la plus belle prérogative du diadême, c'est de pouvoir faire ce qu'ils défendent aux autres.

CLYTEMNESTRE.

Agamemnon n'a-t-il pas fait grace à Hélène & à Ménélas? Ne rend-il pas son amour à cette beauté fatale qui mit en cendres & l'Europe & l'Asie?

EGYSTE.

Ménélas a-t-il brûlé pour aucune captive? cet époux d'Hélène s'est-il permis d'autres amours? Son frère au contraire vous cherche déjà des crimes, il imagine des accusations contre vous. Quand vous seriez sans reproche, quelle faible ressource encore, lorsqu'un époux vous hait! il veut, non

vous trouver, mais vous rendre coupable. Dédaignée par l'ingrat, retournerez-vous à Sparte, exilée ſur les bords de votre Eurotas, fugitive dans votre patrie ? C'eſt toujours ſans retour qu'un Roi répudie. Pourquoi nourir vos plaintes d'une eſpérance vaine?

CLYTEMNESTRE.

Un ſeul eſclave fidèle eſt dans ma confidence.

EGYSTE.

La fidélité n'entre jamais dans les Palais des Rois.

CLYTEMNESTRE.

Les bienfaits dont je le comblerai m'engageront ſa foi.

EGYSTE.

L'or ne triomphe-t-il pas d'une fidélité acquiſe par l'or?

CLYTEMNESTRE.

Un reſte de ma première pudeur ſe réveille dans mon ame : ceſſez, Egyſte ! ne rallumez point ma paſſion par la douceur de votre voix. Pourquoi vouloir que ma fierté s'abaiſſe juſqu'à vous, que j'abandonne le Roi des Rois, pour un exilé !

EGYSTE.

Le fils de Thyeſte ne vaut-il pas le fils d'Atrée ?

CLYTEMNESTRE.

Le fils de Thyeſte en eſt auſſi le petit-fils : que ne vous vantez-vous encore de cette ſeconde qualité ?

EGYSTE.

Apollon eſt l'auteur de ma naiſſance ; je n'en rougis point.

CLYTEMNESTRE.

Ce Dieu ſerait l'auteur d'un inceſte, lui que votre race coupable a forcé de fuir & de rompre le jour ! Pourquoi couvrir votre opprobre par l'autorité du Ciel ? Votre ſang eſt trop accoutumé à ſouiller de lui-même les couches étrangères. Retirez-vous, fuyez, Egyſte ! ôtez de mes yeux ce déshonneur d'une Maiſon Auguſte. Agamemnon rentre dans tous ſes droits.

EGYSTE.

L'exil n'eſt pas nouveau pour moi, & je ſuis accoutumé au malheur. Reine ! ſi vous l'ordonnez, je fuis, & je quitte Argos ; je ferai plus : parlez, & ce fer eſt plongé dans mon flanc.

CLYTEMNESTRE.

Fille de Tyndare, j'aurais cet excès de cruauté ! complice de votre faute, ne dois-je pas en garder le ſecret ? O malheureux Egyſte ! retirons-nous plutôt à l'écart, & dans un état ſi menaçant, ſi périlleux, venez concerter quelque plan avec moi.

SCÈNE III.

CHŒUR D'ARGIENNES.

BRILLANTE jeuneſſe ! chantez Apollon.

Fils de Latone ! c'eſt pour toi que ces couronnes ceignent nos têtes, pour toi que les filles d'Inachus couvrent d'un laurier ſacré leur chevelure virginale. Mêlez-vous à nos chants ſolemnels, ô beautés étrangères que cette pompe attire à Mycènes ! ô Thébaines ! accompagnez nos accens, & vous habitantes des rives glacées d'Eraſine, (*ruiſſeau d'Arcadie.*) vous qui venez des bords de l'Eurotas, (*les Lacédémoniennes.*) vous encore, citoyennes des bords fleuris du paiſible Iſmène, où la Prophéteſſe Manto ordonna d'adorer le Dieu de Délos & ſa ſœur !

O grand Phébus ! détends ton arc vainqueur, la paix eſt rendue au monde : ôte ces traits inévitables qui ſurchargent tes épaules, & au lieu de ces armes, que ta main meurtrière ne porte plus que ta lyre harmonieuſe.

Fais entendre, nous t'en conjurons, fais entendre, non des airs belliqueux & terribles, mais ces ſons doux & ſimples que tu fais ſi voluptueuſement mourir ſur ta guitarre légère, lorſque tu diriges les voix des ſavantes Muſes. Tu pourras chanter

chanter ensuite sur un ton plus majestueux cette hymne que tu chantes aux Dieux, à la déroute des Titans, ou cette autre que tu composas à la vue de ces monts orgueilleusement entassés, de Pélion sur Ossa, d'Olympe sur tous les deux, & de ces monstrueux Géans qui en étaient les degrés.

Sœur & femme du grand Jupiter dont tu partages le sceptre, ô Reine des Dieux! ta fidèle Mycènes t'adore sans fin, toi seule aussi, toujours facile à nos supplications, tu nous protéges dans nos misères; ta main céleste régit nos guerres & nous donne la paix. O Déesse! reçois les lauriers d'Apollon; c'est l'ouvrage de tes bienfaits. Vois comme avec tous ses tons le buis s'empresse d'accompagner nos voix dans ces jeux solemnels. (*Les flûtes de buis.*) C'est pour chanter tes faveurs que les beautés de Mycènes touchent si mollement les cordes de tous ces instrumens. C'est pour te rendre hommage, que celles qui sont mères, agitent, pour l'animer, le flambeau mystérieux d'Eleusis. (*Mystères d'Eleusis, connus principalement dans l'Attique, & répandus aussi dans le reste de la Grèce.*) C'est pour te plaire qu'on fait tomber sur ton autel cette blanche épouse d'un taureau si blanc, & dont le col pur encore, n'a jamais plié sous le joug. (*Nous n'avons pas voulu changer le* Candida Conjux Tauri, *quoique peut-être cette expression doive paraître précieuse en Français.*)

O fille du Maître du Tonnerre! généreufe Pallas! toi dont la lance a été fi fatale aux enfans de Dardanus, vois comme tous les âges confondent leurs accens pour toi, & fe difputent le plaifir de chanter tes louanges! (*Le Chœur fe renforce dans cet endroit; les veilles femmes & les jeunes filles chantent enfemble.*) Regarde comme la Prêtreffe s'avance à ton nom; le Temple s'ouvre, toute cette multitude fe pare la tête de guirlandes: contemple ces vieillards qui s'éteignent, & qui heureux de voir leurs derniers vœux comblés, te font leurs libations d'une main tremblante.

Déeffe des Carrefours! (*Diane.*) écoute auffi la voix de notre reconnaiffance, ô bienfaifante Lucine dont la puiffance fixa pour ta mère l'errante Délos, autrefois Cyclade fugitive, aujourd'hui affujétie à la terre par des racines profondes, enlevée à l'Empire des Vents, & accoutumée enfin à retenir les navires! Déïté formidable qui anéantis l'orgueilleufe Niobé, en expofant tant de funérailles fous fes yeux maternels: la malheureufe! ce n'eft plus maintenant qu'un déplorable rocher qu'on voit debout encore fur le haut du Sypile, qu'un marbre antique qui répand toujours des larmes nouvelles.

Les deux fexes de l'heureufe Argos adorent également le double fruit de Latone, mais toi, fur-tout, Père & Roi du monde, arbitre de la

foudre, dont le ſourcil incline les deux Pôles, ô Jupiter, Auteur de notre race! Dieu ſuprême! accepte nos dons; aïeul des Argiens, (*Jupiter était père de Tantale, aïeul d'Atrée, & biſaïeul d'Agamemnon.*) regarde avec complaiſance ta poſtérité qui ne dégénère point. Mais un Guerrier s'avance à grands pas; la joie qu'il nous apporte eſt empreinte ſur ſon front, & ſa lance eſt ornée de rameaux de laurier.... c'eſt Eurybate, le fidèle compagnon du Roi.

ACTE III.

SCÈNE PREMIÈRE.

EURYBATE, CLYTEMNESTRE,
Et tout le Peuple en foule.

EURYBATE.

J'AI peine à le croire encore: quoi! après une abſence ſi longue, j'ai le bonheur enfin de me proſterner dans ce Temple ſacré, en face de ces autels, d'adorer & les Dieux du Ciel & ceux de ma Patrie. O Citoyens! accompliſſez vos vœux aux immortels: le Héros d'Argos, Agamemnon conduit par la victoire, revient enfin dans ſes heureux Pénates.

CLYTEMNESTRE.

Cette nouvelle eſt bien douce à mon oreille : dans quel lieu avez-vous laiſſé cet époux ſi déſiré pendant dix ans? Eſt-il encore à la merci des flots? a-t-il pris terre enfin ?

EURYBATE.

Plein de ſanté, de gloire, & d'honneurs, ſes pieds ont déjà touché les rivages de ſa patrie.

CLYTEMNESTRE.

Prodiguons les ſacrifices dans un jour ſi proſpère. Mais hélas ! les Dieux nous ont bien fait attendre cette faveur.

Eurybate ! le frère de mon époux eſt-il vivant auſſi ? & ma ſœur, quel ſéjour habite-t-elle ? (*Hélène.*)

EURYBATE.

Je ne puis qu'eſpérer pour eux & ſupplier les Dieux de les conſerver : les haſards de la mer ne me donnent aucune certitude. En nous embarquant, les vagues irritées ont ſoudain diſperſé notre flotte, & les vaiſſeaux de nos alliés ont bientôt diſparu à nos yeux. Le Roi des Rois lui-même, errant ſur une mer immenſe, toute prête à l'engloutir, le Roi des Rois a rencontré d'autres maux bien plus affreux encore que ceux des flots. Il revient moins en vainqueur qu'en vaincu, & malgré tant de gloire, il ne traîne avec lui que

quelques navires brisés : il a perdu tout le reste.

CLYTEMNESTRE.

Quel étrange coup du sort a donc ravi mes galères, & quelle est cette tempête assez forte pour écarter tant de Héros !

EURYBATE.

Vous me demandez un récit bien amer, & vous voulez que je mêle bien du deuil à notre allégresse. Mon cœur malade se refuse à vos ordres ; je frissonne encore des maux que nous avons soufferts.

CLYTEMNESTRE.

Apprenez-les moi : refuser de savoir ses malheurs, c'est aggraver sa crainte, & le pire des tourmens c'est l'inquiétude.

EURYBATE.

Pergame tombé sous le fer de la Grèce, nous avons fait le partage du butin, & l'ordre de nos Généraux nous a rassemblés sur le rivage où nos soldats ont débarassé leurs bras épuisés des armes qu'ils ont portées si long-tems. Leurs écus délaissés sont étendus sur les poupes ; au lieu de fer, leurs belliqueuses mains saisissent les rames ; tout délai semble long à l'impatience qu'ils ont de revoir leurs foyers, & le clairon d'or qui anime encore leur zèle, le clairon indique la route que doit tenir le vaisseau du grand Agamemnon : cette route

annoncée, les autres galères en ſuivent le ſillon. D'abord un vent paiſible & frais jouant ſur les voiles, favoriſe notre navigation, ſon haleine légère effleure à peine la ſurface des ondes, la mer brille ſous notre flotte qui la couvre. Nous contemplons avec joie les rivages où Troye n'eſt plus, & les ruines éparſes autour du Sigée. Toute notre jeuneſſe, battant les flots à l'envi, deſire & hâte notre retour; nos bras ſecondent les vents, & frappent en cadence l'élément liquide; l'onde eſt ſillonnée, les côtés des navires gémiſſent, une écume blanchâtre diviſe l'azur.

Soudain le vent croît & enfle nos voiles; nous laiſſons les rames, & nous confions nos vaiſſeaux à la mer, nos ſoldats ſe repoſent ſur les bancs, d'autres obſervent les terres qui s'enfuient, quelques-uns racontent leurs exploits, & s'entretiennent des menaces du belliqueux Hector, du char d'Achille traînant le corps du héros, de l'honneur de ſon bûcher acheté par Priam, de ſon ſang qui teignit l'autel de Jupiter à Hercée.

Nous voyons les habitans de l'onde Thyrré-nienne jouer ſur le cryſtal de l'onde, montrer au-deſſus de ſa ſurface leurs dos monſtrueux, s'at-trouper en cercle, accompagner nos navires, & tantôt les précéder, tantôt les ſuivre de loin. (*Les dauphins qui annoncent les tempêtes.*) Quel-quefois cette troupe folâtre vient toucher nos

proues, & ſouvent couronner nos milles carênes.

Les rivages ont diſparu à notre vue, nous avons perdu les plaines, & nous doutons ſi nous découvrons encore la cime de l'Ida. Le dernier objet que diſtinguent nos regards, c'eſt une fumée noirâtre qui s'élève des débris d'Ilion.

Déja le grand Titan relevait ſa tête fatiguée de s'incliner ſur ſon axe; (*Titan, ſurnom du Soleil.*) la lumière qui s'éteignait, laiſſait paraître les aſtres, le jour déclinait, & un ſeul point nébuleux formait inſenſiblement un globe obſcur qui terniſſait le diſque radieux du Soleil expirant. Cette variété que montre le père des Aſtres en finiſſant ſa carrière, nous rend les mers ſuſpectes: déja la nuit naiſſante avait épars les étoiles au firmament, le vent avait délaiſſé nos voiles. Un murmure ſourd, préſage des plus vives alarmes, part en grondant des collines lointaines, les côtes & les pierres que la mer y roule gémiſſent par de longues traînées, l'onde agitée par tous les vents qui arrivent, l'onde élève ſes montagnes humides, la lune diſparaît, les étoiles ſe cachent, la mer s'élève aux aſtres, le Ciel périt. Ce n'eſt plus une nuit ſimple, les ténèbres renforcent les ténèbres, toute lueur eſt anéantie, l'onde & le Ciel ſont inviſibles. Zéphyr contre Eurus, Auſter contre Borée fondent à la fois de tous les points du monde, traînent les flots qu'ils ébranlent du fond des abymes, lancent chacun

leurs traits, & déracinent les eaux qu'ils font rouler en tourbillon. L'Aquilon soufle les neiges du Strymon, l'Auster les sables des Syrtes Lybiennes; le Notus est gros de nuages, l'onde des Cieux augmente celle de la mer, l'Eurus remue tout l'Orient, les climats Nabathéens, (*l'Arabie Pétrée.*) les plages de l'Aurore; le rapide Corus montre sa tête qui s'élance de l'Océan. (*vent d'Ouest pendant les solstices.*) Le monde paraît se détacher de sa demeure, les Dieux tomber du Ciel, (*les astres, selon le langage des Stoïciens.*) le noir Cahos reprendre son empire; le flux résiste au vent qui le replie à son tour, la mer ne peut plus se contenir, la pluie se confond avec l'onde amère.

Au milieu de ce désastre on n'a pas la consolation de savoir par quel genre de mort on expire, les ténèbres captivent la lumière, cette nuit est celle du Styx. Il tombe pourtant quelques feux du Ciel, la foudre étincelle des nues qu'elle brise, & (tel est l'attrait de la lumière pour les malheureux) on soupire encore après cette fatale clarté. Nos vaisseaux se nuisent en se choquant, les proues brisent les proues; les vagues engloutissent ce navire & le revomissent soudain; celui-ci se soutient par son poids; les flots se précipitent par les flancs ouverts de celui-là; un autre reste englouti encore après la dixième traînée de flots. Quelques-uns, fracassés, dépouillés de leurs pavillons, sans

voiles & ſans rames, deſtitués de mâts, d'antennes & de poupe qui flottent maintenant ſur la cruelle Ionienne, quelques-uns ne ſurnagent que parce-qu'ils ont tout perdu.

Ni la ſageſſe ni l'expérience des pilotes ne trouvent plus d'eſpoir; le mal triomphe de l'art, l'engourdiſſement & l'horreur nous ſaiſiſſent, plus de force pour manœuvrer, les rames échapent de nos mains. Dans cette misère, la dernière crainte nous arrache des vœux adreſſés au Ciel; Troyens, Grecs, nous demandons tous la même grace aux Dieux.

O que ne peut la deſtinée! Pyrrhus envie le ſort de ſon père, Ulyſſe celui d'Ajax, Ménélas celui d'Hector, Agamemnon celui de Priam. On ne regarde comme heureux que ceux qui ſont tombés à Troye; leur mort fut glorieuſe du moins, leur réputation ſurvit, même dans une contrée ennemie; ils ont eu la ſépulture. *Et nous, nous allons être plongés ſans gloire dans ces abymes; le deſtin des lâches eſt le partage de tant de gens de cœur, il nous faut perdre notre mort. O Divinité cruelle! qui que vous ſoyez, vous que tant de maux ne raſſaſient pas encore, rendez enfin la ſérénité à votre ame! Troye elle-même donnerait des larmes à nos malheurs. Divinité barbare, ſi ta haîne perſévère, ſi tu as réſolu d'anéantir la race des Doriens, pourquoi faire périr avec nous tant d'innocens captifs?*

Arête cette mer avide qui nous engloutit ; ſi cette flotte renferme les enfans de Dardanus, ne porte-t-elle pas auſſi ceux de Tros ?

Ces paroles que nous arrache la douleur, la mer s'en empare.

Pallas armée de la foudre de ſon père, Pallas tente tout ce qu'elle peut faire de ravage avec ſa lance menaçante, avec cette égide terrible qui porte la tête de Gorgone attachée à ſes affreux ſerpens. Invincible dans les grandes calamités, Ajax eſt le ſeul qui oſe lutter. Il repliait les voiles tendues par les vents déchaînés, lorſque la belliqueuſe Déeſſe lui lance un trait qui l'effleure & le renverſe. Soudain balançant une nouvelle foudre ſur la tête du héros, la rivale de Jupiter déploye toute l'énergie de ſon bras qu'elle ramène ſur ſon ſein, Ajax eſt percé, ainſi que le navire, & la foudre en remontant, porte à la Déeſſe une partie du héros avec quelques débris de la carêne. Intrépide encore, le fils d'Oilée, à moitié brûlé, paraît comme un rocher ſortant des flots ; il fend la mer furieuſe, ſa poitrine rompt les vagues, il embraſſe ſon vaiſſeau, il l'entraîne à lui, & au milieu de tant de ténèbres, on voit rayonner ſur l'onde le courage de l'intrépide guerrier. Parvenu enfin ſur une roche, terrible, furieux, il fait retentir ſa foudroyante voix : *J'ai dompté la mer & la flame*, s'écrie-t-il, *je ſuis vainqueur du Ciel, de Pallas, de*

la foudre, de Neptune. J'ai combattu à-la-fois Hector & Mars : les traits d'Apollon n'ont pu m'ébranler ; j'ai triomphé de ces Dieux comme des Troyens.... Et j'aurais peur de toi, fille de Triton ! (Pallas.) *je craindrais ces flèches que me lance une femme ! quand ce serait Jupiter lui-même.....* Sa fureur allait oser davantage, & tout-à-coup montrant sa tête au-dessus des flots, Neptune frappe de son trident le rocher qui s'écroule, la montagne est abymée, Ajax est entraîné dans sa chûte, & périt, vaincu par la terre, le feu & la mer.

Un autre fléau ajoute à l'horreur de notre naufrage : nous rencontrons une onde basse qui couvre de perfides écueils, & des rochers qui dérobent des gouffres rapides ; c'est le trompeur Capharée : (*promontoire de l'Eubée.*) l'eau bouillonne & gronde à l'entour, les flots écumans s'y poussent & s'y repoussent sans fin : ce lieu terrible est dominé par une forteresse escarpée qui plonge sur les deux mers, sur les Etats de Pélops & sur l'Isthme qui se recourbant dans un espace étroit, empêche l'Ionienne de se joindre aux ondes de Phryxus. (*l'Helespont.*) Là, on découvre Lemnos immortalisée par un crime, (*les femmes de cette Ile, se voyant dédaignées de leurs maris, les étranglèrent ainsi que tous les hommes, à l'exception de Thoas qui fut sauvé par Hypsipile sa fille.*) là, on voit Calcis & l'Aulide qui fait languir les vaisseaux dans

ſes ports. Le père de Palamède allume des feux trompeurs & attire notre flotte au milieu de ces formidables écueils. Nos vaiſſeaux trahis y ſont retenus, & n'ayant plus une eau ſuffiſante pour ſe garantir, ils ſont fracaſſés par les rochers dans leſquels ils ſont engagés. Des parties de navires ſe détachent & flottent ſur l'onde, d'autres demeurent ſuſpendues aux maſſes de pierres qui les ont rompues. Ceux-ci en ſe reculant, rencontrent d'autres carênes qui les briſent, & par leſquelles ils ſont briſés à leur tour. On craint la terre, & l'on aimerait mieux voguer encore à la merci des flots. Cet orage épouvantable ceſſe au retour de la lumière, & après cette expiation accordée à Ilion, Phœbus qui reparaît, nous montre tout le ravage de la nuit.

CLYTEMNESTRE.

Dois-je me réjouir ou m'affliger du retour de mon mari ? ce retour me charme, mais je ſuis forcée de pleurer tant de pertes. O père d'Argos! (*Jupiter.*) toi qui ébranles les plus orgueilleux Empires, rends-nous les autres Dieux propices.

Cependant, en ce jour de fête, parons nos fronts de couronnes ; que les trompettes ſacrées nous faſſent entendre les plus douces mélodies; que l'on conduiſe des victimes blanches au grand Autel. (*on voit paraître les Troyennes.*)

Mais voici nos malheureuſes captives, triſtes filles d'Ilion, aux cheveux épars & négligés. O Ciel ! je vois à leur tête cette orgueilleuſe Prophéteſſe qui agite en fureur le ſacré laurier d'Apollon.

SCÈNE II.

CHŒUR DES TROYENNES, CASSANDRE.

LE CHŒUR.

HÉLAS ! quel ſentiment inconnu nous aveugle ſur le cruel amour que nous avons pour la vie ! pourquoi craignons-nous de nous réfugier dans notre aſyle, de voler à la mort qui finit les peines, d'entrer dans ce port de l'éternel repos ? là, plus de terreur, plus de revers, plus de coups de foudre. On y goûte l'inaltérable paix ; la fureur d'une multitude inſenſée, la colère menaçante d'un vainqueur en ſont bannies. Nulle mer orageuſe, nul bataillon furieux, nul amas de barbares qui réduiſent les villes & les peuples, nulle guerre à redouter.

Lorſque l'on a le courage de dédaigner & de briſer le joug de la plus légère des Déeſſes, (*la Fortune.*) lorſque, ſans pâlir, on peut voir le hideux aſpect de l'Achéron, lorſqu'on oſe rompre ſa carrière, on eſt Roi, on eſt Dieu.

Qu'il eſt miſérable celui qui ne ſait pas mourir! dans une nuit funeſte nous avons vu périr notre patrie, nous avons vu les flambeaux d'Orient embrâſer les toîts de Dardanus, ces toîts indomptés après tant de combats, & accablés, non comme autrefois, par les traits d'Hercule, par la valeur du fils de Pélée, par celle de Patrocle, alors qu'armé par l'amitié, & que brillant d'une parure étrangère, il ne craignit pas de ſe meſurer avec Hector: nous échapâmes au redoutable Achille quand ſon cœur ſuperbe s'élança dans nos murs, & les Dieux nous ont refuſé la dernière gloire des peuples malheureux: ce n'eſt pas le carnage qui nous a détruits, & nous n'avons réſiſté dix ans, que pour être les victimes d'une ruſe nocturne. Nous avons reçu cet énorme cheval par qui nous devions périr, & nous-mêmes nous avons traîné notre ruine dans nos remparts. Ce fatal courſier qui recélait la guerre dans ſes flancs, a fait entendre le choc des armes; nous pouvions éclairer la perfidie & la faire retomber ſur les fils des Pélaſges; mais envain nos oreilles ont été frappées du bruit des boucliers, des murmures confus, du frémiſſement de Pyrrhus peu docile à la fourberie d'Ulyſſe; tranquille, pleine de ſécurité, la jeuneſſe de Troye touche avec complaiſance les liens ſacrés de l'infernale machine. Ici, Aſtyanax anime les enfans, là, l'épouſe du

tombeau d'Achille donne l'exemple à ſes compagnes. (*Polyxène.*) Nos mères rendent graces aux Dieux, & couvrent leurs autels d'offrandes; nos pères enchantés ſe proſternent dans les Temples; une allégreſſe univerſelle tranſporte Pergame, &, ce que nous n'avions pas encore vu depuis la ſépulture d'Hector, Hécube elle-même, Hécube ſe rend à la joie.

O douleur malheureuſe! lequel de nos maux prétendez-vous nous retracer? Déplorerons-nous la chûte de nos murs élevés par les Dieux, ou celle de nos Temples brûlés avec nos Divinités?

Hélas! nous avons des regrets bien plus ſenſibles. O grand Priam! c'eſt toi que les filles d'Ilion doivent pleurer. J'ai vu, j'ai vu moi-même dans la gorge du vieillard le fer de Pyrrhus, à peine teint d'un reſte de ſang uſé.

CASSANDRE.

Troades! retenez vos larmes ſur mon père; c'eſt l'éternel objet des miennes: pleurez vos parens & les triſtes funérailles de vos proches. Ma douleur eſt trop profonde pour aimer à vous voir partager mes pertes; c'eſt mon bien, laiſſez-le moi; je ſaurai ſuffire à mes maux.

LE CHŒUR.

Il eſt ſi doux de mêler les larmes aux larmes, & les douleurs qu'on dévore ſont ſi cuiſantes!

pourquoi ne pas aimer à épancher ſon cœur? Courageuſe fille de nos Rois! quelque ſenſible que vous ſoyez à vos maux, non, vous ne ſuffirez jamais à déplorer tant de ruines. Cette tâche douloureuſe ne pourrait être remplie, ni par la triſte Philomèle qui retrace ſur un rameau tous les accens plaintifs du jeune Itys mourant, ni par l'impie Procné qui du haut des toîts, ſe plaint encore des infidélités de ſon époux: elle ſerait trop pénible pour Cycnus, nouvel oiſeau qui déſormais habite le Danube & le Tanaïs; pour la plaintive Alcyone qui pleure toujours Ceyx en effleurant les eaux de ſes aîles bruyantes, alors que, mère audacieuſe, elle va dépoſer ſur les flots ſon nid vacillant; pour la troupe efféminée des Corybantes quand ils ſe mettent les bras en ſang, & que pour plaire à la mère des Dieux, ils pleurent la mort d'Atys en ſe déchirant le ſein avec un buis cruel.

O Caſſandre! nos larmes ne peuvent ſe tarir, puiſque nos ſouffrances ſont ſans bornes.... Mais pourquoi arrachez-vous la mître ſacrée de votre tête? N'eſt-ce pas ſur-tout dans le malheur qu'il faut adorer les Dieux?

CASSANDRE.

Mes calamités ont ſurmonté toutes mes craintes; je ne veux plus offrir de vœux à aucun immortel:

mortel : quand ils voudraient m'en punir, ils n'en trouveraient pas les moyens ; la fortune a épuisé sur moi tout ses traits. Ai-je encore une patrie, un père, une sœur ? les tombeaux & les autels ont déjà bu tout mon sang. Qu'est devenue la brillante troupe de mes frères ? tout est englouti ; la race de Priam est retranchée, & de tant de bras qui le rendaient si fier, il ne reste plus qu'Hélène qui ne soit point veuve. La mère de tant de Princes, cette grande Reine des Phrygiens, Hécube féconde, (*allusion au songe de cette Princesse qui enceinte de Pâris, crut porter un flambeau dans ses flancs.*) Hécube n'a-t-elle pas changé sa destinée, & depuis qu'elle a perdu la figure humaine, n'abboye-t-elle pas sans cesse autour de nos ruines, survivant ainsi à Troye, à Hector, à Priam, à elle-même ? (*Elle fut, dit-on, métamorphosée en Chienne enragée.*)

(*Cassandre s'arête après avoir prononcé ces mots.*)

LE CHŒUR.

La Prêtresse de Phébus a tout-à-coup cessé de parler, la pâleur est sur ses joues, tout son corps tremble & frissonne, les bandelettes sacrées se dressent sur sa tête, sa belle chevelure est hérissée, des murmures secrets veulent échaper de son sein palpitant, ses regards sont incertains, elle roule ses yeux égarés, la fureur y est peinte.... Voyez

comme elle élève ſa tête altière! comme ſa démarche eſt impoſante! Ménade impatiente du Dieu qui l'inſpire, elle ouvre ſa bouche qui réſiſte; la parole prête à ſortir, héſite encore ſur ſes lèvres.

CASSANDRE.

Pourquoi me preſſer par les aiguillons de cette fureur nouvelle! montagne ſacrée du Parnaſſe! dans quel égarement tu m'entraînes! laiſſe-moi, Phébus! je ne ſuis plus à toi. Quel ſerait le but de mon enthouſiaſme! Troye n'eſt plus. Pythoniſſe dédaignée, que fais-je! où ſuis-je! la douce lumière abandonne mes yeux, une nuit profonde obſcurcit mes traits, le Ciel eſt caché pour moi dans l'épaiſſeur des ténèbres. Mais voici deux ſoleils qui éclairent le jour. Argos eſt double, je vois deux Palais, je vois la forêt d'Ida; le fatal Paſteur, juge de la beauté, eſt aſſis au milieu des puiſſantes Déeſſes dont il voit tous les charmes.

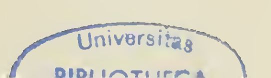
O Rois! redoutez le fruit d'un amour clandeſtin. (*Egyſte.*) Cet enfant des bois détruira une Maiſon fameuſe. Que veut cette femme inſenſée avec ces traits qui brillent dans ſa main délicate? (*Clytemneſtre.*) A quel Héros en veut le fer de cette Laconienne armée comme les guerrières du Thermodon?.... mais quelle autre figure ſe préſente à mes regards? Le Lion de Marmarique (*Agamemnon.*) vainqueur des plus terribles ani-

maux eſt ſaiſi à la gorge par la plus ignoble dent. (*Egyſte.*) Il éprouve les morſures cruelles d'une Lionne audacieuſe.

Seul débris de ma famille! ô Mânes ſacrées de mes parens! pourquoi m'appeller à vous? Je te ſuis, ô mon malheureux père, à qui Troye toute entière ſert de ſépulture! O mon frère! appui de la Phrygie, la terreur des Grecs, je ne reconnais ni ta fierté première, ni tes mains échauffées du carnage après l'embrâſement de la flotte Argienne! tes membres ſont ſanglans, & tes généreuſes mains ſont meurtries ſous les chaînes. Je cours à toi, infortuné Troïle! toi qui te preſſas de combattre le fils de Thétis. O Déiphobe! tes cicatrices, funeſte préſent de ton épouſe nouvelle (*Hélène.*) tes cicatrices me font méconnaître tes traits. Il me prend envie d'entrer dans le lac du Styx, de voir l'affreux gardien des Enfers, l'Empire de l'avide Pluton.... cette barque de l'infernal Nocher portera aujourd'hui deux ames Royales au Phlégeton, l'une vaincue, (*l'ame de Caſſandre, & celle d'Agamemnon.*) l'autre victorieuſe. Puiſſances des Ombres! Divinités du fleuve qu'atteſte le Ciel, ouvrez un inſtant votre Pôle ténébreux, afin que les Mânes Phrygiennes puiſſent voir aujourd'hui les remparts de Mycènes. O mes citoyens malheureux! regardez; le deſtin change.

Les ſœurs du Tartare s'avancent, elles agitent

G 2



leurs fouets ſanglans ; leurs mains gauches ſont armées de torches à demi-brûlées, leurs pâles joues ſont gonflées de rage, leurs lambeaux funéraires ceignent leurs flancs meurtriers, les alarmes nocturnes ſe font entendre à mes oreilles ; je vois les vaſtes oſſemens d'un Géant dont les membres déjà corrompus rempliſſent la ſurface de ce marais limoneux. Voici le vieux Tantale épuiſé de vouloir ſaiſir l'onde fugitive : il oublie ſa ſoif, il s'afflige du deuil qui s'apprête. Dardanus mon aïeul, Dardanus triomphe ; ſa démarche eſt plus fière & plus noble.

LE CHŒUR.

En changeant d'objet, ſon enthouſiaſme s'eſt briſé ; il expire, comme le Taureau qui plie le genou devant l'autel, alors que le coup fatal a diviſé ſa tête. Soutenons ſon corps défaillant....

Mais voici Agamemnon qui parait couronné du laurier vainqueur ; ſa femme en habit de fête s'avance à ſa rencontre ; réunis tous deux, ils reviennent d'un pas égal.



ACTE IV.

SCÈNE PREMIÈRE.

AGAMEMNON, CASSANDRE.

AGAMEMNON.

Je les revois enfin ces lares que j'adore! je te salue, ô terre qui m'a vu naître, & que tant de nations barbares viennent d'enrichir! heureuse Argos! Troye, orgueilleuse souveraine de l'Asie, Troye t'a rendu les armes.

(*Il apperçoit Cassandre qui était encore évanouie.*)

....Mais la Prêtresse! ô ciel! elle est renversée sur la terre! tremblante, elle soutient à peine sa tête incertaine! Esclaves! qu'on la relève; jettez sur elle de l'onde fraîche; elle revoit la lumière!.... Que ses regards sont abattus!.... (*haut*) Cassandre! reprenez vos sens. Nous sommes arrivés au port qui finit toutes nos peines, ce jour est un jour d'allégresse.

CASSANDRE.

Celui où Troye expira, était aussi un jour de fête.

AGAMEMNON.

Prosternons-nous devant cet autel.

CASSANDRE.

Ce fut sur un autel qu'on égorgea mon père!

AGAMEMNON.

Adressons ensemble nos prières à Jupiter.

CASSANDRE.

J'y consens, si c'est le Jupiter d'Hercée. (*près de Troye.*)

AGAMEMNON.

Vous croyez toujours voir Ilion.

CASSANDRE.

Et Priam aussi.

AGAMEMNON.

Il n'est plus ici de Troie.

CASSANDRE.

Troye est par-tout, où est Hélène.

AGAMEMNON.

Captive, votre maitresse n'est pas à redouter pour vous.

CASSANDRE.

Ma liberté approche.

AGAMEMNON.

Vivez heureuse.

CASSANDRE.

Mon bonheur est dans la mort.

AGAMEMNON.

Vous n'avez nul péril à craindre.

CASSANDRE.

Agamemnon! celui qui te menace, eſt horrible.

AGAMEMNON.

Que peut redouter un vainqueur?

CASSANDRE.

Ce qu'il ne redoute point.

AGAMEMNON (*à ſes Eſclaves.*)

Troupe fidèle! retenez-là jusqu'à ce qu'elle ait ſecoué le Dieu qui la maîtriſe: ſa fureur pourrait la porter à quelques excès.

Cependant, ô Souverain de la foudre & des nuages! puiſſant moteur qui régis le ciel & la terre! toi que les Vainqueurs adorent en dépoſant leurs glorieuſes dépouilles à tes pieds; & toi, la ſœur & la femme de cet arbitre ſuprême! Junon d'Argos! je vais avec tranſport acquiter les vœux que je vous ai faits, je vais vous donner vos victimes, vous offrir les riches préſens de l'Arabe, vous préſenter les viandes ſacrées.



SCÈNE II.

CHŒUR D'ARGIENNES.

ARGOS! noble patrie des Héros! ville chérie des cieux! tu as toujours produit des élèves célèbres. Tu as completé le nombre impair des Divinités. (*Bellone & la Victoire, auxquelles on a depuis ajouté Hercule élevé à Argos.*) Par ſes douze travaux, ton grand Alcide a mérité le Ciel, cet Alcide à qui pour donner l'être, Jupiter commande à Phébus de conduire plus tard ſes immortels courſiers; à la pâle Diane, de régir plus lentement ſon char d'ébène: pour fournir une nuit ſi longue, l'étoile du matin rétrograda, & fut étonnée de s'entendre nommer Heſperus; (*l'étoile du ſoir.*) l'Aurore montra ſa tête au monde, mais ſoudain elle ſe vit rejettée dans les bras de ſon languiſſant époux. L'Orient, comme l'Occident ſentit la naiſſance d'Hercule. Une ſeule ne pouvait ſuffire à la création de tant de valeur: le mouvement du monde s'arêta.

Sublime enfant dont le Ciel devait être le partage, tu fis ſentir la force de ton bras au foudroyant lion de Némée, au monſtre de Parrhaſium, (*la Biche aux pieds d'airain.*) au ſanglier deſtructeur

de l'Arcadie : tu fis gémir l'horrible taureau que la Crète vomit ſur les terres de Pélops ; tu domptas le dragon qui revivait par la mort même, & en lui abattant toutes ſes têtes, tu lui défendis de renaître : ta redoutable maſſue terraſſa le Géant aux trois formes, & tu ramenas dans l'Orient les troupeaux de l'Heſpérie, glorieuſes dépouilles de Géryon. Ces cruels courſiers du tyran de la Thrace accoutumés à ſe nourrir, non des pâturages du Strymon & de l'Hèbre, mais du ſang hoſpitalier des voyageurs, tu leur fis boire celui de leur Maître. (*Diomède.*) Par toi, la magnanime Hippolyte s'eſt vu arracher ce bouclier fameux qui protégeait ſon ſein. Percés de tes traits, les oiſeaux du Stymphale tombèrent du ciel en gliſſant le long des nues. L'arbre fécond en pommes d'or qu'il n'avait pas encore appris à voir cueillir, l'arbre fécond craignit tes mains audacieuſes, ſes fruits ſe relevèrent ſur les branches les plus hautes & les plus légères. Leur précieux métal ſe choqua & fit entendre un bruit clair qui parvint aux oreilles du vigilant dragon ; mais déjà tu ſortais du verger dont tu emportais toutes les richeſſes. Tu impoſas ſilence au chien du Tartare, tu fis ceſſer tous ſes aboyemens, lorſque tu l'offris à la terre, chargé d'une triple chaîne, effrayé de la couleur que lui préſentait la lumière. Par toi, valeureux Héros ! la perfide Maiſon de Dardanus fut détruite pour la première fois, & voilà que

tes flèches fatales lui donnent une feconde mort; nous n'avons pu triompher de Troye qu'en dix ans, tu l'as terrassée en dix jours.

ACTE V.

SCÈNE PREMIÈRE.

CASSANDRE (*feule, fur l'avant-fcène.*)

Au moment où je parle, on prépare un coup terrible dans ce Palais, un coup qui égalera tous les exploits dont l'exécution a demandé dix années. Quel retour! quel moment! relève toi, ô mon ame! reçois le prix de la fureur qui t'infpire. Troyens vaincus, nous triomphons à notre tour; tu renais ô Pergame! Mycènes eft entraînée dans ta ruine; on immole ton vainqueur; jamais dans mes tranfports prophétiques, jamais l'avenir ne s'eft revélé fi clairement à mes regards. Ce n'eft pas une image vaine qui trompe mes fens, c'eft la vérité que je contemple. On célèbre en ce lieu un feftin Royal femblable au dernier feftin de Troye. Le lit fur lequel on prend ce repas fatal, eft paré de la pourpre d'Ilion; on fait circuler le vin dans la coupe d'or du vieux Affaracus; Agamemnon lui-même, plus élevé que les autres convives, & couché fur le riche tapis de mon père,

Agamemnon brille ſous les dépouilles de Priam; ſa femme l'invite à quitter cette parure ennemie, & à lui préférer un vêtement que ſes mains fidèles ont tiſſu.... je tremble, mon ame friſſonne. Un exilé, aſſaſſiner un Roi! un adultère poignarder un époux!.... le deſtin l'ordonne. La fin du repas verra égorger le maître du feſtin, le vin ſera confondu avec ſon ſang, & cet habit, don funeſte d'une épouſe, ſera le ſignal de l'attentat; l'habillement Phrygien aurait trop garanti la tête & le cœur du malheureux Agamemnon.... D'un bras efféminé, le vil Egyſte pouſſe le fer & n'oſe l'enfoncer. Il s'arête étonné de la plaie qu'il vient d'ouvrir.

Comme un énorme ſanglier qui ſurpris dans un piége, & frémiſſant de ſe voir ſans eſpoir, hériſſe toutes ſes ſoies, & tente de rompre ſes liens qui ſe reſſerrent par ſes efforts; tel le Roi cherche à ſe dégager des plis inſidieux de ſa robe nouvelle, à tomber ſur ſon ennemi. La furieuſe Tyndaride arme ſa main d'une hache; ſemblable au Sacrificateur, elle fixe la place du coup avant de frapper la victime: ſa main impie balance la mort.... tout eſt accompli; la tête mal abattue ne tient plus qu'à une fibre, le ſang bouillonne en ſortant du tronc, le viſage frémit & ſe ternit.... Quoi! les aſſaſſins ne prennent pas la fuite!.... Il eſt ſans vie, & le lâche adultère le déchire encore! ſon

odieuſe amante joint ſes coups aux ſiens ! tous les deux couronnent leurs crimes par cet horrible forfait. Voilà le vrai fils de Thyeſte & la digne ſœur d'Hélène. Le Soleil eſt indécis & ne ſait s'il continuera ſa route, ou s'il rompra le jour comme au feſtin d'Atrée.

SCÈNE II.

ELECTRE, ORESTE *perſonnage muet.*

ELECTRE (*ſortant précipitamment de la ſalle du feſtin.*)

FUIS, ô mon frère! notre ſeul recours après un père aſſaſſiné! fuis, Oreſte, & trompe ces ſacriléges mains ! notre Maiſon eſt ruinée, notre Empire a paſſé.... Mais quel eſt cet étranger qui fait voler ſon char dans ces lieux ? viens cher Oreſte ! que je cache ta tête de ma robe. Mais hélas ! Pourquoi craindre les étrangers ? ce ſont nos proches qu'il faut redouter.... ne tremble plus, mon frère ! c'eſt un ami fidèle que j'apperçois. (*Le Roi de Phocide, fils d'Anaxibie ſœur d'Agamemnon & père de Pylade.*)

SCÈNE III.

ELECTRE, ORESTE, STROPHIUS, PYLADE, *personnage muet.*

STROPHIUS *conduisant son char sur le Théâtre ; & tenant à la main la palme Olympique.*

J'ARRIVE de la Phocide, honoré, aux yeux de toute la Grèce, de cette palme brillante que l'on décerne au vainqueur. Je viens embrasser Agamemnon, & féliciter mon ami qui a vu l'orgueilleuse Troye tomber enfin sous ses coups. Mais d'où naissent les pleurs de cette femme ! pourquoi ce désordre dans ses habits ? elle gémit : Ciel ! c'est la fille du Roi que j'aime, la généreuse Electre. Dans cette grande allégresse de votre Maison, qui peut faire couler vos larmes ?

ELECTRE.

Mon père est mort, & c'est ma mère qui l'assassine. (*montrant Oreste.*) On cherche cet enfant pour l'immoler avec lui. L'amour a mis Egyste sur le Trône de Mycènes.

STROPHIUS.

O félicité des hommes ! que tu es peu durable !

ELECTRE.

Roi des Phocéens ! par la mémoire de mon père, par son sceptre fameux dans le monde, par les Dieux sur lesquels on doit peu compter, récevez, je vous en conjure, recevez Oreste de ma main, & répondez-moi de ce pieux larcin que je vous confie.

STROPHIUS.

Oui, quelqu'alarme que doive inspirer le meurtre d'Agamemnon, je me charge de cet enfant; oui, Oreste, je vous défendrai de tout mon pouvoir. La prospérité demande l'amitié, mais l'adversité l'exige.

(*Mettant sa couronne sur la tête d'Oreste.*)

Pour gage de ma foi, reçois, cher enfant, reçois cette couronne, nouvel ornement de ton front; prends cette palme dans ta main gauche. Que ces lauriers verds te garantissent de la foudre, que ces dons immortels du Jupiter de Pise soient en même-tems pour toi, une marque d'honneur, & un heureux présage.

Et toi, compagnon du char paternel, déjà l'émule de sa gloire, apprends par mon exemple, ô mon cher Pylade ! apprends quelle est la fidélité que l'on doit à l'amitié....

Vous, mes généreux coursiers ! vous dont la

Grèce atteſte la légèreté, volez, & précipitez-nous loin de ce ſéjour perfide.

(*Le char diſparait.*)

SCÈNE IV.

ELECTRE (*ſeule.*)

Il échape à mes regards, je ne le vois plus, mais je ſuis tranquille maintenant, j'attendrai mes ennemis ſans crainte, & s'il le faut, j'offrirai ma tête à leurs coups.... La voilà, cette femme, meurtrière de ſon époux.... On voit encore ſur ſes habits les traces du ſang de ſa victime. Que ſon viſage farouche peint bien la noirceur de ſon ame!....

(*Elle apperçoit Caſſandre réfugiée auprès d'un autel.*)

J'approche auſſi de cet autel ſacré : Caſſandre! partagez avec moi ces bandelettes : victimes prêtes à tomber enſemble, uniſſons-nous.



SCÈNE V.

CLYTEMNESTRE, ELECTRE, EGYSTE, CASSANDRE.

CLYTEMNESTRE (*à Electre.*)

ENNEMIE de votre mère! tête audacieuſe & impie! par quelle indécence, Vierge encore, oſez-vous vous montrer en public? (*Selon les anciennes mœurs de la Grèce, les filles ne paraiſſaient pas aux yeux du peuple.*)

ELECTRE.

Une Vierge doit abandonner le ſéjour des adultères.

CLYTEMNESTRE.

Une Vierge! qui la prendrait pour telle?

ELECTRE.

En effet, je ſuis votre fille.

CLYTEMNESTRE.

Plus de piété pour votre mère.

ELECTRE.

J'ai celle que vous m'inſpirez.

CLYTEMNESTRE.

Ton cœur ſuperbe a toute l'audace d'un homme: on

on ſaura le dompter ; à force de douleurs, tu redeviendras femme.

ELECTRE.

On vient de voir que le fer ne ſied point mal dans nos mains.

CLYTEMNESTRE.

Tu te crois égale à nous ?

ELECTRE.

A nous ? eſt-ce que vous avez un autre Agamemnon ? parlez comme une veuve : votre époux eſt mort.

CLYTEMNESTRE.

Reine, je ſaurai châtier les paroles inſolentes d'une fille impie. Réponds-moi cependant : où eſt ton frère ?

ELECTRE.

Il eſt ſorti de Mycènes.

CLYTEMNESTRE.

Rends-moi mon fils.

ELECTRE.

Et vous, rendez-moi mon père.

CLYTEMNESTRE.

Où l'as-tu caché ?

ELECTRE.

Dans un lieu sûr ; il n'a point à craindre ce

nouveau règne. Cette réponſe ſatisferait une mère juſte, non une femme furieuſe.

CLYTEMNESTRE.

Il faut que tu meures aujourd'hui.

ELECTRE.

Si vous voulez me poignarder vous-même, parlez, je m'arrache de cet Autel : je vous préſenterai ma gorge pour que vous y plongiez le fer. Si vous aimez mieux m'immoler comme une victime ordinaire, ma tête intrépide attend votre bleſſure ; vous aurez conſommé ainſi tous vos crimes, & le ſang de votre fille lavera vos mains dégouttantes encore du ſang de votre époux.

CLYTEMNESTRE.

Compagnon de mon péril & de mon trône, Egyſte ! avancez : une fille dénaturée accable ſa mère d'outrages, elle ne veut point me rendre ſon frère.

EGYSTE.

Vierge emportée, réprimez les ſons de cette voix criminelle, épargnez ces indignités aux oreilles de votre mère.

ELECTRE.

Il oſe auſſi me parler, cet abominable artiſan de crimes, ce vil enfant de l'inceſte, ce perfide à qui l'on ne peut donner qu'un nom équivoque ; fils de ſa ſœur, petit-fils de ſon père !



J. D. Dugourc del. Ph. Triere Sculp

OCTAVIE.

CLYTEMNESTRE.

Vous balancez, Egyſte ! vous balancez à faire voler ſa tête impie ! qu'elle nous rende ſon frère, ou qu'elle expire ſur l'heure.

EGYSTE.

Renfermons-la plutôt dans un ténébreux cachot; qu'elle y ſoit pour la vie attachée à un rocher, qu'elle y ſoit tourmentée ſans fin par tous les genres de ſupplices. Miſérable, dénuée de tout, entourée des objets les plus hideux & les plus révoltans, veuve ſans avoir eu d'époux, exilée, privée du jour, accablée de tourmens éternels, elle nous révèlera peut-être celui qu'elle nous cache.

ELECTRE.

Accorde-moi la mort.

EGYSTE.

Je te la donnerais, ſi tu ne la demandais pas. On n'eſt Tyran qu'à demi lorſqu'on punit de mort.

ELECTRE.

Que peut-on ſouffrir de plus cruel?

EGYSTE.

La vie, quand on veut mourir.

CLYTEMNESTRE.

Eſclaves ! entraînez-moi ce monſtre loin de Mycènes; cachez-là dans quelque coin, à l'extrémité du Royaume, dans quelque caverne obſcure,

impénétrable ; domptez cette fille inquiète & rebelle.......

(*en montrant Cassandre.*)

Pour celle-ci, cette odieuse captive, vile maîtresse de mon infidèle ; elle me payera de sa tête ; entraînez-la, & qu'elle aille rejoindre soudain l'époux qu'elle m'a ravi.

CASSANDRE.

Il n'est pas nécessaire de me traîner, je précèderai mes bourreaux, je me hâte d'aller annoncer la première aux Troyens, que la mer est couverte des naufrages de la Grèce, que Mycènes est prise, que le Roi des Rois vient d'éprouver le sort de Pergame, qu'il a trouvé la mort dans un présent de son épouse, dans l'adultère & la perfidie. Rien ne m'arête plus sur la terre, menez-moi, je vous rends grace ; je suis ravie d'avoir survécu à Troye.

CLYTEMNESTRE.

Meurs, furieuse !

CASSANDRE.

La fureur t'attend aussi. (*dernière prédiction de Cassandre qui annonce la mort de Clytemnestre qu'Oreste doit assassiner.*)

Tous les critiques qui ont parlé de cette pièce, la mettent au second rang de celles qu'on attribue à Sénèque dont l'*Agamemnon* est inférieur à celui

d'Efchyle. (*Voyez-en l'analyfe Tome I, II Partie, pag.* 247 *& fuiv.*) L'incertitude de Clytemneftre, fes remords, fon retour fur elle-même produifent un effet théâtral dans le Poète Latin, & le récit de Caffandre renferme de véritables beautés ; ainfi que la narration de la tempête qui a féparé la flotte des Grecs, mais ces détails font remplis d'ornemens fuperflus & qui nuifent à l'action. Strophius & Pylade tombent des nues au cinquième Acte. Ils arrivent pour emmener Orefte, pourquoi ne fongent-ils pas à fauver Electre de la perfécution de fes tyrans ? pourquoi n'y fonge-t-elle pas elle-même ?

A l'égard des chœurs que Sénèque a mis dans cette Tragédie, ce font prefque toujours des intermèdes détachés qui, comme dans fes autres ouvrages, n'ont aucun rapport au fond de fon fujet : ils ne reffemblent à ceux des Grecs que par la mefure des vers différente de celle des récits, mais ils ne font point, ainfi que les leurs, divifés en ftrophes, pour être chantés par deux troupes. Le but de l'Auteur était de faire des defcriptions, & delà, cette lenteur qui règne dans la marche de fes œuvres dramatiques où rarement les bienféances Théâtrales fe trouvent obfervées.





OCTAVIE,

TRAGÉDIE.

PERSONNAGES.

NÉRON.
OCTAVIE.
SA NOURRICE.
Chœur de Romains.
SÉNÈQUE.
LE PRÉFET.
POPPÉE.
AGRIPPINE.
Un Meſſager.

La Scène eſt à Rome.

ACTE PREMIER.

SCÈNE PREMIÈRE.

OCTAVIE (*ſeule.*)

DÉJA les premiers traits de l'aurore chaſſent du Ciel les étoiles vagabondes : le grand Titan déploie l'éclat de ſa chevelure, & s'élève au-deſſus de

l'horiſon, le jour eſt rendu au monde. Malheureuſe Octavie ! c'eſt l'inſtant où tu dois te livrer à tes plaintes ordinaires : fais-donc parler tes douleurs cuiſantes ; que tes gémiſſemens ſurpaſſent tous ceux de l'amante de Céyx, tous ceux des filles de Pandion : ta fortune eſt en effet bien plus déplorable que la leur.

O ma mère ! les larmes que vous me faites répandre ſeront éternelles. (*Meſſaline, mère d'Octavie & de Britannicus, ſi connue par ſes débauches, & que l'Empereur Claude ſon époux fit mourir parce qu'elle avait pouſſé la licence ſi loin qu'au mépris du lien conjugal, elle s'était mariée publiquement avec le jeune Caïus Silvius.*) Vous êtes la première cauſe de tous mes malheurs. Écoutez au moins du ſéjour des Ombres, ſi l'on y eſt encore ſenſible, écoutez les triſtes plaintes de votre fille. Plût au Ciel que Cloton eût rompu ma trame avant que mes yeux ayent vu vos bleſſures cruelles, votre viſage tout couvert de votre ſang, & ſi horriblement défiguré. (*Meſſaline crut avoir encore aſſez de courage pour ſe tuer, ſa main timide approcha le fer de ſon ſein, mais il lui échapa : le Tribun chargé de lui donner la mort, la perça de coups ſous les yeux de ſa fille.*)

O jour à jamais funeſte ! hélas ! depuis ce tems la lumière m'eſt plus odieuſe que les ténèbres.

Contrainte d'endurer l'empire d'une cruelle marâtre, je ne trouvai plus en elle qu'un cœur

atroce & des regards farouches. (*Agrippine qui, après le trépas de Meſſaline, épouſa l'Empereur Claude ſon oncle, & tyranniſa la jeune Octavie.*) C'eſt elle, c'eſt cette furie affreuſe qui éclaira mon hymen des torches infernales; (*mariage d'Octavie avec Néron*) elle qui vous priva du jour, ô mon déplorable père! vous le Souverain du monde & l'heureux triomphateur des Bretons que tous nos généraux n'avaient encore pu vaincre. (*Claude empoiſonné par Agrippine avec des champignons que Néron appella depuis un plat des Dieux.*) Vous expirez hélas! ſous les criminelles ruſes de votre épouſe, & vous laiſſez vos enfans, ſeuls rejettons d'une ſi grande race, expoſés à toute la rage d'un tyran. (*Néron.*)

SCÈNE II.

LA NOURRICE d'Octavie.

QUICONQUE ébloui par l'éclat & les faveurs d'une cour trompeuſe, eſt aſſez léger pour y laiſſer ſubjuguer ſon ame & ſes ſens, qu'il contemple, cet homme inconſidéré, qu'il contemple ces coups ſoudains de la fortune ſur les plus ſuperbes têtes, qu'il voye les Céſars abattus, qu'il regarde l'extinction ſubite de la race de Claude, maître des

nations & vainqueur de l'Océan auquel il a ravi tous ses navires.

Voilà cet Empereur qui le premier imposa le joug à la Bretagne, qui couvrit les mers de flottes si nombreuses qu'on n'en vit jamais de pareilles dans aucun siècle, qui fut toujours en sûreté au milieu des peuples les plus barbares, qui brava tous les hasards de l'onde, le voilà qui expire sous la main de son épouse qui bientôt elle-même périt de la main de son propre fils, ce monstre qui empoisonne son frère, celui de la triste Octavie.

Sœur du malheureux Britannicus, & femme de son bourreau, la voilà qui reste seule de son sang, abbatue par la douleur plus forte que sa juste indignation. Elle fuit son cruel époux, elle le hait; il la craint à son tour, & leur aversion mutuelle est égale.

Envain ma tendresse & ma fidélité s'empressent à consoler la jeune Impératrice : son chagrin qui s'aigrit, rejette tous mes conseils. Il est bien difficile d'étouffer un ressentiment légitime dans un cœur noble & vertueux : ce ressentiment s'accroît par les peines même qu'il endure : hélas! quelle affreuse issue présagent mes alarmes! ah! que les Dieux en détournent l'effet.

SCÈNE III.

OCTAVIE, LA NOURRICE.

OCTAVIE.

O fortune qui n'eut jamais d'égale! Electre! tu fus moins malheureuse que moi. Dans tes calamités tu pouvais pleurer un père; il te restait un frère pour venger sa mort, un frère que ton amour avait arraché à ses ennemis, & que l'amitié mit en sûreté.

Et moi! la crainte me permet-elle seulement de regretter ma famille si cruellement immolée! puis-je verser des pleurs sur un frère, mon unique espoir, & que la perfidie s'est empressée de me ravir.

Réservée pour voir les funérailles de tout ce que j'adorais, je ne vis plus que pour être l'ombre d'un grand nom.

LA NOURRICE.

Hélas! j'entends la voix de ma triste pupile. Vieillesse odieuse! je brûle de courir à elle. Pourquoi retardes-tu mes pas?

OCTAVIE.

Nourrice! fidèle dépositaire de ma douleur, tu viens encore voir couler mes larmes.

LA NOURRICE.

Quel jour en tarira la ſource?

OCTAVIE.

Le jour où je ne ſerai plus.

LA NOURRICE.

Ecartons cette horrible image.

OCTAVIE.

Mon ſort dépend du deſtin & non de tes vœux.

LA NOURRICE.

Ma fille! ſi vous daigniez appaiſer Céſar, un Dieu propice nous ramènerait un tems plus heureux.

OCTAVIE.

J'adoucirais les lions & les tigres, plutôt que de calmer le cœur de cet implacable tyran. Ne hait-il pas tout ce qui eſt ſorti d'un ſang fameux? tu vois ſon dédain pour les Dieux : il ne peut contenir cette fortune énorme que lui a valu le crime de ſa mère, & quoique l'ingrat ait eu honte de lui devoir l'Empire, quoiqu'il ait tranché ſes jours pour s'affranchir du poids de la reconnaiſſance; la peine ſecrette d'un ſi grand bienfait ne ceſſe de l'affliger.

LA NOURRICE.

Rappellez votre ame prête à s'ouvrir à la fureur, retenez les expreſſions qui veulent lui échaper.

OCTAVIE.

Je souffrirais les calamités ordinaires, mais la mienne, Nourrice, la mienne n'est pas supportable. Privée de ma mère, de mon père & de mon frère, environnée de ruines, odieuse à mon époux, soumise à mon esclave, (*Poppée.*) je redoute, non le trépas, mais le crime..... Oui, que je meure innocente, & je meurs avec joie. N'est-ce pas un supplice plus cruel que la mort même d'avoir sans cesse sous les yeux le visage superbe & les regards farouches d'un tyran ? de recevoir les baisers de l'ennemi le plus odieux, de trembler à tous ses mouvemens, d'endurer ses caresses après l'horrible trahison exercée sur le plus tendre des frères dont le meurtrier usurpe la fortune & l'Empire?

Ombre infortunée de Britannicus ! combien de fois tu apparais à mes sens, quand le sommeil se répand dans mes membres, & que le repos ferme mes yeux condamnés à des pleurs éternels ! tantôt armées de noirs flambeaux, ses faibles mains frappent l'indigne frère que l'adoption lui donna : (*les Anciens croyaient que les Furies venaient sur la terre, persécuter les homicides.*) tantôt le fratricide devenu mon époux, se réfugie en tremblant dans ma couche ; son ennemi l'y poursuit, l'arrache de mon sein auquel il est attaché, l'entraîne avec violence, & lui plonge un poignard dans le flanc. L'épouvante

& l'effroi rompent ſoudain mon ſommeil, mon deuil ſe renouvelle & ma misère ſe perpétue. Quels tourmens encore n'ajoute pas à mes ſouffrances cette courtiſanne ſuperbe parée des dépouilles de ma maiſon ! cette orgueilleuſe beauté pour qui Céſar expoſa ſa mère ſur une barque perfide, mère infortunée que la mer ſembla reſpecter, & qui fut immolée par le fer de ſon fils plus dénaturé, plus cruel que les flots en fureur. (*On ſait que pour plaire à Poppée, Néron voulut faire périr ſa mère Agrippine dans un bâtiment conſtruit de manière qu'il s'entr'ouvrit quand elle y entra. Elle fut arrachée des eaux, & peu de tems après égorgée par les ordres de ce même Néron.*)

Après un tel forfait, que puis-je me promettre du barbare ? une rivale ennemie, toute puiſſante, eſt prête à tomber dans ma couche ; elle m'abhorre, & pour prix de ſes faveurs, elle demande à Néron la tête de ſa femme.

O mon père ! ſors des ondes du Styx, viens ſecourir ta fille qui t'implore ! ouvre-moi du moins l'entrée du Ténare ; que je m'y précipite.

LA NOURRICE.

C'eſt envain, Octavie, c'eſt envain que vous invoquez les mânes de votre père. Comment aux Enfers conſerverait-il quelque ſentiment pour les ſiens, lorſque vivant encore, il a méconnu ſon fils

pour adopter un étranger? A la clarté d'un flambeau criminel, il a fait entrer dans son lit la fille même de son frère : telle est la source malheureuse de tous ces forfaits que nous avons vus commettre, de cette foule d'assassinats, de ces horribles artifices, de cette fureur de régner, de cette soif du sang fraternel, de la mort d'un gendre immolé sous les yeux de son beau-père, dans la crainte que son hymen avec vous ne le rendît trop puissant. (*Silanus promis à Octavie, & tué le jour même où le mariage devait se faire.*)

O crime horrible! la tête de cet infortuné fut le présent qu'on offrit à une femme ambitieuse, (*Agrippine.*) son sang fut versé sur les foyers paternels; on le déclara auteur d'une conjuration imaginaire. (*Vitellius fut l'accusateur.*) Par les intrigues de sa mère, le fils d'Enobardus (*Néron.*) entra ainsi dans votre maison, Claude l'appella son gendre, il devint votre époux, & ce jeune scélérat qui porte tous les crimes dans son sein, ce barbare dont sa mère nourrit encore la férocité naturelle, on vous força de lui donner la main!

Animée par un si heureux succès, Agrippine fit bien plus, elle osa envisager la conquête sacrée de l'Empire du monde.

Qui pourrait raconter les divers attentats, les coupables espérances, les perfides caresses d'une

femme qui montait au trône par les monſtrueux degrés de tous les crimes ?

La ſainte piété porta ſes pas tremblans hors du palais des Céſars, & la cruelle Erinnys y prit ſa place : les torches du Styx en profanèrent les Pénates. Une furieuſe y rompit toutes les loix de la nature & de l'humanité : elle empoiſonne ſon époux : victime de ſon propre fils, elle eſt égorgée à ſon tour. O malheureux enfant, éternel ſujet de nos larmes ! nouvel aſtre du monde, ſoutien de la maiſon d'Auguſte, tu tombes auſſi, généreux Britannicus ! tu n'es plus qu'une ombre triſte, une cendre légère, arroſée cependant des larmes de ta marâtre elle-même, lorſqu'elle donna ton corps au bûcher, & que la flame dévora cette beauté comparable à celle d'un Dieu.

OCTAVIE.

Pourquoi ne m'a-t-on pas alors privée de la vie que ma main ſera forcée de me ravir ?

LA NOURRICE.

Votre main ! ah ! la nature ne vous a pas donné aſſez de force pour vous priver du jour.

OCTAVIE.

J'en trouverai dans ma douleur, dans ma misère, dans la fureur qui m'anime.

LA NOURRICE.

Par vos ſoins & par vos complaiſances, adouciſſez plutôt la rigueur de votre époux.

OCTAVIE.

Pour qu'il me rende un frère que ſa cruauté m'a ravi !

LA NOURRICE.

Non, mais pour obtenir de lui votre ſalut, pour avoir des enfans, pour réparer la perte de votre famille éteinte.

OCTAVIE.

L'empire de ma maiſon eſt paſſé, le monde en attend une nouvelle, & mon malheureux frère m'appelle à lui.

LA NOURRICE.

Tous les Romains s'intéreſſent à vous.

OCTAVIE.

Les Romains me conſolent, & ne me relèveront pas.

LA NOURRICE.

La faveur du peuple a bien de la force.

OCTAVIE.

Celle d'un Empereur en a beaucoup plus.

LA NOURRICE.

Néron aura de la conſidération pour ſa femme.

OCTAVIE.

OCTAVIE.

Sa maitresse s'y opposera.

LA NOURRICE.

Elle est odieuse à tous les citoyens.

OCTAVIE.

Elle plaît à son amant.

LA NOURRICE.

Elle n'est pas encore sa femme.

OCTAVIE.

Elle le sera & deviendra mère. (*Poppée était déjà grosse.*)

LA NOURRICE.

L'amour de César n'est qu'un caprice; un feu si honteux ne peut durer : c'est la vapeur d'une flame légère; la tendresse légitime est éternelle. Cette vile Poppée qui la première osa souiller votre couche, & vous ravir le cœur de votre époux, cette orgueilleuse craint déja pour elle ce qu'elle a fait pour vous; elle tremble d'avoir une rivale. Le plus léger des Dieux est prêt à l'abandonner. Quel que soit l'éclat de sa beauté & de son crédit, sa faveur passera comme l'ombre.

La Reine des Dieux a souffert elle-même l'humiliation qui vous afflige, & pour jouir de ses maitresses, son infidèle époux a pris toutes les formes, tour-à-tour cygne brillant, taureau & pluie

d'or : voyez les fruits de ſes illégitimes amours ; les deux filles de Léda brillent au Ciel, Bachus eſt aſſis dans l'Olympe, Alcide jouit d'Hébé fille de ſa marâtre qu'il ne craint plus, & l'ennemi de Junon en eſt devenu le gendre. Cette grande Déeſſe a fait taire ſa jalouſie, ſa douceur lui a rendu le cœur de Jupiter ; ſeule maintenant elle poſsède le maître du tonnerre dans ſa couche céleſte ; nulle beauté mortelle ne lui fait plus quitter la cour céleſte. O vous, la Junon de la terre ! ſœur & femme d'Auguſte ! triomphez auſſi de votre reſſentiment.

OCTAVIE.

La mer s'unirait aux aſtres, la lumière aux ténèbres, le Ciel au Tartare, avant que mon cœur pût s'attacher à ce tyran impie & forcené. La mort de mon frère ne ſaurait ſortir de ma mémoire. Maître des Dieux ! toi qui fais ſi ſouvent gronder la foudre ſur nos têtes, toi dont les feux ſacrés glacent nos cœurs d'effroi, tonne, anéantis ce monſtre odieux !

Naguère nous avons vu dans le Ciel un météore ardent, une comète effrayante nous montrer une lueur ſiniſtre vers cette partie du Ciel où le Boote régit ſon char, voiſin de l'aſtre glacé de l'Ours. (*Lucain parle auſſi de ce météore arrivé ſous Néron. Ces phénomènes ſe font toujours remarquer vers le nord, ce qui les a fait appeller aurores boréales.*) Déja même la pureté de l'éther eſt infectée par

l'haleine du tyran. Pour lui, les aſtres annoncent quelque calamité inſigne aux peuples dont il eſt le Monarque.

Jamais pour alarmer Jupiter; la terre en fureur n'a produit de Titan, de Typhon plus farouche: plus odieux que tous ces monſtres antiques, ce Néron eſt l'ennemi des Dieux comme des hommes; il chaſſe les uns de leurs temples, il arrache les autres de leur patrie : meurtrier de ſon frère, aſſaſſin de ſa mère, il voit encore le jour, il jouit de la vie, il traîne ſon ame criminelle.

Maître du tonnerre! tu foudroyes ſi ſouvent les palais des Rois, & tu épargnes cette tête ſcélérate! tu ne fais pas tomber ſous tes trois dards ce Néron, fils d'un prétendu Dieu, (*Domitius.*) ce tyran du monde qu'il tient aſſervi à ſon joug honteux, & qui par ſes vices, par l'infamie de ſes mœurs, deshonore le nom d'Auguſte!

LA NOURRICE.

Sans doute, il ne méritait pas votre main, mais vous êtes à lui, ma fille; ſubiſſez votre deſtinée, n'excitez pas davantage la fureur d'un époux ſi violent. Peut-être un Dieu vengeur vous prendra-t-il en pitié; peut-être verrez-vous luire un jour plus proſpère.

OCTAVIE.

Non, les Dieux cruels précipitent depuis long-

tems la ruine de ma maison. Ma mère infortunée a été le premier objet de la fureur de Vénus : mariée à un Empereur, insensée ! lui vivant, elle alluma un second flambeau d'hymenée, au mépris de nous, de Claude, de nos loix. Depuis ce jour fatal, Erinnys, les cheveux épars, entourée des serpens qui forment sa ceinture, Erinnys vient présider à nos mariages dont elle éteint les flambeaux avec notre sang ; elle anime un Prince déja si cruel à nous précipiter dans la mort. Hélas ! c'est ainsi que ma malheureuse mère a vu trancher ses jours ; ainsi que je languis moi-même dans le deuil. Messaline en mourant, entraîna son fils dans la tombe, & perdit notre maison.

LA NOURRICE.

Pourquoi votre piété renouvelle-t-elle tous vos regrets ? laissez en repos les mânes de votre mère ; elle a porté les peines de ses monstrueux excès.

SCÈNE IV.

CHŒUR DE ROMAINS.

Quel bruit vient frapper nos oreilles ? puisse-t-il être faux, & répété tant de fois, perdre enfin toute croyance ! qu'une nouvelle épouse n'entre jamais

dans le lit de notre Prince, que jamais l'aimable fille de Claude ne soit chassée des Pénates de Néron. Que son heureuse fécondité nous donne des rejettons, précieux gages de paix, nouveaux garants de la tranquillité du monde; qu'un si beau nom ne soit point retranché de l'Empire Romain.

Junon reste constamment attachée à la couche de son frère : la sœur d'Auguste unie du même lien sur la terre, doit-elle le voir dissoudre? sans cette assurance, de quoi lui servirait une piété si rare, l'apothéose de son père, la virginité qu'elle apporta à son époux, le trésor de sa pudeur?

Romains, nous dégénérons. Loin de venger la mort de Claude, la crainte, la lâcheté nous font trahir sa race. Jadis nos pères avaient bien plus de courage; on voyait en eux les vrais enfans de Mars. Ils chassèrent de cette ville des Rois superbes : ils vengèrent dignement tes mânes, ô généreuse Virginie! toi que ton père fut contraint d'immoler pour t'épargner le malheur de l'esclavage, & le malheur plus grand encore d'assouvir la brutalité d'un Décemvir. Pour toi, ils entreprirent une guerre terrible, ô fille de Lucrétius dont un vil adultère avait triomphé, & qui ne voulus point survivre à ton opprobre! tu portas la juste peine de ton impiété, femme du dernier Tarquin, fille dénaturée qui écrasas de ton char cruel le corps de ton père, & qui après avoir souillé tes roues de son sang

innocent, eus encore la barbarie de lui refuser la sépulture !

Hélas ! notre siècle a vu renouveller aussi ces attentats monstrueux : le successeur des Césars n'a-t-il pas exposé sa mère à la merci des vagues Tyrrhéniennes ! par les ordres du tyran, les nautonniers n'ont-ils pas abandonné le rivage tandis qu'une Impératrice périssait ? l'assemblage insidieux des bois s'étant séparé, la malheureuse Agrippine tombe dans l'onde amère : ses gémissemens, les cris de ses femmes montent jusqu'au Ciel. Le plus affreux genre de mort s'offre à leurs yeux ; toutes s'efforçent de retarder cet instant fatal : les unes, toutes nues, saisissent les planches échapées à l'infernal vaisseau, & les poussent vers la rive ; les autres en nageant, tâchent de regagner la terre ; plusieurs terminent leurs destinées dans les flots. L'auguste Impératrice arrache ses habits, déchire sa chevelure, baigne son visage de ses larmes, & privée de tout espoir de salut, enflamée de colère, succombant à son malheur : *Fils ingrat*, s'écrie-t-elle, *voilà le salaire de tant de bienfaits ! je l'avoue, j'ai bien mérité cette horrible punition puisque je t'ai donné l'être, & que mon imprudence a pu t'élever à l'Empire : Epoux malheureux ! élève ta tête au-dessus de l'Achéron, & repais ton ombre de mon supplice. Prince trop crédule, je suis l'auteur de ta mort, & sans moi ton vertueux fils* (Britannicus.)

vivrait encore. Je vais me rejoindre à tes mânes, ſans ſépulture, engloutie dans les flots ; je l'ai bien mérité.

Les vagues arêtent ces derniers mots dans ſa bouche : elle diſparaît dans la mer, & revient ſoudain au-deſſus d'un flot : la crainte la forçant de prolonger ſa deſtinée, elle frappe l'onde d'une main tremblante, & bientôt épuiſée, elle ſuccombe à ſa peine. A ce triſte ſpectacle, pluſieurs amis fidèles, raſſemblés ſur le rivage, bravent les menaces de Néron, & volent au ſecours de ſa mère qui n'avait plus la force de nager; ils oſent encourager ſes bras épuiſés, ils la ſecondent eux-mêmes de leurs mains.

O mère & femme de Céſar! que vous a-t-il ſervi d'avoir évité le danger des eaux? ce n'était que pour périr ſous le fer de votre fils. O crime que la poſtérité toujours ſi peu crédule ne ſe perſuadera jamais! Néron eſt furieux, déſeſpéré que ſa mère vive. Il imagine une mort plus odieuſe encore, il en précipite le moment. Son ame atroce ne ſupporte plus de délai : un ſatellite court exécuter ſon ordre : avec ſon poignard, il ouvre le ſein d'une Impératrice : elle ſuccombe, & en mourant, elle adreſſe ces mots à ſon bourreau : *enfonce plutôt ton fer cruel dans mon flanc ; c'eſt lui, lui ſeul qu'il faut percer, pour avoir porté ce monſtre.*

Elle dit, & après ces blessures impies, rendant un gemissement au lieu de soupir, son ame triste s'envole chez les ombres.

ACTE II.

SCÈNE PREMIÈRE.

SÉNÈQUE (*seul.*)

FORTUNE trompeuse! tandis que j'étais si content de ma médiocrité, pourquoi m'as-tu comblé de tes perfides faveurs? pourquoi m'as-tu élevé si haut? était-ce pour rendre ma chûte plus éclatante? hélas! n'aguère j'étais bien plus heureux: loin des traits de l'envie, entouré de la mer, relégué dans les rochers de la Corse, mon cœur était libre, j'étais mon maître, j'avais toujours le loisir de me livrer à mes goûts. Avec quelle yvresse je contemplais le chef-d'œuvre de la nature & de l'arbitre suprême, ce Ciel ravissant, le cours sacré du soleil, l'harmonie du monde, la vicissitude des saisons, le disque de la lune qu'environnent toutes ces autres constellations errantes, & cette vaste splendeur qui anime le firmament!

S'il vieillit, ce monde ineffable, si tant d'éclat doit retomber dans l'antique cahos, nous touchons à ce grand jour de destruction, & c'est maintenant

que les ruines du Ciel doivent écraser cette génération impie, qu'une race nouvelle & pure doit repeupler l'univers, & nous rendre toutes les vertus du règne de Saturne dans l'adolescence de l'univers. (*On sait que dans ce tems les premiers Chrétiens croyaient toucher aussi à la fin du monde.*)

Age heureux, où descendue du Ciel avec la sainte fidélité, Thémis, la première des Immortelles, régissait si doucement la terre! Le genre humain ne connaissait ni les guerres, ni le frémissement de la trompette effrayante, ni les armes, ni les fossés, ni les remparts : tous les chemins étaient ouverts, tout était commun dans le monde. La terre, mère heureuse & sûre pour tous ses enfans qu'elle aimait, la terre ouvrait d'elle-même son sein aux fertiles moissons : mais dans la génération suivante, elle eut moins de douceur. Dans la troisième époque, les hommes plus industrieux inventèrent les arts, & respectèrent encore la justice. Ils devinrent plus inquiets, ils se mirent à la poursuite des bêtes féroces; leurs hardis filets arrachèrent les poissons cachés sous l'onde; leurs flèches trompèrent les oiseaux; ils firent plier sous le joug la tête des taureaux superbes; la charue sillonna les guérêts & leur fit des blessures nouvelles, pour cacher plus avant dans leur sein les semences qu'on y déposait. Le quatrième âge, le pire de tous, pénétra bien plus profondément dans les entrailles de la mère com-

mune ; on en tira l'or & le fer ; on arma ſes mains cruelles : des limites diſtinguèrent les Royaumes ; on conſtruiſit des villes ; on défendit ſes habitations, on attaqua celles des autres.

Négligée & ſouillée du ſang des hommes, Aſtrée, aujourd'hui le plus bel ornement du Ciel, Aſtrée ſe hâta d'abandonner la terre & les mœurs féroces de ſes nouveaux habitans.

L'amour de la guerre augmente, & avec lui, la ſoif de l'or. Le plus grand & le plus ſéduiſant des fléaux, le luxe, ſe répandit ſur toute la ſurface de l'univers : il s'accroît par le tems & par l'erreur dont chaque ſiècle étend les progrès.

Ces vices multipliés depuis tant de générations, inondent maintenant les villes & les campagnes, nous ſommes écraſés par le ſiècle où règnent tous les excès. L'impiété furieuſe eſt déchaînée, Vénus étend par-tout ſon honteux empire. Vainqueur du monde, le luxe, de ſes mains avares, enlève tous les tréſors de la nature pour les perdre.

Mais voici Néron qui s'avance avec un regard farouche. Je tremble du projet qu'il peut méditer.



SCÈNE II.

NÉRON, LE PRÉFET, SÉNÈQUE.

NÉRON (*au Préfet.*)

EXÉCUTEZ mes ordres, & qu'on m'apporte les têtes de Plautus & de Sylla. (*Plautus & Sylla furent réellement exécutés, & Néron insulta leurs têtes qui lui furent apportées : Tacite. liv.* 14. *des Annales.*)

LE PRÉFET.

Vous serez obéi, & je vole au camp. (*Ce Préfet n'était point Burrhus : il avait été empoisonné à cette époque : c'était Tigillinus.*)

SÉNÈQUE (*à Néron.*)

Plautus & Sylla sont vos proches : convient-il de les condamner si légèrement ?

NÉRON.

On n'est pas si scrupuleux, quand on craint.

SÉNÈQUE.

Le meilleur remède de la crainte, c'est la clémence.

NÉRON.

Se défaire de son ennemi, c'est la plus grande vertu d'un Souverain.

SÉNÈQUE.

Sauver ſes citoyens, c'eſt une plus grande vertu encore pour le père de la patrie.

NÉRON.

Les conſeils d'un vieillard trop doux ne conviennent qu'à des enfans.

SÉNÈQUE.

Les jeunes gens emportés ont plus beſoin d'être régis que les enfans.

NÉRON.

A mon âge, on ne doit prendre conſeil que de ſoi.

SÉNÈQUE.

Oui, quand c'eſt pour faire des choſes dignes d'être approuvées par les Dieux.

NÉRON.

C'eſt moi qui les fais; je puis me paſſer de leur approbation.

SÉNÈQUE.

Vous devez d'autant plus les craindre, que vous êtes plus puiſſant.

NÉRON.

C'eſt parce que je peux tout, que tout m'eſt permis.

SÉNÈQUE.

Ne comptez point trop ſur la fortune : c'eſt la plus légère des Déités.

NÉRON.

C'eſt le propre d'un lâche, de ne pas uſer de ſon pouvoir.

SÉNÈQUE.

Il eſt beau de faire ce qui eſt juſte, jamais d'abuſer de ſon pouvoir.

NÉRON.

Le vulgaire dédaigne un Prince qui n'oſe en abuſer.

SÉNÈQUE.

Le vulgaire opprime un Prince qui lui eſt odieux.

NÉRON.

Le fer ſait nous défendre.

SÉNÈQUE.

L'amour vous défendrait mieux.

NÉRON.

Il faut que Céſar ſe faſſe craindre.

SÉNÈQUE.

Il ſerait plus ſûr de ſe faire aimer.

NÉRON.

Il eſt néceſſaire d'imprimer de la crainte à ſes ſujets,

SÉNÈQUE.

Ce qu'on exige, eſt toujours peſant.

NÉRON.

Je veux qu'on m'obéiſſe.

SÉNÈQUE.

N'exigez que des choſes raiſonnables.

NÉRON.

C'eſt une déciſion qui n'appartient qu'à moi.

SÉNÈQUE.

C'eſt au peuple à la ratifier.

NÉRON.

Le fer m'obtiendra cette ratification.

SÉNÊQUE.

Que les Dieux écartent ce malheur.

NÉRON.

Qui, moi ! je ſouffrirais plus long-tems qu'on attente à ma vie, qu'on me mépriſe, qu'on oſe méditer ma ruine, m'opprimer ! Envain j'ai banni Plautus & Sylla : dans leur exil, ils conjurent encore contre moi : leur fureur implacable armera ſans ceſſe des ſcélérats contre mes jours. Abſens de Rome, ils y ont toujours les partiſans les plus zélés qui nourriſſent éternellement leurs criminelles eſpérances. Ils me ſont ſuſpects, que le fer m'en délivre. Qu'avec eux périſſe mon odieuſe

épouse; qu'elle aille rejoindre un frère qu'elle ne cesse de regretter. Il faut que je renverse tout ce qui est trop élevé.

SÉNÈQUE.

La gloire la plus flatteuse, est de se voir au milieu de ce qu'il y a de plus grand, & de se montrer plus grand encore : c'est de subordonner toutes ses affections au bonheur de sa patrie, de pardonner aux malheureux, de respecter le sang de ses sujets, de donner toujours du tems & de la réflexion à sa colère, de procurer le repos au monde, & la paix à son siècle.

Tel est le triomphe de la vertu, telle est la route qui mène au Ciel. C'est par-là qu'Auguste, père de la patrie, ajouté maintenant aux astres, est adoré comme un Dieu, c'est par-là qu'il a mérité des temples. Ce Prince cependant fut long-tems exposé aux traits de la fortune. Il essuya différens revers, il souffrit des pertes sanglantes, en s'efforçant de punir tous les assassins de son père.

Mais, vous, Néron! la fortune, sans répandre une seule goute de sang, la fortune a mis sa divinité à vos pieds, elle a déposé les rênes de l'Empire dans vos heureuses mains, elle a imprimé sur votre front ce respect sacré qui vous répond soudain de l'obéissance des mers & de la terre. Vaincue par l'amour unanime que vous portent

les Nations, la trifte envie a fui loin de vous. Le Sénat vous eft dévoué, vous êtes de l'Ordre Equeftre & du Peuple. Auteur de la paix du monde, choifi pour être l'arbitre du genre humain; fous le titre facré de père de la patrie, vous régiffez tout ce qui refpire. Votre Rome vous conjure de retenir ce grand nom; elle vous recommande tous fes citoyens.

NÉRON.

Je ne dois qu'à la faveur des Dieux l'obéiffance de Rome & du Sénat, ainfi que ces prières ferviles, ces vœux contraints que fait arracher la crainte. Ménager des citoyens au Prince & à la patrie, des hommes qu'enorgueillit l'éclat de leur naiffance, lorfque d'un mot, on peut les anéantir, c'eft une folie. Brutus à qui Jules avait pardonné, Brutus ne fut-il pas le premier à tremper fes mains dans fon fang, & ce grand homme invincible dans tant de batailles, triomphateur des peuples, l'égal de Jupiter fur la terre, n'expira-t-il pas fous le glaive de fes citoyens? quel carnage ce pardon n'a-t-il pas excité dans le monde? Et cet Augufte qui mérita le Ciel par fa vertu, combien n'a-t-il pas immolé de nobles de tout âge qui, fuyant leurs Pénates, fe répandirent dans différentes parties de la terre, lorfque la hache du Triumvirat, & le tableau de profcription

appellaient

appellaient à la mort tant de têtes fameuses? Combien de larmes ne fit-il pas répandre aux tristes Sénateurs, à la vue de ces têtes sanglantes exposées sur la tribune? Que dis-je? il ne fut pas même permis aux enfans de pleurer leurs pères dont les corps défigurés, étendus sur la place, formaient le plus affreux des spectacles. Ces proscriptions terribles ne furent que le prélude des massacres. Que de Romains devinrent la pâture des oiseaux & des bêtes féroces dans les plaines de Philippes? Combien de naufrages, combien de sang versé sur la mer Sicilienne! L'univers employa toutes ses forces pour se détruire.

Un Général fameux (*Marc-Antoine vaincu à Actium.*) défait dans une grande bataille, s'enfuit sur les bords du Nil pour y trouver la mort, *l'incestueuse* d'Egypte s'abreuva une seconde fois du sang Romain, & s'appropria deux Ombres célèbres, (*celle de Pompée & celle d'Antoine.*) Auguste vainqueur se reposa enfin après tant de combats, & mit bas son fer émoussé par tant de blessures cruelles. Il maintint l'Empire par la crainte; les armes & ses fidèles soldats assurèrent la Couronne sur sa tête. La tendresse qu'il montra pour venger son père, en fit un Dieu, & lorsqu'il eut parcouru la carrière que le destin lui avait imposée, on célébra son apothéose, on lui érigea des temples.

Tel sera aussi mon partage, quand à son exemple,

mon fer aura moiſſonné tout ce qui me porte ombrage, & que j'aurai étayé ma Maiſon de dignes héritiers de ma puiſſance.

SÉNÈQUE.

C'eſt ce que nous attendons de l'heureuſe fécondité de la fille d'un Dieu, de la noble Octavie, nouvelle Junon, aſſociée auſſi à la couche d'un autre Jupiter. (*Cette Octavie était ſœur de Junon par adoption.*)

NÉRON.

La mère dont elle eſt ſortie bannit cet eſpoir loin de mon cœur, & cette Octavie elle-même ne m'aima jamais.

SÉNÈQUE.

Octavie encore au berceau dans le tems des égaremens de ſa mère, n'en a jamais reçu l'atteinte impure, & ſa pudeur ſi touchante cache encore la flame qu'elle a pour vous.

NÉRON.

Je m'en ſuis flatté long-tems quoique je ſentiſſe que nos ames ne ſympathiſaient point, quoique je viſſe ſur ſon front l'empreinte de toute la haîne qu'elle me porte. Enfin mon juſte reſſentiment a réſolu de s'en venger, & j'ai trouvé une femme digne de la couche Impériale. Sa naiſſance, ſa beauté, ſon courage, la rendent pour moi ſupé-

rieure à Vénus, à la Reine des Dieux, à la belliqueuſe fille de Jupiter.

SÉNÈQUE.

La vraie ſupériorité d'une femme conſiſte dans la vertù, la fidélité conjugale, les mœurs, la modeſtie. Voilà ce qui eſt en droit de plaire à un époux : ces avantages précieux demeurent toujours ; nulle force humaine n'en détruit l'Empire : mais chaque jour, ô Néron ! flétrit la fleur de la beauté...

NÉRON.

Les Dieux ont prodigué tout à celle que j'aime ; ils l'ont fait naître pour moi.

SÉNÈQUE.

Banniſſez l'amour qui vous féduit ; vous ſerez moins crédule.

NÉRON.

Cet amour ne ſaurait être effacé de mon ame ; non pas même par le Maître de la foudre ; ce tyran du Ciel, qui pénètre juſqu'aux abymes de la mer, juſqu'au fond du Tartare, & qui peut chaſſer les Dieux de l'Olympe.

SÉNÈQUE.

L'erreur des humains a fait de l'amour un Dieu puiſſant ; c'eſt elle qui arma ſes mains de traits, d'un arc ſacré, d'un flambeau cruel ; elle qui le fit ſortir de Vénus & de Vulcain. L'amour n'eſt

que dans notre cœur ; c'eſt une chaleur enivrante que la jeuneſſe excite, que le luxe & l'oiſiveté nourriſſent, que les dons brillans de la fortune animent. Sans alimens, c'eſt un feu qui tombe, & dont un inſtant voit éteindre toute l'activité.

NÉRON.

Source heureuſe de la volupté, l'amour eſt encore le grand principe de la vie : il eſt éternel, puiſque le genre humain, depuis tant de ſiècles, ſe propage par lui, puiſqu'il charme même tout ce qu'il y a de plus féroce dans l'univers. Ce Dieu charmant va faire luire pour moi le flambeau d'hyménée, & par la plus douce flame, unir Poppée à ma couche.

SÉNÊQUE.

La douleur de vos Romains n'en pourrait ſoutenir le triſte ſpectacle, & la piété ſainte vous inſpirera des idées plus ſalutaires.

NÉRON.

Ce qui eſt permis à tous les hommes ſerait un crime pour moi ?

SÉNÊQUE.

Toujours on exige plus des Princes que des ſujets.

NÉRON.

Je veux eſſayer ſi cette faveur que Rome m'a ſi

légèrement accordée pliera ſous ma volonté, ou ſi je la verrai diſparaître ſans retour.

SÉNÈQUE.

Prêtez-vous plutôt aux vœux de vos concitoyens qui vous aiment.

NÉRON.

On n'eſt pas Empereur, quand on lit ſon devoir écrit ſur les fronts de ſes ſujets.

SÉNÈQUE.

Quand les ſujets ne peuvent obtenir du Prince de légitimes demandes, ils en ont de juſtes reſſentimens.

NÉRON.

Ne ſuis-je pas en droit de les contraindre?

SÉNÈQUE.

C'eſt une prière que tout l'Empire vous adreſſe; il ſerait trop dur de la refuſer.

NÉRON.

De ſemblables prières ſont des violences qu'on fait au Monarque.

SÉNÈQUE.

C'eſt à lui à relâcher un peu de ſon droit.

NÉRON.

Afin que la Renommée publie qu'il a été contraint de reculer.

SÉNÈQUE.

Il faut mépriſer cette vaine & légère renommée.

NÉRON.

C'eſt elle qui fait la réputation.

SÉNÈQUE.

Elle craint la puiſſance ſuprême.

NÉRON.

Elle oſe pourtant la cenſurer.

SÉNÈQUE.

Vous la ferez taire. Céſar! rappellez-vous tous les bienfaits de Claude; laiſſez-vous attendrir par l'âge de ſa fille votre épouſe, par ſa vertu, ſa modeſtie.

NÉRON.

Ceſſez enfin vos inſtances; depuis trop long-tems vous m'importunez. J'ai envie de faire ce qu'il plaît à Sénèque de blâmer. Auſſi-bien, c'eſt trop différer la joie du Peuple, puiſque déjà Poppée porte dans ſon ſein une preuve de mon amour, une partie de moi, un Céſar peut-être. C'eſt demain que je prétends former ce nouvel hyménée.



ACTE III.

SCÈNE PREMIÈRE.

L'OMBRE D'AGRIPPINE (*seule.*)

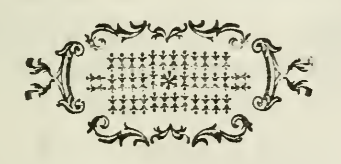
J'ai repoussé le globe terrestre qui m'oppressait; j'arrive du Tartare, & voici un flambeau que tient ma main sanglante pour éclairer cet hymen odieux. Que Poppée soit unie à mon fils, à la clarté de cette flame que mon bras vengeur, & le ressentiment maternel convertiront en bûcher. Parmi les Ombres, la mémoire de ma mort impie reste éternellement gravée dans mon cœur, mémoire toujours importune à mes mânes qui ne sont point appaisées : je ne saurais chasser l'idée de ce navire funeste, salaire de tant de bienfaits, ni de cette nuit cruelle, fruit de l'Empire, & dans laquelle j'ai déploré mon naufrage. J'allais verser des pleurs sur la mort de mes tristes compagnes, & sur le forfait de mon fils; le cruel ne m'en a point donné le tems : il couronne son crime par un crime plus grand. Percée d'un fer parricide, défigurée par mille blessures, renversée sur mes pénates sacrés, j'ai rendu la vie au milieu des souffrances. Hélas! sauvée de l'onde, égorgée, mon sang n'a pu étein-

dre encore la haîne d'un fils : ce tyran févit toujours contre le nom de fa mère : il étouffe la mémoire de tout ce qu'il me doit. Il renverfe mes ftatues. Mon aveugle tendreffe lui donna l'Empire de l'univers, & il veut que tout l'univers oublie les titres honorables que les Peuples m'avaient décernés. (*Néron fit mettre l'anniverfaire d'Agrippine au nombre des jours finiftres.*) Pour comble de maux, mon époux que j'ai immolé à cet ingrat, mon époux perfécute mes mânes, s'acharne à mon fupplice, me menace, m'impute fa mort & celle de fon fils ; il demande le trépas du monftre pour qui j'ai fait tant de facrifices. Ombre de Claude ! un inftant encore & tu feras fatisfait : les Furies vengereffes préparent à ce tyran la fin qu'il mérite ; elles lui préparent leurs fouets cruels, une fuite honteufe, une punition plus terrible que la foif de Tantale, que le rocher de Sifyphe, que l'oifeau de Prométhée, que la roue d'Ixion. Envain mille cohortes veillent autour de fes orgueilleux portiques ; envain le monde épuifé lui envoie tous les tréfors. Les Parthes lui raviront fes provinces & fes richeffes. (*dans ce tems, en effet, ils lui prirent l'Arménie.*) Le jour approche où l'infâme portera la peine de fes crimes, où délaiffé, profcrit, manquant de tout, il préfentera la gorge au fer de fes ennemis. (*Néron n'eut pas le courage de fe tuer, & forcé enfin de mourir, il dit :*

O Romains! de quelle belle voix vous vous privés!)

Hélas! voilà donc le fruit de mes peines, & l'accompliſſement de mes vœux! ô mon fils! où t'a précipité cette fureur dont toi-même tu es étonné, fureur abominable qui anime à ta perte le reſſentiment d'une mère égorgée par ton crime! pourquoi lorſque tu étais encore dans mon ſein, n'ai-je pas été la pâture de quelque monſtre! tu ſerais mort pur & innocent. Careſſé dans les bras de ta mère, nous ſerions tous deux paiſibles habitans de l'Elyſée, nous y ſerions réunis avec tes aïeux, avec ton père, avec tous les grands hommes dont tu es ſorti. Hélas! ils rougiſſent, ils ſe déſolent dans cet heureux ſéjour de ce que tu es de leur ſang; ils m'abhorrent moi-même de ce que je t'ai donné l'être.

Mais quand je réunis ſur ma tête tant de titres odieux aux miens; marâtre, épouſe impie, mère criminelle, pourquoi différer de rendre au Tartare ma préſence importune?



SCÈNE II.

OCTAVIE, LE CHŒUR.

OCTAVIE.

EPARGNEZ-vous les larmes dans un jour de fête & d'alégresse publique. Votre amour pour moi, cet intérêt touchant que je vous inspire, aigriraient un Prince emporté, je causerais votre malheur. Dès long-tems, je sens ce coup qui vous afflige; j'en ai senti de plus rudes. Pour finir mes peines, j'ai toujours la ressource de la mort; elle délivrera mes yeux de l'aspect d'un tyran, de son lit odieux; je mourrai sœur de César, si je n'en suis plus la femme. Il me suffit d'écarter de ma tête le supplice toujours effrayant de la mort. Mais avec un tel monstre, puis-je me flatter seulement de cette faveur? Réservée pour cet hymen honteux, j'en serai la funeste victime. Involontairement, mes yeux se rejettent sur les foyers sacrés de mes pères..... Pourquoi ce regret? sortons promptement de ce Palais funeste, abandonnons la Cour d'un Prince sanguinaire.

LE CHŒUR.

Il luit enfin ce jour fatal annoncé par la renommée. La fille de Claude est chassée du lit de Né-

ron ; Poppée en eſt maintenant la maitreſſe, & notre timide amour pour Octavie, notre vain reſſentiment que glace la terreur, n'ont pu écarter ce revers étrange. Qu'eſt-donc devenu l'antique courage des Romains, fatal à tant de grands Rois ? Voilà donc les enfans des maîtres & des pacificateurs du monde ? voilà ces citoyens poſſeſſeurs des faiſceaux, dont la volonté jadis faiſait la guerre ou la paix, qui jettaient les Tétrarques dans l'horreur des priſons ? Nos regards ſont choqués de voir l'image de Poppée jointe à celle de Néron, & nos mains n'ont pas la force de renverſer cette odieuſe ſtatue, trop ſemblable par ſa beauté à l'Impératrice que nous adorons ? Que n'arrachons-nous Poppée elle-même de la couche uſurpée ? que ne portons-nous la flame & le fer au Palais du parjure Néron ?

ACTE IV.

SCÈNE PREMIÈRE.

POPPÉE, SA NOURRICE.

LA NOURRICE.

Où courez-vous, ma fille ? pourquoi vous dérobez-vous ſi bruſquement de la chambre de Néron ? où allez-vous avec ce trouble peint ſur votre

visage ? vos yeux sont mouillés de vos pleurs... n'êtes-vous pas au comble de vos vœux ? Le flambeau si désiré n'a-t-il pas joint votre destinée à celle de Néron ? n'avez-vous pas reçu le prix de votre beauté & de l'imprudence de Sénèque ? La mère d'Amour, Vénus, la plus grande des immortelles, n'a-t-elle pas enchaîné César dans vos bras ? Dieux ! avec quelle majesté, avec quel éclat vous avez pressé cette couche sublime ! avec quelle admiration le Sénat contemplait vos larmes, lorsque la tête ceinte de cette pourpre brillante qui vous servait de voile, vous offriez l'encens à nos Divinités, que vous versiez vos libations pures sur leurs autels : vous aviez à vos côtés le plus beau, le plus grand des Romains, qui ravi de sa conquête & superbement paré, surmontait, au milieu des plus heureux présages, toute la foule qui l'environnait. Tel autrefois, en présence des grands Dieux du ciel & de l'aveu de toutes les Divinités des ondes, Pélée reçut pour épouse la belle Thétis sortant des grottes azurées.

Quelle cause soudaine a donc banni la joie de votre front ? que veulent dire enfin cette pâleur & ces larmes ?

POPPÉE.

Confuse, tremblante encore du songe affreux de cette nuit, ô ma Nourrice ! je suis tourmentée d'un trouble inexprimable. Hier, lorsque l'éclat

de ce beau jour eut cédé la place aux plus épaisses ténèbres, endormie dans les embrassemens de mon César, mon repos a été horriblement agité. Je croyais voir une nombreuse affluence de peuple entourer mon lit avec la plus alarmante tristesse. Les cheveux épars, les yeux en pleurs, nos Dames Romaines faisaient entendre les cris les plus plaintifs. Parmi les sons terribles des trompettes, la mère de Néron, cruelle, menaçante, avec un flambeau teint de sang, qu'elle agitait avec fureur, la mère de Néron se présente à moi. Soudain, la terre ouvre un abyme immense, j'y tombe & mon lit même est entraîné dans ma chûte. Epuisée de fatigue, je me repose sur ce lit fatal. Je vois arriver mon premier époux (*Crispinus, Chevalier Romain.*) & mon fils : Crispinus se jette dans mes bras & me donne quelques baisers : (*Rufus Crispinus que Néron fit jetter dans la mer par ses esclaves, tandis qu'il pêchait.*) Néron furieux entre dans ma chambre & me perce le sein d'un fer cruel. (*On sait que depuis, Poppée prête d'acoucher, fut tuée par Néron qui lui donna un coup de pied dans le ventre.*) La frayeur me réveille, & l'horreur sur le front, le cœur palpitant, la crainte m'empêche de parler..... Voilà la cause des alarmes que ta tendresse & ta fidélité m'ont pressé de te confier..... Hélas ! de quelle calamité me menacent donc les Mânes ! pourquoi Néron fait-il couler mon sang ?

LA NOURRICE.

Toutes les images fortes & vigoureuses qui affectent nos esprits en veillant, se retracent dans nos sens pendant le sommeil. Endormie par les baisers d'un époux, devez-vous être surprise d'avoir cru voir Crispinus, un lit, un bûcher ? Ces Dames Romaines qui se meurtrissaient le sein & s'arrachaient les cheveux, ce sont les amies d'Octavie, qui pleurent son divorce dans les Pénates sacrés de son frère, dans le Palais de ses aïeux. Ce flambeau qu'Agrippine faisait luire à vos yeux alarmés, présage l'envie qu'excitent votre gloire & le haut rang où vous montez. Le séjour des Enfers qui vous a apparu, c'est l'emblême de la durée de votre hymen; il sera éternel comme le Palais de Pluton. Le fer que Néron qui vous aime, portait à votre gorge, signifie que ce n'est point pour faire la guerre, mais pour protéger la paix qu'il veut être armé.

Reprenez donc vos sens, faites rentrer la joie dans votre cœur, retournez dans votre lit.

POPPÉE.

Non, j'ai résolu d'aller au temple, de me prosterner aux pieds des autels, d'offrir des victimes aux Dieux, pour expier ces horribles menaces de la nuit & du sommeil, pour faire retomber sur la tête de mes ennemis les calamités que je crains.

Viens te joindre à mes vœux, ô Nourrice! viens avec moi conjurer le ciel de faire écouler de mon cœur l'effroi qui me tourmente.

SCÈNE II.

LE CHŒUR.

SI la renommée qui publie les amours de Jupiter, ne nous trompe point; s'il presse de ses plumes éclatantes le sein de sa belle Léda; si, audacieux taureau, il porte la sœur de Cadmus sur une mer si vaste, sans doute il quittera encore l'Olympe soumis à ses loix : charmante Poppée! il viendra dans vos bras, il vous trouvera plus de charmes qu'à cette Léda si vantée, qu'à Danaé qui fut si surprise de le voir se fondre en pluie d'or autour d'elle. En vain Sparte nous élève la beauté de son Hélène; en vain le Pasteur de Phrygie la demanda à Vénus pour unique prix de la pomme désirée; Poppée est plus ravissante que cette fille de Tyndare, sujet de tant de guerres & cause fatale de la ruine d'Ilion.

Mais quel homme arrive d'un pas si précipité? il est hors d'haleine, il a le cœur gros de soupirs, que vient-il nous annoncer?

✿

SCÈNE III.

LE MESSAGER, LE CHŒUR.

LE MESSAGER.

GARDES du Prétoire ! vous qui veillez à la conſervation du Palatin, (*Les Céſars ayant établi leurs demeures ſur le Mont Palatin, on donna depuis, & pour cette raiſon, aux habitations Royales le nom de Palais, Palatium.*) défendez-en l'enceinte ſacrée ; le Peuple s'y précipite en tumulte. Voilà les Préfets qui traînent leurs cohortes & les diſpoſent dans tous les quartiers de la ville. Leur crainte cependant n'arête point la fureur de la révolte ; à chaque inſtant, au contraire, elle prend de nouvelles forces.

LE CHŒUR.

Eh ! qui peut faire prendre les armes à ce Peuple forcené ?

LE MESSAGER.

La répudiation d'Octavie : tous veulent la venger ; ils méditent le plus grand des crimes.

LE CHŒUR.

Que méditent-ils ? où ſe porte leur audace ?

LE

LE MESSAGER.

Ils veulent ramener la fille de Claude au Palais de ses pères, la replacer dans le lit de César, lui faire restituer la moitié de l'Empire.

LE CHŒUR.

Poppée la possède.

LE MESSAGER.

C'est ce qui les rend si furieux; c'est-là la principale cause de leur rage. Toutes les statues de marbre, toutes celles de bronze où l'on voit briller les traits de Poppée sont abattues & mutilées par un fer barbare. Ils en traînent dans les rues les membres & les débris attachés à de longues cordes, ils les enterrent dans la fange. Leurs discours répondent à l'atrocité de leurs actions, & la pudeur m'empêche de les répéter. Ils veulent mettre le feu au Palais de Néron, s'il ne reprend sur l'heure la fille de Claude. C'est ce que je cours annoncer à l'Empereur, en exécution de l'ordre que le Préfet m'en a donné.

(*il sort.*)

LE CHŒUR.

O sédition vaine autant que criminelle! les traits de l'Amour sont plus forts que les vôtres, sa flamme éteindra vos feux, il a si souvent éteint ceux de la

foudre, il a si souvent triomphé de Jupiter au milieu de son Ciel.

Téméraires! votre sang répandu payera votre révolte. L'amour outragé est loin d'être patient; sa colère ne s'appaise pas aisément. Il força le fier Achille de quitter ses armes immortelles pour la lyre, il punit les Grecs, il punit le fils d'Atrée, il renversa le Royaume de Priam, il anéantit des villes fameuses. Je ne sais quel supplice horrible nous présage en ce jour la violente colère de ce Dieu offensé.

ACTE V.

SCÈNE PREMIÈRE.

NÉRON, LE PRÉFET.

NÉRON (*entrant avec fureur.*)

O lenteur odieuse de mes lâches soldats! ô ressentiment trop doux après cet attentat à mon autorité! Quoi! le sang de ces vils citoyens n'a pas encore vengé l'insulte faite à ma gloire! Rome, pour avoir seulement fait naître ces pervers, Rome n'est pas remplie de carnage! Mais c'est trop peu de leur donner la mort dans le tumulte, il faut que des supplices

prolongés me délivrent à loisir de cette populace impie; il faut que cette Octavie, ma sœur & ma femme, qui anime l'audace des rebelles & qui m'est depuis si long-tems suspecte, soit immolée la première à mon juste couroux, il faut que tout son sang éteigne ma fureur. Il faut que Rome elle-même soit embrasée pour expier un pareil forfait; (*Il fit effectivement mettre le feu à la ville, & l'incendie dura sept jours & sept nuits. Du haut de la tour de Mécène, Néron contempla ce spectacle avec délices, charmé, disait-il, de voir des flames qui lui représentaient l'embrâsement de Troye. Il composa sur cet évènement malheureux un Poème qu'il récita en habit de Théâtre.*) que les feux, les ruines accablent tous les citoyens; que ces fiers Romains soient réduits à la misère, à la famine. Depuis trop long-tems ce Peuple insolent insulte à ma fortune. Les ingrats! ils sont insensibles à mes bienfaits; la paix n'a point de charmes pour eux; leurs ames inquiètes ne respirent que l'amour des séditions. L'audace les précipite à leur perte. Il faut les dompter à force de malheurs, il faut appésantir le joug sur leurs têtes coupables, afin de les dégoûter de pareils attentats, & de les empêcher de lever leurs yeux impies jusqu'au visage sacré de leur Impératrice nouvelle. Qu'abattus sous le poids des calamités, ils tremblent & apprennent à obéir au moindre signe de leur Maître. Mais je

vois le fidèle Préfet que j'ai placé à la tête de mes gardes.

LE PRÉFET.

Seigneur, le tumulte n'exiſte plus. Pour le diſſiper, il n'a coûté la vie qu'à un petit nombre de ſéditieux qui s'opiniâtraient à nous réſiſter.

NÉRON.

Et tu crois que cette vengeance me ſuffit! Soldat! c'eſt ainſi que tu obéis à Céſar! Tu oſes arêter le carnage, & tu me crois ſatisfait!

LE PRÉFET.

Tous les Chefs impies de la révolte ſont tombés ſous le fer.

NÉRON.

Et cette populace qui oſait entourer mon Palais, faire la loi à l'Empereur, enlever de mes bras mon épouſe, la violer, s'il eût été poſſible, l'outrager du moins; cette populace reſte impunie!

LE PRÉFET.

Vous voulez donc égorger vos citoyens!

NÉRON.

Oui, & d'une manière ſi éclatante, qu'on en parlera dans tous les âges.

LE PRÉFET.

Si votre colère eſt ſans bornes, n'aurez-vous pas du moins pitié de notre terreur?

NÉRON.

Qu'on immole d'abord celle qui a causé la révolte.

LE PRÉFET.

Nommez-moi la victime, & mon bras vous obéit.

NÉRON.

Ma sœur. Il me faut sa tête criminelle.

LE PRÉFET.

Vous me voyez glacé d'épouvante.

NÉRON.

Tu balances!

LE PRÉFET.

Pouvez-vous m'en blâmer?

NÉRON.

Oui, puisque tu épargnes mon ennemie.

LE PRÉFET.

Une femme! votre ennemie!

NÉRON.

Oui, mon ennemie, puisqu'elle se porte contre moi à cet excès.

LE PRÉFET.

Qui l'accuse?

NÉRON.

La fureur du Peuple.

LE PRÉFET.

Eh! qui peut contenir une multitude insensée?

NÉRON.

Celui qui a pu la faire révolter.

LE PRÉFET.

Je ne connais point l'auteur de la sédition.

NÉRON.

C'est Octavie. La nature a donné à la femme un esprit fécond en méchancetés; elle a rempli son cœur de ruses détestables, mais elle lui a refusé la force. Sans cette privation, les femmes seraient indomptables; la crainte leur ôte cet ascendant terrible; elles ont peur de la punition qui n'accable jamais assez-tôt leurs têtes coupables.

Laisse tes conseils & tes prières : obéis à ton Prince; j'ai condamné Octavie, embarque-la, donne-lui la mort sur quelque rivage désert, & délivre-moi de l'effroi qu'elle me cause. (*Ce fut dans l'Ile Pandataria, au Golfe de Caïete qu'Octavie fut égorgée.*)



SCÈNE II.

LE CHŒUR, OCTAVIE.

LE CHŒUR.

O faveur du Peuple, trompeuse idole ! à combien de malheureux ne fûs-tu point fatale ? Tu enfles les voiles d'un vent prospère, tu conduis le navire dans la pleine mer, & soudain tu nous y abandonnes à la merci des flots. La mère infortunée des Gracques pleura ses enfans que tu perdis, (*Tibérius & Caïus Gracchus.*) ces Romains fameux par la piété filiale, & la fidélité, par leur éloquence, & leur courage, par les sages loix qu'ils firent promulguer. (*les loix Agraires.*) O Drusus! la fortune te réserva une destinée semblable, & tes faisceaux, ta maison défendue par tant de cliens, n'ont pu te garantir.

Notre malheur présent nous empêche d'en citer d'autres exemples. La fille de Claude que, dans ce moment même, tous les citoyens voulaient rétablir dans son rang, & remettre dans le lit de son frère, triste maintenant & malheureuse, nous la voyons conduire à la mort. O que la pauvreté est bien plus contente & plus sûre dans son humble

chaumière ! toujours les tempêtes & la fortune renverſent les plus ſuperbes Palais.

OCTAVIE (*à ſes Gardes.*)

Où m'entraînez-vous? quel exil m'impoſe votre tyran ou votre Reine nouvelle? Si la cruelle touchée de mes peines me laiſſe la vie, ou ſi elle aime mieux couronner par la mort tant de calamités, pourquoi m'envie-t-elle la douceur de mourir au moins dans ma patrie? mais non, il ne me reſte plus d'eſpoir : j'apperçois le fatal navire de mon indigne frère ; ce navire qui a déjà porté ſa mère, & qui eſt encore deſtiné à porter ſa malheureuſe ſœur. La piété n'a plus de divinité tutélaire ; il n'y a plus de Dieux pour elle. Ce triſte univers eſt abandonné à l'Empire des Furies.

Qui pourrait aſſez déplorer ma triſte deſtinée? La ſœur de Procris pourrait-elle répéter toutes mes plaintes? pourquoi la fortune ne me donne-t-elle pas des aîles comme à cette Athénienne malheureuſe? par un vol rapide je me déroberais à mes misères ; je fuirais loin, bien loin des hommes, & du carnage dont ils déſolent les grandes ſociétés. Seule dans un bois ſolitaire, ſous un ombrage abandonné, mon goſier plaintif exprimerait toutes mes douleurs.

LE CHŒUR.

Mortels, nous ſommes les triſtes jouets du deſtin; perſonne ne peut ſe promettre rien de certain, ni de durable. Mille évènemens divers nous roulent à notre dernière heure. Fille des Céſars! encouragez votre ame par tant d'exemples funeſtes que vous trouvez dans votre race ſeule. La fortune ne vous eſt pas plus contraire qu'à tout votre ſang. Voyez d'abord la mère de tant de Princes, la généreuſe fille d'Agrippa, belle-mère de Tybère, femme d'un Céſar, de ce grand Germanicus dont le nom fut ſi fameux dans le monde, après avoir donné tant d'héritiers à l'Empire, tant de gages heureux de la paix, condamnée à l'exil, accablée de tortures, gémiſſant ſous le poids de ſes fers, privée de tout ce qu'elle aimait, elle meurt enfin dans la plus déplorable misère. (*La première Agrippine fille d'Agrippa & de Julie fille d'Auguſte, femme de Germanicus & mère de neuf enfans. Après la mort de ſon époux, Tibère la relégua à Pandataria, & lui fit arracher un œil par un Centurion, parce qu'elle avait parlé trop librement de ſa cruauté. Elle réſolut alors de ſe laiſſer mourir de faim; on lui caſſa les dents pour lui ouvrir la bouche & la forcer de prendre quelque nourriture. Elle expira enfin dans la plus affreuſe misère: Tibère fit jetter ſon corps dans les gémonies & mit le jour de ſa naiſſance au nombre des*

jours malheureux.) Voyez Livie, (*Ce n'eſt point la femme d'Auguſte, mais celle de Druſus qu'elle fit tuer, & qui fut miſe à mort à ſon tour, par ordre de Tibère.*) heureuſe épouſe de Druſus & ſi fière de ſes enfans, cette femme audacieuſe qui court au crime & à la mort, juſte récompenſe de ſon forfait. O Julie! (*Julie, fille de Druſus & de Livie, exilée & depuis aſſaſſinée par ordre de Claude.*) n'avez-vous pas ſuivi auſſi la deſtinée de votre mère? malgré toute votre innocence, n'êtes-vous pas tombée ſous un fer barbare? & votre mère, malheureuſe Octavie! qu'elle puiſſance n'a-t-elle pas eue dans l'Empire? Adorée de ſon époux, heureuſe par ſes enfans, maitreſſe de la Cour, l'infortunée s'abaiſſa juſqu'à l'un de ſes ſujets, & périt de la main d'un ſoldat. (*Meſſaline, première femme de Claude & mère de Britannicus & d'Octavie : elle épouſa C. Silanus, & l'on croit qu'elle eut pour amant l'affranchi Narciſſe.*) Celle qui donna le jour à Néron, ne pouvait-elle pas porter ſes eſpérances juſqu'au ciel? Mutilée cependant par les rames Tyrrhéniennes, déchirée enſuite par un fer dénaturé, victime immolée à ſon fils, elle expira ſous ſes yeux parricides.

OCTAVIE.

Ce même tyran me précipitera, comme toute ma race, dans le triſte ſéjour des ombres. Pourquoi

différer cet inſtant inévitable ? (*Aux ſoldats.*) Entrainez-moi à la mort, vous à qui la fortune oſe donner des droits ſur moi. J'en prends les Dieux du ciel à témoins..... Les Dieux du ciel ! malheureuſe Octavie ! ne les prie point; tu leur es odieuſe : j'atteſte donc & les Dieux du Tartare & les Déités vengereſſes de l'Erèbe. Je vous atteſte, vous, ô mon père qui avez bien mérité votre mort, cette affreuſe récompenſe d'Agrippine ! non, la deſtinée qu'on me prépare, ne m'épouvante point.

Miniſtres de Néron ! armez donc votre navire, voguez vers la mer, & que le pilote appellant les vents propices, me tranſporte au rivage de Pandataria.

LE CHŒUR.

Vents légers ! favorables zéphyrs qui jadis avez tranſporté Iphigénie de l'autel où elle devait être immolée, dans un aſyle inviolable, enlevez de même notre jeune Impératrice, & dépoſez-la loin des cruels dans un autre temple de Diane ! L'Aulide ſerait encore moins inhumaine que Rome, & la Tauride moins barbare : ce n'eſt qu'aux Dieux qu'on y offre le ſang des Etrangers, Rome ſe plaît à voir couler celui de ſes citoyens.

Les Critiques & les Hiſtoriens conviennent que cette Tragédie n'eſt point de Sénèque, & il ſuffit

de la lire pour en être convaincu. On n'y trouve ni cette abondance d'idées, ni cette richeſſe d'expreſſions qui caractériſent les autres pièces, & l'Auteur qui l'a compoſée, était loin d'avoir cette hardieſſe, cette élévation qui, de tems en tems, font oublier les défauts des ouvrages précédens. Les premiers Ecrivains qui ont parlé de Sénèque, ne lui ont fait grace ſur aucun article : leurs remarques ont été fidèlement copiées, ſoit par leurs contemporains, ſoit par les Auteurs qui ſont venus après eux, & de ſiècle en ſiècle, le Tragique latin a paſſé dans l'eſprit de ceux qui ne l'ont pas lu, pour un déclamateur qui n'avait d'autre mérite que celui de faire des antithèſes : tel était le mauvais goût de ſon ſiècle, & nous ſommes convenus qu'il a eu la faibleſſe de s'y conformer, mais nous ne craindrons pas de répéter que ſes Tragédies ont de véritables beautés. Nous ſommes convaincus en même-tems, qu'elles produiraient peu d'effet à la repréſentation, & qu'en rendant juſtice à pluſieurs ſcènes dont le dialogue renferme des traits ſinguliers, on condamnerait généralement la conduite des autres, & les récits pompeux, les longues deſcriptions qui en arêtent la marche.

Nous n'avons donc point prétendu donner Sénèque comme un modèle, mais comme un écrivain original & qui méritait d'être vengé de l'eſpèce de

mépris dans lequel il était tombé, parce qu'on ne le connaiſſait pas. Ses Drames ne renfermeraient qu'un traité preſque complet de Mythologie & un tableau géographique d'une partie de l'Univers, que l'on ſerait obligé de convenir que la lecture en ſerait inſtructive, & preſque toujours agréable par la variété des détails. Mais ſouvent il joint à cet avantage, celui de penſer fortement & de s'exprimer de même, de faire ſupporter cette redondance d'images, qui ſerait très-vicieuſe chez les autres, mais qui l'eſt moins chez lui, parce que les comparaiſons ſemblent naître ſous ſa plume, parce qu'il n'a pas l'air de les chercher. D'ailleurs, qu'on liſe attentivement tous les Auteurs tragiques, qu'on les examine ſcène par ſcène, & dans aucun d'eux, on ne trouvera cette chaleur de diction dont Sénèque offre pluſieurs exemples : chaque mot préſente une idée, & ce mérite, comme nous l'avons dit, n'a point échapé au grand Corneille qui avait fait une étude particulière des Œuvres dramatiques du Poète latin. Il a comme lui, des inſtans de dialogue très-vif & très-ſerré, c'eſt à lui qu'il en eſt redevable, & le ſeul reproche que l'on puiſſe faire à ce même Corneille, c'eſt d'avoir copié quelquefois juſqu'aux défauts de ſon modèle.

Nous n'ajouterons rien aux réflexions que nous

avons faites dans la Préface qui se trouve à la tête de ces Tragédies, & à ce que nous avons dit de chacune d'elles en particulier : c'est à nos lecteurs à juger du mérite de l'écrivain que nous avons traduit aussi littéralement qu'il nous a été possible de le faire, & nous ne doutons point qu'il ne trouve des partisans, même parmi ceux qui étaient prévenus contre lui.

Nous avons annoncé des fragmens de pièces latines, inconnus dans notre langue, & nous les placerons à la tête du Théâtre Italien avec la nomenclature des Poètes qui ont vécu après Sénèque : elle sera suivie des anecdotes que nous avons recueillies sur quelques Acteurs & Actrices de ces tems-là, & nous donnerons le portrait d'Eucharis, la première qui a joué la Tragédie grecque à Rome. Nous ferons notre possible pour y joindre celui de Roscius, fameux Comédien sur lequel nous avons des détails étendus, mais son portrait n'existait que sur un onyx Sardoine qui appartenait à S. A S. feu Mgr. le Prince de Conty, & à sa mort, cette pierre a été achetée par un Particulier des mains duquel elle est passée dans celles d'un Juif qui, dit-on, l'a emportée en Allemagne. Nous n'épargnerons rien pour la découvrir, & si quelqu'un de nos lecteurs en avait connaissance, nous le prions de vouloir bien nous en faire part.

La recherche de cet objet & le desir de sortir des matières sérieuses que nous avons été forcés de traiter dans le commencement de cet Ouvrage, nous ont décidés à passer à la *Chevalerie* dont nous allons parler dans la seconde Partie de ce Volume : son histoire intéressante pour toutes les nations, sera enrichie des Costumes nécessaires à la représentation des pièces de ce genre, & ce qui manque à ceux des Grecs dont nous avons offert les parties les plus essentielles, sera placé dans la suite de cet Ouvrage qui renfermera tout ce qui concerne les théâtres & les habillemens des différentes nations de l'Europe : l'historique des *Tournois* annonce que nous touchons de près à celui de la scène étrangère & nationale : nos lecteurs l'attendent avec impatience, & nous espérons qu'ils trouveront de quoi satisfaire leur curiosité dans les divers matériaux que nous avons rassemblés.

Costume d'OCTAVIE, ou Impératrice Romaine.

La tunique de dessous, de lin & de couleur changeante : celle de dessus, de l'étoffe nommée *tarentine* & si déliée, que celle de dessous s'appercevait au travers. Le *Pallium* ou manteau, d'une étoffe légère, couleur de pourpre & tabisée. La chaussure, formée de bandes, ouverte, & laissant voir la forme des pieds : les bracelets de perles à

trois rangs. La coëffure, en cheveux & décorée d'une eſpèce de diadême d'or orné de pierres précieuſes.

Fin de la première Partie du huitième Volume.

TABLE

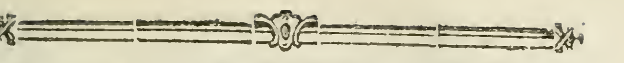


TABLE DES MATIÈRES

Du Théâtre & autres Spectacles des Romains, dont l'Historique est contenu dans les IV[e], V[e], VI[e], VII[e] *Volumes, & dans la première Partie du* VIII[e].

QUATRIÈME VOLUME.

A.

Actiaques, Jeux en mémoire de la bataille d'Actium, pages 8 & 85
Ædes Murciæ, Temple qui était dans le grand Cirque, 19
Agonales, Jeux, combats d'hommes & d'animaux, consacrés à Mars & à Diane, 7
Agonales, Fêtes, 162
Ara Potentium, Autel du grand Cirque, 20
Agonistiques (loix des Jeux), 36
Andabates : ils combattaient à cheval, 49
Amphiteâtres, de Rome, de Vespasien, de Capoue, de Nîmes, d'Autun, d'Italica, 97 *& suiv.*
Ambarvales, 163
Angeronales, Fêtes en l'honneur d'Angerone, Déesse de la peine & du silence, 166
Apollinaires (Jeux), 6, 80, 82, 83 & 166
Arias, nom d'un fameux Coureur, 38
Armes des Athlètes, 111
Armilustre, Fête où l'on faisait la revue des armes, 167

Auguſtaux, Jeux en l'honneur d'Auguſte, 8 & 83
Augures, Prêtres de la quatrième claſſe chez les Romains, leurs fonctions, 254 & *ſuiv.*
Aurigarii, Conducteurs de chars, 28
Auriges, 29
Autels chez les Romains, 315 & 319

B.

Bachanales, Fêtes en l'honneur de Bachus, 167 & *ſuiv.*
Batiatus : il tenait une école de Gladiateurs à Capoue, 56
Batylle, Acteur célèbre banni & rappellé par Auguſte, 127
Bâteleurs, bannis par Pertinax, 152
Bâton, célèbre Gladiateur, 54
Beſtiaires, noms des Gladiateurs qui combattaient les animaux, 50 & 105
Biges, courſe à deux chevaux, 27
Bêtes (combats des) : ils ſe faiſaient dans les Amphithéâtres & les Cirques, 104 & *ſuiv.*

C.

Caligula. Il ſe donna en ſpectacle, 40 & *ſuiv.*
Caſtor & Pollux (Jeux de), 83
Caprotines (les Nones), fêtes en l'honneur de Cérès, 188
Capitolins (Jeux), 87
Carceres, portiques du Cirque pour les chars & les chevaux, 11 & 19
Carmentules, Fêtes, 190
Catervarii, Gladiateurs, 50
Celères, Prêtres de la troiſième claſſe, 253
Centons, prédictions, 80 & *ſuiv.*
Céréales, Fêtes en l'honneur de Cérès, 187
Céſariens, Gladiateurs, 50
Chaſſes Amphithéatrales, 108
Circenſes, Jeux, 6 & 10

Cirques (les). Grand Cirque , commencé par Tarquin le vieux ; ceux d'Adrien , d'Alexandre , d'Antonin Caracalla , d'Eliogabale , d'Aurélien , de Castrensis , de Domitien , de Flaminien , de Flore , de Néron , de Saluste , 6-10. Description du grand Cirque , 18 & *suiv.* Il fut brûlé sous Néron , & s'écroula sous Antonin , 22. Etymologie de ce mot : description des jeux , 24
Courses sur les chars , 24 ; à cheval , 30 ; à pied , 31
Compitalices , Fêtes en l'honneur des Dieux Pénates , 191
Charisties , Fêtes en l'honneur des Dieux Mânes , 183
Colysée , ou Amphithéâtre , 99
Confarreatio , mariage indissoluble chez les Romains , 78
Coriceum , garde-robe , 93
Chars des Romains , 363
Consuales , Jeux , 5 & 192
Consus , Autel dédié à Neptune Equestre , 4
Ctésilas , fameux Sculpteur , 57
Curies. Il y en avait 30 , & elles formaient la première classe des Romains. Le Chef de chaque Curie était un Prêtre nommé *Curion* , 249
Curulles (Jeux) , 84

D.

Desultores , noms des chevaux destinés aux courses , 30
Diaule , Courses , 36
Dimachères , Gladiateurs , 49
Diribitoire , lieu où l'on faisait la revue des troupes , où l'on payait leur solde : on en fit un lieu de spectacle sous Caligula , 135
Dolique , Courses , 36

E.

Elæothesium , lieu destiné aux oignemens , 93
Ephebeum , lieu où s'assemblaient les jeunes gens , *ibid.*

Equeſtres ou *Curules*, Jeux conſacrés à Neptune & au Soleil, 7
Equiries, Fêtes en l'honneur du Dieu de la guerre, 192
Eſſédaires, Gladiateurs, 49
Euripe, grand ruiſſeau ou foſſé autour du grand Cirque, 21 & 98

F.

Factions, nommées ainſi ſuivant la couleur de leurs habits blancs, rouges, verds & bleus, 27. On imagina la dorée & la pourprée, 130, 131
Faſtes, 159
Faunates, Fêtes en l'honneur du Dieu Faune, 192
Fériaux, Prêtres de la ſeptième claſſe, 282
Férales, Fêtes, 194
Féries Latines : elles étaient mobiles, 197 *& ſuiv.*
Flamines, Prêtres de la ſeconde claſſe, 250
Flaminiens, Prés donnés au Peuple Romain, 16
Floraux (Jeux), 64
Floraux (Jeux) inſtitués en France en 1324, 68 *& ſuiv.*
Flore : ſes jeux ne ſe célébraient que la nuit, 65 *& ſuiv.*
Fêtes des Romains, 159
Fontinales, Fêtes en l'honneur des Nymphes, 194
Fordicales, Fêtes que l'on célébrait dans les tems de ſtérilité, 195
Fornicales, Fêtes, 196
Funèbres (Jeux), 6, 8 & 91
Furininales, Fêtes en l'honneur de Furine, Divinité des voleurs, 196

G.

Gladiateurs, 45 *& ſuiv.* Leur manière de combattre, leur punition, 51. Leurs récompenſes, 52. La guerre qu'ils excitèrent en Italie, 58 *& ſuiv.*
Grammatéïon, Archives Athlétiques, 94

Gymnaſes, Jeux nommés ainſi, à cauſe de la nudité des Athlètes, 92 *& ſuiv.*

H.

Hoplitodrômes, noms des Coureurs aux jeux Olympiques, 49

Hoplomaques, Gladiateurs, *ibid.*

Hypodrôme. Son plan & ſa deſcription, 333

I.

Iatraliptæ, ceux qui ordonnaient les onguens & les huiles aux gens ſains & malades, 95

Jeux Romains, 3, 6, 7, 90. Jeux divertiſſans, 6. Jeux Plébéïens, 6 & 89. Jeux dédiés à Cérès, à Apollon, à Jupiter, à Cybèle, 7. Jeux Compitolia, Taurilia, Terentini, conſacrés aux Dieux des Enfers, 7. Jeux des enfans de Rome, 84. Jeux ſacrés, 91, Jeux Térentins, *ibid.*

Jeux & Spectacles donnés par les Empereurs, Céſar, Agrippa, Octavius Céſar &c., 116 *& ſuiv.* Tibère, 129. Caligula, 133. Claude, 142. Néron, 144. Galba, Othon, Vitellius, 147. Veſpaſien, Tite, 148. Domitien, 149, Nerva, Trajan, Adrien, 150. Antonin Marc-Aurèle, Commode, 151. Pertinax, Julien, Sevère, 152. Caracalla, Héliogabale, 153

Incitatus, célèbre cheval de l'Empereur Caligula, 139

Inſtrumens des ſacrifices, 286

L.

Ladas, fameux Coureur, 36

Lares, Autel du Cirque, 20

Laurentales, Fêtes, 197

Lémuries, Fêtes en l'honneur des génies mal-faiſans, inſtituées par Romulus, 205

Libérales, Fêtes en l'honneur de Bachus, 207

Loix Romaines ſur le culte des Dieux & de la Religion, 323

Lucaries, Fêtes qui se célébraient dans le bois appellé *Lucus*, 207
Lucines, Déesses qui président aux accouchemens, 79
Luculliens, Jeux, 87
Lupercales, fêtes en l'honneur du Dieu Pan, 207
Luperques. Ces Prêtres couraient nuds dans les rues, 209

M.

Majumes, Fêtes en l'honneur de Maïa ou Flore, 211
Marchands, Fête en l'honneur de Mercure, 215
Marcius, Devin, 80
Martiaux, Jeux, 88
Matrales, Fêtes, 212
Matronales, Fêtes, 214
Méditrinales, Fêtes en l'honneur de Méditrina Déesse de la Médecine, 215
Mégaléſiens, Jeux en l'honneur de Cybèle, ou la grande Déesse, 70, 71, 197 & 216
Meridiani, Gladiateurs, 50
Meta ou Bornes. Les sept marquaient les sept tours que l'on devait faire autour d'elles, 20
Myrmillions, Gladiateurs, 49

N.

Naumachies, Spectacles qui se donnaient sur l'eau, 109
Nefastes, jours destinés au repos, 159
Néroniens, jeux, 8 & 88

O.

Opalies, Fêtes en l'honneur d'Ops qui était la même que Cybèle, 216
Ovation, petit Triomphe, 363

P.

Palatins, Jeux, 8, 89 & 142
Palestre, lieu où l'on se formait à la lutte, 93

Pagonales, Fêtes que l'on célébrait dans les villages, 216
Palilies, Fêtes en l'honneur de Palès, Divinité des bergers, 217
Panathénées, célébrées en l'honneur de Minerve par Domitien, 149
Parthiques, Jeux célébrés par Adrien en l'honneur de Trajan, 150
Périaptes, topiques des Coureurs, 34
Podium, place des Sénateurs dans le grand Cirque, 22 & 98
Pontifes, Prêtres de la huitième claſſe, ſeuls dépoſitaires des Faſtes de la République pendant 400 ans, 160, 284 *& ſuiv.*
Portiques où s'aſſemblaient les Philoſophes, 93
Poſtulés, Gladiateurs, 50
Prix, 29
Provocatores, Gladiateurs, 49

Q.

Quadriges, Courſes à quatre chevaux, 27
Queues de cheval, plante dont les coureurs buvaient la décoction pour diminuer la rate, 32
Quinquates, Fêtes en l'honneur de Minerve, 219
Quinquertium, exercices Gymniques du Poing, de la Lutte, du Diſque, de la Courſe & de la Danſe, 110
Quirinales, Fêtes, 222

R.

Rate. Les Coureurs ſe la faiſaient amputer ou conſumer par le feu, 32 *& ſuiv.*
Regifuge, Fête en mémoire de l'évaſion de Tarquin, 222
Religion des Romains, leurs Dieux, leurs Cérémonies, 239 *& ſuiv.*
Retiarii, Gladiateurs, 48
Robigales, Fêtes en l'honneur de Robigus, Dieu de la Rouille, 222
Rudiaires, Gladiateurs qui avaient acquis leur affranchiſſement, & qui portaient un bâton noueux à la main, 53

S.

Sabines, enlèvement de 700 filles aux fêtes de Neptune Equeſtre, 4
Sacrés (Jeux), 6
Sacrifices, 286
Saliens, Danſeurs, 25
Saliens, Prêtres de la ſixième claſſe, 278
Saturnales, Fêtes en l'honneur de Saturne, 223
Satyres, Danſeurs, 25
Scéniques (Jeux), 6 & 7
Séculaires (Jeux), 6, 75 *& ſuiv.*
Séculaires (Hymnes), 77
Sécutores, Gladiateurs, 48
Séjujes, chars à ſix chevaux, 27
Septijuges, chars à ſept chevaux, *ibid.*
Septimontium, Fêtes des montagnes, 229
Spartacus, célèbre Gladiateur, 59 *& ſuiv.*
Sphæriſterium, jeu de paume, 93
Spoliarium, lieu où l'on aſſomait les Gladiateurs vaincus, 51
Stade, 94
Stéphanion, Comédien exilé par Auguſte, 127
Strigil, inſtrument pour décraſſer la peau, 95

T.

Tauriliens (Jeux), 74
Tauroboles, Sacrifices, 95
Temple élevé ſous le nom de Jupiter Férétrien, en l'honneur de la victoire remportée ſur les Céréniens, 5
Teſſeræ, pièces d'ivoire que l'on donnait aux Gladiateurs pour pouvoir aſſiſter aux Spectacles, 53
Terminales, Fêtes en l'honneur du Dieu Terme, 229
Tortues, 113
Tours du grand Cirque; à qui elles appartenaient, 18 *& ſuiv.*
Thraces, Gladiateurs, 49

Tractatores, ceux qui ſe mêlaient de manier doucement les jointures, 95
Trépieds, 315
Triges, Courſes à trois chevaux, 27
Triomphes de Romulus, 344; de Tarquin l'Ancien, 345; de Camille, 346; de Curius, 347; de Scipion l'Africain, 348; de Titus Quintus Flaminius, 351; de Paul Emile, 353; de Pompée, 357
Tuteline, Temple du grand Cirque, 20
Tubiluſtres, Fêtes où l'on purifiait les inſtrumens de Muſique, 230

V.

Veſtales, 56 & 259
Vertumnales, Fêtes, 232
Vinales, Fêtes en l'honneur de Jupiter pour obtenir de bonnes vendanges, 231
Vomitoria, Portes pratiquées au haut de chaque eſcalier du Cirque, 99 & 102
Votifs, Jeux, 6 & 92
Vulcanales, Fêtes en l'honneur de Vulcain, 233 *& ſuiv*

X.

Xyctes, lieu où les Athlètes s'exerçaient, 94

Fin de la Table du quatrième Volume.

CINQUIÈME VOLUME.

A.

Andronicus, Poète Romain. 68
Apparitions (les) des Morts, 49
Archimimes, ceux qui contrefaiſaient toutes les manières des défunts, 28

Aruspices, 39 & 41

Atellanes, Satyres appellées ainsi d'Atilla, ville du pays des Osques, 71

Atrati, les parens & amis qui portaient le deuil du défunt, 28

B.

Bachus (Théâtre de), sa description d'après celui d'Athènes, 76 *& suiv.*; son plan, 86 *& suiv.*; autre plan ponctué d'après Vitruve, 92 *& suiv.*

C.

Cérémonies funéraires, 25 *& suiv.*

Cœnotaphia, Tombeaux que l'on érigeait à ceux qui étaient morts à la guerre, ou qui avaient été dévorés par quelque bête, 17

Comédies mixtes, 74; *Motoriæ*, celles où tout était en action; *Palliatæ*, dont les personnages étaient vêtus comme les Grecs; *Planipediæ*, pieds nuds, ou sur un Théâtre de plein-pied; *Pretextæ*, dont les personnages & les sujets étaient tirés de la Noblesse; *Rhintonicæ*, comique larmoyant; *Stateriæ*, pièces pleines de dialogues; *Tabernіæ*, dont les sujets & les personnages étaient tirés de la Taverne; *Togatæ*, dans lesquels les personnages étaient vêtus de la toge; *Trabeatæ*, les Acteurs y jouaient les rôles de Triomphateurs & de Chevaliers, 75

Conclamation, usage où l'on était d'appeller le défunt, 26

Conservateurs établis à Rome dans les derniers tems pour conserver les Monumens antiques, 59

D.

Dames Romaines, leur deuil dans les circonstances fâcheuses, 63

Danses des Romains, 113; de l'Archimime, 114; des Saliens, 115; Lascives, 116; Nuptiales, *ibid.*; Danse du premier Mai, 117; Danse Théâtrale, 118

Démétrius, Philosophe Cynique pendant le règne de Néron, 120

Divorce; il était autorisé chez les Romains pour le mari comme pour la femme, 9

Domicile des Ames après la mort, 47

E.

Exaphore ou *Octophore.* Lit du mort quand il y avait six ou huit porteurs.

H.

Hercyre, Pièce de Térence, 69

Herbaria Clymene, Monument funéraire élevé par son mari Herbarius Nantillus, 62; l'Inscription, 63

Histrions ou *Hister*, nom des Acteurs en langue Toscane, 68

Hypogées, caveaux, ou voûtes souterraines où l'on déposait les urnes cinéraires, 34 & *suiv.*

I.

Inscriptions, 35

L.

Lacrimatoire, vase qui contenait les larmes que l'on avait versées au convoi du mort, 32

Lares, Dieux domestiques & bienfaisans, 42

Larves, Dieux ou Génies malfaisans, 43

Lemures. On appellait ainsi les ames des morts, 42 & 44

Libitinaires, ceux qui fournissaient ce qui était nécessaire aux convois, 27

Libitine, Temple de Vénus, où l'on gardait les registres des Morts, *ibid.*

Licinius, Barbier d'Auguste, son tombeau, 55

Loix funéraires chez les Romains, 13 & *suiv.*

M.

Manducus, maſque hideux dont ſe ſervaient les Acteurs, 72
Mariages des Romains, uſages & formalités uſitées dans ces cérémonies, 4, 5 & *ſuiv.*
Matrimonium (ſemi), concubinage ou demi-mariage, 7 & 8
Menphir, célèbre Pantomime, 122
Muſique des Romains, leurs inſtrumens de muſique, 133 & *ſuiv.*
Murra, Pierre précieuſe, que l'on prétendait être aromatique, 19
Murrata potio, mixtion de différens parfums, *ibid.*

N.

Nénies, vers lugubres que l'on chantait aux funérailles, 14
Névius, Poète Comique, 152
Novennales (les Féries), 21

O.

Ollæ, niches qui ſervaient à contenir les cendres, 37
Oſſuaria, niches qui ſervaient à contenir les os, *ibid.*

P.

Pallas, Affranchi de l'Empereur Claude, ſon tombeau & l'inſcription, 55
Pantomimes, 121 & *ſuiv.*
Plaute, Poète Comique, 153; ſon Amphitrion, 163; l'Aſinaire, 198; l'Aululaire, 213; les Captifs, 228; Curculion, 241; Caſine, 258; la Ciſtelaire, 281; Epidique, 294; les Bacchides, 317; le Soldat Fanfaron, 333: les Ménechmes, 348

Poètes Romains, Nævius, Ennius, Actius, Pacuve & Lucinius, qui précédèrent Plaute & Térence, 69
Pollinčteurs, ceux qui embaumaient les corps morts, 57
Preficæ ou *Pleureuſes.* On en louait un certain nombre aux funérailles, 14 & 28
R.
Roſtra, Place Romaine, 29
S.
Satyres ou *Exodes*, premières Pièces Comiques des Romains, 68, 74
Scène chez les Romains, ſon origine, 65
Scèniques (Jeux), 67
T.
Théâtres des Romains, 94 *& ſuiv.*; celui de Scaurus, 97; celui de Curion, dont M. le Comte de Caylus a démontré la Méchanique, 100 *& ſuiv.*; celui de Marcellus, élevé par Auguſte, 108; Théâtre Romain ſelon Vitruve, ſon plan, 109 *& ſuiv.*
Tombeaux des Romains, 53
Tymele, fameuſe Actrice ſous le règne de Domitien, 122
V.
Vers Saturniens & Feſcenins, 66
Veſpillones ou *Veſpæ*, ainſi appellés parce qu'ils enterraient les morts le ſoir, 21
U.
Urnes ſépulchrales, 31 *& ſuiv.*

Fin de la Table du cinquième Volume.

SIXIÈME VOLUME.

A.

Adelphes (les), Comédie de Térence, 181
Andrienne (l'), Comédie de Térence, 116
Arcture, étoile qui est à la queue de la grande Ourse, 58
Atrée, 297 ; son Costume, 361

C.

Costume des Grecs, 291 & *suiv.*

E.

Eunuque (l'), Comédie de Térence, 139

H.

Heautontimorumenos (l'), Comédie de Térence, 156
Hécyre (l'), Comédie de Térence, 197
Heinsius, son opinion sur les Pièces Tragiques de Sénèque, 237

J.

Jocaste, 255 ; son Costume, 294

M.

Marchand (le), Comédie de Plaute, 16
Mostellaire (la), Comédie de Plaute, 5

N.

Naulum, monnoie que l'on mettait dans la bouche des morts pour le passage du Styx, 35

P.

Pœnule (le), Comédie de Plaute, 33
Persanne (la), Comédie de Plaute, 45
Phormion (le), Comédie de Térence, 202

Plaute, Poète Comique, 3, 4 & 5

Poëtes Tragiques & Comiques, contemporains de Térence, ou qui lui ont ſuccédé : Fabius Labéon, 213 ; M. Pompilius Lucius, M Pacuvius, 214 ; Actius, 216 ; Aphranius, 219 ; Fabius Dorſennus, 220 ; Sextus Turpilius, Licinius Imbrex, M. Attilius, 221 ; Quintus Trabea, Titinius, 222 ; Cn. Aquilius, Lucius Pomponius, 223 ; Publius Pomponius II, Sulpitius, 224 ; Servius, Sulpitius, T. Quintius Otta, 225 ; Mummius, Diodorus, Siculus, 226 ; Leontius, Decius, Laberius, 227 ; Publius, 228 ; Cn. Martius, 229 ; Pappius, 230 ; Futurius ou Sutrius, Rutilius Geminus, Gracchus, 231 ; Philiſtion, Nicolas Damaſcène, 232 ; C. Meliſſus, 233 ; Helius Meliſſus, 234 ; Turanius, Aſinius Pollio, Aſinius Gallus, 235 ; Ariſtius Fuſcus, Annæus Sénèque, 236 ; on diſtingue communément Sénèque le Tragique de Sénèque le Philoſophe.

Pſeudole (le), Comédie de Plaute, 28

R.

Rudens (le), Comédie de Plaute, 58

S.

Statius Cecilius, Poète Comique dont il ne nous reſte aucunes Pièces, 110

Sénèque, Poète Tragique, 237 *& ſuiv.*

Stiche, Comédie de Plaute, 76

T.

Térence, Poète Comique, 111 *& ſuiv.*

Thébaïde (la), ou les Phéniciennes, Tragédie de Sénèque, 255

Thyeſte, Tragédie de Sénèque, 297

Trienum (le), Comédie de Plaute, 85

V

Violent (le), Comédie de Plaute, 106

Fin de la Table du sixième Volume.

SEPTIÈME VOLUME.

A.

Age d'or, sa description, 30

Ajax, il viola Cassandre dans le Temple de Minerve, 134

Althée, Femme d'Oenée, Roi de Calydon, 317

Amours. Les Anciens en distinguaient deux, l'un divin & l'autre terrestre, 19

Ariane enlevée & délaissée par Thésée, 17

C.

Calchas, Grand-Prêtre Grec, 131; son Costume, 196

Cassandre, fille de Priam & d'Hécube, 133

Cirrha, Ville de Phocide, où Apollon avait un Temple, 85

Corus (le), vent Nord-ouest, 55

Crotale (le), instrument à deux lames qui battaient l'une contre l'autre, 209

D.

Domaclès, Courtisan de Denis, 302

Danaïdes, appellées Béliades, parce qu'elles étaient petites-filles de Bélus, 318

Diane ou la Lune, Déesse de la nuit, 20; préjugé des Anciens, 43

E.

Egée, pere de Thésée, 214

Eleusis,

Eleusis, ses Mystères, 9
Entrailles (les), on les divisait en deux parties, l'une était offerte aux amis, l'autre jettée aux ennemis, 91
Euristhée, frère d'Hercule, 242

F.

Fêtes joyeuses, 27
Foie des victimes, 91

G.

Garde, 271; son Costume, 363

H.

Hécube, son rêve, 133
Hercule furieux, Tragédie de Sénèque, 199
Hercule sur le Mont Oëta, Tragédie de Sénèque, 271
Hippolyte, Tragédie de Sénèque, 5
Hymne à Bachus, 94

J.

Jaune (le), c'était la couleur des jeunes mariés, 21

L.

Lerna, Fontaine près de Corinthe, 29

M.

Magiciennes, 25
Méduse, 255
Minotaure, 13
Mirrha, 279
Mopsope, surnom de l'Attique, patrie de Dédale, 10

N.

Nessus, Centaure, 296
Nourrice (la), dans la Tragédie d'Hippolyte, 5; son Costume, 72

Œ.

Œdipe, Tragédie de Sénèque, 73 & *suiv.*

P.

Pélion, montagne de Theſſalie, Royaume d'Achille, 155
Phorbas, Citoyen, dans l'Œdipe de Sénèque, 73; ſon Coſtume, 130
Pyrrhus, Roi d'Epire, & fils d'Achille, 145 & *ſuiv.*

S.

Sacré (feu), 21
Sarmates (les), aujourd'hui les Ruſſes & les Polonois, 227

T.

Teutras, 223
Théſée, Prince guerrier, 199, 259; ſon Coſtume, 270
Troye (la ville de), 132
Troyennes (les), Tragédie de Sénèque, ſujet tiré d'Euripide, 131, 195
Tyndaride (la), ou Helène, 193

Z.

Zéthus, frère d'Amphion, & fils d'Antiope, 246

Fin de la Table du ſeptième Volume.

HUITIÈME VOLUME.

PREMIÈRE PARTIE.

A.

AGAMEMNON, Tragédie de Sénèque, 63
Agrippine, deuxième femme de Claude, 120
Argo, vaiſſeau dont la carène parlait & rendait des oracles, 25

Aube-épine. On faiſait les flambeaux de l'hymen avec ce bois, 8

C.

Capharée, promontoire de l'Eubée, 91
Carybde, gouffre célèbre, 26
Caſſandre, ſes prédictions, 116
Chèvre d'Olène qui nourrit Jupiter & qui devint une Conſtellation, 24
Chryſis, fille du Prêtre d'Apollon, enlevée par Achille, 72
Cléopâtre, elle s'approprie deux Ombres célèbres, celle de Pompée & celle d'Antoine, 145
Colchide, 33

D.

Dictynne, Compagne de Diane, & dont cette Déeſſe prit le ſurnom, 50

E.

Eleuſis (les Myſtères d') répandus dans toute la Grèce, & connus principalement dans l'Attique, 81
Encelade, le plus énorme des géans, 28

G.

Gracques (les), Tiberius & Cayus, frères célèbres par leur courage & les loix agraires, qu'ils promulguèrent, 167

H.

Hécube, métamorphoſée en chienne enragée, 97

L.

Lemnos, Ile célèbre immortaliſée par un crime, 91

M.

Médée, Tragédie de Sénèque,

Messaline, première femme de l'Empereur Claude, 119 & 170

N.

Nabathéens (les climats), ou l'Arabie Pétrée, 83
Néron, 152 & 163
Notus, vent du midi, 24

O.

Octavie, Tragédie de Sénèque, 118; son Costume ou celui des Impératrices Romaines, 175

P.

Polopeïa, fille de Thyeste, 65
Periclimène, petit-fils de Neptune, 42
Poppée, elle est tuée par Néron, 157
Python (serpent), 45

S.

Scylla, gouffre célèbre, 25
Silanus, promis à Octavie, & assassiné le jour que devait se faire le mariage, 126
Sisiphe, 35

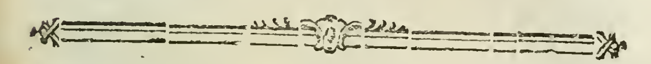
T.

Titan, surnom du soleil, 87
Thulé ou l'*Islande*, 27
Typhée, Géant qui n'avait pour membres que des serpens, 49
Typhis, Pilote du navire Argo que Jason monta pour faire la conquête de la Toison d'or. 24

Fin de la Table des Matières des IV, V, VI, VII *& première Partie du* VIII[e] *Volume.*



HISTOIRE UNIVERSELLE DES THÉÂTRES.



SECONDE PARTIE du huitième Volume.

CHEVALERIE.

Les Grecs & les Romains eurent des jeux & des combats simulés que la politique inventa pour former des Guerriers, & dans la suite, ces mêmes jeux, ces mêmes combats ne devinrent autre chose que des spectacles qui servaient d'amusement aux Souverains, aux Grands & au Peuple : telle fut l'origine & la fin de la *Chevalerie*. L'utilité publique

& le désir d'inspirer de la valeur à la jeune noblesse, furent les causes de son institution, & la galanterie qui régna dans les derniers siècles, en représenta l'image avec un appareil plus analogue à l'amour qu'à la guerre : mais c'est par-là que nous terminerons le tableau que nous allons en offrir, & qui n'est pas moins intéressant pour les Anglais, les Allemands & les Espagnols, que pour les Français dont les premiers Héros seront à jamais des modèles de bravoure & de *loyauté*.

L'Histoire, les Romans, les Fabliaux &c. étaient les sources où il fallait puiser la connaissance des objets dont nous allons parler ; nous avons consulté les uns & les autres, nous les avons rapprochés, comparés, & nous ferons ensorte de ne rien oublier de ce qui peut instruire, ou amuser nos lecteurs. Nous nous sommes appliqués sur-tout à la partie essentielle du Théâtre, qui est celle des costumes, & nous donnerons les habits, les armures, coëffures, chaussures &c. des *Chevaliers* des différens siècles, attendu que ces diverses parties ont varié particulièrement depuis le Comte du Maine qui vivait en 1109, jusqu'au Tournois de Henri II, en 1559. C'est une attention que l'on n'a point au spectacle, & tout ce qui porte le nom de *Chevalier*, y est armé & costumé de la même manière. Si nous ne parvenons pas à corriger cet abus & tous ceux de ce genre, du moins nous aurons le courage de les

démontrer, & peut-être un jour on daignera profiter de nos recherches.

C'eſt toujours, comme nous l'avons répété ſouvent, c'eſt toujours chez les Grecs & chez les Romains qu'il faut rechercher l'idée des fêtes & des exercices militaires. Toutes les nations les ont imités, & c'eſt à cette imitation qu'elles doivent la gloire dont elles ſe ſont couvertes.

» Nos anciens Gaulois parmi leſquels la vénalité » des Charges militaires & des Offices de Juſtice n'é» toiſt point en uſage, avoient les meſmes couſtumes. » (celle des deux peuples dont nous venons de parler.) » Et nous liſons que nos Rois récompenſoient bien » hautement la vertu des plus vaillans, ce qui obli» geoit tout le monde à bien faire & à ſe former, » même dès la plus tendre jeuneſſe, aux armes & aux » exercices les plus pénibles. Nous liſons auſſi que » les premiers ornemens qu'ils donnoient à leurs » enfans pour les faire paroiſtre avec honneur du» rant la paix, eſtoient une *lance* & un *eſcu*. Céſar » dit qu'il leur eſtoit défendu de ſe montrer en pu» blic avant que d'avoir paſſé par cette cérémonie, » & Tacite parlant des Allemands qui avoient les » meſmes couſtumes que nos François, dit que, » *tum ipſo conſilio vel Principum aliquis, vel pater,* » *vel propinquus, ſcuto frameâque juvenem ornant,* » *hæc apud illos toga hic primus juventæ honos* &c., » & dès-lors ils ne pouvoient ſortir qu'ils n'euſſent

» toujours la *lance* & l'*escu :* car soit qu'il fallust
» marcher par la campagne pour quelque affaire
» particulière, ou pour se trouver à ces assemblées
» générales de la noblesse, qui se faisoient dans les
» Gaules, il ne leur estoit permis d'y venir autre-
» ment qu'en cet équipage de véritables Gentils-
» hommes, comme la loi *Salique* l'explique. *Ut*
» *nullus ad Mallam*, (lieu où les jeunes & vieux
» Chevaliers s'assemblaient pour juger les causes.)
» *vel placitum veniat*, *nisi patria arma*, *id est scu-*
» *tum & lanceam portet.* Et les histoires des quatre
» ou cinq derniers siècles auparavant celui-ci, nous
» apprennent que les plus vaillans de nos François
» se sont toujours occupés durant la paix, à en-
» voyer des *cartels* & *défis*, porter des *emprises*,
» tenir des *pas*, faire des *tournois*, soustenir des
» *joustes*, se mesler dans les *békourts* & défendre
» les *barrières* contre les plus braves des Royaumes
» étrangers, pour l'honneur & la gloire de leurs
» Princes & de leur Patrie, pour la beauté & le
» mérite de leurs maitresses, ou pour quelques au-
» tres sujets louables.......... Nos ancêtres s'accou-
» stumoient en tout tems, lorsqu'ils voyageoient,
» à estre entièrement armés, & portoient leurs har-
» nois complets & à l'épreuve contre les armes of-
» fensives dont on se servoit, sans que cela les in-
» commodât, à cause de l'habitude qu'ils avoient
» de les porter dès leur jeunesse, si grand estoit

» leur endurciſſement & accouſtumance au labeur. » Et lorſque nous nous eſtonnons de la valeur des » anciens Romains par-deſſus les autres nations, & » que nous voyons avec quelle facilité ils ont con- » quis la domination univerſelle, Cicéron nous » l'apprend dans la ſeconde *Tuſculane*. *Vous voyez*, » dit-il, *d'où nos armées ont acquis la domination* » *ſur les peuples, par le grand & extrême travail des* » *ſoldats qui portent ſur eux de quoi vivre pour plus* » *de quinze jours, avec tout ce de quoy ils peuvent* » *avoir affaire pour leur uſage, avec la paliſſade pour* » *la cloſture du camp. Car pour ce qui eſt de leurs* » *grandes targues, de leurs corſelets, de leurs caſ-* » *ques, de leurs épées & javelots, ils ne comptent* » *non plus cela parmi le fardeau dont ils ſont char-* » *gés, que leurs eſpaules, leurs bras & leurs mains,* » *eſtimans que les armes doivent eſtre les membres de* » *l'homme de guerre* «.

On voit par ce préambule, quel cas la Colombière faiſait des anciens *Chevaliers*, mais pour en avoir une idée ſatisfaiſante, il faut ſuivre l'hiſtorique de leur éducation, & l'on y reconnaîtra le ſoin avec lequel les Grecs élevaient leurs athlètes: nous prévenons nos lecteurs que ce préliminaire ſera tiré en partie de l'excellent Ouvrage de M. de Ste-Palaye qui a joint à ſon texre des notes très-inſtructives & très-curieuſes. Sa marche eſt ſi claire, ſi rapide, qu'il eût été ridicule de prétendre mieux

faire, & quelques peines que nous eussions prises, nous aurions toujours été obligés de nous rencontrer avec lui : mais en même-tems, nous passerons en revue tous les Auteurs qui ont écrit sur cette matière, nous offrirons des objets ignorés, & en parlant des *Chevaliers* illustres, tant étrangers que Français, nous rapporterons une foule d'anecdotes relatives aux différentes matières que nous traiterons.

PAGES.

De l'instant qu'un enfant avait atteint l'âge de sept ans, on le retirait des mains des femmes, & la première place qu'on lui donnait à remplir, était celle de *Page*, *Varlet*, ou *Damoiseau*, noms quelquefois communs aux *Ecuyers* qui furent aussi appellés *Sergens*. On peut en voir la preuve dans l'Histoire de Saintré, *page* 2, 13, 23. On y lit qu'à treize ans il passa de l'hôtel du Seigneur de Preuilli à la Cour du Roi Jean où il fut *Paige*, c'est-à-dire *Valet*, *Valleton*, ou *Ecuyer*. Lorsqu'on lui adresse la parole, ou que l'on parle de lui, il est traité tantôt de *Maître*, & tantôt de *Sire* ou *beau Sire*.

C'était ainsi qu'on en usait sous la première race de nos Rois, durant laquelle la jeune noblesse était instruite dans les maisons des grands Seigneurs, d'où ensuite elle était admise à la Cour des Souverains. Cette coutume subsistait encore du tems de Montagne qui en fait l'éloge en ces termes.



J. D. Dugourc del. Ingouf Junior Sculp.

PAGE
DE 1460.

C'eſt un bel uſage de notre Nation, qu'aux bonnes maiſons nos enfans ſoient reçus pour y être nourris & élevés Pages comme dans une eſchole de Nobleſſe, & eſt diſcourtoiſie, dit-on, & injure d'en refuſer un gentil-homme. (Tome III, pag. 175 *).*

Les fils des Empereurs étaient auſſi appellés *Varlets* ou *Valets*, & Villehardouin ſe ſert de ces mots dans pluſieurs endroits de ſon Hiſtoire de Conſtantinople. Fauchet & Paſquier attribuent ce nom aux *Ecuyers-Tranchans*, & Duchêne, dans l'Hiſtoire de la Maiſon de Richelieu, rapporte un titre de l'an 1201, dans lequel Guillaume Dupleſſis ſe qualifie de *Valet*, terme, dit l'Hiſtorien, qui ſignifie *Ecuyer* ou *Damoiſel* : il ajoute que les Nobles qui prenaient ce titre, donnaient à connaître par là qu'étant iſſus de *Chevaliers*, ils prétendaient à l'Ordre de *Chevalerie* obtenu par leurs pères. Il ne faut donc pas les confondre avec les gros *Varlets*, ou *Garçons*, mots ſynonimes de celui de Domeſtique inférieur dans le paſſage ſuivant de Froiſſard : *ſe férit ès tentes & ès logis des Seigneurs de France & y fit bouter le feu & n'y trouvèrent que garçons & valets qui tantôt s'enfuirent.*

Cependant les *Pages* étaient les Domeſtiques ordinaires de leur maître & de leur maitreſſe : ils les ſuivaient à la chaſſe, dans leurs voyages, leurs viſites & leurs promenades ; ils faiſaient leurs meſſages, les ſervaient à table & leur verſaient à

boire. Nous en citerons pour exemple le jeune Bayard que ses parens placèrent au sortir de l'école dans la maison de l'Evêque de Grenoble son oncle qui le mena avec lui à la Cour de Savoie : le Prélat y fut admis à la table du Duc, & *durant icelui* (dîner.) *était son nepveu le bon Chevalier* (Bayard.) *qui le servait de boire très-bien en ordre & très-mignonement se contenait.* (*Vie du Chevalier Bayard, chap. III, pag.* 21.) Dans les *chap. III, IV & V* on trouvera des détails qui donneront une idée juste de la protection que les Seigneurs accordaient aux jeunes gens attachés à leur service, & des efforts que ces jeunes gens faisaient continuellement pour la mériter.

Les premières leçons qu'on leur donnait, dit M. de Sainte-Palaye, regardaient principalement *l'amour de Dieu & des Dames.* L'un ne devait pas aller sans l'autre, & l'amant qui *entendait à loyaument servir une Dame*, était sauvé suivant la Doctrine *de la Dame des belles Cousines.* (*Voyez les neuf premiers chap. de l'Histoire de Saintré.*) Si l'on en croit la Chronique de ce même Jean de Saintré, c'était des Dames même que les *Pages* apprenaient leur catéchisme & l'art d'aimer, c'est-à-dire la Religion & la galanterie; mais autant la dévotion qu'on leur inspirait était accompagnée de puérilités & de superstitions, autant l'amour des Dames, qu'on leur recommandait, était-il rempli de rafine-

ment & de fanatifme. Il femble que dans ces fiècles ignorans & groffiers, on ne pouvait préfenter la religion aux hommes fous une forme affez matérielle pour la mettre à leur portée, ni leur donner, en même-tems, une idée de l'amour affez pure, affez métaphyfique pour prévenir les défordres & les excès dont était capable une Nation qui confervait par-tout le caractère impétueux qu'elle montrait à la guerre.

Pour mettre le jeune novice en état de pratiquer ces bifarres leçons de galanterie, de bonne-heure on lui faifait faire choix de quelqu'une des plus nobles, des plus belles, & des plus vertueufes Dames des Cours qu'il fréquentait. C'était à elle à qui, comme à l'Etre Souverain, il rapportait tous fes fentimens, toutes fes penfées & toutes fes actions. Cet amour auffi indulgent que la religion de ce tems-là, fe prêtait & s'accommodait à d'autres paffions moins pures & moins honnêtes, mais à l'égard de la Dame que l'on avait choifie, jamais il ne fortait des bornes les plus étroites, & c'eft lui qui, dans le commerce épiftolaire, avait introduit cette formule dont fe fert Olivier de la Marche, *Liv. II de fes Mémoires*, en finiffant une lettre qu'il écrit au Maître-d'Hôtel du Duc de Bretagne : *Je prie Dieu qu'il vous doint joye de votre Dame & ce que vous defirez*. C'eft dans le

même ſens que la Reine dit à Saintré : *Dieu vous doint joye de la choſe que plus deſirez.*

Les inſtructions que les jeunes gens recevaient par rapport à la décence & aux mœurs, étaient continuellement ſoutenues par les exemples des Dames & des *Chevaliers* qu'ils ſervaient. Ils trouvaient en eux des modèles pour les graces extérieures ſi néceſſaires dans le commerce du monde, & dont le monde ſeul peut donner des leçons. Les ſoins généreux des Seigneurs pour élever cette multitude de jeunes gens nés dans l'indigence, tournaient à l'avantage de ces mêmes Seigneurs. Outre qu'ils les employaient utilement au ſervice de leur perſonne, leurs propres enfans y trouvaient des émules pour les exciter à l'amour de leurs devoirs, & des maîtres pour leur rendre l'éducation qu'ils avaient reçue. L'habitude de vivre enſemble formait entre les uns & les autres des liaiſons qui, reſſerrées par le double nœud du bienfait & de la reconnaiſſance, ne pouvaient manquer de devenir indiſſolubles; telle fut celle de Saintré & de Boucicaut, élevés tous les deux au ſervice domeſtique du Roi.

Les enfans étaient toujours dans la diſpoſition d'ajouter de nouveaux bienfaits à ceux de leur père, & les autres, toujours prêts à les reconnaître par des ſervices plus importans, ſecondaient en

tout tems leur bienfaiteur, ou celui qui le repréſentait, & quelques ſacrifices qu'ils fiſſent pour lui, ils croyaient ne pouvoir jamais s'acquiter de ce qu'ils lui devaient.

Mais ce qu'il était le plus important d'apprendre au jeune élève, & ce qu'en effet on lui apprenait le mieux, c'était à reſpecter le caractère auguſte de la *Chevalerie*, à révérer dans les *Chevaliers* les vertus qui les avaient élevés à ce rang, & les ſervir, était ſervir tout le corps de la *Chevalerie*. Les jeux même qui faiſaient partie de l'amuſement des élèves, contribuaient encore à leur inſtruction. Le goût naturel à leur âge d'imiter tout ce qu'ils voyaient faire aux perſonnes d'un âge plus avancé, les portait à lancer, comme eux, la pierre ou le dard, à défendre un paſſage que d'autres eſſayaient de forcer, & faiſant de leurs *chaperons* des caſques ou des *bacinets*, ils ſe diſputaient la priſe de quelque place, en un mot, ils prenaient un avant-goût des différentes eſpèces de Tournois, & commençaient à ſe former aux nobles exercices des *Ecuyers* & des *Chevaliers*. Enfin l'émulation ſi néceſſaire dans tous les états & dans tous les âges, s'accroiſſait de jour en jour, ſoit par l'ambition de paſſer au ſervice de quelqu'autre Seigneur d'une dignité plus éminente, ou d'une plus grande réputation, ſoit par le deſir de s'élever au grade d'*Ecuyer* dans la maiſon de la Dame ou du Sei-

gneur auquel ils étaient attachés, car c'était souvent le premier pas qui conduisait à la *Chevalerie.*

Ce morceau, tiré en entier de M. de Sainte-Palaye, donne une connaissance parfaite, & de l'éducation que l'on donnait aux jeunes gens, & des mœurs des Seigneurs de ce tems-là, mœurs qui inspiraient tout-à-la-fois l'amour de la religion, le desir de la gloire & le respect pour les Dames : delà cette galanterie connue sous le nom de *galanterie Française* qui dans tous les tems a été le caractère distinctif de la Nation.

Les *Pages* dans Ragueau, sont nommés *Pœdagogia*, sive *Pœdagogiani pueri.* Alors on en distinguait de deux sortes, savoir les *Pages* d'honneur & les *Pages* communs. Les premiers ne servaient que chez les Princes ou les Souverains, & ordinairement ils étaient fils de Barons ou *Chevaliers* : leur fonction est, pour ainsi dire, décrite par Quinte-Curce dans lequel on lit *Liv. VIII : Hæc cohors veluti Seminarium Ducum Præfectorium est* : en effet, quand ils cessaient d'être *Pages*, ils devenaient *Bacheliers* ou *Damoiseaux. Bachelier* signifie prétendant à la *Chevalerie. Damoiseau* est le diminutif de *Dant* qui veut dire *Seigneur.* Les *Pages* communs étaient issus de simples Nobles & servaient les *Chevaliers* ou Seigneurs.

Lancelot dérive ce mot du grec παῖς qui désigne un enfant : Ménage & Caseneuve le tirent de *Pœ-*

dagogium : ſelon Cujas & Godefroi, les enfans d'honneur chez les Européens avaient le titre de *Pædagogiani pueri.* Dans la ſuite, on abuſa de ce nom & l'on appella *Pages* les petits Officiers qui ſervaient à la cuiſine du Roi. Cependant le premier établiſſement a ſubſiſté chez le Monarque & chez les Princes du ſang, où ſous le nom de *Pages*, de jeunes Nobles deſtinés à l'état militaire, reçoivent une éducation conforme à leur naiſſance & au ſervice auquel ils doivent être appellés. Mais la galanterie qu'on leur inſpire, eſt un peu différente de celle dont ils avaient les modèles dans les premiers ſiècles de la Monarchie, & le Chevalier d'Accily avait raiſon ſans doute quand il a dit :

S'il eſt beau, le fils de Climène,
Quoiqu'elle ait un homme aſſez laid,
Cela n'a rien qui me ſurprenne,
Son Page eſt un garçon bien fait.

A l'égard du mot *Valet*, il a aujourd'hui un ſens général d'après lequel on l'applique indifféremment à tous ceux qui ſervent, & celui de *Laquais* en a un particulier qui ne convient qu'à une ſorte de Domeſtiques. Le premier déſigne proprement une perſonne de ſervice, le ſecond un homme de ſuite. L'un emporte une idée d'utilité, l'autre une idée d'oſtentation : voilà pourquoi il eſt plus honorable d'avoir un *Laquais* que d'avoir un *Valet*,

& qu'on dit que le *Laquais* ne déroge point, au lieu que le *Valet-de-chambre* déroge, quoique la qualité & l'office de celui-ci le mettent au-dessus de l'autre.

Les Princes & les gens de basse condition n'ont point de *Laquais*, mais les premiers ont des *Valets-de pied* qui en font la fonction & qui autrefois en portaient le nom. Les seconds ont dès *Valets* de labeur. (*Encyclop. pag.* 817.)

Ce que nous avons dit sur les *Pages*, suffit pour indiquer le respect que l'on avait alors pour les grands Seigneurs, & l'indépendance dont jouissaient ces *Bannerets* ou *hauts-Barons* au commencement de la troisième race : leurs maisons étaient des *Cours* Souveraines, & le faste qui y régnait vers le XIe. siècle, a été vivement repris par M. de Fleuri dans son Ouvrage sur *les Mœurs des Chrétiens*, (*pag.* 262 *& suiv.* :) il leur reproche surtout d'avoir multiplié les Chapelles domestiques, & cet abus s'étendit au point, que dans le XIVe. siècle, on vit de simples Avocats avoir des Chapelains. *Vous usez*, leur dit Eustache Deschamps dans ses Poésies manuscrites,

Vous usez de toutes noblesses,
Vous êtes francs sans servitute,
Plusque n'est le droit d'institute.
Vous avez votre Chapelain
Pour chanter votre Messe au main, (matin.)

Au partir de votre maiſon.
Vous êtes toujours en ſaiſon,
Vous êtes comme ſains en terre.

A l'égal des *hauts-Barons*, les Abbés avaient nombre d'Officiers religieux & laïcs, & lorſque celui de Saint-Denys allait en campagne, ordinairement il était accompagné d'un *Chambellan* & d'un *Maréchal* dont les Offices étaient érigés en Fief. (*Voyez les Actes de* 1189 *& de* 1231.) Ces Offices & ces Fiefs ont été depuis réunis au domaine de l'Abbaye, ainſi que la Charge de *Bouteillier* de l'Abbé, Charge pareillement érigée en Fief & poſſédée par un ſéculier, avant 1183. (*Félibien, pag.* 279.) La forme du Gouvernement était alors ſi différente de ce qu'elle eſt aujourd'hui, que l'hiſtorique de ces divers objets ne doit pas nous ſembler extraordinaire, & dans tous les ſiècles, les coutumes & les uſages ont varié ſelon les changemens qui ſe ſont faits dans les mœurs.

COSTUME du Page.

Le *Page* qui tient le *dextrier* de ſon Seigneur, eſt d'un tems poſtérieur à l'origine de la *Chevalerie*, & quelques recherches que nous ayons faites, nous n'avons trouvé ſur cet objet aucun monument antérieur au règne de Louis XI.

Le *pourpoint*, de drap de la couleur du fond

des armes du Seigneur auquel il appartenait; la ceinture de ſoie; les *grégues* ou haut-de-chauſſe, de chamois; les bottines de même couleur; l'éperon à molette & de fer; le bonnet ou chapeau, de feutre noir, auquel il ſubſtituait à ſon gré, des bonnets de laine de diverſes couleurs.

Lorſqu'il ne chevauchait point, il portait les ſouliers à la *Poulaine*, eſpèce de chauſſon noir dans la pointe duquel on croit qu'il y avait, ainſi que dans les bottes, un reſſort ou charnière qui ſervait à les redreſſer.

Le *dextrier* ou cheval de guerre, ainſi nommé parce qu'on le menait toujours à droite lorſqu'il n'était pas monté, était houſſé ou couvert d'étoffe de la couleur de la livrée de ſon Maître : il avait l'écuſſon de ſes armes ſur les cuiſſes & ſur les épaules; au col un collier de grelots, & ſur la tête, un panache de plumes d'autruche de la couleur encore de la livrée.

Ce cheval devait être blanc ou gris, & celui que l'on donne ici, eſt le *dextrier* que monta le Duc de Bretagne au Tournoi de René d'Anjou. La houſſe était rouge, doublée de blanc; les écuſſons d'argent, ſémés d'hermine de ſable; les plumes blanches & rouges; les boſſettes ou boucles de teſtière, d'or; la teſtière, de ſoie rouge.

ECUYERS.

ECUYERS.

C'était ainſi que *dans l'ancienne Milice*, on appellait les Gentilshommes qui faiſaient le ſervice militaire à la ſuite des *Chevaliers*, avant que de parvenir à cette dignité ; & pour donner plus d'importance au titre d'*Ecuyer* qu'ils recevaient en ſortant d'être *Pages*, on pratiquait à leur égard une eſpèce de cérémonie religieuſe dont le but était de leur apprendre l'uſage qu'ils devaient faire de l'épée qui pour la première fois leur était remiſe entre les mains. En conſéquence, le jeune aſpirant était préſenté à l'autel par ſon père & ſa mère qui allaient à l'offrande, portant chacun un cierge à la main. Le Prêtre célébrant prenait de deſſus cet autel une épée & une ceinture ſur leſquelles il faiſait pluſieurs bénédictions, & enſuite il l'attachait au côté du jeune Gentilhomme. On peut conſulter ſur cet uſage le *Traité de l'Epée Françaiſe*, par Savaron, *pag.* 34 & 35, & le *Théâtre d'Honneur* de Favin, *pag.* 85 & *ſuiv.* : quelques Auteurs trompés par la reſſemblance de cette cérémonie avec celle de la réception des *Chevaliers*, l'ont priſe pour la *Chevalerie* même, & en ont fait remonter l'inſtitution bien au-delà du XIe. ſiècle, tems auquel elle a commencé, & c'eſt ſeulement à l'objet dont nous parlons, que l'on doit rapporter ce qui ſe lit dans nos Hiſtoriens de la première & de la ſeconde race, au ſujet des

premières armes que les Rois & les Princes remettaient avec solemnité à leurs enfans.

Les *Ecuyers* se divisaient en plusieurs classes différentes, suivant les emplois auxquels ils étaient appliqués; savoir l'*Ecuyer* du corps; c'est-à-dire de la personne, soit de la Dame, soit du Seigneur. (Le premier de ces services était un degré pour parvenir au second.) L'*Ecuyer* de la Chambre, ou le *Chambellan*, l'*Ecuyer* tranchant, l'*Ecuyer* d'Ecurie, l'*Ecuyer* d'Echansonnerie, l'*Ecuyer* de Panneterie &c.

Les *Chambellans* gardaient l'or & l'argent de leurs Maîtres, & ces Officiers, ainsi que les *Connétables*, étaient chargés de tirer des coffres la vaisselle d'or & d'argent destinée au service de la table. Les *Bouteilliers* & les *Echansonniers* livraient le vin.

Il serait difficile de distinguer exactement tous ces *Ecuyers* & de dire quel rang ils tenaient entr'eux, mais le plus honorable de ces emplois était celui d'*Ecuyer* du corps, qui par cette raison, était appellé aussi *Ecuyer* d'*honneur*. A la guerre, il portait la *bannière* de son Maître & prononçait le cri d'armes du même Seigneur. (*Voyez l'Histoire de Duguesclin, par Ménard, pag.* 443. *Voyez encore* Hardouin de la Jaille, *liv. du Champ de bataille, fol.* 43 *recto. Si aucun*, dit-il en parlant des quatre personnages que l'on devait choisir pour assister en

qualité d'*Escoutes*, au gage de bataille : *si aucun demandait s'il convient que ces quatre soient Chevaliers, je dis que oui, si trouver se peut ; & à leur défaut, Escuyer d'honneur de bonne montre, non apprentis d'armes porter.*

C'était ordinairement à l'âge de quatorze ans que l'on parvenait au titre d'*Ecuyer*, & dès-lors, ajoute M. de Sainte-Palaye, ces jeunes élèves approchant de plus près la personne de leurs Seigneurs & de leurs Dames, admis avec plus de confiance & de familiarité dans leurs entretiens & dans leurs assemblées, pouvaient encore mieux profiter des modèles sur lesquels ils devaient se former. Ils apportaient plus d'application à les étudier, à chercher les moyens de plaire aux Nobles étrangers & autres personnes dont était composée la Cour qu'ils servaient, à faire les honneurs aux *Chevaliers & Ecuyers* de tous les pays qui venaient la visiter. Enfin ils redoublaient leurs efforts pour paraître avec tous les avantages que peuvent donner les graces de la personne, l'accueil prévenant, la politesse du langage, la modestie, la sagesse, la retenue dans les conversations, accompagnées d'une liberté noble & aisée pour s'exprimer, lorsqu'il en était besoin. Le jeune *Ecuyer* apprenait long-tems dans le silence cet art de bien parler, lorsqu'en qualité d'*Ecuyer tranchant*, il était debout dans les repas & dans les festins, occupé à couper les viandes &

à les faire diſtribuer aux nobles convives dont il était environné. Dans ſa jeuneſſe, Joinville avait rempli à la Cour de S. Louis, cet office qui dans les maiſons des Souverains, était quelquefois exercé par leurs propres enfans. *A une autre table*, dit ce même Joinville faiſant le récit de la *grant cour & maiſon ouverte* que S. Louis tint à Saumur en Anjou : *à une autre table devant le Roi ..... manjeait le Roi de Navarre qui moult eſtoit paré & aourné de drap d'or en cotte & mantel, la cainture, fermail & Chapelle d'or fin, devant lequel je tranchoye. Devant le Roi S. Louis, ſervoïent du manger le Comte d'Artois & ſon frère, & le Comte de Soiſſons qui tranchoit du couſtel.* (*Hiſt. de S. Louis, p. 20.*) Le jeune Comte de Foix coupait auſſi à la table de Gaſton de Foix ſon père. *Il s'aſſit à la table en la ſalle.* (le Comte.) *Gaſton ſon fils, avoit uſage qu'il le ſervoit de tous ſes mets & faiſoit eſſai de toutes ſes viandes.* (*Froiſſart, L. III, p. 31.*)

D'autres Ecuyers avaient ſoin de préparer la table & de donner à laver.

> Après manger ſe ſont déduit
> De paroles, puis ſi on fruit ;
> Et apres le manger laverent,
> Eſcuiers de l'eve donnèrent. (*L'eve veut dire eau.*)

Ces mêmes *Ecuyers* apportaient les mets de chaque ſervice, donnaient encore à laver après le repas, relevaient les tables & enfin diſpoſaient tout

ce qui était néceſſaire, ſoit pour l'aſſemblée qui ſuivait le repas, ſoit pour les bals & les autres amuſemens auxquels ils prenaient part eux-mêmes avec les Demoiſelles de la ſuite des Dames de diſtinction. Puis ils ſervaient les épices ou dragées & confitures, le clairet, le piment, le vin cuit, l'hipocras, en un mot, les autres boiſſons qui terminaient toujours les feſtins & que l'on prenait encore en ſe mettant au lit : c'eſt ce que l'on appellait *le vin du coucher.*

» Les tables étant miſes, ils vont manger. Après » avoir mangé, ils ſortent & vont ſe divertir dans » la cour qui eſt devant. Celui qui fait une chan- » ſon ou une fable, commence à la dire, & les » *Chevaliers* font les récits de leurs exploits & de » leurs aventures auxquels Gérard & les ſiens pren- » nent plaiſir juſqu'à ce que la nuit ſoit devenue » plus froide : le Comte demande le vin & va cou- » cher. Au matin, il ſe lève avec le jour, & ſes » *Ecuyers* aident à l'habiller «. (*trad. du Roman de Gérard de Rouſſillon. mſſ. f.* 47.)

Les *Ecuyers* portaient l'attention au point de préparer les chambres des Etrangers, & de les y conduire lorſqu'ils allaient repoſer.

Les lis firent li Eſcuier,
Si coucha chacun ſon Signor (*Fab. mſ. du Roi.*)

Chacun de ces traits peint la ſubordination qui

régnait dans ces tems heureux, & qui était le germe des grandes qualités que nous admirons dans nos ayeux : chaque maison offrait les mêmes exemples aux jeunes nobles qui y étaient élevés, mais il y en avait de plus agréables les unes que les autres, & l'on peut en juger par le récit que Froissart nous a laissé de la Cour du Comte de Foix, dans le *III liv. de son Histoire : Briévement tout considéré & avisé*, dit-il, *avant que je vinsse à sa Cour, j'avais eté en moult Cours de Rois, de Ducs, de Princes, de Comtes & de hautes Dames : mais je ne fus oncques en nulle qui mieux me plust, ni ne vis aucuns qui fussent sur le fait d'armes réjouis plus que celui du Comte de Foix étoit. On veoit en la salle, en la Chambre, en la Cour, Chevaliers & Escuyers d'honneur aller & marcher, & les oyoit-on parler d'armes & d'amour : tout honneur étoit là-dedans trouvé, toute nouvelle de quelque pays, ne de quelque Ro aume que ce fust, là-dedans on y apprenoit, car de tout pays, pour la vaillance du Seigneur, elles y venoient.*

Si les Cours & les Châteaux étaient d'excellentes écoles de *courtoisie*, de politesse & des autres vertus pour les *Pages* & pour les *Ecuyers*, elles n'étaient pas moins propres à former les jeunes Demoiselles qui de bonne heure y étaient instruites des devoirs qu'elles auraient à remplir, & des égards qu'elles devaient avoir pour tous ceux qui les approchaient.

Le Chevalier de Latour dans ses instructions à ses filles, *fol. V*, leur recommande la *courtoisie*, autant pour le moins envers les personnes de petit état, qu'envers les grands, & telles sont les raisons qu'il en apporte. *Ceux-là*, dit-il, *vous porteront plus grant louenge & plus grant renommée que les grans. Car l'honneur & la courtoisie qui est portée aux grans, n'est faite que de leur droit que l'en leur doit faire. Mais celle qui est portée aux petits gentilz hommes & aux petites gentilz femmes & autres mendres, tel honneur & courtoisie vient de franc & doulx cuer, & le petit à qui on la fait, s'en tient pour honoré, & lors il l'exaulce par-tout & en donne los & gloire à celluy ou à celle qui luy a fait honneur. Et ainsi des petits à qui l'en fait courtoisie & honneur, vient le grant los & la bonne renommée & se croist de jour en jour.*

Le même *Chevalier* cite pour exemple à ses filles une Dame de qualité qu'il vit en grande compagnie de *Chevaliers* & de Dames du haut état, ôter son chapeau à un simple Taillandier, & lui faire la révérence. On lui reprocha cet excès de courtoisie, & elle répondit qu'elle aimait mieux avoir ôté son chapeau à ce Taillandier *que de ne l'avoir baissé contre ung Gentilhomme.*

L'Auteur dont nous parlons, conseille aussi aux Gentilz Femmes & Nobles Demoiselles *d'être de doulce manière, humbles & fermes d'estat & de ma-*

nière, point emparlées, (causeuses.) *& respondre courtoisement, n'estre pas trop enrisées*, (folâtres.) *ne enresvées*, (évaporées.) *ne soursaillies*, (hardies.) *ne regarder trop légèrement. Car pour en faire moins n'en vient si non bien, & maintes en ont perdu leurs mariages pour trop grans semblans.*

Selon nos Romanciers, les Demoiselles désarmaient les *Chevaliers* au retour des Tournois & des expéditions de guerre, leur donnaient de nouveaux habits, les servaient à table, & donnaient même aux blessés tous les secours dont ils avaient besoin. *Atant*, dit une des Héroïnes du Roman de Perce-Forest (*Tome V, fol.* 40.) *beau neveu, il me semble que vous avez votre bras mal-aise. Par ma foi, répondit Norgal, chère Dame, il est ainsi; si vous prie que garde y veuillez prendre. Lors la Dame appella une sienne fille qui se nommoit Hélaine, laquelle fist grant chère à son cousin, puis print garde à son bras, & trouva qu'il estoit hors de son lieu, & fist tant qu'elle lui remist, puis dist, mon cousin, allez-vous-en, car vous estes guéry, dont Norgal fust joyeux à merveille, & en remercia moult de fois sa cousine, car il ne s'en cuidoit aller de grant tems après.*

Les exemples que nous venons de citer, reprend l'Auteur que nous avons adopté pour guide, sont trop souvent & trop uniformément répetés pour nous permettre de révoquer en doute la réalité de

cet ufage. Nous n'y voyons rien d'ailleurs qui ne foit conforme à l'efprit & aux fentimens prefque univerfellement répandus parmi les Dames, & l'on ne peut y méconnaître le caractère d'utilité qui fut en tout tems le fceau de notre *Chevalerie.* Ces Demoifelles deftinées à avoir pour maris ces mêmes *Chevaliers* qui abordaient dans les maifons où elles étaient élevées, ne pouvaient manquer de fe les attacher par les prévenances, les foins & les fervices qu'elles leur prodiguaient. Quelle union ne devaient point former des alliances établies fur de pareils fondemens! Les jeunes perfonnes apprenaient à rendre un jour à leur mari tous les fervices qu'un guerrier diftingué par fa valeur, peut attendre d'une femme tendre & généreufe.

De l'emploi que nous venons de détailler, le jeune *Ecuyer* paffait à celui de l'écurie où des *Ecuyers* habiles les dreffaient à tous les ufages de la guerre. Bayard fit cet apprentiffage fous un *Ecuyer* de confiance, entre les mains duquel il fut remis par le Duc de Savoie.

D'autres *Ecuyers* étaient chargés d'avoir foin des armes de leurs maîtres, & de les tenir propres & luifantes pour le moment où ils en avaient befoin. Ces différens fervices fe faifaient à-peu-près comme le fervice militaire dans les places de guerre, & tous les jours à minuit, un *Ecuyer* allait

faire ſa ronde dans les chambres & les cours du château.

Quand le maître montait à cheval, des *Ecuyers* lui tenaient l'étrier, d'autres portaient ſon *armure*, ſes *braſſards*, ſes *gantelets*, ſon *heaume* & ſon *écu*, d'autres ſe chargeaient de ſon *pennon*, de ſa *lance* & de ſon *épée*; à l'égard de la cuiraſſe que l'on nommait auſſi *haubergeon* ou *plaſtron*, jamais le *Chevalier* ne devait la quitter. En route, il ne montait qu'un cheval d'une allure commode, rouſſin, courtaut, cheval amblant ou d'amble, courſier, palefroi, hacquenée. Les jumens étaient une monture dérogeante, affectée aux Roturiers & aux *Chevaliers* dégradés : peut-être auſſi les avait-on réſervées pour la culture des terres & pour multiplier leur eſpèce. Politique ſemblable à celle d'un de nos Rois qui pour ſupprimer le luxe, ne permit les dorures qu'aux *femmes de mauvaiſe vie*.

Pour les chevaux de bataille, ils étaient menés par des *Ecuyers* qui les tenaient à leur droite, & c'eſt delà qu'on les a nommés *deſtriers*. Les paſſages ſuivans en fourniſſent la preuve. *Si voit venir Monſeigneur Gauvain* (Lancelot du Lac.) *& deux Eſcuyers dont l'un menoit ſon deſtrier en deſtre & portoit ſon glaive, & l'autre ſon heaume, l'autre ſon eſcu.* (*Perce-Foreſt, fol. 3, chap. 2.*) *Quand il entra en*

la foreſt, il rencontra quatre Eſcuyers qui menoient quatre blancs deſtriers en dextre. (*Ibid, tome II; fol.* 82, *chap.* 1.) *Lors rencontra un Varlet qui chevauchoit un roucin fort & bien courrant, & menoit à dextre un deſtrier noir.* (*Ibid. tom. III, f.* 82, *chap.* 1.)

Lorſque l'ennemi paraiſſait, ou que le danger ſemblait l'appeller au combat, l'*Ecuyer* remettait à ſon maître le *deſtrier* qu'il avait amené, & c'était ce que l'on appellait *monter ſur ſes grands chevaux*, expreſſion que nous avons conſervée, ainſi que celle *de haut à la main*, venue de la contenance fière avec laquelle un *Ecuyer* accompagnant ſon maître, en portait le *heaume* élevé ſur le pommeau de la ſelle. Ce *heaume* & les autres parties de ſon armure, tant offenſive que défenſive, lui étaient remiſes par les divers *Ecuyers* qui en étaient dépoſitaires, & en armant leur *Chevalier*, ils apprenaient eux-mêmes à s'armer un jour avec toutes les précautions néceſſaires à la ſûreté de leurs perſonnes. Le ſuccès des combattans dépendait ſouvent de l'attention que l'on prenait de raſſembler & d'affermir les jointures d'une cuiraſſe, d'aſſeoir & de lacer exactement un *heaume* ſur la tête, de clouer & river ſoigneuſement la viſière ou ventaille.

Egardat qu'il cap mail
Faitz laſſar per meſura.

» Que votre camail ne ſoit ni trop lâche, ni » trop ſerré, qu'il ſoit lacé bien juſte «. (*Poéſies Prov. manuſ. Durfé, pièce 980, fol.* 151.)

Lorſque les *Chevaliers* en étaient venus aux mains, les *Ecuyers* qui dans un ſens étaient ſpectateurs oiſifs du combat, ne l'étaient point dans un autre, & la manière dont ils ſe conduiſaient était également utile à leur inſtruction & à la conſervation de leurs maîtres. En effet, dans le choc de deux haies de *Chevaliers* qui fondaient les uns ſur les autres les têtes baiſſées, les uns bleſſés ou renverſés ſe relevaient, ſaiſiſſaient leurs épées, leur haches, leurs maſſes, ou ce qu'on appellait leurs *plommées*, ou *plombées* pour ſe défendre & ſe venger : les autres cherchaient à profiter de leur avantage ſur des ennemis abattus. Chaque *Ecuyer* était attentif à tous les mouvemens de ſon maître pour lui remettre de nouvelles armes en cas d'accident, pour parer les coups qu'on lui portait, le relever & lui donner un cheval frais; tandis que l'*Ecuyer* de celui qui avait le deſſus, ſecondait ſon Seigneur par tous les moyens que lui ſuggéraient ſon adreſſe, ſa valeur & ſon zèle ; en un mot, il l'aidait à profiter de ſes avantages, & à remporter une victoire complette, mais en obſervant toujours de ſe tenir dans les bornes étroites de la défenſive. Telles étaient autrefois les fonctions de tous les *Ecuyers* à la guerre, & cet uſage qui depuis, fut

restreint aux seuls *Ecuyers* de nos Rois, ne subsistait plus, même à leur égard, du tems de Brantome : à peine nos ancêtres en avaient-ils conservé la tradition. *J'ai oui dire aux anciens Capitaines que jadis par les vieilles coutumes des batailles, les grands & premiers Ecuyers des Rois de France devoient être toujours auprès d'eux, sans jamais les désemparer ni abandonner, & ne faire que parer aux coups qu'on donne à leurs maîtres, ni sans s'amuser à autre chose que cela : ainsi qu'on dit que fit ce brave & grand Escuyer de Saint-Séverin à la bataille de Pavie, à l'endroit du Roi François, aussi y mourut-il en la bonne grace & louenge de son Roy qui le sceut bien dire peu après.*

Indépendamment de ces combats dont le spectacle était une leçon vivante pour les *Ecuyers* qui se destinaient au métier de la guerre, ils avaient dans les cours & dans les châteaux des écoles dont le but était de leur donner la souplesse, la vigueur & l'agilité nécessaires à la guerre ; telles que les courses de bagues, de chevaux & de lances ; différentes espèces de jeux auxquels assistaient les Dames dont la présence inspirait un nouveau courage à ces nobles athlètes. Le récit de la vie de Boucicaut suffira pour donner une idée des exercices par lesquels la jeunesse s'endurcissait à la fatigue.

Il s'essayoit, dit l'Historien, *à saillir sur un coursier, tout armé. Puis autrefois couroit & alloit*

longuement à pied pour s'accoutumer à avoir longue haleine, & souffrir longuement travail : autrefois férissoit d'une coignée ou d'un mail grande pièce & grandement. Pour bien se duire au harnois & endurcir ses bras & ses mains à longuement férir, & pour qu'il s'accoutumast à légèrement lever ses bras, il faisoit le soubresaut, armé de toutes pièces, fors le bacinet, & en dansant le faisoit, armé d'une cotte d'acier; sailloit, sans mettre le pied à l'étrier sur un coursier, armé de toutes pièces. A un grand homme monté sur un grand cheval, sailloit de derrière à chevaucher sur ses épaules, en prenant ledit homme par la manche à une main, sans autre avantage..... En mettant la main sur l'arçon de la selle, & l'autre emprès les aureilles, le prenoit par les creins en pleine terre, & sailloit par entre ses bras de l'autre part du coursier... Si deux parois de plastre feussent à une brasse l'une de l'autre qui feussent de la hauteur d'une tour, à force de bras & de jambes, sans autre aide, montoit tout au plus haut sans cheoir au monter ne au devaloir. Item, il montoit au revers d'une grande échelle dressée contre un mur, tout au plus haut sans toucher des pieds, mais seulement sautant des deux mains ensemble d'échelon en échelon, armé d'une cotte d'acier, & ôté la cotte, à une main sans plus, montoit plusieurs échelons..... Quand il estoit au logis, s'essayoit avec les autres Escuyers à jetter la lance ou autres essais de guerre, ne ja ne cessoit.

Les perſonnes à qui ce récit pourra paraître romaneſque, peuvent conſulter les *Mémoires de Sulli, tom. XII, p.* 288 *& ſuiv.*, ils y verront quels étaient les exercices dont Henri IV était continuellement occupé, plus de deux ſiècles après celui de Boucicaut.

D'après ces détails, on ne ſera point étonné que le ſeul titre d'*Ecuyer* ait été tellement en honneur que l'on n'ait point héſité de le donner au fils aîné de l'un de nos Rois. (*Celui de Charles VIII.*) Auſſi un *Chevalier* devait-il placer ſes enfans dans la maiſon d'un autre *Chevalier*, dans la crainte que la tendreſſe paternelle ne lui épargnât une partie des peines & des fatigues qui devaient le rendre digne du titre qui lui était réſervé. *Et convient que le fils du Chevalier, pendant qu'il eſt Eſcuyer, ſe ſache prendre garde du cheval, & convient qu'il ſerve avant & qu'il ſoit devant ſubject que Seigneur : car autrement ne congnoiſtroit-il point la nobleſſe de ſa Seigneurie quand il ſeroit Chevalier; & pour ce que tout Chevalier doit ſon fils mettre en ſervice d'autre Chevalier, affin qu'il apprenne à tailler à table & à ſervir, & à armer & habiller Chevalier en ſa jeuneſſe. Ainſi comme l'homme qui veut apprendre à eſtre couſturier ou charpentier, il convient qu'il ait maiſtre qui ſoit couſturier ou charpentier, tout ainſi convient-il que noble homme qui aime l'ordre de*

Chevalerie, & veut devenir & estre bon Chevalier, ait premièrement maistre qui soit Chevalier. (*l'Ordre de la Chevalerie, fol.* 2.)

Il n'est donc pas surprenant, dit M. de Sainte-Palaye, de rencontrer les noms des maisons les plus illustres parmi les *Pages*, les *Ecuyers* & même les Domestiques inférieurs des *Chevaliers*, ou Seigneurs qui pouvaient ne valoir pas mieux, & peut-être moins du côté de la naissance. Le mérite seul décidait du choix qu'on faisait de celui à qui l'on s'attachait.... Ce fut sans doute ce motif qui détermina Antoine de Chabanne à entrer *Page* d'abord dans la maison du Comte de Ventadour, & ensuite dans celle de Lahire. Ce fut en sortant de cette école, qu'il parvint à la Capitainerie ou Gouvernement de Creil-sur-Oise. (*Voy. Godefroi, Annot. sur l'Hist. de Charles VII, p.* 879.)

Les jeunes nobles étaient aussi tenus de fréquenter les Cours des Princes de leur Nation, de suivre les armées en tems de guerre, d'où ils furent appellés *poursuivans d'armes*, d'aller durant la paix, faire des voyages ou des messages pour acquérir l'expérience des *Tournois*, & pour s'instruire des mœurs étrangères : ensuite ils devenaient *Archers*, puis *Ecuyers*, & enfin admis à être *Gendarmes*, ils faisaient encore l'apprentissage de la *Chevalerie* pendant huit ou dix ans qu'ils consacraient

traient à de nouveaux voyages dont le but était toujours de ſe perfectionner dans tous les exercices militaires.

Les jeunes gens pourſuivaient ;
Lances, bacinez portoient
Des anciens Chevaliers,
Et la couſtume apprenoient
De chevauchier & veoient
Des armes les trois meſtiers.
Puis devenoient Archiers,
A table & par-tout ſervoient,
Et les malectes trouſſoient
Derrière eux moult volontiers ;
Ainſi a donc le faiſoient
Et en cuiſine s'offroient
A ce tems les Eſcuyers.
Puis gens d'armes devenoient
Et leurs vertus eſprouvoient
Huit ou dix ans tous entiers.
Es grands voyages alloient,
Puis Chevaliers devenoient,
Humbles, fors, apperts, légiers ;
Et honourant étrangiers,
Par honour ſe contenoient,
Aux jouſtes puis tournoient.
Pour ce furent tenus chiers,
Et les Dames honouroient,
Qui pour leur bien les aimoient,
S'en furent hardis & fiers.
En contre leurs ennemis
Et courtois à leurs amis.

C'eſt ainſi que la *vaillance* perſonnifiée ſe plaint du peu d'état que l'on fait d'elle depuis quelque tems. (*Poéſies manuſcrites* d'Euſtache Deſchamps.)

La veille des Tournois était un jour de marque pour les *Ecuyers* qui la ſolemniſaient par des eſpèces de joûtes appellées tantôt *eſſais* ou *éprouves* (épreuves.) tantôt *Veſpres* du Tournoi : *juſques à l'heure de Veſpres que la jeune Chevalerie ſe print à appareiller pour célébrer les Veſpres du Tournoi de la haulte journée au lendemain.* (*Perceforeſt. T. VI, fol.* 35.) Ces joûtes s'appellaient auſſi quelquefois *eſcrémie*, (eſcrimes.) où les plus adroits s'eſſayaient les uns contre les autres avec des armes plus légères à porter, plus aiſées à manier que celles des *Chevaliers*, plus faciles à rompre, & moins dangereuſes pour ceux qu'elles bleſſaient.

Les *Ecuyers* qui ſe diſtinguaient le plus dans ces joûtes & qui en remportaient le prix, obtenaient quelquefois le privilége de figurer le lendemain parmi les *Chevaliers*, mais le titre ne pouvait lui en être accordé qu'après ſept ans de ſervice dans l'emploi dont nous venons de donner les détails. Ce tems eſt fixé dans le Fabliau de Guillaume *au Faucon*, (le même Conte que la Fontaine a mis en vers.) au ſujet d'un *Vallez* ou *Damoiſeau*, c'eſt-à-dire, *Ecuyer* qui ſervait un Châtelain dont il aimait la femme.

Et eſtoit moult de haute-gent,
Il n'eſtoit mie Chevaliers :
Vallez eſtoit. Sept ans entiers
Avoit un Châtelain ſervi.
Encor ne lui avoit meri (récompenſé.)
Le ſervice que li faiſoit,
Pour avoir armes le ſervoit,
Li vallez n'avoit nul talent (envie.)
D'avoir armes haſtivement.
Si vous dirai raiſon pourquoi.
Amour l'avoit mis en effroi ;
La Dame au Chevalier amoit,
Et li eſtres molt li plaiſoit, (*eſtres*, *logis.*)
Quar il l'aimoit en tel manière,
Qu'il ne s'en pouvoit traire arriere, (retirer.)

Cependant il était dangereux de trop bien ſervir certains grands Seigneurs qui ne conſidérant que leur propre intérêt, retardaient l'avancement de leurs *Ecuyers* & remettaient toujours à leur conférer la *Chevalerie*. Albert de Gapenſac, Poète Provençal, dit que ſa Dame veut en uſer envers lui comme le haut-Baron qui craint d'accorder la *Chevalerie* à ſon *Ecuyer*, de peur de ſe priver d'un ſerviteur dont il tire de grands ſervices. *Ne craignez rien*, s'écrie-t-il à cette Dame, *plus vous me témoignerez d'amour, & plus vous me trouverez fidèle.*

Les ſept premières années de l'enfance étaient donc abandonnées à l'éducation des femmes, les ſept ſuivantes étaient employées au ſervice de *Page*,

& les ſept autres à celui d'*Ecuyer* d'où l'on paſſait à la *Chevalerie* : à l'article de cette dernière, nous parlerons des cauſes pour leſquelles on a dérogé de tems en tems aux loix établies. M. de Sainte-Palaye obſerve qu'on faiſait ſuivre à-peu-près la même marche aux jeunes gens qui ſe deſtinaient à la *vénerie* dont les amuſemens devaient ſervir de récréation aux *Chevaliers*. Celui qui voulait ſe former au métier de *Veneur*, entraït à ſept ans dans la claſſe de *Page* de la *vénerie* où il demeurait juſqu'à quatorze ans, & alors il paſſait dans celle de *Valet de chiens* où il reſtait juſqu'à vingt. Enſuite il acquérait le grade d'Aide de la *vénerie*, & inſenſiblement il était fait *Veneur* ou *Maître Veneur*, ou enfin *grand Veneur*, Officier du Roi, qui a la ſur-intendance de la *vénerie* & qui prête ſerment entre les mains de Sa Majeſté. Depuis Geffroi *Maître Veneur* en 1231, ſous S. Louis, juſqu'à M. le Duc de Penthièvre qui occupe aujourd'hui cette Charge, on compte trente-ſix *grands Veneurs*.

La *vénerie* comprend différentes eſpèces de chaſſe qu'on peut faire avec des chiens courans, celles du cerf, du daim, du chevreuil, du ſanglier, du loup, du renard, & d'après ce que nous venons de dire, il eſt aiſé de voir que de tout tems, cet art a été cultivé par les Français, ou plutôt par tous les hommes dont les plus forts & les plus robuſtes ſe ſont livrés avec tranſport à ce noble exer-

cice. Les ſiècles les plus reculés en fourniſſent des exemples. *Dans la Genèſe*, il eſt dit que Nemrod arrière-petit-fils de Noë, fut un violent chaſſeur. Iſmaël fils d'Abraham & d'Agar ſon eſclave, s'établit dans le déſert où il n'eut d'autre occupation que la chaſſe. Eſaü n'y fut pas moins adroit que lui, & il fut imité par tous les enfans d'Iſraël. Samſon attacha des tiſons ardens à la queue des renards qu'il prenait, les laiſſa courir à travers les champs & brûla les bleds des Philiſtins. David chaſſait les bêtes qui attaquaient les troupeaux de ſon père, & dans le Pſeaume 41, il eſt parlé d'un cerf altéré qui ſoupire après les eaux d'un torrent. L'Ecriture ſainte qui nous tranſmet l'hiſtoire réelle du genre humain, s'accorde avec la Fable pour conſtater l'ancienneté de la chaſſe diviniſée dans la Théologie payenne : Diane était la Déeſſe des chaſſeurs ; on l'invoquait en partant pour la chaſſe, & au retour, on lui ſacrifiait l'arc, les flèches & le carquois. Apollon partageait avec elle l'encens des chaſſeurs ; on leur attribuait à l'un & à l'autre, l'art de dreſſer les chiens. Céphale, favori de la Déeſſe, était excellent *veneur*, & il eut pour compagnon le jeune Actéon, fort heureux dans l'exercice de la *vénerie*. Apollon & Diane élevèrent Chiron, & cette même Diane avait tant d'affection pour ſes chiens, qu'à la fin de chaque automne, elle couronnait dans une ſolemnité annuelle, ceux

qui avaient le mieux rempli leurs devoirs ; dans cette même fête, elle leur donnait des noms convenables à leurs diverſes inclinations. Xénophon, dans ſon Livre *de Venatione*, explique ces différens noms, & quiconque entendrait bien le vieux langage gaulois, verrait que ceux de *Miraud*, de *Briſſaud* & autres ſemblables, que portent préſentement nos chiens de chaſſe, n'ont ſignifié autre choſe que l'*arêteur*, le *pilleur* &c. On attribue à Pollux la gloire d'avoir le premier dreſſé des chiens à la chaſſe ; à Caſtor, celle d'avoir formé des chevaux pour courir le cerf, & les deux frères l'ont diſputée avec raiſon à Perſée qui chez les Grecs, paſſait pour le plus ancien des chaſſeurs. Hercule combattit le lion de Némée, & l'on ſait l'hiſtoire d'Adonis & de Méléagre. Orcon a diſpoſé les meutes, Hippolyte inventa les filets. Alexandre le Grand s'exerçait à la chaſſe dans les intervalles de ſes travaux militaires, & il avait un chien dans lequel il avait tant de confiance, qu'il le faiſait toujours porter. Dans un défaut, on le mettait à terre, il remettait les chaſſeurs ſur la voie, & alors on le rapportait au logis où il était traité avec le plus grand ſoin. On lit dans Albert que ce même Prince chargea Ariſtote d'écrire ſur la chaſſe, & que pour fournir à la dépenſe de cette étude, il lui envoya huit cent *talens*, c'eſt-à-dire un million quatre cent vingt mille livres ; qu'en

même-tems, il lui donna un grand nombre de *chasseurs* & de *pêcheurs* pour travailler sous ses ordres & lui fournir sur tous les points la matière de ses observations. Cyrus n'avait pas moins de goût pour la chasse, & tous les jeunes Seigneurs de sa Cour s'y exerçaient continuellement avec lui. Il y menait lui-même ses soldats en tems de paix pour les former ou les entretenir au métier de la guerre, les rendre prompts à cheval, adroits, agiles, vigoureux. Il enjoignait aux Gouverneurs des provinces d'y conduire souvent la Noblesse de leur Gouvernement, & il fit remplir par des *veneurs*, les Charges les plus honorables de la Monarchie. Avant le règne d'Artaxerce, il n'appartenait qu'au Maître de tuer ou d'affaiblir l'animal que l'on chassait, & ce Prince permit à ceux qui l'accompagnaient, de tirer les premiers, s'ils en trouvaient l'occasion, & même de mettre à mort, s'ils le pouvaient. Il paraît cependant que ce Roi allait moins à la campagne pour chasser, que pour respirer un bon air, puisque le jeune Cyrus voulant engager les Lacédémoniens à se liguer avec lui contre son frère, alléguait, entr'autres raisons, qu'il n'était pas chasseur. Après sa fameuse retraite des dix mille, Xénophon, grand Philosophe & grand Général, se retira à Sillonte où il fit bâtir une Chapelle à Diane, & presque tous les jours, il y partageait les plaisirs de la chasse avec ses fils

& ses amis. Ce fut-là qu'il composa ses ouvrages ; & principalement ce qu'il a écrit sur la *vénerie* dont il faisait le plus grand cas. Il pensait que cet exercice fait les meilleurs soldats, qu'il n'y a ni art, ni métier qui ait plus de ressemblance & de proportion avec la guerre, que la chasse accoutume les hommes au froid, au chaud, aux fatigues, qu'elle délasse le courage, élève l'ame, rend le corps vigoureux, les membres plus souples & plus agiles, les sens plus fins ; qu'elle éloigne la vieillesse, & que les plaisirs qu'elle procure, font oublier les plus grands besoins. » La chasse, dit » Rousseau (*dans son Emile, Tom. III, p.* 228.) » la chasse endurcit le cœur aussi bien que le corps. » On a fait Diane ennemie de l'amour, & l'allé- » gorie est très-juste ; les langueurs de l'amour ne » naissent que dans un doux repos ; un violent » exercice étouffe les sentimens tendres. Dans les » bois, dans les lieux champêtres, l'amant, le » chasseur sont si diversement affectés, que sur les » mêmes objets, ils portent des images toutes dif- » férentes : les ombrages frais, les bocages, les » doux asyles du premier ne sont que des *viandis*, » des *forts*, des *remises* : où l'un n'entend que » rossignols, que ramages, l'autre se figure les » cors & les cris des chiens ; l'un n'imagine que » Dryades & Nymphes, l'autre, que piqueurs, » meutes & chevaux «.

Lycurgue & Agéſilas avaient une attention ſingulière à ce que leurs *veneurs* fuſſent bien traités au retour de la chaſſe : les Spartiates s'y livraient avec ardeur, & ceux qui ne pouvaient y aller, prêtaient leurs chiens & leurs chevaux à ceux qui n'en avaient pas. Les *veneurs* de l'antiquité étaient ordinairement fort dévots ; ils penſaient que les Dieux ont pris plaiſir à voir les hommes s'adonner à un exercice auſſi innocent que celui de la *vénerie :* en conſéquence, ils conſacraient à Diane les prémices de leurs chaſſes & de leurs priſes.

Les Romains, nés guerriers, en firent une affaire importante, & chez eux, chacun pouvait chaſſer, ſoit ſur ſa terre, ſoit ſur celle d'autrui. L. Emilius donna au jeune Scipion un équipage de chaſſe ſemblable à ceux des Rois de Macédoine, & après la défaite de Perſée, il chaſſa pendant tout le tems que ſes troupes reſtèrent dans ce Royaume. L'amuſement de la jeuneſſe Romaine, dit Pline dans ſon Panégyrique à Trajan, & l'école où ſe formaient tous les grands Capitaines, était la chaſſe : on peut dire au moins que le courage fit les chaſſeurs, & l'ambition les guerriers. Jules Céſar faiſant l'éloge des peuples du Nord, dit qu'ils ſont habiles & attentifs à la guerre & à la chaſſe, & on a lu dans nos premiers Volumes, que durant cinq jours, il donna lui-même à Rome de

très-beaux ſpectacles de chaſſe. Pompée, après avoir ſubjugué les Africains, exerça la *vénerie* parmi eux. Les Romains uſaient d'un piége aſſez ſingulier; ils plaçaient des miroirs ſur les routes que tenaient ordinairement les animaux dangereux, & pendant qu'un d'entr'eux s'amuſait à conſidérer ſon ſemblable qu'il croyait voir dans la glace, les chaſſeurs cachés derrière, ou ſur les arbres des environs, le tiraient à leur aiſe. Le ſépulchre des Naſons, découvert près de Rome, & qui ſe trouve repréſenté dans les antiquités de *Græ-vius*, fournit un exemple de cette ruſe qui eſt confirmée par un paſſage de Claudien.

La chaſſe, ſelon Pline, a donné naiſſance aux Etats monarchiques. Dans les premiers tems, dit cet Hiſtorien, les hommes ne poſſédaient rien en propre, ils vivaient ſans crainte comme ſans envie, & n'avaient d'autres ennemis que les bêtes ſauvages : leur ſeule occupation étant de les chaſſer, celui qui avait le plus d'adreſſe & de force, ſe rendait le Chef des chaſſeurs de ſa contrée, & les commandait dans les aſſemblées qu'ils tenaient pour faire une guerre plus étendue aux animaux qu'ils voulaient pourſuivre. Mais dans la ſuite, ces troupes de chaſſeurs vinrent à ſe diſputer les lieux les plus abondans en gibier, ils ſe battirent, les vaincus demeurèrent ſoumis aux vainqueurs, & c'eſt

ainſi que ſe formèrent les dominations. Les premiers Rois & les premiers Conquérans furent donc des chaſſeurs.

La Collection de Philippe d'Inville préſente une infinité de témoignages de l'antiquité en faveur de la chaſſe, & les éloges qu'en ont fait Platon, Xénophon, Polybe, Pollux, Cicéron, Virgile, Horace, Sénèque, Pline le jeune, Juſtin, Simmaque, Végèce &c. ce concours unanime prouve que la chaſſe a été regardée comme très-utile aux Princes & à la jeune Nobleſſe deſtinée à être le ſoutien de leurs Etats. (*Voyez de quelle manière Sénèque fait parler Hippolyte dans ſa Tragédie de ce nom, Tom. VII, Part. prem. pag.* 5 *& ſuiv.*) C'eſt un morceau curieux & dont les détails préſentent un hiſtorique preſque complet de la façon dont les Anciens chaſſaient.

Les Lapons négligent la culture de leurs terres pour ne vivre que de gibier & de poiſſon : preſque tous les Tartares ne ſubſiſtent auſſi que de leur chaſſe & de leurs haras : quand le gibier leur manque, ils mangent leurs chevaux & boivent le lait de leurs cavales. Les *lettres curieuſes* des Jéſuites Miſſionnaires à la Chine, contiennent des relations de chaſſes faites par des armées entières de pluſieurs milliers d'hommes. Elles ſont très-fréquentes chez les Tartares Mongules. Les Indiens de l'Amérique chaſſent continuellement, tandis

que leurs femmes ſont occupées des ſoins domeſtiques. Quand ces Sauvages entreprennent de longs voyages, ils ne comptent pour vivre que ſur les fruits que la nature leur offre par-tout en abondance, ou ſur les bêtes qu'ils peuvent tuer dans leur chemin.

Nos premiers Rois ſe ſont conſervé les grandes forêts de leur Royaume. Ils y paſſaient des ſaiſons entières pour prendre le plaiſir de la chaſſe. On lit dans Grégoire de Tours que Gontrant devint ſi jaloux de cet exercice, qu'il en coûta la vie à trois de ſes Courtiſans, pour avoir tué un buffle ſans ſa permiſſion. Il était pour lors dans les montagnes de Vauges où il avait placé une de ces réſerves de chaſſe. Charlemagne & ſes premiers ſucceſſeurs n'eurent point de ſéjour fixe, afin d'avoir l'agrément de chaſſer en différens endroits : ces Monarques allaient ſucceſſivement d'Aix-la-Chapelle dans l'Aquitaine, & du palais de Caſenveil dans celui de Verberie en Picardie. Toutes les aſſemblées générales de la Nation, ou les grands Parlemens auxquels les Rois préſidaient en perſonne ſur ce qu'il y avait de plus illuſtre parmi les Français, ſe terminaient par une chaſſe.

Les Chaſſeurs voulant faire choix d'un Saint pour célébrer leur fête ſous ſon auſpice, nommèrent unanimement S. Martin : lorſque le Royaume changea de protecteur, tous les Ordres de l'Etat

prirent S. Denis, mais ils ne fut adopté que par une partie de ces mêmes chasseurs dont le général voulut avoir un Patron qui eût eu leur goût & pratiqué leurs exercices. On leur débita que la vocation de S. Hubert était venue de l'apparition qu'il eut en chassant, d'un cerf qui portait une croix au milieu de son bois, & S. Hubert fut choisi. La fête de ce Saint a beaucoup varié, & il y en avait une en Avril, une autre en Mai qui est le véritable tems de sa mort, une en Septembre, une en Novembre qui est celle que l'on a conservée, & enfin une autre en Décembre. Celle du printems & celle d'automne se célébraient avec le plus d'éclat, parce qu'elles arrivaient au moment des grandes assemblées de la Nation, & qu'elles étaient plus favorables pour lier de nombreuses parties de chasses.

Il paraît par des monumens certains que dès le XIe siècle, S. Hubert, nouveau patron des Chasseurs, était encore réclamé contre la rage. Cette maladie attaquant plus ordinairement les chiens à cause de l'altération qu'ils souffrent quelquefois à la campagne, ceux qui avaient soin des meutes, suppliaient le Saint de les en préserver, & la dévotion des valets passant jusqu'aux maîtres, ceux-ci adressèrent leurs prières au même Patron pour qu'il les garantît de tout accident fâcheux dans l'exercice de la chasse. Arrien dit qu'il y avait dans les Gaules des Chasseurs qui tous les ans sacri-

fiaient à Diane. Ils avaient pour cela une eſpèce de tronc dans lequel ils mettaient deux oboles pour un lièvre pris, une dragme pour un renard & quatre pour une biche. Au moment de la fête de la Déeſſe, ils ouvraient ce tronc, & de l'argent qui s'y trouvait, ils achetaient, les uns une brebis, les autres une chèvre, les autres un veau; & la victime immolée, ils faiſaient un grand repas auquel ils admettaient leurs chiens qu'ils couronnaient de fleurs, afin qu'il parût que la fête ſe faiſait pour eux.

Dans une entrevue faite entre la Reine Jeanne de Bourbon, femme du Roi Charles V, & la Ducheſſe de Valois ſa mère, le Duc de Bourbon donna un ſpectacle de chaſſe aux deux Princeſſes dans le voiſinage de Clermont. Il y prit un cerf & leur en fit préſenter le pied par ſon grand Veneur. François I, que *Fouilloux* appelle le père des Chaſſeurs, s'égara un jour en courant les bois, & fut obligé de ſe retirer chez un charbonnier qui lui dit des vérités qu'il ne pouvait entendre que dans une chaumière.

Il eſt peu de plaiſirs qui ne ſoient empoiſonnés par quelques chagrins, & en remontant juſqu'à la Fable, nous verrons que le Chaſſeur Adonis eſt bleſſé par un ſanglier. La Phénicie & l'Egypte retentiſſent des cris qui ſe font entendre aux funérailles de l'amant de Vénus, & la Déeſſe change ſon ſang en fleur. (*l'anémone.*) Méléagre expire

après avoir terrassé le monstre de Calydon. L'Empereur Basile de Grèce est tué par un cerf aux abois. Théodebert, Roi d'Austrasie, chasse un buffle qui heurte un arbre avec ses cornes, & Théodebert est écrasé par une branche de cet arbre qui tombe sur lui. Amé VI, Comte de Savoie, poursuit un sanglier dans une forêt près de Tenon en Chablois, & périt d'une chûte de cheval. Marie, Duchesse de Bourgogne, & la plus riche héritière de son tems, mourut d'un accident semblable au retour d'une chasse. Chilpéric I & Childéric II éprouvèrent le même sort &c.

L'un des plus grands Chasseurs qui ait existé, fut Jean Sobieski, Roi de Pologne, qui pour cet exercice entretenait cinq cens Jannissaires Turcs pris au milieu des combats, & auxquels il fit conserver leurs armes & leurs vêtemens. On leur marquait une enceinte dans une forêt, ils y tendaient des filets & laissaient une ouverture qui répondait à la plaine : des chiens tenus en laisse, formaient un croissant à une assez grande distance, & derrière eux, le Roi, les Veneurs, les curieux décrivaient une même ligne. Le signal donné, d'autres chiens perçaient dans le bois & chassaient indifféremment tout ce qui se rencontrait : bientôt on voyait sortir des cerfs, des élans, des aurox, taureaux sauvages d'une beauté, d'une force & d'une fierté singulière, des loups cerviers, des

ours, des ſangliers, & chaque eſpèce de chien attaquant la bête qui lui était propre, elle ne pouvait rentrer dans la forêt, ni ſauter aux filets, parce que les Janniſſaires y veillaient; les Veneurs ne ſe mêlaient du combat que lorſque les chiens étaient trop faibles.

Un des traits les plus ſinguliers que nous connaiſſions ſur la chaſſe, eſt conſigné dans une inſcription que l'on voit dans la ſalle du Préſidial à Senlis. » En l'an ..... le Roi Charles VI chaſſant » dans la forêt de Hallade, prit le cerf duquel vous » voyez la figure, (*elle eſt détruite.*) portant un » collier d'or où était écrit : *Hoc me Cæſar donavit.* (*Encyclopédie, tom. XVI, p.* 915.)

La chaſſe a donc été regardée comme l'un des plus nobles exercices auxquels la jeuneſſe pût ſe livrer, & nous nous ſommes étendus ſur ſon article parce qu'elle faiſait partie de l'éducation des *Ecuyers*. Le Lecteur les a vus paſſer par tous les degrés qui devaient les conduire à celui de *Chevaliers*, & nous allons offrir une idée des conditions auxquelles ils étaient admis, des ſermens que l'on exigeait d'eux, enfin du cérémonial que l'on obſervait à leur réception. Dans l'un des Volumes ſuivans, nous donnerons l'hiſtorique d'une chaſſe de *Chevalerie*.

COSTUME *de l'Ecuyer.*

Nous n'en préſentons point la figure, parce que ſon

ſon habit était le même que celui du Page, à l'exception que quand il ſuivait ſon Seigneur à la guerre ou aux tournois, il portait le *heaulme* ouvert ou *ſalade*, des *gantelets*, des *braſſards*, des *cuiſſards*, l'armure de jambe, la *brigantine* ou cuiraſſe légère, & enfin le *timbre* ou le *pènon* de ſon maître, ſuivant le grade qu'il avait près de lui. Il faut obſerver que le cheval de l'*Ecuyer* n'était jamais houſſé comme le *deſtrier* de ſon Seigneur, & que les boſſettes du mors étaient d'argent, ainſi que les éperons : l'or était la marque diſtinctive du *Chevalier*.

Le *heaulme* était une ſorte de pot qui couvrait la tête.

Les *gantelets* étaient des gants de fer.

Les *braſſards*, le fer qui couvrait les bras; & les *cuiſſards*, celui qui couvrait les cuiſſes.

Le *timbre* ou *pènon* était la *bannière* pointue du Seigneur qui ne rendait hommage qu'au Roi. Lui ſeul avait la *bannière* & le *penon*; les autres n'avaient que la *bannière*.

CHEVALIERS.

L'âge de 14 ans, ſuivant nos anciennes loix, était le terme auquel finiſſait la minorité des roturiers : on ne conſultait pour les déclarer majeurs, que les forces acquiſes ordinairement à cet âge, & que l'on jugeait ſuffiſantes ſoit pour la culture des terres, ſoit pour les arts méchaniques, ſoit enfin pour le

commerce auxquels ils étaient tous employés. Mais le métier des armes exigeait une vigueur que le commun des hommes ne peut avoir au ſortir de l'enfance, & les mêmes loix firent d'autres diſpoſitions à l'égard des nobles dont l'unique profeſſion était le ſervice militaire : elles fixèrent leur majorité à l'âge de vingt-un ans, auſſi-bien que l'obligation d'accepter le duel, & la permiſſion d'être admis à la *Chevalerie.* Néanmoins on dérogea dans la ſuite à la diſpoſition qui concernait cette dernière, en faveur des jeunes gens qu'un tempérament plus robuſte avait mis de bonne-heure en état de ſupporter le poids des armes, & chez qui une application continuelle à toutes ſortes d'exercices, une adreſſe & des talens précoces avaient ſuppléé au nombre des années. En 1060, Foulques, Comte d'Anjou, reçut à dix-ſept ans *la Chevalerie* des mains de ſon oncle Géoffroi. On trouve dans nos Romans & dans d'autres Auteurs plus ſérieux, quantité d'exemples de *Chevaliers* faits à quatorze ou quinze ans, & quelquefois plutôt. Pour les fils des Rois de France, ils en prenaient le titre ſur les fonts de baptême, dit Monſtrelet, & en effet, regardés par leur naiſſance comme les chefs de la *Chevalerie*, ils recevaient dès le berceau, l'épée qui devait en être la marque. C'eſt conformément à ce principe, qu'on les revêt en naiſſant, du cordon de l'Ordre du S. Eſprit.

La Reine femme de Charles V, étant accouchée en 1371, d'un ſecond fils qui dans la ſuite fut Duc d'Orléans ; auſſi-tôt après les cérémonies du baptême, le Connétable Dugueſclin, ſon ſecond parain, tira ſon épée & *la mettant toute nue dans la main de l'enfant qui était nud*, il lui dit : *Monſeigneur, je vous donne cette eſpée & la mets entre votre main, & prie Dieu qu'il vous doint autel* (tel.) *& ſi bon cœur que vous ſoyez encore auſſi preux & auſſi bon Chevalier comme fut oncques Roi de France qui portaſt eſpée.* (*Godefroy, Annot. ſur l'Hiſt. de Charles VI, p.* 531 *&* 532.)

Le fils de la Ducheſſe de Bourgogne en 1433, fut auſſi fait *Chevalier* ſur les fonts, & nommé Charles par ſon père qui le conſtitua Comte de Charolois. Charles-Quint, petit-fils de celui-ci, n'avait qu'un an & demi lorſqu'il reçut l'Ordre de la toiſon. (*Voyez* Brantome, *Traité des duels, p.* 302.) Suivant le Père Hilarion de Coſte, *dans ſes éloges des Dauphins cités par la Roque, Orig. des noms, chap. V, pag.* 12 ; François, fils de Henri II, fut honoré du titre de *Chevalier* en venant au monde, par François I ſon grand-père. Bayard, en paſſant par Moulins, avait pareillement donné l'épée de *Chevalier* au fils du Duc de Bourbon, encore enfant. *Il viſita le Duc de Bourbon qui lui fit de très-grandes careſſes & le pria de faire Chevalier ſon fils aîné qui étoit encore entre les*

mains de ses nourrices & gouvernantes, disant que c'étoit le plus grand honneur que son fils pouvoit jamais recevoir au monde, & que ce lui seroit une augure de bonne fortune à l'avenir. Le sieur de Bayard pour lui complaire, s'y accorda très-volontiers.

La *Chevalerie*, considérée uniquement comme cérémonie par laquelle les jeunes gens destinés à la profession militaire recevaient les premières armes qu'ils devaient porter, était connue sous le règne de Charlemagne qui donna solemnellement l'épée & tout l'équipage d'un homme de guerre à son fils qu'il avait fait venir de l'Aquitaine. Tacite témoigne que le même usage subsistait dès le tems des Germains auxquels la nation Française rapporte son origine. Mais ce même Ordre, regardé comme dignité militaire, conféré par investiture, ne remonte point au-delà du XIe siècle, & c'est sans fondement que plusieurs Ecrivains prétendent lui donner une naissance plus éloignée.

La France avait perdu tout son éclat sous Louis V, surnommé le *Fainéant*, & le dernier Prince de la seconde race de nos Rois : au commencement de la troisième, elle sortit du cahos dans lequel elle était plongée, & peu-à-peu, on rendit à l'autorité royale le respect qui lui était dû, on institua les communes, ainsi que les bourgeoisies, & les fiefs eurent une forme, une discipline plus régulières.

De-là *l'investiture* des *Chevaliers* dont l'établissement fut sans doute une suite de la politique des Souverains & des hauts-Barons. Ceux-ci qui, comme les Rois, avaient le droit de conférer l'ordre de *Chevalerie*, en usaient d'autant plus volontiers, que d'un côté ils trouvaient des défenseurs dans les Nobles auxquels ils donnaient les armes, & que de l'autre ils étaient flattés de réunir dans leur Cour une troupe de Gentilshommes dévoués à leur service. Les possessions de ces mêmes Seigneurs étaient environnées d'une foule de petits tyrans que l'anarchie avait produits, & qui ne cessaient de piller leurs voisins, de dépouiller les veuves, d'écraser les orphelins : il fallait se garantir de ces fléaux, & ce fut là la véritable cause de la création des *Chevaliers* dont l'Ordre, qualifié de *Saint*, fut assimilé à celui de la Prêtrise, tant on crut nécessaire de le rendre respectable.

Par un abus incroyable de la religion & que la religion même avait consacré, dit le traducteur des Fabliaux, il semblait qu'on eût voulu y réunir (*à la Chevalerie*) & y accumuler en quelque sorte tous les sacremens ensemble. C'était un parein, des habits blancs & un bain comme dans le baptême, un soufflet comme dans la confirmation, des onctions comme dans le dernier des sacremens. Il fallait se confesser & communier. Les cheveux du *Chevalier* étaient tondus sur le front pour imiter

la tonſure, & coupés en rond comme ceux des Eccléſiaſtiques : il jouiſſait des mêmes priviléges qu'eux & pouvait de même ſe rendre coupable de ſimonie, s'il achetait ou vendait la *Chevalerie.* Auſſi nos anciens Auteurs qui diſtinguent ordinairement les *Chevaliers* par le nom de Héros, *héroes*, ont quelquefois appliqué le même mot aux prélats : *voyez* le Moine du Vigeois, *p.* 319.

Il fallait de plus que celui qui ſe préſentait pour avoir l'ordre de *Chevalerie*, prouvât qu'il avait quatre quartiers de nobleſſe, tant du côté paternel que maternel. » Qu'il eût de bons certifitats, ajoute la Colombière, comme il avait été victorieux dans quelqu'un des ſept dangers que les nobles qui ſuivent le métier de la guerre, ſont obligés d'expérimenter dans le monde, tels que l'on dit qu'ils furent jadis ſpécifiés par le Roi Artus qui a été mis au nombre des neuf *preux* de l'antiquité : Joſué, David, Juda-Machabée, Hector, Alexandre-le-Grand, Jules-Céſar, Charlemagne, Godefroy-de-Bouillon. Ces dangers conſiſtaient préciſément à s'être battu en combat ſingulier *à toute outrance*, avec *l'eſpée*, *tranchant & poignant*, & eſtre demeuré victorieux : avoir jouſté *à fer eſmoulu*, & avoir fait vuider les arçons ou tranſpercé ſon ennemi ; eſtre le premier monté ſur une eſchelle lorſqu'on attaque une ville ou fortereſſe par eſcalade ; eſtre entré le premier par une brèche ou

par une mine; eſtre ſauté & entré le premier dans le navire ou la galère des ennemis, & en eſtre demeuré le maiſtre; avoir gagné en une bataille rangée l'eſtendart ou la principale bannière du Général de l'armée ennemie; avoir pris en une bataille quelque Turc ou autre Infidèle priſonnier de conſidération.

Lorſque le prétendant avoit fait ces preuves, continue la Colombière, il falloit qu'il ſe purifiaſt de corps & d'ame, & pour cet effet, il ſe baignoit: dépouillé de ſes habits qu'il donnoit aux *Héraults & pourſuivans d'armes*, il étoit habillé par eux de la même ſorte que les Anciens dépeignoient la Foi, ornée d'une robe de fin lin blanc comme nége, démontrant par-là ſa pureté qui ne doit être ſouillée par aucune tache ou péril, pour eſtrange & dangereux qu'il ſoit, n'y ayant rien au monde qui lie ſi fort comme la foy qui doit ceindre eſtroitement un cœur généreux d'un nœud gordien indiſſoluble «. (On lit dans Perceforeſt, *vol. I*, *p.* 20, que le *blanc* était la couleur que prenaient, en ſigne de pureté, les Rois & les Reines de la Grande-Bretagne, la veille de leur couronnement.)

Lorſque l'aſpirant avait rempli tous ces devoirs, il entrait dans une égliſe & s'avançait vers l'autel, portant une épée paſſée en écharpe à ſon col. Il la préſentait au Prêtre célébrant qui la béniſſait comme l'on bénit encore les drapeaux de nos régimens, &

enſuite il la repaſſait au col du novice qui, les mains jointes, ſe mettait à genoux aux pieds du *Chevalier* qui devait l'armer. Cette cérémonie pouvait ſe faire également dans une chapelle particulière, ſouvent auſſi dans la ſalle ou dans la cour d'un palais ou d'un château, même en pleine campagne, & enfin dans divers endroits avec différentes formalités : on peut en voir la preuve dans l'ouvrage ſur *les Ordres de la Chevalerie*, par le Père Honoré de Sainte-Marie, & ſur-tout dans un livre moins connu, compoſé ſous le titre *de la Salade*, par Antoine de la Sale, vers le milieu du XV ſiècle. *L'Eſcuyer*, dit-il, *quand il a bien voyagé & a eſté en pluſieurs faicts d'armes, dont il eſt ſailly à honneur & qu'il a bien de quoi maintenir l'eſtat de Chevalerie ; car aultrement ne lui eſt honneur & vault mieux eſtre bon Eſcuyer que ung pourre Chevalier, dont pour plus hounourablement li eſtre que avant la bataille, l'aſſaut ou la rencontre ou benniéres de Princes ſoient. Alors doit requerir aulcun Seigneur ou preudhomme Chevalier qui le face Chevalier au nom de Dieu, de Notre-Dame, & de Monſeigneur St. Georges, le bon Chevalier à lui baillant ſon eſpée nuë en baiſant la croix. En oultres bons Chevaliers ſe font au ſainct ſépulchre de notre Seigneur, pour amour & honneur de lui. Autres ſe font à ſaincte Catherine, ou là où ils font leurs dévotions. Aultres ſe font qui ſont baignés en cuves & puis reveſtus tout neuf, & celle nuyt vont veiller*

en l'Eglise où ils doyvent estre en dévotion jusques après la grant Messe chantée. Lors le Prince ou aulcun aultre Seigneur Chevalier lui ceint l'epée dorée, & en plusieurs aultres plus légières façons.

Il était aussi d'usage que le Seigneur interrogeât le Novice qui était à ses genoux, sur les motifs qui l'engageaient à demander la *Chevalerie* qu'il ne devait désirer ni pour être riche, ni pour se reposer, ni pour être honoré sans faire honneur au titre dont il serait décoré. Il devait être refusé à tout Ecuyer taché de vaine gloire, ainsi qu'à celui qui était *chueur* ou *flatteur. Un tel homme*, dit-on, *dans l'ordre de Chevalerie, p.* 10 *&* 11, *fomente la corruption dont le Chevalier, par son état, doit être le destructeur, & il corrompt la noblesse de cœur que le Chevalier doit avoir en partage.* Il fallait aussi que l'ont fît attention à sa taille, à sa figure, à sa physionomie &c. (*Voyez* sur cet objet les observations du Chevalier de Latour dans son *Guidon des Guerres, fol.* 90.) *Nul*, dit-il dans un autre endroit, *ne doit estre reçeu Chevalier, si on ne scet qu'il ayme le bien du royaume & du commun, & qu'il soit bon & expert en l'ouvrage batailleux, & qu'il veuille, suivant les commandemens du Prince, appaiser les discors du peuple, & soy combattu pour oster à son pouvoir, tout ce qu'il scet empescher le bien commun.*

Toutes ces précautions étaient nécessaires pour le maintien de la *Chevalerie* dont le Roi Péléon

parle avec le plus grand respect dans les instructions qu'il donne à son fils & à ses neveux en les armant *Chevaliers. Celui qui veut entrer en un ordre, soit en religion, ou en mariage, ou en Chevalerie, ou en quelque estat que ce soit, il doit premièrement son cueur & sa conscience nettoyer & purger de tous vices, & remplir & aorner de toutes vertus, & encharger grant voulenté de faire & accomplir tout ce que l'Ordre enseigne à faire.* (*Perceforest, v. 3.*) Enfin la somme des biens qu'un *Chevalier* peut posséder, suivant Lancelot Dulac, (*Tom. II, fol.* 160) sont *force, hardiesse, beauté, gentillesse, débonaireté, courtoisie, largesse, force d'avoir*, (richesses.) & d'*amis*, avantages auxquels il doit joindre *sept vertus dont trois Théologales, foy, espérance, charité, & quatre Cardinales, justice, prudence, force & tempérance.* (*Ordre de Chevalerie, fol.* 14 *& suiv.*)

Vous qui voulez ordre de Chevalier,
Il vous convient mener nouvelle vie;
Dévotement en oraison veiller,
Péchié fuïr, orgueil & villenie:
L'Eglise devez défendre,
La vefve, aussi l'orphenin entreprendre,
Estre hardis & le peuple garder;
Prodoms loyaux sans rien de l'autruy prendre;
Ainsi se doit Chevalier gouverner.

Humble cuer ait, toudis * doit travailler, * (toujours.)
Et poursuir faitz de Chevalerie;
Guerre loyal, estre grant voyagier,

Tournoiz ſuir * & jouſter pour ſa mie : * (ſuivre.)
Il doit à tout honneur rendre,
Si c'om ne puiſt de lui blaſme reprandre,
Ne laſcheté en ſes œuvres trouver ;
Et entre touz ſe doit tenir le mendre ;
Ainſi ſe doit Chevalier gouverner.

Il doit amer ſon Seigneur droiturier,
Et deſſus touz garder ſa Seigneurie,
Largeſſe avoir, eſtre vray Juſticier ;
Des prodomes ſuir la compaignie,
Leur diz oir & aprendre,
Et des vaillands les proueſſes comprandre,
Afin qu'il puiſt les grands faiz achever,
Comme jadis fiſt le Roy Alexandre.
Ainſi ſe doit Chevalier gouverner.

Cette balade tirée des Poéſies manuſcrites d'Euſtache Deſchamps, eſt un abrégé de toute la morale de la *Chevalerie*, mais quand le récipiendaire avait ſatisfait aux queſtions du *Chevalier*, il fallait encore qu'il aſſiſtât à la Meſſe du Saint-Eſprit, & à la fin d'icelle, dit la Colombière, il jurait ſur les Evangiles d'être fidèle aux articles ſuivans.

I. » De craindre, de révérer & de ſervir Dieu religieuſement, de combattre de toutes ſes forces pour la foy & de mourir pluſtôt mille morts que de renoncer jamais au Chriſtianiſme.

Chevaliers en ce monde-cy
Ne peuvent vivre ſans ſoucy,
Ils doivent le peuple défendre,
Et leur ſang pour la foy eſpandre. (*Euſt. Deſchamps.*)

II. De ſervir ſon Prince fidèlement & de combattre pour luy & pour la patrie très-valeureuſement.

III. De ſouſtenir le bon droit des plus foibles, comme des veufvues, des orphelins & des damoiſelles, en bonne querelle, en s'expoſant poux eux, ſelon que la néceſſité le requerroit, pourveu que ce ne fuſt contre ſon honneur propre, ou contre ſon Roy & Prince naturel. *Office de Chevalier eſt de maintenir femmes veuves & orphelins, & hommes mes-aiſés & non puiſſans.* (*Ord. de Chev.* p. 6.)

IV. De n'offenſer jamais perſonne malicieuſement, ny uſurper le bien d'autruy, mais pluſtôt de combattre contre tous ceux qui le feroient.

V. Que l'avarice, la récompenſe, le gain & le profit ne l'obligeroit à faire aucune action, mais la ſeule gloire & vertu.

VI. Qu'il combattra pour le bien & pour le profit de la choſe publique.

VII. Qu'il tiendra & obéira aux ordres de ſon Général & Capitaine qui aura droit de luy commander.

VIII. Qu'il gardera l'honneur, le rang & l'ordre de ſes compagnons, & qu'il n'empiettera rien par orgueil, ny par force ſur aucun d'iceux.

IX. Qu'il ne combattra jamais accompagné, contre un ſeul, & qu'il fuira toutes fraudes & ſupercheries.

X. Qu'il ne portera qu'une eſpée, à moins qu'il ne ſoit obligé de combattre contre deux ou pluſieurs.

XI. Que dans un tournoy, ou autre combat *à plaiſance*, il ne ſe ſervira jamais de la pointe de ſon eſpée.

XII. Qu'étant fait priſonnier dans un tournoy, il ſera obligé par ſa foy & par ſon honneur d'exécuter de point en point les conditions de l'entrepriſe; outre qu'il ſera obligé de rendre au vainqueur ſes armes & ſon cheval, s'il veut les avoir, & ne pourra combattre en guerre, ny ailleurs ſans ſon congé.

XIII. Qu'il doit garder la foy inviolablement à tout le monde, particulièrement à ſes compagnons, ſouſtenant leur honneur & profit entièrement en leur abſence.

XIV. Qu'ils s'aimeront & s'honoreront les uns les autres, & prêteront ayde & ſecours toutes les fois que l'occaſion s'en préſentera, & ne combattront jamais l'un contre l'autre, ſi ce n'eſt par méconnoiſſance.

XV. Qu'ayant fait vœu ou promeſſe d'aller en quelque queſte ou avanture eſtrange, ils ne quitteront jamais les armes, ſi ce n'eſt pour le repos de la nuit.

XVI. Qu'en la pourſuite de leur queſte ou avanture, ils n'éviteront point les mauvais & périlleux

paſſages, ny ne ſe détourneront du droit chemin, de peur de rencontrer des *Chevaliers* puiſſans, ou des monſtres, beſtes ſauvages, ou autre empeſchement que le corps & le courage d'un ſeul homme peuvent mener à chef.

XVII. Qu'ils ne prendront jamais aucun gage ny penſion d'un Prince eſtranger.

XVIII. Que commandans des troupes de Gendarmerie, ils vivront avec le plus d'ordre & de diſcipline qu'il leur ſera poſſible, & notamment en leur propre pays où ils ne ſouffriront jamais aucun dommage ny violence eſtre faits.

XIX. Que s'ils ſont obligés à conduire une Dame, ou Damoiſelle, ils la ſerviront, protégeront & ſauveront de tout danger & de toute offenſe, ou ils mourront à la peine.

XX. Qu'ils ne feront jamais violence à Dames ou Damoiſelles, encore qu'ils les euſſent gagnées par armes, ſans leur volonté & conſentement.

XXI Qu'eſtans recherchés de combat pareil, ils ne le refuſeront point, ſans playe, ſans maladie, ou autre empeſchement raiſonnable.

XXII. Qu'ayans entrepris de mettre à chef une empriſe, ils y vaqueront an & jour, s'ils n'en ſont rappellés pour le ſervice du Roy & de leur Patrie.

XXIII. Que s'ils ſont un vœu pour acquérir

quelque honneur, ils ne s'en retireront point qu'ils ne l'ayent accompli, ou l'équivalent.

XXIV. Qu'ils seront fidèles observateurs de leur parole & de leur foy donnée, & qu'estans pris prisonniers en bonne guerre, ils payeront exactement la rançon promise, ou se remettront en prison au jour & tems convenu selon leur promesse, à peine d'estre déclarés infâmes & parjures.

XXV. Que retournés à la Cour de leur Souverain, ils rendront un véritable compte de leurs avantures, encore mesme qu'elles fussent quelquefois à leur désavantage, au Roy & au Greffier de l'Ordre, sur peine d'estre privés de leur titre.

Et *tel Chevalier*, lit-on dans un Roman intitulé le *Jouvencel: tel Chevalier doit estre honnorable & courageux, loyal en ses faits, bon aux armes, sage abondamment, prest de deffendre le droit de son Prince & de son pays, & se doit exerciter & usager en faits d'armes & de guerre, & non pas estre oyseux en ses grands délices & plaisances; car ainsy qu'on dit, usage rend l'homme maistre, & si le fait prest & habille; & sur toutes choses doit tenir le bon Chevalier ce qu'il promet, tant à ses amis, alliés, qu'à ses ennemis.* Et sur ce propos (c'est la Colombière qui parle.) il allègue l'histoire de Fabius Maximus qui promit à Hannibal de lui payer l'argent auquel montoit la rançon de quelques prisonniers qu'il

tenoit, & que pour cet effet il vint à Rome quérir la ſomme promiſe. Mais les principaux interreſſés d'entre les Romains ne voulurent payer ni fournir aucun argent pour la rançon de ces priſonniers, ce qui n'empeſcha pas que Fabius ne tint ſa parole & la promeſſe qu'il avoit donnée à Hannibal; car pour n'y manquer pas, il vendit tout ſon trin, & porta ce qu'il avoit promis pour la délivrance de ſes concitoyens ".

La fidélité à tenir ſa parole, dit M. de Sainte-Palaye, cette vertu héréditaire des Français, était regardée comme le plus beau titre des Gaulois, au jugement des Romains leurs ennemis. Tacite ne relève pas moins la bonne-foi que la bravoure dans les Germains nos ancêtres, & cet éloge ne doit pas être ſuſpect de partialité dans un Ecrivain qui leur reproche ailleurs l'emportement avec lequel ils ſe livraient au jeu. Même ſans avoir bu, (choſe étrange.) ils ſe font du jeu des dez une occupation ſérieuſe, & s'y livrent avec tant de fureur, qu'après avoir joué tout ce qu'ils ont, ils finiſſent par ſe jouer eux-mêmes, par riſquer en un ſeul coup leur perſonne & leur liberté. Celui qui perd ſe conſtitue lui-même eſclave; quoique plus jeune, il ſe laiſſe garoter & vendre. Telle eſt l'obſtination avec laquelle ils perſiſtent dans leur travers : il faut, diſent-ils, tenir ſa parole.

Le Roi Artus ayant donné la ſienne à un *Chevalier* de

de lui laisser emmener la Reine sa femme, n'écouta ni les plaintes de cette Princesse, ni les représentations qu'on put lui faire : il ne répondit autre chose, sinon qu'il avait promis, & que *Roi ne doit se dédire de sa promesse.* Lyonnel qui veut l'en détourner, lui replique : *donc est le Roy plus serf* (esclave.) *que autre, & qui vouldroit estre Roy, honny soit-il.* (*Lancelot du Lac, tom. II, p.* 2.)

Cette foi donnée au nom de *Chevalier*, était si sacrée, que lorsque l'un d'eux était fait prisonnier, on ne balançait point à lui accorder la liberté de l'instant qu'il avait promis de venir se représenter lorsqu'il en serait requis. S'il y manquait, il en était puni très-sévèrement; Bayard nous en fournira quelques exemples que nous citerons dans leur tems. Les Souverains eux-mêmes gardaient cette parole avec la plus grande exactitude, témoin le Duc Jean de Bretagne qui *ayant traité paix avec le Roy Charles VI, le* 15 *Janvier* 1380, *jura le* 20 *Avril en suivant, l'observance dudit traité par la foy de son corps & comme loyal Chevalier.*

Chacun d'eux s'acquitait avec la même fidélité des sermens qu'il avait faits à son Souverain, soit pour la défense de sa personne, soit pour celle des objets qui l'intéressaient. On sait que par attachement pour Saint Louis, la Reine Marguerite sa femme voulut le suivre dans sa première Croisade, qu'il y fut fait prisonnier & que la Princesse qui

était reſtée dans la Ville de Damiette, fut inconſolable de cet évènement que le Roi ſupporta ſi courageuſement, que ſes vainqueurs répétèrent d'une voix unanime *que c'était le plus fier Chrétien qu'ils euſſent jamais connu.*

Mais on eſſayerait inutilement, dit l'Abbé Velly, de repréſenter l'état affreux où ſe trouva Marguerite. L'incertitude du ſort de ce généreux Prince, la barbarie de ſes vainqueurs, l'éloignement de tout ſecours, Damiette preſque ſans défenſe, une groſſeſſe à terme, tout contribuait à augmenter les horreurs de ſa ſituation. Il ne ſe paſſait point de nuit, que troublée par des ſonges effrayans, elle ne crût voir les Saraſins en furie attenter à la vie de ſon mari, ou même entrer en foule dans ſa chambre pour l'enlever elle-même; elle ſe tourmentait, s'agitait, & criait ſans ceſſe: *à l'aide, à l'aide.* On fut obligé de faire veiller aux pieds de ſon lit un *Chevalier vieil & ancien de l'aâge de quatre-vingts ans & plus*, qui, toutes les fois que ces triſtes imaginations la réveillaient, lui prenait la main & lui diſait: *Madame, je ſuis avec vous, n'ayez peur.* Un jour ayant fait retirer tout le monde, excepté ce brave vieillard, elle ſe jetta à ſes genoux: *Jurez-moi*, lui dit-elle, *que vous m'accorderez ce que je vais vous demander.* Il le lui promit avec ſerment. *Eh bien, ſire Chevalier*, reprit-elle, *je vous requiers ſur la ſoy que vous m'avez donnée, que ſi les Sarra-*

fins prennent cette ville, vous me coupiez la tête, avant qu'ils me puissent prendre. Ce bon Gentilhomme répondit que *très-volentiers il le feroit, & que ja l'avoit-il eu en pensée d'ainsi le faire si le cas y échéoit.* Quelle grandeur d'ame dans la demande de la Reine; & qu'elle noble simplicité dans la réponse du *Chevalier!*

La modestie n'était pas moins recommandée à l'*Ecuyer* qui desirait entrer dans l'Ordre de la *Chevalerie*, & l'on peut en juger d'après la manière dont l'Auteur du *Jouvencel* représente le Héros de son Roman. *Il conduisoit tous soubz la main de Dieu & en son nom pour s'employer en faits notables, sans vanter ou haut louer soy même, car louenge est réputée blâme en la bouche de celluy qui se loe, mais elle exaulce celluy qui ne se attribue point de loenge, mais à Dieu. Se l'Escuyer a vaine gloire de ce qu'il a fait, il n'est pas digne d'estre Chevalier, car vaine gloire est ung vice qui destruit & anéantit les mérites & les guerdons ou bénéfices de Chevalerie.*

C'est conformément à ces principes que le Roi Perceforest dit à ses *Chevaliers* en les instruisant : *Si je me souviens d'une parolle que ung hermite me dist une fois pour moi chastier, car il me dist que si j'avois autant de possessions comme avoit le Roy Alexandre, & de sens comme le sage Salomon, de Chevalerie* (valeur.) *comme eut le preux Hector de Troye, seul orgueil, s'il régnoit, destruiroit tout.* La

ſuite fera voir quelles étaient la ſimplicité, la clémence & la courtoiſie de ces mêmes *Chevaliers.*

Les Dames dont il ſera très-ſouvent queſtion dans cette partie de notre Hiſtoire, revêtaient quelquefois elles-mêmes l'*Ecuyer* des habits blancs dont nous avons parlé plus haut, & que lui remettaient ordinairement les *Héraults* d'armes auxquels il était confié. C'était des premières particulièrement qu'il recevait l'écharpe ou la ceinture dont elles le ſerraient en lui diſant : *Sire Damoyſel, nous vous avons ceint & eſtraint les veſtures que nous vous avons veſtues en tour vos coſtez de cette ceinture qui ſignifie que dores-en-avant doit eſtre enclos & eſtreint dedans vous toute netteté & toute courtoiſie, toutes vertus & toutes bonnes mœurs.*

Cette cérémonie qui était une des principales de la *veille d'armes*, ſuccédait au bain dont nous avons fait mention, & précédait la nuit que l'aſpirant était obligé de paſſer dans une Egliſe. Le lendemain, dit la Colombière, il eſtoit mené au lieu où le Roy ou quelqu'autre renommé *Chevalier* devoit lui donner l'*accolade.* Il eſtoit accompagné en grand triomphe, les tambours, trompettes & clairons ſonnans devant luy, & les principaux *Chevaliers* portans ſur des carreaux de velours ou autrement en leurs mains toutes les pièces des armes qu'on luy devoit endoſſer, & auſſi ſon eſpée, ſes eſperons, ſa lance & ſa cotte d'armes. Et puis,

lorſqu'ils étoient arrivés, les *Chevaliers* le reveſtoient de toutes ſes armes, excepté du caſque, de *l'eſcu* & de la lance qu'on lui donnoit après qu'il eſtoit reçu.

Tout cela précédait encore la meſſe du S. Eſprit que le novice devait entendre, les queſtions qu'on lui faiſait, & le ſerment qu'il était obligé de prononcer.

Parmi les *Chevaliers* raſſemblés pour l'armer, le premier lui mettoit un *hoquéton* & lui diſoit: *Sire Damoyſeau*, je vous reveſts de ce *hoqueton* qui ſignifie que vous ſerez curieux & ſoigneux en toutes vos actions de ſuivre la raiſon, & d'exaulcer votre nom en toute proueſſe & bonne renommée.

Le ſecond luy aydoit à veſtir un *aubergeon*, & puis lui diſoit: *Sire Damoyſel*, je vous ay veſtu de cet *aubergeon* qui vous donne à entendre que doreſen-avant vous devez avoir le cœur plein de courage & de hardieſſe, & que vous devez eſtre entreprenant & tout remply de généreux deſſeins.

Le troiſième luy mettoit ſes *cuiſſarts* & ſes chauſſes de fer, & lui repréſentoit qu'il ne devoit pas avoir les jambes endormies, mais légères & promptes d'aller en tous lieux pour ſouſtenir le droit des pauvres & des oppreſſez, ſans aucune convoitiſe de gain ou de récompenſe deshonnête, n'ayant devant les yeux que la raiſon, l'équité, l'honneur & la juſtice qui devoient eſtre ſes guides.

Après venoit un autre *Chevalier* qui lui chaussoit des esperons dorez, & par fois aussi c'étoit sa maitresse ou quelque autre Dame qui luy en mettoit un, & alors on lui disoit que ses esperons ne lui devoient pas seulement servir à piquer son cheval pour l'inciter à aller plus vistement, mais aussi pour lui donner à entendre que la vertu & l'honneur devoient estre les seuls aiguillons pour le pousser aux belles actions. (Ces éperons dorés étaient, comme nous l'avons dit plus haut, le signe distinctif des *Chevaliers*, & les *Ecuyers* ne pouvaient en porter que d'argent. Dans les commencemens, ce ne furent que des espèces de poinçons que l'on faisait tenir en les enfonçant par une de leurs pointes dans le talon ou soulier ; ensuite on y substitua une molette qu'avec le tems on agrandit au point, que vers le tems de Charles VII, elle eut la largeur de la main, sans compter une branche d'environ un demi-pied de longueur. Il parait aussi que dans l'origine, l'éperon gauche était mis le premier, mais cet usage avait changé, du moins suivant un passage de Lancelot du Lac. Tom. I. fol. 75 : *éperon dextre, chaussé au nouveau Chevalier, comme c'était alors la coutume*).

Un autre *Chevalier* s'en venoit devant luy avec une belle espée dorée, laquelle il tenoit assés haut & puis la luy présentoit en luy tenant ce discours. *Damoysel*, prenez cette espée que je vous présente,

& faites paix & amitié avec elle, afin qu'elle vous ayde en toutes occasions ; & là où la justice & l'honneur vous appelleront, frappez-en vigoureusement contre vos ennemis, jusques à ce que vous en ayez victoire. Alors l'en lui faisoit baiser l'espée sur la garde & sur la lame, & puis le *Chevalier* la mettoit dans le fourreau, & la venoit mettre au costé du *Damoyseau*, & lui disoit encore, que cette espée dont son costé estoit honnoré, lui donnoit à connoistre qu'il devoit estre le protecteur des Temples du vray Dieu, le Champion des Dames, des Vefves, des Orphelins, des *Chevaliers*, des Oppressés, & de tous ceux qui auroient besoin de son secours en juste querelle.

Après que le jeune Gentilhomme prétendant estoit ainsi armé en présence de celuy qui devoit le recevoir, l'on commençoit la messe, laquelle il entendoit en cet estat, toujours à genoux le plus près de l'autel qu'il se pouvoit, & après que la messe estoit achevée, on luy donnoit *l'accolée* ou *l'accolade*. (Elle consistait ordinairement en trois coups que le *Chevalier* donnait du plat de son épée sur le col du récipiendaire, & quelquefois aussi c'en était un de la paulme de la main sur la joue. Par-là, dit M. de Ste. Palaye, on prétendait l'avertir de toutes les peines auxquelles il devait se préparer, & qu'il devait supporter avec patience & fermeté, s'il voulait remplir dignement son état).

Le Chevalier doit baiser l'Escuyer, (de là le terme d'accolade.) *& lui donner une paulmée, afin qu'il soit souvenant de ce qu'il promet, & de la grande charge à quoy il est obligé & du grand honneur qu'il reçoit.* (*Ordre de Chevalerie, p.* 12).

Après *l'accolade*, on lui passait au col un collier de l'ordre, & c'était alors qu'il prononçait le serment, la main sur l'Evangile.

Ensuite venoit un *Chevalier* qui portoit un *escu* sur lequel estoient peintes les armes de la maison du jeune Gentil-homme, il le luy pendoit au col, & le luy aydoit à mettre à la main & au bras gauche en lui disant : *Sire Chevalier*, je vous donne cet *escu* pour défendre votre corps des coups de vos ennemis & pour les attaquer plus hardiment; & pour vous donner à entendre que vous rendrés un plus grand service à vostre Prince Souverain & à vostre Patrie, en vous bien deffendant & conservant vostre personne qui leur est beaucoup chère & précieuse, que si vous tuyez beaucoup de leurs ennemis. Cette sorte d'arme deffensive est aussi celle où l'on a représenté les armories qui sont les marques & les récompenses de la vertu de vos prédécesseurs; taschez de vous rendre digne de les porter, d'accroistre le lustre de votre famille par vos belles actions, & d'ajouster aux blazons que vous avez reçus de vos pères, quelque chose qui fasse connoistre que vostre vertu est semblable

à ces fleuves qui eſtans petits en leur ſource, ſont allez toujours en augmentant.

Incontinent après venoit celuy qui portoit le *heaume*, ou caſque du nouveau *Chevalier*, & le luy mettant ſur la teſte avec les deux mains, luy diſoit: *Sire Chevalier*, tout de meſme que la teſte eſt la principale partie du corps humain, auſſi le *heaume* qui le repréſente, eſt la plus noble pièce du *Chevalier*, d'où vient qu'on le poſe ſur l'*eſcu d'armes*, qui repréſente le reſte du corps; & comme la teſte eſt la citadelle où réſident les facultés de l'ame & où ſe forment les belles penſées, il faut auſſi que lorſque vous armerez la voſtre de ce caſque, vous n'entrepreniez rien qui ne ſoit juſte, hardy & relevé, & que vous n'employez point ce glorieux ornement de voſtre chef en des actions baſſes & peu importantes, mais que vous taſchiez par voſtre valeur de le couronner, non-ſeulement de voſtre bourlet de *Chevalerie*, mais de quelque plus glorieuſe couronne qui vous ſera donnée pour la récompenſe de voſtre vertu.

Enſuite de cela, l'on ſortait de l'Egliſe en cérémonie, le *Chevalièr* reçeu eſtant à coſté de celuy qui luy avoit donné l'*accolade*, & puis un ancien *Chevalier* amenoit un beau cheval houſſé & caparaçonné fort richement, les armes du jeune Gentilhomme peintes & brodées ſur les quatre coins du caparaçon, le chanfrain orné du *cimier*, ſemblable

à celuy qui estoit sur le casque, & le luy présentant de la sorte, luy disoit : Voicy le noble cheval qui vous est destiné pour mettre à fin vos glorieuses entreprises ; Dieu veuille qu'il puisse seconder vostre valeur, & que vous ne le conduisiez qu'aux lieux où l'honneur & la renommée s'acquièrent. Après cela, le nouveau *Chevalier* montoit habilement à cheval, & le plus souvent, d'un plain saut, sans mettre le pied à l'estrier, encore qu'il fust armé de toutes pièces, car auparavant que de s'oser présenter à recevoir l'Ordre de *Chevalerie*, les jeunes Nobles s'occupoient sans cesse aux plus pénibles exercices de la guerre, & s'accoustumoient à monter à cheval & à voltiger, tous armez, & de cette sorte, se rendoient leurs armes aussi familières comme leurs habits & comme leurs membres.

Un autre *Chevalier* venoit en mesme-tems qui luy présentoit une lance, & un autre sa *cotte-d'armes* & son *mantelet* ou *volet*, & lui faisoient encore plusieurs admonitions. En cet estat, il faisoit faire quelques passades à son cheval & lui donnoit carrière en présence de tous les *Chevaliers*. On en verra un exemple dans le portrait que nous a laissé Perceforest, d'un jeune homme que le Roi Alexandre le Grand venoit de faire *Chevalier*, & qui ensuite fut laissé à l'entrée d'une forêt.

Adonc regarde haut & bas, & lui est advis que c'étoit belle chose d'ung homme quand il est armé.

Lors ſe penſa qu'il s'armeroit du tout : ſi print ſon heaume & le miſt ſur ſon chef, & ſon eſcu, & le pendit à ſon col, & puis vint à ſon cheval & ſaillit ſus de plaine terre, que des eſtriers ne ſe daigna ayder. Et quand il fuſt ſus, il ſe print à eſtendre & à ſoy afficher ès eſtriers, joignit ſon eſcu à ſon coſté ſeneſtre & à ſoy polir en ſes armes. Lors va ſaiſir ſon glaive & le prins à panneyer & eſcremer, & à tornoyer autour ſon chef, & diſt à ſoy-meſme : or ne me fault riens de toute ma joye, fors que je ne trouvaſſe à qui jouſter pour ſavoir ſi je pourrai aucune choſe valoir. Après ce, il fiert le cheval des eſperons, il fait un tour parmy la foreſt, ſi joyeux & ſi déſirant de jouſter, que ſe il cuidaſt lance recouvrer, il allaſt jouſter au premier arbre qu'il trouvaſt. Ainſi s'en va chevauchant parmy la foreſt juſques au bas veſpres. Le même Auteur dit dans un autre endroit : *Si-toſt que le Roi les eut fait Chevaliers, ils montèrent ſur leurs chevaulx, tous armés qu'ils eſtoient. Lors pendirent leurs eſcus à leurs colz & prindrent leurs glaives ès poings, & puis poignirent leurs chevaulx par la praerie ſi bien & ſi gentiment, que le Roy & Caſſiel, le Souldan & la Chevalerie qui là eſtoit, dirent appertement qu'ils ne pouvoient faillir à eſtre preux en faiz d'armes.*

Il fallait auſſi que le Récipiendaire ſe fît voir en public dans le même équipage, afin que le peuple connût celui qui, par cet état, devenait ſon dé-

fenſeur & pouvait être ſon Juge, puiſque l'adminiſtration de la Juſtice appartenait au *Chevalier*, lorſqu'il poſſédait des terres en fief. *Le nouveau Chevalier doit chevaucher parmi la Ville & ſe doit monſtrer aux gens, affin que tous ſaichent qu'il eſt Chevalier, & qu'il eſt obligé de deffendre & maintenir le haut honneur de la Chevalerie, car de tant aura-t-il en ſoy plus grand reffrenement de mal faire. Car par la grande vergogne qu'il aura des gens qui ſervent la Chevalerie, il ſe retirera ſouvent de meſprendre contre la Chevalerie.*

Lorſque le nouveau *Chevalier* avoit caracolé pendant quelques inſtans, il mettoit pied à terre, bailloit ſon eſcu à ſon *Eſcuyer*, & ſon caſque & ſa lance à quelques autres *Varlets* ou *Pages*, & ayant mis un chapeau, ou tocque de velours avec des plumes, il s'en allait au Palais du Prince où les Dames le recevoient avec des témoignages de joye & d'affection, & puis le déſarmoient pièce à pièce, & luy mettoient ſur les eſpaules un très-riche manteau d'écarlate fourré d'hermine, s'il eſtoit fils de Roy ou Prince; ou bien de menu vair, s'il eſtoit ſimple Gentilhomme, & puis il eſtoit aſſis au haut bout de la table après les Princes, & béni & félicité ſans ceſſe des autres *Chevaliers* & des Dames, & les trompettes ne ceſſoient de faire mille fanfares. Après le diſner, le plus ſouvent l'on dreſſoit des Tournois pour eſprouver les nouveaux *Che-*

valiers, & fur le foir, le bal fe tenoit, où l'on donnoit le prix aux victorieux, & où les nouveaux *Chevaliers* paroiffoient très-bien veftus & très-galans pour plaire aux Dames & pour les obliger à leur donner quelques faveurs dont ils puffent faire parade dans les jouftes, dans les tournois & dans toutes les affemblées ou pardons d'armes où ils fe rencontroient.

Pour ne laiffer rien à defirer fur les armes dont nous offrirons le deffin à mefure qu'elles fe préfenteront, nous allons en donner l'interprétation d'après le Traité de *Chevalerie* de Simphorien Champier. Le témoignage de cet Auteur juftifiera l'appareil avec lequel on les remettait au Gentilhomme qui recevait l'*inveftiture*, & donnera une idée des obligations que cette cérémonie lui faifait contracter.

L'efpée que l'on confie au *Chevalier*, c'eft Champier qui parle, eft faite en forme de croix, pour fignifier que tout de mefme que noftre Seigneur vainquit le péché & la mort fur l'arbre de la croix, tout de mefme le *Chevalier* doit furmonter fes ennemis par le moyen de fon efpée qui eft faite en croix.

La *lance* eft le fymbole de vérité, à caufe qu'elle eft droite, & le fer de la lance fignifie le pouvoir & l'avantage que la vérité a fur le menfonge, & le *penon* ou *banderolle* qui eft au bout, fait voir que la vérité fe montre à tout le monde à defcouvert.

Le *casque* dénote la honte, la pudeur & l'humilité; car tout de mesme que ces trois qualités font baisser les yeux contre terre à ceux qui les possèdent, ainsi le casque empesche le *Chevalier* de regarder en haut, & de devenir trop orgueilleux; & tout de mesme que le casque défend le chef qui est le plus haut & le principal de tous les membres de l'homme, aussi la honte empesche le *Chevalier* de faire de vilaines actions, & la noblesse de son courage ne s'abandonne jamais à meschanceté, ni à tromperie.

Le *haubert*, ou le corps de cuirasse, désigne un chasteau ou une forteresse qui fait la guerre aux vices, & qui leur résiste puissamment; car tout ainsi qu'un chasteau & une forteresse sont enclos de fortes murailles, & environnés de bons fossés, afin que les ennemis n'y puissent entrer, tout de mesme le corps de cuirasse doit estre fermé de toustes parts, afin de donner à entendre au *Chevalier*, qu'il doit tenir son cœur si fermé, qu'aucune trahison, orgueil ou desloyauté n'y puissent entrer.

Les *cuissars* & chausses de fer lui sont donnés, non-seulement pour sauver ses cuisses & ses jambes des coups, mais aussi pour luy faire sçavoir qu'il doit combattre & exterminer les voleurs & brigands qui sont sur les grands chemins.

Les *esperons*, afin qu'il soit diligent en ses entreprises, & poussé par l'aiguillon d'honneur en toutes ses actions.

La maſſe d'armes, pour ſignifier la force de courage; car comme la *maſſe* eſt contre toute ſorte d'armes, auſſi la force de courage défend le *Chevalier* de tous vices, & luy augmente ſa vertu pour les chaſſer & les vaincre.

Entre les armes offenſives des anciens *Chevaliers*, ils avoient une courte eſpée ou *dague* pointue qu'ils nommoient *miſéricorde*, pour ce qu'eſtans venus aux priſes, ou ayans renverſés leurs ennemis, lorſqu'ils ne ſe pouvoient plus ayder de leurs lances ny de leurs eſpées, à cauſe de la longueur; ils avoient recours à celle-ci pour les contraindre à demander miſéricorde. Cette *dague* ſignifie que le *Chevalier* ne ſe doit pas tant fier à ſa force ny à ſes armes, qu'il n'ait premiérement ſa plus forte eſpérance en la miſéricorde de Dieu.

L'eſcu, ou le bouclier, dénote ſon office, car comme le *Chevalier* met ſon *eſcu* entre ſoy & ſon ennemi, auſſi le *Chevalier* eſt celui qui tient le milieu entre le Prince & le peuple; & comme le coup qui part de la main de l'ennemi, tombe pluſtôt ſur l'*eſcu* que ſur le corps du *Chevalier*, tout de meſme il doit préſenter ſa perſonne & ſervir de rempart à celle de ſon Prince.

Les *gantelets* démontrent que de meſme qu'on les lève en haut pour frapper & pour vaincre ſes ennemis, auſſi faut-il lever les mains pour remercier Dieu de la victoire. Les *gantelets* qui les pré-

ſervent dénotent auſſi le ſoin que les *Chevaliers* doivent avoir de ne toucher rien de mauvais avec icelles, & les deſtourner de larcin, de faux ſerment & de toute autre meſchanceté.

Le *cheval* déſigne la nobleſſe, le courage, l'ardeur & la magnanimité deſquelles il doit eſtre accompagné en toutes ſes fonctions, & pour paroiſtre plus haut que les autres, & que ſa vertu eſclate de plus loin.

Le frain & la bride ſont donnés au cheval, & les reſnes aux mains du *Chevalier* pour le retenir & le conduire ſelon ſon plaiſir : cela ſignifie que tout noble cœur doit refréner ſa bouche, & fuir toute médiſance & menſonge, qu'il doit modérer ſa libéralité pour ne pas devenir néceſſiteux par une trop inconſidérée prodigalité, qu'il doit mettre un frain à toutes ſes paſſions, & ſe laiſſer conduire par la raiſon.

On met des armoiries ſur *l'eſcu* & ſur la *cotte d'armes* des *Chevaliers* afin qu'ils ſoient connus dans les batailles & dans les tournois, & qu'ils y reçoivent l'honneur ou le blaſme qui leur seront deus, ſelon qu'ils auront bien ou mal fait.

Ceux qui poſſédoient de riches terres avoient une *bannière* & pluſieurs vaſſaux pour l'accompagner, ainſi que pour la garder lorſqu'on la portoit à la guerre. Les Rois ou les Généraux d'armées donnoient la permiſſion de la lever à ceux qu'ils vouloient

loient récompenser d'un dégré plus haut que celuy de simple *Chevalier* lequel n'avoit permission que de porter un *penon* ou banderolle pointue. Lorsqu'il obtenoit celle de lever *bannière*, les *Rois d'armes* coupoient avec des ciseaux la pointe du *penon* qui par ce moyen devenoit quarré : cet honneur se multiplia au point, que les simples *Chevaliers* qui n'avoient pas de quoi le recevoir, se moquoient de ceux qui levoient *bannières*, &, par dérision, les nommoient les *Chevaliers au drapeau quarré*.

On peut encore dire, ajoute le même Auteur, que les armes des *Chevaliers* ont été représentées par les dix pièces honorables que les anciens *héraults d'armes* ont posées dans *l'escu*. Le *chef* par le casque, le *pal* par la lance, la *croix* par l'espée, le *chevron* par l'éperon, la *cotte d'armes* par la bordure & l'orle, le *baudrier* par la bande, l'*écharpe* & la *ceinture* par la fasce.

M. de Ste-Palaye présume que *l'investiture* d'un *Chevalier* était célébrée par les acclamations du peuple qui s'empressait de marquer par des danses faites autour de lui, la joie qu'il ressentait d'avoir acquis un nouveau défenseur. Plusieurs *Chevaliers* ayant souvent été créés dans une même promotion, se feront peut-être réunis pour caracoler en cadence, & mêler ainsi les pas de leurs chevaux à ceux du peuple qui les environnait. De-là vraisemblablement

les ballets à cheval dont nous parlerons, & qui étaient encore en ufage à la Cour, du tems de Brantome & de Baffompierre.

Les grandes fêtes de l'Eglife & fur-tout la Pentecôte, les publications de paix ou de trèves, le facre ou le couronnement des Rois, les naiffances ou baptêmes des Princes des maifons fouveraines, les jours où ces Princes recevaient la *Chevalerie* ou l'*inveftiture* de quelques grands fiefs ou appanages, leurs fiançailles, leurs mariages, leurs entrées dans les principales villes de leur domination, étaient les occafions les plus communes où l'on faifait des *Chevaliers*. Depuis le règne de Philippe Augufte jufqu'à celui de Philippe le Bel, plufieurs fils & frères de nos Rois reçurent la *Chevalerie* le jour de la Pentecôte, & depuis, Henri III. a choifi la même fête pour l'inftitution de l'Ordre du St-Efprit. Le Roman de Perceforeft confirme ce que nous venons de dire au fujet des naiffances ou baptêmes, & Louis XIV fuivait encore en ce point les ufages de l'ancienne *Chevalerie*, lorfqu'en 1661 il fit une promotion de *Chevaliers* de l'Ordre, à l'occafion de la naiffance du Dauphin : on en ufait de même aux mariages, & la *Chronique* de Nangis nous apprend qu'en 1238, à Compiègne, on créa des *Chevaliers* au mariage de Robert, l'aîné des frères de faint Louis; à Saumur, en 1241, à celui d'Alphonfe fon fecond frère; enfin on re-

nouvellait cette cérémonie aux *entrées* des Souverains, & celle de Charles VIII dans Naples, nous en offre un exemple. *Comme les belles & grandes Dames du pays & de la ville paroissoient aux rues & aux places principales, belles & si bien ornées de la teste & du corps qu'il n'y avoit rien de si beau à voir à nos François nouveaux qui n'aveoient vu les leurs de France si gentilles ny si belles parures, lesquelles en passant présentoient au Roi leurs jeunes enfans, & prioient de leur donner l'Ordre de la Chevalerie de sa propre main, réputant à grand honneur & bonne fortune; ce qu'il ne refusoit point.*

Un des points capitaux de l'institution des *Chevaliers*, était de maintenir les Dames dans la possession de leurs biens, de défendre leur innocence attaquée, de ne point médire d'elles, & de ne point souffrir que personne osât en médire devant eux. L'amour qu'ils avaient pour elles était regardé comme une vertu sans laquelle ils ne pouvaient entreprendre de grandes choses, & dans nos anciens Romans, on voit de jeunes *Chevaliers* gémir *de n'avoir pas encore fait prouesse pour être dignes d'aimer & d'être aimés*. De leur côté, les Dames ne les estimaient qu'autant qu'ils avaient de courage, & l'on en peut juger par la repartie que fit une femme à qui l'on reprochait d'avoir pour amant un *Chevalier* fort laid. *Il est si brave*, répondit-elle, *que je n'ai pas regardé son visage*. Cette réponse est

la même que celle de Louis XIV à la Ducheſſe de Bourgogne qui ſe moquait d'un Officier hideux par ſa laideur : *Il eſt à mes yeux, Madame, un des plus beaux de mon Royaume, car c'eſt un des plus braves.*

Le deſir de mériter le même éloge, fut la ſource de preſque tous les exploits des anciens *Chevaliers* qui, encore une fois, regardaient l'amour comme un guide ſacré qui devait les conduire à la gloire.

Sans aimer, nul ne peut à grant honneur venir ;
Si doit eſtre amoureux qui grant veult devenir.

Le Fabliau de la *chemiſe* eſt un des plus frappans que l'on puiſſe lire ſur cet objet, & donne une véritable idée, non de la pureté qui devait être la première vertu d'un *Chevalier*, mais de la témérité avec laquelle il s'expoſait aux plus grands dangers lorſque l'amour l'avait ſubjugué. En voici l'extrait.

Trois *Chevaliers* ſont amoureux d'une Dame mariée. Chacun d'eux trouve le moment de lui parler, la conjure de vouloir bien être ſa *mie*, & l'aſſure que ſi elle daigne y conſentir, il fera pour l'amour d'elle tant d'actions de proueſſe & de courage, que jamais femme ne pourra ſe vanter d'avoir eu pareil amant. La Dame s'emporte & les refuſe, mais intérieurement elle eſt ſenſible à leur tendreſſe, & pour mieux choiſir, elle ſe propoſe de les éprouver tous les trois. » Allez au lieu du *Tournoi* que l'on va

» faire, dit-elle à ſon fidèle *Ecuyer* en lui donnant
» une de ſes chemiſes, & préſentez-là au plus grand
» des trois *Chevaliers* qui viennent de partir. Dites-
» lui que s'il veut vivre & mourir à mon ſervice
» comme il me l'a juré, je le prie de vêtir cette
» chemiſe pour l'amour de moi, & de ſe préſenter
» ainſi au combat, ſans autres armes que ſon épée,
» ſes *chauſſes de mailles*, ſon *heaume* & ſon *écu*. S'il
» refuſe de l'accepter, vous irez l'offrir au ſecond
» & enfin au troiſième «.

L'*Ecuyer* s'acquite de ſa commiſſion, deux *Chevaliers* renvoient la chemiſe, mais le dernier ſe met à genoux pour recevoir l'envoi de la Dame de ſon cœur : il le baiſe reſpectueuſement, déclare que vêtu de cette manière il ſe croira mieux armé qu'avec le fer & l'acier, en un mot il vole au combat, *il repaît ſon épée du ſang* de ſes adverſaires, voit couler le ſien avec joie, & malgré les bleſſures innombrables dont il eſt couvert, il eſt le dernier à quitter la lice où, d'une voix unanime, il eſt couronné par les *héraults* & par les combattans. On le porte dans ſon lit, & quelques prières qu'on lui faſſe, il ne veut pas ſouffrir qu'on lui ôte la chemiſe qui s'était attachée ſur ſa peau : ſa Dame apprend que ſa vie eſt en danger, lui fait dire que ſon amour eſt la récompenſe du ſien, & qu'elle l'attend pour l'en aſſurer elle-même. Plus puiſſant que tous les remèdes, ce meſſage rend la vie au

Chevalier, mais il veut à son tour éprouver la fidélité de sa maitresse, & lui envoyant la chemise qu'il avait reçue d'elle, il la prie non-seulement de la vêtir par-dessus ses habits, mais de servir ainsi à table les *Chevaliers* & Gentilshommes qui étaient accourus à la Cour *plénière* que son mari venait d'ouvrir. La Dame répondit que les taches de sang dont cette chemise était remplie, lui paraissaient plus belles que l'or, & sans balancer, elle remplit le desir de son amant : son mari n'était rien moins que brave, & il ferma les yeux sur l'aventure. D'ailleurs il ne faut pas oublier qu'elles étaient les mœurs de ces tems reculés, où le fanatisme de l'amour faisait entreprendre des choses incroyables aux *Chevaliers* dont les maitresses, soutenues par l'opinion publique, affichaient souvent un héroïsme d'autant plus bisarre qu'avec les preuves de l'attachement le plus vif pour leurs amans, elle ne se permettaient rien contre leur honneur. Du reste elles avaient un si grand respect pour un *Chevalier*, qu'elles ne lui parlaient qu'en l'appellant *Monseigneur*. Si c'était leur mari, elles allaient au-devant de lui quand il arrivait, & lui tenaient l'étrier pour l'aider à descendre. Si quelques uns de ses *frères d'armes* étaient avec lui, elles les servaient à table, accompagnées des femmes attachées à leur service. Les tournois nous fourniront sur cette matière une quantité de faits aussi curieux les uns que les autres;

& qui feront voir à quel prix les Dames mettaient alors, non-seulement la conquête de leur personne, mais même l'obtention de la marque la plus légère de leur estime.

J'ay leu, dit la Colombière, une *emprise* d'un *Chevalier* François (duquel l'histoire trop négligemment escrite ne dit pas le nom) qui porta par-tout aux Royaumes de France, d'Angleterre, d'Escosse & d'Espagne, le portrait de sa maitresse, sur un *escu*, lequel estoit découvert, & lorsqu'il trouvoit quelque *Chevalier* qui ne vouloit pas confesser qu'elle estoit la plus belle du monde, il fichoit une lance en terre & y appendoit son *escu*, & puis jouſtoit avec une autre lance, & se couvroit d'un autre *escu* sur lequel il n'y avoit aucun portrait; & lorsque la fortune lui estoit si favorable qu'il renversoit le *Chevalier* qui osoit jouster contre luy, le contenu de son *emprise* portoit que le *Chevalier* vaincu estoit tenu de luy donner le portrait & le nom de sa maitresse, escrit au-dessous avec le sien. Que s'il arrivoit que le *Chevalier* entreprenant fust renversé, il estoit obligé aux mêmes conditions; estant assuré au reste par la promesse & le serment de sa maitresse que lorsqu'il reviendroit avec trente portraits de Dames ou Damoyselles dont il auroit vaincu les *Chevaliers*, elle luy accorderoit son amour & le prendroit pour son mary; ce qui fut heureusement exécuté par le *Chevalier*, dans moins d'une

année de tems, ce qui obligea sa maitresse à le recevoir avec grand honneur, & de luy donner la légitime jouissance de sa personne, en revanche des trente portraits qu'il avoit apportés à ses pieds, comme des trophées honorables qui, forsés par la valeur de son bras, rendoient hommage à sa beauté & cédoient à ses charmes & à sa bonne fortune d'avoir rencontré un si généreux & si heureux amant.

Une des grandes raisons encore des égards extraordinaires que les Dames avaient pour les *Chevaliers*, c'est qu'ils étaient leurs defenseurs dans tous les points, & que souvent elles avaient besoin de leurs secours. *Si une honneste Dame*, dit Brantome, *veut se maintenir dans sa fermeté & constance, il faut que son serviteur n'espargne nullement sa vie pour la maintenir & deffendre, si elle court la moindre fortune du monde, soit ou de sa vie ou de son honneur, ou de quelque meschante parole, ainsi que j'en ai veu en nostre cour plusieurs qui ont fait taire les médisans tout court quand ils sont venus à détracter de leurs maitresses & Dames, auxquelles par devoir de Chevalerie & par ses loix nous sommes tenus de servir de champions à leur afflictions.* Mais si les Dames avaient un droit sur les *Chevaliers* qui pour ainsi dire les associaient à leur ordre, ce droit était conditionnel, & l'honneur qui le leur conférait, supposait que leur conduite

ne les en rendrait pas indignes. Une Princesse, suivant Tirant le Blanc *tom. I, p. 266*, se soumet *à perdre tout privilége à la Chevalerie, & consent que jamais Chevalier ne puisse prendre arme pour sa défense*, si elle ne tient pas la promesse de mariage qu'elle donne à un *Chevalier* qui l'aimait. La constance était regardée comme une vertu, & autant les Dames étaient fidèles à leurs amans, autant elles mettaient de soin à éviter tout ce qui aurait pû faire la moindre tache à leur réputation. Si elles donnaient matière à une censure légitime, on ne manquait pas de l'exercer avec vigueur, & le *Chevalier* de Latour dans les instructions qu'il donne à ses filles, fait mention d'un *Chevalier* de son tems (1371.) qui passant près des châteaux habités par des Dames, notait d'infamie la demeure de celles qui n'étaient pas dignes de recevoir les *Chevaliers* loyaux & *poursuivans d'armes*. Le même Ecrivain donne sur cet objet des détails cités par M. de Sainte-Palaye, & qui nous ont paru trop curieux pour ne pas en faire usage. Ils sont tirés du chapitre intitulé : *De l'honneur que l'on souloit faire à celles qui avoient bonne renommée en celluy tems dessus.*

» Le tems dès-lors étoit en paix, dit l'Auteur, » & demenoient grant festes & grant joyeusetés & » toutes manières de *Chevalerie* de Dames & Da- » moyselles se assembloient là où ils sçavoient les

» festes qui étoient faictes menu & souvent ; &
» là venoient par grant honneur les bons *Chevaliers*
» de celluy tems : mais s'il advenoit par aucune
» adventure que Dame ne Damoiselle que eût
» mauvais renom, ne qui fust blamée de son hon-
» neur, se mist avec une bonne Dame ou Damoi-
» selle de bonne renommée, combien qu'elle feust
» plus gentil femme ou eust plus noble & plus
» riche mary, tantost ces bons *Chevaliers* de leurs
» droits n'avoient point de honte de venir à elles
» devant tous & de prendre les bonnes & les mettre
» au-dessus des blasmées & leur disoient devant
» tous : *Dame ne vous déplaise se ceste Dame ou Da-*
» *moiselle va devant, car combien qu'elle ne soit pas*
» *si noble ou si riche comme vous, elle n'est point*
» *blasmée, ains est mise au compte des bonnes, &*
» *ainsi ne dit-on pas de vous dont il me déplaist.*
» *Mais l'en sera honneur à qui l'a desservi*, (mérité.)
» *& ne vous en méréveillez pas.* Ainsi parloient les
» bons *Chevaliers*, & mettoient les bonnes & de
» bonne renommée les premières dont elles mer-
» cioient Dieu en leur cueur de elles estre tenues
» nettement, parquoy elles estoient honorées &
» mises devant. Et les autres se prenoient au nez &
» baissoient le visage & recevoient de grant vergo-
» gnes. Et pour ce estoit bon exemple à toutes
» gentilz femmes, car pour la honte qu'elles oyoient
» dire des autres femmes, elles doubtoient & crai-

» gnoient à faire mal à point. Mais, Dieu mercy, » aujourd'huy on apporte aussi-bien honneur aux » blasmées comme aux bonnes dont maintes y » prennent mal exemple & dient que c'est tout » ung, & que l'on porte aussi grand honneur à celles » qui sont blasmées & diffamées, comme l'en fait » aux bonnes, il n'y a force à mal faire, tout se » passe : mais toutes les fois c'est mal dit & mal » pensé, car en bonne foy, combien que en leur » présence on leur face honneur & courtoysie, quand » l'en est party d'elles, l'en s'en bourde : mais je » pense que c'est mal fait & qu'il vault encore mieux » devant tous leur monstrer leurs faultes & leurs » folies comme en faisoit en celluy tems dont je » vous ay parlé. Et vous diray encores plus comme » j'ay ouy racompter à plusieurs *Chevaliers* qui virent » celluy Messire Geoffroy qui disoit que quant il » chevauchoit par les champs, & qu'il veoit le chas- » teau ou manoir de quelque Dame, il demandoit » toujours à qui il estoit, & quant on lui disoit *il* » *est à celle*, se la Dame estoit blasmée de son » honneur, il se fust avant tort (plustôt détourné) » d'une demie lieue qu'il ne fust venu jusques devant » la porte, & là prenoit ung petit de croye qu'il » portoit & notoit cette porte, & y faisoit un signet; » .... & aussi au contraire quant il passoit » devant l'hostel de Dame ou Damoiselle de bonne » renommée, se il n'avoit trop grant haste, il la

» venoit veoir & huchoit. *Ma bonne amye, ou ma*
» *bonne Dame ou Damoiselle, je prie à Dieu que*
» *en ce bien & en cest honneur il vous veuille maintenir*
» *au nombre des bonnes, car bien devez estre louée &*
» *honnorée.* Et par ceste voye les bonnes se crai-
» gnoient & se tenoient plus fermes de faire chose
» dont elles peussent perdre leur honneur & leur
» estat. Si vouldroye que celluy tems fust revenu,
» car je pense qu'il n'en seroit pas tant de blasmées
» comme il en est à présent «.

Nous avons parlé plus haut de la manière dont un jeune Noble qui sortait d'être *Page*, recevait l'épée à titre d'*Ecuyer* & d'après cette cérémonie, quelques Auteurs ont supposé sans fondement que les Dames avaient le droit de conférer la *Chevalerie.* Cependant on lit dans l'avis aux Lecteurs inséré à la tête de l'Histoire de Duguesclin publiée par Menard, que Jeanne de Laval, veuve de ce Connétable, ceignit l'épée qu'il avait portée, à André de Laval, depuis Maréchal de France, *lors fort jeune, & le fit Chevalier.* On voit aussi dans le Roman de *Partenopex de Blois*, écrit au XIII siècle, qu'avant le grand Tournoi qui devait se faire dans son Royaume, la Fée Meillor ceignit l'épée à plus de cent personnes qu'elle créa *Chevaliers.*

. . . .

L'usage était alors bon ou mauvais, dit le même Romancier, *que ceux qui se présentoient pour qu'on*

leur ceignit l'épée, la portoient pendue à leur col, & avoient la teste armée, ensorte qu'on ne les connoissoit point au visage. Ce fut ainsi que *Partenopex* fût fait *Chevalier* par sa Dame, sans qu'elle le connût. L'Auteur de Tirant le Blanc, Tom. II, p. 41, parle encore de quelques *Ecuyers* qui ne voulaient être armés *Chevaliers* que par les Dames. Mais les témoignages des Romanciers ne sont pas suffisans pour faire preuve, & l'on ne peut s'appuier sur le trait de la Dame de Laval, qui est le seul dont l'Histoire fasse mention.

Quelques Dames aussi ont pris les titres d'*Equitissa* & de *Militissa*, ce qui a fait présumer à la Roque dans son traité de la Noblesse, qu'elles pouvaient recevoir l'ordre de la *Chevalerie*, mais il est probable que ces titres ne désignaient que l'état de leur mari, si elles en avaient, ou celui de leurs pères si elles étaient filles, ou enfin quelque fief qu'elles étaient habiles à posséder, & l'on sait qu'alors on était *Chevalier* par son fief. Les exemples que cite la Roque font voir seulement que le caprice a pu faire violer la règle générale qui excluait les Femmes de la *Chevalerie* dont l'obligation première était de porter les armes. Il leur arrivait souvent d'en donner aux *Chevaliers* qui étaient au moment de se présenter au combat, & dans le Roman de Don Florès de Grèce, on voit un de ces Guerriers armé par une jeune Demoiselle *qui*

de ses blanches & délicates mains, commença à nouer & lacer esguillettes & courroyes. Or devinez comment patiemment il prenoit en gré cette faveur : certes il n'eust pas voulu avoir déja eu la victoire pour perdre tant de privauté de celle en laquelle il vivoit du tout.

Les Tournois, les Joûtes, les Carousels nous ramèneront souvent aux Dames dont le Tribunal nous fournira des anecdotes curieuses qui feront connaître de plus en plus quel était le véritable esprit des anciens *Chevaliers*. Il faut observer que chacun d'eux avait le droit d'en créer d'autres. On en trouvera la preuve dans la *chronique de S. Denys*, ou il est dit que Louis, Philippe & Charles ayant été faits *Chevaliers* par Philippe leur père, fils de Philippe le Bel, en nommèrent aussi-tôt quatre cens. Malcome, Souverain d'Ecosse, accompagnait Henri Roi d'Angleterre au siége de Toulouse, il fut fait *Chevalier* par ce Prince, & après sa réception, il en arma trente. A l'article des *cours plénières*, nous donnerons une idée de la magnificence que les Princes mettaient dans ces promotions, des présens qu'ils y faisaient & des récompenses que l'on décernait aux *Chevaliers* qui s'étaient distingués à la guerre ou dans les Tournois. C'est dans une de ces circonstances que le Fabliau, intitulé *le court Mantel* représente le Roi Artus.

Qui fist aux *Chevaliers* donner
Robes moult riches & moult beles,
Et grant planté * d'armes nouveles, *(*quantité.*)
Et moult riches chevaux d'Espaigne,
De Hongrie & d'Allemaigne.
Ni or si poure *Chevalier*
Qui n'ait armez & bon destrier
Et robes, se prendre les vont.
Onques si grant planté n'en ont
A une feste mez donnée.

D'ailleurs il était d'usage que celui qui conférait la *Chevalerie*, fît quelque don, accordât quelque grace à celui qu'il admettait dans l'ordre. *Celui jour convient faire grant feste, donner beaux dons & grantz & faire grantz mangiers, jouster & bonhourder & les aultres choses qui appartiennent à feste de Chevalerie. Et le Seigneur qui fait nouveau Chevalier, doit donner au Chevalier nouveau & aux aultres Chevaliers, & aussi doit le Chevalier nouveau donner aux aultres celui jour, car qui tant grant don reçoit comme est l'ordre de Chevalerie, son ordre dément s'il ne donne selon qu'il doit donner.* (*Ordre de Chevalerie, p.* 42.) Ce fait est confirmé par un passage de Lancelot du Lac qui dit : *comme c'était la coutume alors, le nouveau Chevalier pria Galaad* (son parain en Chevalerie.) *de lui accorder le premier don qu'il lui demandoit & qu'en pareil cas on ne doit jamais refuser à son nouveau Chevalier si la demande n'estoit déraisonnable ou préjudiciable*

à celuy à qui elle eſtoit faite. Galaad le promit & le nouveau Chevalier le pria de permettre qu'il le ſuivit dans la queſte qu'il alloit faire.

Nous avons prouvé cy-deſſus que de droit les Princes & leurs enfans étaient nommés *Chevaliers* ſur les fonts de Baptême, mais malgré ce titre, dit la Colombiere, il n'y avoit ny Roi ny Empereur qui ne s'eſtimaſt glorieux d'avoir mérité par ſes belles actions d'être reçeu au nombre des Héros dont l'ordre de *Chevalerie* étoit la marque, le caractère & le ſceau. En effet à l'iſſue & parfois auſſi à la veille des batailles, les Rois & les Princes qui étoient les Généraux d'armées, donnoient *l'Accolade* & faiſoient pluſieurs *Chevaliers*, pour les récompenſer de leurs travaux paſſés & les obliger de faire mieux encore à l'avenir. Et eux meſmes qui le plus ſouvent n'avoient reçeu leur ſouveraineté & leur ſceptre que par la naiſſance ou par la ſucceſſion, ne pouvoient acquérir la véritable *Chevalerie* que par la main d'un autre *Chevalier* qui parfois étoit un de leurs ſubjets, comme fit le Roy François I, lequel voulut recevoir cet honneur de la main du *Chevalier* Bayard de la meſme façon que le plus ſimple Gentilhomme qui l'auroit mérité auroit eſté obligé de faire, à ſavoir la teſte nuë, & les deux genoux à terre lorſqu'il preſta ſerment & qu'il reçeut *l'Accolade*, n'y ayant aucun rencontre ny aucune occaſion au monde excepté celle-cy,

celle-cy, ou les Souverains ſoient obligez de mettre les genoux à terre & découvrir leurs teſtes devant leurs ſubjets; tellement que c'eſt ſans contredit le plus grand honneur que ſauroit ſouhaiter un *Chevalier* que d'eſtre eſtimé & choiſi entre les autres pour donner l'ordre de *Chevalerie* à ſon Prince ſouverain. Auſſi l'hiſtoire nous apprend que le Chevalier Bayard en fut tellement glorieux, qu'après avoir donné *l'Accollade* au Roy, il s'écria tenant encore ſon eſpée nue à la main droite. *Tu es bienheureuſe d'avoir aujourd'hui à un ſi beau & ſi puiſſant Roy, donné l'ordre de Chevalerie. Certes, ma bonne eſpée, vous ſerés comme reliques, gardée & ſur toute autre honnorée; & puis fit deux ſauts, & après remit au ſourreau ſon eſpée*

On a dû voir que la défenſe & conſéquemment la profeſſion de la religion chretienne étaient un des articles principaux de la *Chevalerie*, & cependant il eſt certain que pluſieurs généraux Sarazins y ont été admis, témoin Facardin cet Ecuyer que St. Louis eut à combattre en Egypte & qui fut créé *Chevalier* par l'Empereur Frédéric. On prétend auſſi que durant la captivité de ce Monarque, un des chefs Muſulmans entra dans ſa tente en lui criant, le ſabre levé. *Fais-moi Chevalier, ou je te tuë*, & que le preux Roi lui répondit d'un air intrépide : *fais-toi chrétien, & je te ferai Chevalier.*

Ces deux exemples juſtifient le *fond* du fabliau intitulé *l'ordre de Chevalerie*, dans lequel l'Auteur ſuppoſe que le Soudan Saladin ſe fit admettre par Hugues de Tabarie, Seigneur de Galilée. Ce général chrétien commença par s'en défendre dans la crainte de proſtituer le *Saint Ordre* en le conférant à un infidèle, mais cet infidèle venait de le faire priſonnier, & le ton menaçant de ſon vainqueur lui fit ſentir qu'il ne lui reſtait d'autre parti que celui de l'obéiſſance.

» Dabord, dit le Traducteur, il fit laver le viſage, raſer la barbe & couper les cheveux du Soudan, & pendant ce tems il ordonna qu'on lui préparât un bain. Interrogé pourquoi ces préliminaires, il répondit qu'ils annonçaient, ainſi que le bain, ſymbole du premier Baptême, la pureté de l'ame ſans laquelle un *Chevalier* doit craindre de ſe préſenter, & cette première explication ſaiſit le Saraſin de reſpect pour une inſtitution ſi ſainte. Le lit dans lequel on le coucha au ſortir de ſon bain, était, lui dit Hugues, l'emblême de ce paradis que Dieu deſtine à la récompenſe d'une vie pure & au repos d'un bras employé pour ſecourir les faibles & les opprimés. La chemiſe qu'on lui fit prendre enſuite devait le faire reſſouvenir de tenir ſon corps net & pur comme elle, & la robe écarlate qu'il mit par deſſus, lui rappeller ſans ceſſe qu'un vrai *Chevalier* doit toujours être prêt

à répandre ſon ſang pour ſon Dieu, & pour ſa Foi.

Il reſtait une dernière cérémonie, c'était l'*Accolade* ou l'*Accolée* mot tiré du latin *colaphus* qui veut dire ſoufflet, mais comme il fallait frapper le Monarque, Hugues le pria de ne point l'exiger. Il y ſubſtitua quatre points d'inſtruction bien importans, recommandant au Sarraſin de ne jamais parler contre la vérité & de haïr les menteurs au point de fuir l'air qu'ils reſpireraient, d'entendre chaque jour la meſſe & d'y faire une offrande, de jeûner tous les vendredis à l'honneur de la paſſion, ou d'y ſuppléer par quelque œuvre pie, enfin de voler au ſecours des Dames, toutes les fois qu'elles auraient beſoin de ſon bras; car quiconque, ajoutat-il, prétend à l'honneur & à l'eſtime, doit ſe dévouer tout entier à elles, & ne redouter pour les ſervir, ni dangers ni fatigues.

Ces leçons ſublimes enthouſiaſmèrent Saladin, & pour témoigner à Hugues l'étendue de ſa reconnaiſſance, il lui accorda en préſent dix Chevaliers à choiſir parmi ceux des ſiens qui avaient été pris dans le combat. Lui-même obtint ſa liberté ſans rançon, & après huit jours de fêtes, il eut une eſcorte avec laquelle lui & ſes dix compagnons arrivèrent en Galilée «.

Le Poète ne fait prendre une chemiſe à Saladin qu'en ſortant du lit, parce qu'alors l'uſage était de coucher ſans chemiſe. De là cette expreſſion,

coucher nu à nuë, si commune dans les Fabliaux, dans les Poëtes & les Chansonniers du tems. De là, ces ordonnances de nos Rois & ces loix de nos anciens coutumiers qui déclarent convaincue d'adultère la femme mariée & l'homme qu'on aura surpris nus dans une même chambre. De là, ces peines sévères qu'on infligeait en Justice à celui qui avait *fait le sac* à une fille, c'est à dire qui par jeu l'avait envelopée dans les draps de son lit comme dans un sac, parce qu'en l'état de nudité ou pour cette imprudente plaisanterie il fallait avoir vu la fille, on avait pu, ou l'on n'avoit pas daigné la deshonorer. De là enfin cet usage qu'avaient de dormir vétus, ces anciens moines qui couchaient dans une chambre commune. Dans le Roman de Gérard de Nevers, une vieille qui aide une Demoiselle à se coucher, ne peut revenir de son étonnement de la voir entrer au lit en chemise. Dans celui de la *Charette*, Lancelot logé chez une Dame qui est amoureuse de lui, se voit forcé de coucher avec elle, parce qu'elle prétend n'avoir point d'autre lit à lui donner : mais voulant garder fidélité à sa maitresse, il se couche avec sa chemise, ce qui était assez déclarer ses intentions, aussi le laissa-t-on dormir...... Dans les miniatures de nos manuscrits, les gens qui sont au lit sont toujours représentés nus, & il n'y a pas fort long-tems que cet usage, de mode encore dans

les pays chauds, a cessé en France. Les Contes d'Eutrapel, imprimés en 1587, parlant des promesses ridicules & difficiles à tenir, disent quelles ressemblent à celles d'une mariée qui entrerait au lit en chemise. (Note *du Traducteur.*) Il remarque avec raison que Hugues ne parle à Saladin ni de la *veille d'armes* dans une Eglise, ni de la confession, ni de la communion, & cela parce que c'était un Prince infidèle; mais pourquoi lui recommande-t-il d'aller tous les jours à la messe & de jeûner tous les vendredis à l'honneur de la passion? il devait être sûr que son Prosélyte n'en ferait rien.

Hugues était châtelain de St. Omer, & fut un des Seigneurs Français qui suivirent Godefroi de Bouillon à la première croisade. Dans le partage que l'on fit du Royaume de Jérusalem, après sa conquête, vers 1102, Hugues eut pour récompense de ses services la Seigneurie de Galilée & la principauté de *Tibériade* dont, par corruption, il fut appellé *Tabarie.* Celui dont il s'agit dans la fabliau fut fait prisonnier en 1179. On voit encore dans Ville-Hardouin, un Raoul & un Hugues de ce nom, descendans des premiers, venir de la Terre Sainte à Constantinople, quand les Croisés s'en emparèrent en 1204, sous la conduite de Baudouin Comte de Flandres, & du Marquis de Montferrat. Le fait, c'est que ce ne fut point par ce

même Hugues que Saladin ſe fit conférer la *Chevalerie*, ſelon les Hiſtoriens, mais par Homfroi de Toron qu'il avait fait priſonnier à la Bataille de *Tibériade*.

Dans l'origine de la *Chevalerie*, on ne diſtinguait d'abord que deux claſſes de *Chevaliers*, les *Bannerets* & les *Bacheliers*, & ce ne fut que ſous François I, qu'il en parut un troiſième ordre compoſé de Magiſtrats & de gens de Lettres qu'on appella *Chevaliers ès loix* ou *lettrés*. Par cette diſtinction accordée aux Hommes célèbres dans les Sciences, ce Prince voulait faire comprendre à la Nobleſſe qu'elle devait réſerver une partie de ſon eſtime à des qualités qui concourent avec les talens Militaires, au bonheur comme à la gloire d'un état. Néammoins cette création, quoiqu'infiniment ſage dans ſon principe, produiſit un effet contraire à celui qu'il s'était propoſé. Les *Chevaliers* créés pour les ſervices militaires, oublièrent que ſuivant les anciens préceptes de leur inſtitution, ils ne devaient pas moins s'appliquer à l'étude des loix, qu'aux exercices de la guerre, puiſqu'ils étaient également deſtinés à ſervir le Roi dans ſes armées, dans ſes cours de Juſtice & dans ſes conſeils. Bientôt ils ne connurent plus d'autre gloire que celle qui s'acquiert par les armes, & par une jalouſie biſarre, ils aimèrent mieux laiſſer décheoir la *Chevalerie* que d'en partager l'honneur avec les gens de robe.

Les nouveaux *Chevaliers* furent regardés avec mépris, & de là peut-être ce préjugé contre les Légiſtes, qui, depuis quatre ſiècles, n'eſt pas encore entièrement diſſipé. On nommait *Chevalier Banneret*, titre le plus haut & le plus relevé de la *Chevalerie*, celui qui noble de nom & d'armes, c'eſt-à-dire de quatre quartiers, ſe trouvait aſſez riche & aſſez puiſſant pour lever & entretenir cinquante *Homme d'armes* à ſes dépens. Outre ſes valets, chacun de ces *Hommes d'armes* avait pour le ſervir deux Cavaliers armés, l'un d'une arbalête, l'autre d'un arc & d'une hache. On appellait *Bachelier* ou *bas Chevalier* celui qui n'avait ni aſſez de bien, ni aſſez de vaſſaux pour fournir à l'état un pareil nombre d'hommes. Le privilége des *Bannerets* conſiſtait, comme nous l'avons dit, à porter une *bannière* quarrée au haut de leur lance, au lieu que celle des *Bacheliers* était prolongée en deux cornettes ou pointes telles que les banderoles que l'on voit dans les cérémonies des Egliſes.

Un Gentilhomme qui aſpirait à l'honneur d'être *Banneret*, prenait l'occaſion d'un Tournoi, plus ſouvent d'une Bataille, pour préſenter ſon *penon* roulé, au Roi ou au chef de l'armée. L'un ou l'autre le dévelopait, en coupait la queue, le rendait quarré, puis le remettait entre les mains du *Chevalier* en lui diſant. *Véez cy votre bannière, Dieu vous en laiſſe votre preu faire.* On ſe ſervait du

terme de *relever bannière*, l'orſqu'on obtenait cet honneur à titre de *terre bannière*, ou poſſédée depuis long-tems par des *Bannerets*. On diſait *entrer en bannière*, lorſqu'on parvenait à cette dignité à cauſe d'une ou pluſieurs terres qui pour la maintenir, fourniſſaient un aſſez grand nombre de vaſſaux. Une autre diſtinction des *Bannerets* était d'avoir le *cry d'armes* & de pouvoir prétendre aux qualités de Comtes, de Marquis, de Ducs. Le *cry d'armes* était une clameur belliqueuſe prononcée au commencement ou au fort du combat, par un chef ou par tous les ſoldats enſemble, ſuivant les rencontres, & conçue le plus ſouvent en forme d'invocation, quelquefois en manière de deviſes tirées de quelque action généreuſe; d'autres fois en termes qui exprimaient la dignité ou le blaſon des armes de la famille : tels ſont ces cris ſi fameux dans notre Hiſtoire : *Dieu le veut*, *Dieu aie*, *dame Dieu aie*, *Domine me Deus adjuva* : *Paſſavant li Melior*, ou *Paſſavant la Thibaut*. *Chaſtillon au noble Duc*, *Flandre au Lyon*.

Tous les Gentilshommes n'avaient pas le droit du *cry d'armes* : c'était une prérogative réſervée aux ſeuls Chefs ou Commandans des troupes, de ſorte qu'il y avait dans un Camp autant de cris que de *bannières*. Celui du Roi quand il commandait en perſonne, ou du général, lorſque le Monarque était abſent, devenait le cri de toute l'ar-

mée qui le prononçait à l'inſtant de l'attaque. Celui des particuliers n'était que pour obtenir du ſecours lorſqu'ils ſe trouvaient en péril, pour animer leurs troupes à défendre l'honneur de leur *bannière*, ou pour leur ſervir de ſigne de ralliement dans l'occaſion. Le *cry d'armes*, comme le nom & les pleines armes, n'appartenait qu'à l'aîné de la famille; les cadets ne pouvaient le prendre, qu'en ôtant ou ajoutant quelque choſe aux paroles qui le compoſaient. On en voit des exemples dans la Maiſon Royale de France, dont le cri était *Montjoie St. Denys*. Pour marquer leur illuſtre extraction, les Princes de cette famille eurent toujours ſoin de conſerver le mot de *Montjoie* : de là, le *Montjoie d'Anjou* pour la branche Royale de ce nom, le *Montjoie au noble Duc*, ou *Montjoie St. Andrien* pour la première & la ſeconde race de Bourgogne iſſue de nos Rois : de là enfin le *Montjoie au blanc Epervier* pour les Comtes d'Artois. (*Velly*, *Tom. IV*, *p.* 15 *& ſuiv.*)

Cet objet nous conduit naturellement à donner une idée des différentes prérogatives des *Chevaliers*, & à cet article nous ferons ſuccéder celui de leur dégradation qui demande des détails aſſez étendus. L'appareil avec lequel ils étaient punis ſera une nouvelle preuve du cas que l'on faiſait de la *Chevalerie*.

PRÉROGATIVES DES CHEVALIES.

Les Gentilshommes décorés de ce titre étaient diſtingués dans les diſcours, dans les actes ou autres écrits par les noms de *Dom*, de *Sire*, *Meſſire*, *Monſeigneur*, & il n'y avait que leurs Femmes qui fuſſent appellées *Madame*. Jeanne d'Artois, Princeſſe du Sang, veuve le jour de ſes Noces de Simon de Thouars, Comte de Dreux, ne prit jamais dans tous les actes qu'elle ſigna, d'autre qualité que celle de *Mademoiſelle*, parce que le Comte ſon mari n'était encore qu'*Ecuyer*, quand malheureuſement il fut tué dans un Tournoi, ſix heures après leur mariage.

Les *Chevaliers* étaient les ſeuls qui mangeaſſent à la Table du Roi; honneur que n'avaient point ſes Fils, ſes Frères, ſes Neveux, tant que l'ordre ne leur était pas conféré. Ces mêmes *Chevaliers* avaient ſeuls le droit de porter la *lance*, le *haubert*, la *double cotte de mailles*, la *cotte d'armes*, *l'or*, le *vair*, *l'hermine*, le *petit-gris*, le *velours*, *l'écarlate* &c.....

La *lance* était faite du bois le plus léger & le plus droit, tel que le pin, le tilleul, le tremble, le frêne. Le haut était armé d'une pointe de fer bien trempé, & garni d'un gonfanon ou d'une banderole qui avait une queue longue & traînante.

L'Ecuyer n'avait point d'autre lance que celle qu'il portait pour ſon Maître, & ne pouvait ſe battre qu'avec l'écu & l'épée. Dans le Roman *d'Alector*, un jeune Homme offre de faire connaître ſon innocence par la preuve des armes *à l'eſcu & à l'eſpée*, car, ajoute-t-il, *Chevalier encore je ne ſuis pas.*

M. de Ste. Palaye préſume, ainſi que le Laboureur, que les Ecuyers pouvaient avoir une eſpèce de *haubert* ou *haubergeon* (ſorte de cuiraſſe) mais plus léger que celui de *Chevalier*, & de moindre réſiſtance contre les corps. Ils n'avaient point de cottes d'armes, continue le Laboureur, par la raiſon qu'ils n'avaient point *d'armoiries :* à l'égard de leur armure de tête, ils ne portaient qu'un bonnet ou chapeau de fer moins fort que le caſque ou le heaume du *Chevalier* & qui ne pouvait être chargé d'aucuns ornemens. Si l'*Ecuyer* avait pris les armes du *Chevalier* avant que de l'être, il était pour jamais exclus de la *Chevalerie ;* s'il eût oſé en défier un, il aurait eſſuié la même privation; auſſi Flore dans le Roman de ce nom, demande à être armé *Chevalier* pour aller défendre l'honneur de Blanche Flore, contre le Sénéchal qui l'avait condamnée au ſupplice.

Quar ne ſe doit nul Eſcuyer
Armer encontre un Chevalier.

Cependant comme ceux-ci auraient pu abuser de leurs priviléges & commettre des injustices envers les *Ecuyers*, l'ancienne Jurisprudence y pourvut, & dans certains cas le *Chevalier*, armé seulement de l'épée & de l'écu, était obligé de se battre à pied contre l'*Ecuyer*.

Le plus pur de tous les métaux était aussi réservé pour les armes des *Chevaliers*, pour leurs éperons, pour les housses & pour le harnois de leurs chevaux. Ce harnois était doré, prérogative qui n'appartenait nullement aux *Ecuyers* dont les éperons, comme nous l'avons dit, n'étaient que d'argent, ainsi que les autres parties de leur armure. Par une suite de cette même distinction, leurs Femmes n'avaient que le titre de *Damoiselles*, & à l'exemple de Jeanne d'Artois nous joindrons celui de Françoise d'Anjou qui ne fut nommée que *Mademoiselle* parce qu'elle était demeurée veuve avant que son mari fût fait *Chevalier*. Si dans l'Histoire on trouve quelques femmes d'*Ecuyers* qui prennent le titre de Dames, c'est qu'elles étaient veuves de quelque *Chevalier* qui leur avait communiqué le caractère de *Chevalerie*, & ce caractère était ineffaçable. Les Filles des Rois étaient les seules qui avant que d'être mariées, fussent appellées *Madame*, mais les Filles des autres Souverains n'avaient point ce privilége. L'Héritière de la

Maiſon de Bourgogne, Princeſſe des Pays-Bas, fut nommée *Mademoiſelle* juſqu'au jour de ſes noces avec le Roi des Romains. Olivier de la Marche, après le récit de la naiſſance de la fille du Comte de Charolois en 1456, ajoute : *les choſes furent préparées pour le Baptiſement de Mademoiſelle de Bourgogne ; car en ce tems on ne la diſoit point Madame, pour ce que Monſieur n'étoit point fils du Roi.*

C'était donc alors un titre très-diſtingué que celui de Dame, auſſi ne donnait-elle à un *Chevalier* que celui de *Monſieur.* Lorſque Saintré revint de la Pruſſe ou il avait été fait *Chevalier*, la *Dame* dont il s'était déclaré l'Amant, voulut voir ſi les honneurs ne l'avaient point changé, & lui dit : *Nous avons veu le tems qu'on vous tenoit un gracieux eſcuyer, eſtes vous point à cauſe de vos vaillances & qu'on vous dit Monſieur & de ce nouvel Chevalier changé.* Les Rois les qualifiaient de *Noble perſonne Monſieur*, & les *Ecuyers* de *Noble Homme*, ſans ajouter *Monſieur.*

Ces qualifications réſervées au *Chevalier*, étaient annoncées par ſon extérieur qui, ſelon le principe de Mathieu de Coucy dans l'*Hiſtoire de Charles VII*, devait faire reſpecter le titre & la perſonne qui en était décorée. *Si les hommes qui ne ſont point Chevaliers*, dit-il, *ſont obligés d'honorer le Chevalier, à plus forte raiſon doit-il s'honorer ſoy-même par*

beaux & nobles vêtemens, chevaux, harnois & serviteurs, & doit-il aussi porter honneur à ses Pairs, c'est-à-dire aux autres Chevaliers. Delà le manteau long qui le couvrait lorsqu'il n'était point paré de ses armes, & l'on avait choisi l'écarlate d'après les Romains qui l'adoptèrent autrefois pour la couleur Militaire. Ce manteau doublé d'hermine ou d'autres fourures précieuses, s'appellait le *manteau d'honneur.* Nos Rois le donnaient eux-mêmes aux *Chevaliers* qu'ils avaient faits, & ordinairement ils y joignaient, soit un palefroi, soit un mors de cheval en or ou doré. On trouve des exemples de cette dépense souvent répétée, dans les anciens comptes rendus à nos Monarques, sous le nom de *pallia Militum.* Le don de ce manteau, que l'on nommait leur livrée, se renouvellait communément l'hiver & l'été, ainsi que dans les Cours plénières qui se tenaient aux grandes fêtes. C'est à cet ancien usage qu'il faut rapporter celui dans lequel on est encore aujourd'hui de distribuer à des Magistrats des pièces de velours ou d'autres étoffes, & le manteau d'hermine que l'on voit dans les armoiries des Ducs & Présidens à Mortier, est emprunté des tapis & pavillons armoriés sous lesquels les *Chevaliers* se mettaient à couvert avant que le Tournoi commençât. Ils étaient aussi les seuls qui eussent le droit de porter l'hermine & le vair. (*fourure d'argent & d'azur.*)

. . . . La mort à tous s'applique,
Nul Advocat pour quelconque réplique,
Ne ſcet plaidier ſans paſſer ce paſſage,
Ne Chevalier tant ait hermine friſque *, * *neuve.*

Ce trait d'Euſtache Deſchamps eſt confirmé par une Ordonnance du Roi, de 1294, qui non-ſeulement interdit ces ſortes de fourures aux bourgeois, mais qui leur défend encore de porter *pierreries précieuſes, ceintures d'or, à perles, à diamans, & couronnes d'or & d'argent.*

On lit auſſi dans pluſieurs Auteurs que lorſque les *Chevaliers* étaient vêtus de velours, les *Ecuyers* n'avaient que du damas, du ſatin, ou quelqu'autre étoffe moins riche. Lorſque la Reine fit préſent d'une pièce de velours à Saintré & à ſes compagnons, elle ne donna que du damas aux *Ecuyers.* Dans un combat entre trois Bourguignons & trois Ecoſſais, des trois champions qui s'avancèrent les premiers à cheval, deux qui étaient *Chevaliers, furent reveſtus de longues robes de velours noir, fourrées de martes zibelines fort riches;* quant au troiſième qui n'était qu'*Ecuyer, il en avait une ſeulement de ſatin noir, fourrée comme les autres.* D'après l'obſervation que nous avons faite plus haut, vraiſemblablement on avait permis à cet *Ecuyer* de combattre contre des *Chevaliers.*

Nous avons dit que la couleur écarlate ou rouge était celle des *Chevaliers*, ce fut auſſi celle des *Doc-*

teurs, & M. de Sainte-Palaye préſume que ce fut probablement ce privilége qui, dans notre langue, fit prendre le mot *rouge* pour *hautain*, *arrogant*. C'eſt dans ce ſens que Brantôme l'a employé en parlant des affaires de Suiſſe à Novarre contre M. de la Trimouille *qui fut un grand exploit & un grand heur de guerre dont ils vinrent ſi rouges & ſi inſolens qu'ils mépriſoient toutes Nations & penſoient battre tout le monde.*

De ce même mot, par une légère tranſpoſition, on a fait le mot *rogue*, & dans les *vigiles* de Charles VII, le Poète y fait parler ainſi la *Marchandiſe*, l'un de ſes perſonnages.

Marchandiſe eſtoit lors en ſa vogue,
En ſon grand bruyt, triomphe & en gogue
Et tellement que l'on devenoit rogue
Pour les grand biens
Que l'on gaignoit pour ſoy & pour les ſiens.

Conformément encore à l'ancien privilége des Soldats Romains, tout *Chevalier* était exempt de payer les droits de vente des denrées & des autres marchandiſes achetées pour ſon uſage particulier, & même de toute eſpèce de péage. S'il approchait d'un endroit, toutes les barrières, tous les châteaux, tous les palais s'ouvraient pour lui faire honneur, & l'on voit dans Perceforeſt une Reine qui, quoique relevant de maladie, va au-devant d'un *Chevalier* brave mais pauvre, qui venait lui rendre viſite.

visite. Le respectueux *Chevalier* lui représente qu'il est confus de cet excès de courtoisie, & entr'autres choses elle lui répond : *autant de franchise & d'honneur reçoit le Chevalier poure* (pauvre.) *en recevant l'accolée, comme le riche.* Quelquefois même, dit l'Abbé Velly, ces égards pour la *Chevalerie*, furent portés jusqu'aux plus scandaleux excès. Une Dame qui reçoit un *Chevalier* chez elle, ajoute-t-il, ne veut point s'endormir qu'elle ne lui envoie une de ses filles pour lui faire compagnie.

Appelle un soun * pucelle, * sienne.
La plus courtoise & la plus belle,
A consoil *, li dit, bel amie, * à l'oreille.
Allez tôt, ne vous ennuist mie
Avec ce Chevalier gésir.

Le même Historien prétend que l'on ne peut lire sans horreur le récit des Tournois faits à Saint-Denys sous Charles VI, pour la *Chevalerie* du Roi de Navarre & de son frère, & que ni la sainteté du lieu, ni la présence du Monarque ne purent arêter la licence, le désordre & le libertinage. *Chacun chercha à satisfaire ses passions, & c'est tout dire, qu'il y eut des maris qui pâtirent de la mauvaise conduite de leurs femmes, & qu'il y eut aussi des filles qui perdirent le soin de leur honneur.* (*Hist. de S. Denys, chap. VII, pag.* 370 & 371.) Nous examinerons dans la suite quels ont été les abus qui se sont glissés dans la *Chevalerie*, mais la citation que nous ve-

nons de faire, ne peut influer ſur l'eſtime que l'on doit avoir pour l'ordre en général, & un corps entier n'eſt pas moins reſpectable, parce que quelques-uns de ſes Membres ont commis des fautes qui leur ſont juſtement reprochées. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'en Juſtice même, on avait tant d'égard pour les *Chevaliers*, que les dépens qu'ils y obtenaient étaient toujours doubles de ceux que l'on accordait aux *Ecuyers :* mais auſſi, lorſqu'ils méritaient d'être condamnés, ils payaient une amende beaucoup plus forte, & cela parce qu'ils étaient regardés comme devant donner à leurs inférieurs l'exemple de la juſtice & de l'équité. La même loi les rendait reſponſables des crimes que leurs parens avaient commis, leur devoir était de les contenir. *Il payera la value de la paine, & ci aura la honte.* (*Aſſiſes de Jéruſalem, chap. CX.*)

Par une autre prérogative qui était particulière à l'*Ordre*, un *Chevalier* que le ſort des armes faiſait tomber au pouvoir de ſon ennemi, ne portait point de fers comme les autres priſonniers : ſa parole lui ſervait de lien, & dans ſa priſon, que l'on appellait *Courtoiſe*, on lui procurait tous les agrémens qu'il pouvait déſirer. Dans le récit des combats fameux, nous ferons voir de quelle manière Bayard en uſe à l'égard d'Alonze que la victoire avait mis dans ſes mains.

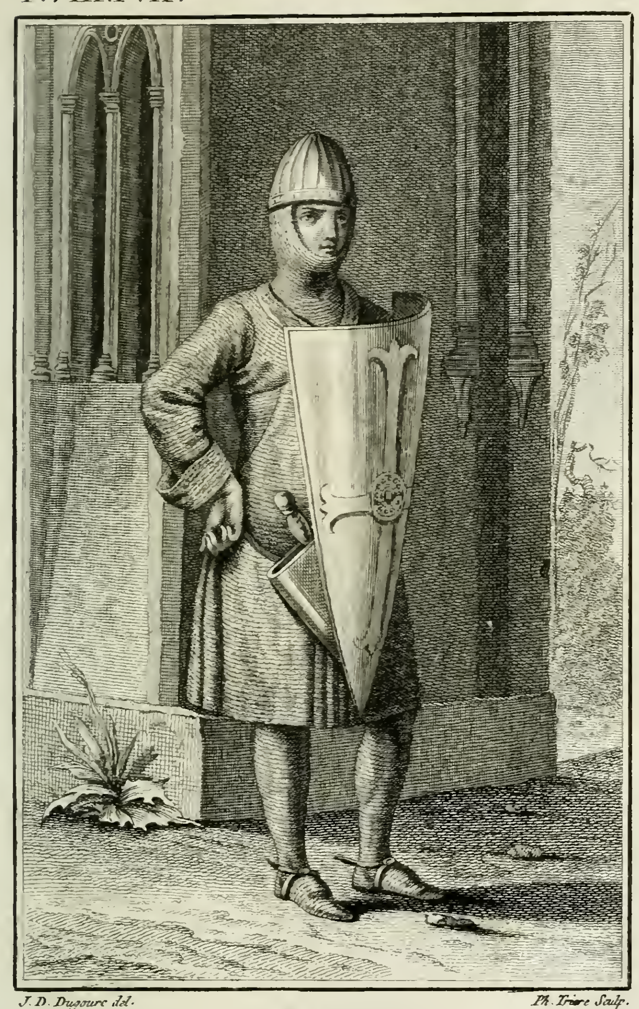
La preuve la plus frappante du cas que l'on faiſait

de l'Ordre de *Chevalerie*, c'eſt que les Rois ne voulaient point être couronnés, qu'ils n'euſſent été faits *Chevaliers*. Louis XI, dit Monſtrelet (*vol. III, pag.* 87.) *eſtant habillé, preſt à recevoir le ſacre, tira ſon eſpée & la bailla au Duc de Bourgogne, en le priant qu'il le feit Chevalier de ſa main, qui fut une nouvelle choſe. Car l'on dit communément que tous les fils des Rois de France ſont Chevaliers ſur les fonds de baptême. Néanmoins le Duc, pour lui obéir, lui donna l'accollée, & le feit Chevalier de ſa main.* Dans la même circonſtance, Charles VI reçut l'inveſtiture du Duc d'Anjou, & Charles VII, du Duc d'Alençon. Le père du premier de ces deux Monarques avait la plus grande eſtime pour la *Chevalerie*, & jaloux d'éprouver l'inclination de ſon fils, il fit mettre devant lui un caſque & une couronne d'or enrichie de diamans, en lui laiſſant le choix entre l'un & l'autre. *Monſeigneur*, dit auſſitôt Charles VI, *donnez-moi le caſque, & gardez votre couronne.* Enfin, on aſſimilait, pour ainſi dire, l'état des *Chevaliers* à celui des Rois, puiſqu'en rapportant la mort d'un ſimple *Chevalier*, on citait le nombre de ſes années de *Chevalerie*, comme on ſpécifie celles du règne d'un Souverain. (*Voyez le Moine du Vigeois.*)

Les *Chevaliers* ou *Bannerets* pouvaient auſſi prétendre aux titres de Comtes, de Marquis, de Barons & de Ducs : ils les obtenaient en récom-

penſe des ſervices qu'ils avaient rendus à l'Etat, & ces ſervices étaient conſacrés par les divers ornemens que l'on diſtinguait ſur leurs *écus*, tels que les *timbres* ou *caſques*, *cimiers*, *grilles*, *bourlets*, *tortis*, *volets*, *lambels* ou *lambeaux*, *ſupports tenans*, *ceintures* & *couronnes*, pièces qui avaient fait partie de leur armure de tête, coeffure, habillement, & portées dans les cérémonies par ceux à qui elles appartenaient. Delà encore les crénaux & les tours qui ſervaient à défendre les châteaux, & qui marquaient la nobleſſe des Seigneurs qui les poſſédaient. Les girouettes placées ſur le haut marquaient les différens grades de ces Seigneurs : celles qui étaient figurées en manière de *penons*, déſignaient les *Chevaliers*, & les *Bannerets* les avaient taillées en *bannières*. L'intérieur même de leurs maiſons annonçait leur dignité, & dans les aſſemblées, chacun y occupait une place ſelon ſa qualité qui preſque toujours était accordée au mérite. Les tems ſont bien changés. A l'Egliſe même, on ne pouvait aller à l'*offrande* & baiſer la *paix*, que ſuivant le rang impoſé par ſa condition.

Dame aler doit & Damoiſelle
Devant les Bourgeois & Bourgeoiſes,
Et ſi tels gens ſont plus courtoiſes
Et laiſſent leur honneur aler,
On ne les doit point ravaler,
Mais leur doit-on plus faire honneur.
Or eſt aujord'hui grant douleur,



J. D. Dugourc del. Ph. Triere Sculp.

CHEVALIER.

DE 1100.

Quant par orgueil ou par richeſſe,
Un tricheur, une tricherreſſe,
Un malheureux, une chétive,
Par ſon oultre cuidance eſtrive
Et veult offrir devant un Saige,
Ou ung homme de hault parage,
Ancien ou jueune s'il a
Ou po * d'eſtat qui lui faurra : * peu.
Car ſi le Noble a pouvreté,
Ou un pou d'ancienneté,
Ou ſa femme ſemblablement,
Tant leur doit-on plus humblement
Laiſſer l'onneur & eulx offrir. (*Euſt. Deſchamps.*)

Ces *Chevaliers* qui n'étaient pas riches, trouvaient des reſſources à la guerre, & l'action finie, c'était entr'eux que ſe partageaient l'or, l'argent, les chevaux, palefrois & mulets; le reſte était abandonné aux *Ecuyers* & aux autres perſonnes inférieures. D'ailleurs, les *Chevaliers* pouvaient encore s'enrichir par les rançons qu'ils avaient le droit d'exiger de leurs priſonniers, & qui montaient ordinairement à la ſomme de leur revenu annuel. *Il me va en l'entendement*, dit Montluc dans ſes Commentaires, *que facilement je prendrois priſonnier ce Seigneur*, (Marc-Antoine Chevalier Romain) *& que ſi je le pouvois attraper, j'étais riche à jamais; car pour le moins, j'en aurois quatre-vingt mille écus de rançon, qui étoit ſon revenu d'un an; & n'eſtoit pas trop.* (L'intention de Montluc était d'en gar-

der une moitié & de donner l'autre à M. de la Motte, à ses Capitaines & à ses Soldats.)

Chaque *Chevalier* pouvait aussi être attaché tout-à-la-fois à plusieurs Cours différentes, en toucher les appointemens, avoir part aux distributions des robes, des livrées ou fourrures, des bourses d'or que les Princes répandaient avec profusion dans les Fêtes & *Tournois*; de plus, toutes les fois qu'il était en voyage, il était sûr de trouver un hospice chez les Seigneurs qui souvent lui faisaient des présens, & ces mêmes Seigneurs avaient sur la porte de leurs châteaux des *casques* ou *heaumes* dont le but était d'avertir les *Chevaliers* que l'on se ferait un honneur de les recevoir. Perceforest parle souvent de ces *heaumes* ou *casques*, comme étant les signaux de l'*hospitalité & du logis apresté aux Chevaliers errans & querans adventures.*

Adoncques, dit-il *vol. III*, *p.* 103, *estoit une coustume en la grant Bretaigne & fut tant que charité régna illecque, tous gentilz hommes & nobles Dames faisoient mettre au plus hault de leur hostel ung heaulme en signe que tous gentilz hommes & gentilles femmes trépassant les chemins, entrassent hardyement en leur hostel comme en leur propre; car leurs biens estoient davantage à tous nobles hommes & femmes trepassans le royaulme.* Lorsqu'en 1387, Auberticour fut chercher Boucicaut l'aîné des deux frères de ce nom, qui lui avait donné un

défi d'armes, il paſſa par Ortais, *& là trouva le Comte de Foix qui luy fit bonne chère & le tint de lez luy, & au départir, il luy donna deux cens florins & un moult bel Rouſſin.* (*Froiſſart, vol. III, p.* 252.) Ecoutons le même Ecrivain, & nous verrons de quelle manière ce Comte de Foix reçut le Duc de Bourbon à ſon retour de la guerre de Caſtille. *Adonc vindrent de par le Comte de Foix, trois Chevaliers leſquels ſe nommoyent Meſſire Eſpaeng de Lion, Meſſire Pierre Campeſtant, & Meſſire Menault de Nouailles, & vindrent devant le Duc de Bourbon & luy dirent ainſi. Monſeigneur, véez cy un préſent que Monſeigneur le Comte de Foix vous préſente à votre retour d'Eſpaigne, car il ſait bien que vous avez eu pluſieurs fraiz. Si vous donne à bonne entrée en ſon pays de Béarn, huit mille francs, ce mulet, ces deux courſiers & ces deux pallefrois. Si, répondit le Duc, beaux Seigneurs, grant mercy au Comte de Foix : mais tant qu'aux florins nous reſpondons que nuls n'en prendrons : mais le demourant nous recevrons de bonne volonté. Ainſi furent les florins refuſés, & les chevaux & le mulet retenus. Aſſez tot après vint le Comte de Foix à coſté du Duc, & l'emmena deſſous ſon penon, en la ville d'Ortais & le logea en ſon hoſtel, & tous ſes gens furent logés en la ville. Si fut le Duc trois jours à Ortais, & y eut de beaux diſners & de grands ſoupers; & monſtra le Comte de Foix au Duc de*

Bourbon, une partie de ſon eſtat. Le quel fait à Seigneur comme luy, moult à recommander. Au quatrième jour, le Duc prit congé du Comte, & le Comte fit & donna aux Chevaliers & Eſcuyers du Duc de beaux dons; & me fut dit que la venue du Duc de Bourbon couta au Comte de Foix dix mille francs. On lit dans un autre paſſage de Froiſſart que dans le courant de l'an 1387, *donna ledit Comte, en droit don de ſa bonne volonté, car il n'y eſtoit point tenu s'il ne vouloit, aux Chevaliers & aux Eſcuyers qui paſſoient par Ortais & qui l'alloyent voir en ſon hoſtel & compter des nouvelles, grands dons & beaux; à l'un cent, à l'autre deux cens, à l'autre trente, à l'autre quarante, à l'autre cinquante florins, ſelon ce qu'ils eſtoient: & couſta au Comte de Foix le premier paſſage, ſelon ce que depuis le Tréſorier me dit à Ortais, la ſomme de mille francs, ſans les chevaux & les hacquenées qu'il donna.*

Les voyages & la guerre étaient donc deux objets très avantageux pour les *Chevaliers* dont les ſervices dans cette dernière étaient payés le double de ceux de l'*Ecuyer*, mais auſſi ce dernier contribuait dans la même proportion lorſqu'il fallait faire quelque dépenſe en commun. On en trouve la preuve dans l'Hiſtoire de Louis III Duc de Bourbon, par Jean Dorronville, nommé Cabaret, (*ch. V, p.* 17 & 18.) *vint le grand jour des Rois où le Duc de Bourbon feit grande feſte & lye chère,*

& feit son Roi d'un enfant en l'aage de huict ans, le plus paûvre que l'on trouva en toute la ville, & le faisoit vestir en habit royal, en luy baillant tout ses Officiers pour le gouverner, & faisant bonne chère à celui Roi pour révérence de Dieu ; & le lendemain disnoit celuy Roi à la table d'honneur. Après venoit son maistre d'hostel qui faisoit la queste pour le pauvre Roy auquel le Duc Loys de Bourbon donnoit communement quarante livres pour le tenir à l'escolle, & tous les Chevaliers de la cour chacun un franc, & tous les Escuyers chacun demy franc. Si montait la somme aucune fois près de cent francs que l'on bailloit au père ou à la mère pour les enfans qui estoient Roys à leur tour, à enseigner à l'escolle sans autre œuvre, dont maints d'iceux en vivoient à grand honneur : & cette belle coutume tint le vaillant Duc Loys de Bourbon tant comme il vesquit.

D'après la manière dont les *Chevaliers* étaient payés & récompensés, on ne sera pas surpris de voir les offres que leur faisait un Seigneur ou une Dame qui avait quelque duel à soutenir, ou des biens à défendre contre un ennemi. On lit dans Perceforest qu'un *Chevalier* qui avait soutenu un gage de bataille, refusa l'offre que lui fit son Seigneur de la moitié de sa terre pour prix de la victoire qu'il avait remportée en combattant à sa place. On en a vu même qui après avoir tué leur adversaire, ont vendu très-cher à ses parens ou amis, son corps & ses dépouilles. Le général en

usait avec plus de noblesse, & le désintéressement était le mobile de presque toutes leurs actions. Le bruit en parvenait aux oreilles des riches héritieres, & quelquefois elles se décidaient à épouser un *Chevalier* qu'elles ne connaissaient que de réputation. D'ailleurs tous les Historiens attestent que la valeur suffisait alors pour obtenir les plus grands honneurs, & l'on a vu plusieurs *Chevaliers* commander des armées avant d'avoir atteint l'âge de trente ans. Boucicaut fut *Maréchal de France* à 25, & le Chevalier *sans reproche*, Louis de la Trimoille n'en avait que vingt-huit lorsqu'il fut revêtu de la dignité de Lieutenant-Général du Roi, grade supérieur à celui de *Maréchal.*

Lorsque l'entreprise que formait un *Chevalier* lui paraissait trop considérable pour être terminée par un seul homme, il choisissait un ou plusieurs associés qui devenaient *ses frères d'armes.* Cet objet demande quelques détails dans lesquels nous allons entrer après avoir donné l'explication du costume d'Hélie, placé à la tête de cet article.

COSTUME *du Chevalier.*

Nous l'avons fait graver ici tel qu'il est sur son tombeau où il est représenté en pied, avec l'habit & les armes de son siècle.

Le *casque* ou pot de fer à côtes, avec bandeau formant la couronne; le *bouclier* triangulaire,

chargé d'une croix encrée, & paſſé au col auquel il eſt attaché avec une large courroye; le *haubergeon* ou cotte de maille, de fer. A une ceinture étroite pend ſa *hache d'armes*, dans une gaîne ou fourreau fort large. Les jambes & les pieds ſont couverts auſſi de maille, ou chaînons. Ses *éperons* ne ſont que de ſimples pointes, & tels qu'on les porta juſqu'après le règne de St. Louis.

Cet Hélie qui était fils de Jean Seigneur de la Flèche, acheta le Comté du Maine en 1090. Il mourut l'an 1110 & fut enterré à l'Abbaye de la Couture au Mans. Sa Fille Eremburge épouſa Foulques V, Comte d'Anjou; & par là le Comté du Maine ſe trouva réuni à celui d'Anjou.

FRATERNITÉ D'ARMES.

Cette fraternité née du beſoin, de l'eſtime & de la confiance mutuelle, ſe contractait quelquefois de royaume à royaume, & l'on en voit un exemple dans l'alliance des Germains avec les Latins de Conſtantinople; ſouvent de Prince à Prince, & telle eſt celle qui fut jurée entre le Roi Louis XI & Charles le Hardi; mais plus communément de particuliers à particuliers, qui prévenus d'une inclination réciproque, s'aſſociaient pour quelque expédition, avec ſerment d'en partager également les travaux, les dangers, la gloire & le profit.

Les *frères d'armes* ſe liaient l'un à l'autre de

plusieurs façons différentes, & selon les mœurs qu'ils avaient puisées dans leur patrie. Lorsqu'en 1251 Philippe de Toucy vint offrir ses secours à St. Louis qui pour lors était à Césarée; *nos gens*, (dit Joinville,) *furent obligés de se faire saigner avec ceux de ce même Philippe, ensuite ils mêlèrent leur sang avec du vin, burent à l'envi cette horrible mixtion & s'écrièrent qu'ils étaient frères de sang. Une autre circonstance également singulière, c'est que dans le même tems les Chevaliers de Constantinople firent passer un chien entr'eux & les Français, disant en le découpant avec leurs sabres, qu'ainsi fussent-ils découpés s'ils manquaient l'un à l'autre.* Mathieu Paris rapporte que cette coutume sanguinaire était encore observée chez les Hibernois au commencement du 13e siècle, quand il était question d'établir ou de confirmer une espèce de fraternité avec leurs alliés. On lit dans Alberic que le Comte de Tripoli se soumit à cette cérémonie barbare, lorsqu'il fit son funeste traité d'union avec le Sultan des Sarrasins. Cependant nous voyons par l'Histoire de quelques Nations, même Payennes, que ces adoptions n'étaient pas toujours souillées de sang & d'horreur : elles se faisaient chez les uns par la simple collision de leurs boucliers, de leurs lances & de leurs épées, pratique familière aux Anglais, avant que les Normands eussent conquis leur pays; chez les autres, par un

échange réciproque de leurs armes : quelquefois aussi elles étaient scéllées par un serment sur ces mêmes armes, de là, le nom si connu en Angleterre de *frères conjurés*, parce qu'ils juraient de s'aimer & de se défendre réciproquement dans toutes les occasions.

La fraternité la plus respectable fut celle que le Christianisme introduisit; elle se contractait au pied de l'autel & devant un prêtre qui, à cette occasion, récitait quelques prières dont nous avons encore la formule dans l'*Eucologium*. Les nouveaux frères confirmaient leur alliance, non-seulement par des sermens solemnels sur l'Evangile, mais encore par l'Hostie que le ministre témoin de leur engagement romprait en deux, pour leur être distribuée; ce qui signifiait qu'ainsi serait séparé de J. C. celui qui romprait le traité d'union fraternelle. Quand le Duc d'Orléans & celui de Bourgogne se racommodèrent, ils se rendirent tous les deux à l'Eglise, ils y entendirent la Messe, y communièrent & préalablement *jurèrent bon amour & fraternité.*

Cependant ces sociétés d'armes ne se formaient pas toutes dans les Temples, & l'on trouve à la Chambre des Comptes de Paris un acte authentique par lequel Louis XI dont nous venons de parler, *prend & accepte Charles le Hardi, Duc de Bourgogne, pour son seul frère d'armes, se constitue*

le sien, promet le porter, aider, soutenir, favoriser, secourir de sa personne contre tout ce qui peut vivre & mourir; jure enfin par la foi & serment de son corps, sur son honneur, & en parole de Roi, avoir & tenir toute ces choses fermes, stables, & agréables, sans jamais venir au contraire en quelque forme ou manière que ce soit.

Un autre traité non moins curieux en ce genre, est celui qui fut conclu entre Bertrand Duguesclin & Olivier de Clisson. C'est un précis des obligations qu'emportait la fraternité d'armes. Elles consistaient à ne jamais abandonner son frère dans quelque péril qu'il se trouvât, à le maintenir dans ses possessions envers & contre tous, à défendre son honneur de tout son pouvoir, *à l'aider de son corps & de son avoir* jusqu'a la mort, à soutenir même pour lui, dans certains cas, le gage de bataille, s'il mourait avant que de l'avoir accompli. Néammoins ces associations n'étaient pas toujours à vie, & souvent elles se bornaient à des expéditions passagères, telles qu'une entreprise d'armes, une guerre, une campagne, une bataille, un siége, un assaut. Le brave Ste-Colombe ayant été blessé à mort devant Rouen, le Duc de Guise qui commandait, le visita & l'assura qu'il *lui ferait part à jamais de sa fortune & de ses moyens, comme à son compagnon & frère d'assaut.*

Les Dames, privilégiées par-tout ailleurs, n'a-

vaient pas droit d'exiger la préférence ſur un *frère d'armes :* un *Chevalier* dont une Demoiſelle avait inutilement réclamé la protection, ſe diſculpa ſur la néceſſité dans laquelle il s'était trouvé pour lors de voler au ſecours de ſon compagnon, & l'excuſe fut décidée légitime; mais une pareille juſtification n'aurait pas été reçue s'il avait manqué à ſon Souverain. De là, cette clauſe expreſſe de l'alliance de Dugueſclin & du Seigneur de Cliſſon. *Nous voulons être unis à toujours contre tous ceux qui peuvent vivre & mourir, exceptez les Rois de France, ſes Frères, le Vicomte de Rohan & les autres Seigneurs de qui nous tenons terre.* Ce que l'on devait à ſon Prince l'emportait ſur tous les autres devoirs. Les *frères d'armes* de Nation différente n'étaient liés qu'autant que leurs Souverains étaient unis. Si les Rois ſe déclaraient la guerre, elle entraînait la diſſolution de toute ſociété entre leurs ſujets reſpectifs, mais ce cas excepté, rien n'était plus indiſſoluble que les nœuds de cette *fraternité.*

Le *frère d'armes* devait être l'ennemi des ennemis de ſon compagnon, & ne pas avouer, du moins ouvertement, des amis qui n'auraient pas été communs. Le Duc de Bourbon porta la délicateſſe au point de refuſer de Henri de Tranſtamare Roi de Caſtille, une ſomme conſidérable, uniquement parce que ce Prince était ennemi de Boucicaut ſon frère. Il n'y avait point d'occaſion qu'un compa-

gnon d'armes ne faisît, si l'autre avait besoin d'assistance, point de bons offices qu'il ne cherchât à lui rendre, point d'intérêt qu'il ne fût disposé à lui sacrifier. Tous leurs biens présens & à venir étaient en commun; leur vie même devait être employée à la délivrance l'un de l'autre, & dans quelque cas que ce fût, jamais ils n'oubliaient le titre par lequel ils étaient unis. L'obligation de s'aider mutuellement, sans pouvoir se séparer, ne leur permettait pas même de former aucun engagement que de concert. On lit que Boucicaut passant à son retour d'Espagne par le Comté de Foix, se trouva souvent à boire & à manger avec les Anglais. Ceux-ci, à des abstinences particulières qu'ils lui virent faire dans ses repas, jugèrent qu'il avait voué quelque entreprise d'armes, & lui dirent que s'il ne demandait autre chose, on aurait bientôt trouvé qui le délivrerait. Le brave Français répondit avec une noble fierté, que son vœu était de combattre à outrance, mais qu'il avait pour compagnon un *Chevalier* nommé *Messire Renaut de Roye*, sans lequel il ne pouvait rien faire; que si cependant quelqu'un voulait la bataille, il la lui octroyait; qu'il leur laissait le choix du jour, que tout ce qu'il exigeait, c'est qu'on lui donnât le tems d'avertir son frère.

Mais si toutes les entreprises des compagnons d'armes devaient être formées & soutenues de concert,

cert, si l'honneur en devait être indivisible, le péril commun & le profit égal; tous deux devaient encore en partager les frais, & la loi voulait que tout se fît *à bourse commune.* Lorsqu'une expédition était finie, ou qu'une rupture survenue entre les Souverains annullait les sociétés, on se rendait mutuellement un compte exact de la dépense & de la recette, de la perte & du gain. *Gentil Sire*, dit l'Anglais Cavarlai au Connétable Duguesclin, *une guerre fatale allumée entre le Prince de Galles mon Seigneur, & le Roi Henri de Castille, nous oblige de nous separer. Nous avons été ensemble par bonne compagnie comme prud'hommes. J'ai toujours puisé sans réserve dans votre bourse. Jamais il n'y eut dispute entre nous, ni sur les biens conquis, ni sur les joyaux donnés; il ne nous est pas même arrivé de songer à aucun partage, mais je pense que j'ai reçu plus que vous, dont je suis votre redevable. Toute la grace que je vous demande, c'est de vouloir bien compter. J'ignore*, reprit le généreux Connétable, *si vous me devez ou si je vous dois. Il ne me souvient que de notre amitié. Tout mon chagrin est que les ordres de votre Souverain vous rappellent à son service; ainsi le doit tout bon Gentilhomme. Si dans la suite la fortune nous permet de nous associer de nouveau pour quelque entreprise, alors nous écrirons. Mais que tout soit quitte pour le présent. L'estime a produit notre union. L'habitude l'a*

confirmée, l'abſence ne fera que l'accroître. Lors le baiſa Bertrand & tous ſes compagnons, auſſi moult fut piteuſe la départie. Tel était enfin l'attachement d'un frère pour ſon frère, qu'il croyait devoir lui reſter fidèle juſqu'à la dernière extrémité. Après avoir fait un portrait des cruautés & des violences commiſes en 1414, au ſac de la Ville de Soiſſons qui s'était révoltée, le Moine de Saint-Denys ajoute que le Chef de la rebellion, Enguerrand de Bournonville, fut décapité, *quelques inſtances que fiſſent pour lui ſauver la vie, beaucoup de grands & célèbres Officiers de l'armée, & quelque offre qu'ils puſſent faire de grandes ſommes d'argent pour le délivrer, par manière de rançon. Ils croyaient tous devoir ce témoignage à ſa valeur & au long tems qu'ils avaient fait la guerre enſemble en Lombardie & en France où ils avaient été amis & frères d'armes, comme auſſi à la magnificence dont il uſait de tous ſes profits de guerre.*

Rien ne prouve mieux l'utilité de ces aſſociations que l'exemple de Dugueſclin & de Louis de Sancerre, *frères d'armes* & compagnons inſéparables. C'eſt à l'union de ces deux grands hommes que le trône Français doit une partie conſidérable de la Guyenne qu'ils entreprirent de reprendre ſur les Anglais. La mort du premier ne rallentit point l'ardeur du ſecond qui, devenu Connétable, acheva, autant qu'il le put, une conquête commencée en

commun. On voit encore dans une foule de monumens, que des Seigneurs particuliers ont trouvé dans ces fraternités militaires le moyen de faire des entreprifes dignes des plus puiffans Souverains; mais encore une fois, elles ne devaient être formées que de l'aveu & fous l'autorité de celui dont ils étaient nés fujets. Quand le devoir ne les retenait plus au fervice de leur Prince ou de leur Patrie, ils s'affociaient pour aller purger une Province des brigands qui l'infeftaient, pour délivrer des Nations éloignées qui gémiffaient fous le joug des Infidèles, pour venger un Monarque opprimé, détrôner un ufurpateur, & très-fouvent pour maintenir les droits du fexe contre d'injuftes raviffeurs. Telles furent les célèbres entreprifes du Duc de Bourbon dans le Lyonnais contre les brigands, de Saintré dans la Pruffe contre les Payens, de Duguefclin dans l'Aragon contre Pierre le Cruel, de Boucicaut dans toute la France pour faire reftituer à des Dames les biens dont elles avaient été dépouillées dans le trouble des guerres. Pour y parvenir, il réfolut de lever un Ordre de treize *Chevaliers* qui, pendant cinq ans, fe dévouèrent *à défendre à leur pouvoir le droit de toutes genti-femmes qui les en requerroient.* Chacun d'eux portait lié autour du bras un *écu* d'or émaillé de verd, fur lequel était empreinte la figure d'une Dame blanche;

ce qui fit donner à toute la Société le nom de *Chevaliers de la Dame blanche à l'écu verd.* Une pareille ardeur anima deux *Chevaliers* de Picardie en 1745, pour le maintien des droits de Jacqueline de Bavière. Quand le Comte de Saint-Pol, dit Monſtrelet, reçut dans ſon Château de Heſdin, ſa ſœur, la Ducheſſe de Bourgogne : *audit lieu de Heſdin, eſtoient Jean Baſtard de Saint-Pol & Andrien de Humières, leſquels portoient chacun ſur ſon bras dextre une rondelle d'argent où il y avoit painct une raye de ſoleil, & l'avoient entreprins pour ce qu'ils vouloient ſoutenir contre tous Anglois & autres leurs alliés, que le Duc Jean de Brabant avoit meilleure querelle de demander & avoir le Pays & Seigneurie de la Ducheſſe Jacqueline de Bavière ſa femme, que n'avoit le Duc de Glocestre.*

Le Duc de Bourgogne a cru devoir imiter ces exemples & en a donné deux preuves éclatantes rapportées par Olivier de la Marche. *Par deux fois en ſa vie, il voulut combattre en la lice, l'une des fois à l'encontre du Duc de Glocestre frère du Roy d'Angleterre, & pour la querelle de Hollande & de Hainaut; & l'autre fois, il voulut combattre un Duc de Saſſe pour la querelle de Madame Catherine de Chevoin ſa belle-tante, à cauſe de la Duché de Luxembourg où elle prétendoit droit de ſucceſſion, & ledit Duc de Saſſe querelloit pareillement ladite Du-*

ché. Ainsi ce noble Duc offrit par deux fois son corps à combattre devant l'Empereur ès deux personnages que je dis.

Les fraternités d'armes rappellent nécessairement les adoptions d'honneur en fils, adoptions qui ne donnaient pas droit à la succession comme chez les Romains, mais qui dans la réalité, communiquaient réciproquement les titres de père & de fils, & formaient une liaison de bienveillance d'autant plus étroite, qu'elle était dégagée de toute espèce d'intérêt. Ducange observe que les peuples septentrionaux sont les premiers qui en ayent introduit l'usage, qu'il passa ensuite dans l'Orient & dans l'Occident; enfin qu'il est regardé par les Savans comme la véritable source de la *Chevalerie*. Toutes les Histoires présentent une foule d'exemples de ces sortes d'alliances. Les Rois même, les Princes, leurs enfans, les plus grands Seigneurs s'en faisaient gloire, sur-tout quand celui qui adoptait, était un personnage distingué par ses hauts faits, sa naissance ou sa dignité. Ainsi François I appellait Semblançai son père, ainsi Henri traitait de compère le Connétable de Montmorenci, ainsi Théodoric, Roi des Goths, fut adopté par Zénon; Théodébert, Roi des Français Austrasiens, par Justinien; Cosroès, Roi de Perse, par Maurice; Boson par le Pape Jean XII; Louis, fils de Boson, par

l'Empereur Charles le Gros, & Godefroy de Bouillon, par Alexis Commène.

Chez les peuples du Nord, ces adoptions se faisaient par la tradition des armes : *Nous vous donnons*, disaient-ils, *ce cheval, cette épée, ce bouclier & toute l'armure militaire, vous créant notre fils par ce présent, afin que vous vous rendiez digne par les armes, d'une qualité que vous semblez mériter par votre bravoure.* Les Grecs, selon l'histoire des guerres saintes, avaient un usage tout différent : c'était de faire passer l'adopté sous sa chemise ou sous son manteau ; ce qui signifiait qu'on le regardait comme son fils & comme sorti de soi. C'est ainsi que Baudouin, frère de Godefroy de Bouillon & son successeur au trône de Jérusalem, fut adopté par le Prince d'Edesse qui, au rapport de Guibert Abbé de Nogent, le fit passer nud sous sa chemise, le serra étroitement contre son sein, & termina la cérémonie par lui donner un baiser. La Princesse en fit autant, & de ce moment, Baudouin fut traité par l'un & par l'autre, comme un fils adoptif.

On trouve encore dans nos histoires une autre espèce d'adoption qui se faisait en coupant les cheveux de celui qu'on adoptait. Elles racontent que Charles Martel envoya Pépin son fils à Luitprand Roi des Lombards, *afin que lui coupant ses pre-*

miers cheveux, il devînt ſon père adoptif. Cette cérémonie uſitée de toute ancienneté par les Payens, fut toujours auſſi pratiquée par les Chrétiens qui de peur d'irriter quelques eſprits faibles, en aboliſſant certains uſages antiques, aimèrent mieux les ſanctifier par de pieuſes oraiſons.

Une autre manière encore de contracter cette alliance, c'était de couper les premiers poils de celui qu'on adoptait. Clovis, dit Aimoin, envoya des Ambaſſadeurs au Roi Alaric, pour le prier de lui toucher, c'eſt-à-dire, *de lui couper la barbe, ſuivant la coutume des Anciens, & d'être par ce moyen, ſon père adoptif.* Nous avons vu que de toute antiquité, cet uſage était obſervé chez les Grecs & les Romains qui ſe faiſaient couper ces premiers poils en grand appareil, les conſacraient avec faſte à leurs Divinités, & ſolemniſaient le jour de cette cérémonie par de ſuperbes feſtins.

Enfin les Rois, les Princes, les Républiques même, ont inventé, dans ces derniers ſiècles, un genre d'adoption, par la communication qu'ils ont faite à quelques perſonnages illuſtres, de leurs noms & de leurs armes ou armoiries. Ainſi Philippe de Croy, Comte de Chimay, fut adopté par Ferdinand, Roi de Naples, qui lui permit de porter le ſurnom & les armes d'Aragon, faveur qui l'admettait dans cette auguſte famille, mais qui ne lui donnait aucune prétention aux biens, aux droits

& priviléges dont elle jouiſſait. Ainſi les Vénitiens, par l'extrême conſidération qu'ils avaient pour René de Voyer d'Argenſon, lui accordèrent & à ſes deſcendans d'ajouter les armes de la République aux ſiennes. Ainſi, pour avoir ſauvé Gênes, le Vainqueur de Mahon, Louis-François-Armand, Maréchal Duc de Richelieu, fut fait noble Génois avec pouvoir de porter les pleines armes de cet Etat.

Plus nous avancerons, & plus on verra combien la fraternité d'armes & les adoptions d'honneur ont été utiles au général & au particulier. Si la politique ſentit qu'il était très-avantageux d'entretenir dans l'ame des *Chevaliers* l'amour de la gloire & celui des Dames, elle conçut auſſi que le lien de l'amitié devenait néceſſaire pour unir tant de Héros entre leſquels une double rivalité aurait produit une ſource de diviſions préjudiciables à l'intérêt commun, & cet inconvénient fut détruit par les fraternités formées entre les enfans de la *Chevalerie*. Ceux qui l'avaient conférée, étaient regardés comme autant de pères de familles, les Conſeillers ou Aſſiſtans comme les parains des nouveaux *Chevaliers*, & ceux-ci comme les enfans d'un même père. Lorſque Philippe de Valois, avant d'être Roi, alla porter la guerre en Italie, l'an 1320, pour défendre le parti des Guelfes, Galéas Viſconti qui ſoutenait la faction des Gibelins & qui

pouvait attaquer ce Prince avec des forces bien ſupérieures, ne voulut point profiter de ſes avantages. Il voulut, au contraire, prendre la voie de la négociation pour l'engager à retirer ſes troupes, & cela, parce qu'il ne croyait pas devoir combattre un Prince dont la perſonne lui était reſpectable par trois raiſons : la première à cauſe de ſon rang, la ſeconde, parce qu'il était ſon frère par l'Ordre de *Chevalerie*, la troiſième, parce qu'il avait reçu le titre de *Chevalier*, des mains de Charles Comte de Valois, père de ce même Philippe. C'était ſans doute auſſi par le motif de fraternité que les compagnons du même Ordre ne pouvaient ſe défier & ſe battre l'un contre l'autre ſans une permiſſion expreſſe de leur Souverain. Le Roi fit grace de la vie au Maréchal de Gié, condamné à mort, en conſidération de la *Chevalerie* que ce Prince avait eue de lui. Gauvain qui avait accompagné Lancelot lorſque celui-ci fut armé *Chevalier*, refuſa de ſoutenir le gage la bataille contre lui : il ſe regardait comme parain de Lancelot, & ne voulut point combattre ſon filleul.

Les traits analogues aux différens objets dont nous venons de donner une idée, ſe rencontreront d'eux-mêmes ſous notre plume, dans les différentes matières que nous allons traiter, & le tableau des fêtes que la *Chevalerie* a fait naître, nous en fournira l'occaſion. L'origine des *deviſes* & des *armoi-*

ries y trouvera ſa place, & ce que nous en dirons ne ſera pas moins utile au Théâtre que l'hiſtorique des *Tournois*, des *Carouzels* &c. Nous avons annoncé ce qui ſe pratiquait à la dégradation d'un *Chevalier*, & ces détails ſeront renfermés dans l'article ſuivant. L'appareil de cette cérémonie devait inſpirer autant d'effroi, que celle de la réception imprimait de reſpect & de vénération, tant aux ſpectateurs, qu'à ceux auxquels l'ordre était conféré.

DÉGRADATION *d'un Chevalier.*

» Si quelque vaillant guerrier, dit la Colombière, avoit rendu quelque ſervice ſignalé à ſon Prince ou à ſa patrie, il eſtoit exalté par la bouche des plus grands & hautement loué par les *Roys & Heraults d'armes*, & par les Hiſtoriens qui eſcrivoient ſon nom & ſes actions glorieuſes dans les chroniques & faſtes triomphales, & gravoient ſur les colomnes de marbre & d'airain qui ſont dans les Temples de la vertu, de l'honneur & de la renommée, ſon nom, ſa valeur & ſes actions guerrières, & faiſoient retentir ſa gloire juſques au bout du monde ; & qui plus eſt, l'on le préſentoit avec cérémonie au Roy qui, le recevant avec de grandes careſſes, l'honoroit de préſens & de récompenſes dignes de ſes belles actions, comme nous liſons de Louis unzieſme qui ne donnoit jamais aucune charge ny office, ſoit de guerre ou de judicature,

qu'à ceux dont la vertu & le mérite luy estoient recommandés, & bien souvent en envoyoit les provisions bien scellées à tels qui n'avoient jamais eu la pensée de les demander. Et lorsqu'il vouloit gratifier quelqu'un plus particulièrement, il le prenoit par la main, le menoit dans son cabinet, & après avoir loué sa valeur, sa prudence & sa probité, ou quelqu'autre qualité recommandable, il luy donnoit un petit sac ou bourse de velours bleu, pleine d'*escus* au soleil, & luy promettoit de se souvenir de luy, lorsque l'occasion se présenteroit de quelque charge vacante; estant à remarquer que la Reyne Charlote de Savoye sa seconde femme, faisoit & cousoit elle-même ces bourses de velours, & aydoit au Roy son mary à les remplir d'*escus* d'or, les unes plus, les autres moins.

Que si le guerrier duquel on avoit fait cas au Roy, n'estoit pas Gentilhomme, il luy donnoit des lettres de noblesse, & luy composoit bien souvent luy-même des armes conformes & symboliques à ses belles actions, comme estant le sceau de sa gloire, & le caractère de sa noblesse: que si déja celuy qu'il desiroit honorer de quelque marque d'honneur estoit Gentilhomme, il le faisoit *Chevalier*, ou adjoustoit quelque pièce honorable à ses premières armes, luy permettoit de lever bannière, & de la faire porter dans les batailles & tournois. Bref, il taschoit d'accroistre ses bienfaits & ses

honneurs à mesure que les services glorieux & les actions généreuses de ces guerriers alloient en s'augmentant, ce qui obligeoit tout le monde à bien faire.

Et tout au contraire, si quelqu'un se trouvoit atteint & convaincu d'être lasche, traître, menteur, assassin, ravisseur, ou enfin criminel de leze-Majesté, son nom & sa personne estoient en horreur, & l'on le publioit infâme par-tout. L'*escu* de ses armes estoit publiquement rompu avec un marteau, effacé avec de l'encre, ou autre couleur noire & enfumée, & traisné à la queue d'une cavalle par les boues & par les ordures, pour marque d'une ignominie éternelle. Sa lance estoit aussi brisée en tronçons, la pointe en bas & quelquefois bruslée. Ses esperons luy estoient arrachés avec violence & mis en pièces, son baudrier & sa ceinture desceints, son espée & sa masse d'armes cassée contre son casque, son cimier, son volet, son bourlet & sa cotte d'armes déchirés, foulés aux pieds & dispersés dans le champ où cette dégradation se faisoit, & son cheval avoit la queue coupée sur un fumier, & bien souvent luy & toute sa race, à sçavoir ceux qui descendoient de son estoc, après le crime commis, estoient déclarés ignobles & roturiers.

Corneille Tacite, parlant des *Chevaliers Romains* qui furent cassés & dégradés par l'Empereur Vitellius, pour le meurtre qu'ils avoient commis

en la perſonne de ſon prédéceſſeur, eſcrit qu'il leur oſta publiquement le baudrier & le cheval, flétriſſure qui fut ſi dure à ces *Chevaliers*, qu'il y en eut quelques-uns qui ſe tuèrent eux-meſmes par déſeſpoir, ne deſirans de vivre après cette infamie : mais ſur-tout eſt remarquable que le cheval de l'un de ces *Chevaliers* démontés courant après ſon maiſtre, & ne le voulant quitter, ce *Chevalier* le tua d'un coup d'eſpée, & puis s'enferra luy-meſme & mourut à ſes pieds.

Ce baudrier qu'on oſtoit aux *Chevaliers* en les dégradant, eſtoit nommé *cingulum militare* duquel les anciens Romains honoroient ceux qu'ils faiſoient *Chevaliers*, racontant premièrement devant toute l'armée & tout le peuple, les belles actions qu'avoit fait celuy à qui on le concédoit. Ils en uſoient de meſme lorſqu'ils leur donnoient des colliers, des chaînes & des bagues d'or ; & tout de meſme ils les leur oſtoient en les dégradant, & pour ce que la mode eſtoit parmy leſdits Romains, que les ſoldats portoient un anneau d'argent, & les *Chevaliers* un anneau d'or, ils remettoient un anneau d'argent au *Chevalier* dégradé, en luy oſtant celuy d'or ; & s'ils le vouloient punir avec plus de honte, à cauſe de quelque laſcheté, ils lui en mettoient au doigt un de fer, comme à un eſclave.

Par fois auſſi ils eſtoient bien plus rigoureux, & puniſſoient les traiſtres avec ſévérité, comme nous

lisons de Séjanus qui ayant esté déclaré traistre par l'Empereur Tibère, duquel il avoit esté favory, fut misérablement tué & traisné par les rues de Rome, ses statues qui estoient des intersignes & des marques d'honneur, brisées & renversées, son corps jetté dans le Tibre, ses enfans condamnés à la mort, & sa fille, encore qu'elle fust promise au fils de Claudius qui estoit du sang des Césars, fut déflorée & violée par le bourreau auparavant que d'estre étranglée, pource qu'il n'estoit pas permis de faire mourir une vierge au supplice.

J'ay trouvé aussi parmy les manuscrits de la Bibliothèque de M. Séguier, un exemple mémorable rapporté en Latin par Henry Spelman qui dit que Guillaume Comte d'Eu, prévenu du crime de lèze-Majesté & conjuration contre le jeune Roy Guillaume d'Angleterre, accusé par Geoffroy Bainard; ce Roy tenant une notable assemblée à Salisbéry, permit le duel *à outrance*, entre l'accusateur & l'accusé, dans lequel ce malheureux Comte d'Eu estant demeuré outré & vaincu, & blessé à mort, eut par le commandement du Roy, les yeux arrachés, & les testicules coupés avant que de mourir; & son *Escuyer* fut rudement fouetté & puis pendu le 13 Janvier 1096.

A l'article du Tournoi de Réné de Sicile, on verra de quelle manière encore étaient punis les *Chevaliers* qui osaient s'y présenter, & auxquels on

avait quelques reproches à faire, mais revenons à la Colombière, & il nous apprendra que ſelon le genre des crimes de ces mêmes *Chevaliers*, les Anciens faiſaient pendre à un pilory l'*écu* de leurs armes à la renverſe, que leur condamnation y était affichée, que les Officiers d'armes y retranchaient quelques pièces, y ajoutaient quelques taches d'infamie, ou les rompaient & briſaient entièrement.

A un fanfaron, dit-il, & rodomont qui ſe vantoit de beaucoup de choſes & qui ne faiſoit rien qui vaille, l'on tailloit d'or la pointe dextre du chef de ſon *eſcu*.

A celuy qui avoit laſchement & de ſang froid tué un priſonnier de guerre, on luy accourciſſoit & arrondiſſoit ſon *eſcu* par le bas de la pointe.

A un qui eſtoit convaincu de menſonge, de flatterie ou de faux rapport à ſon Prince pour le porter à la guerre, on luy couvroit la pointe de ſon *eſcu* avec la couleur de gueules, effaçant les figures qui y eſtoient poſées auparavant.

A celuy qui s'eſtoit haſardé témérairement & indiſcrettement aux coups, en ſorte qu'il en eſtoit arrivé perte & deshonneur à ſon party, l'on marquoit le bas de ſon *eſcu* d'une pile ou pointe eſchancrée.

A celuy qui eſtoit convaincu d'adultère, d'yvrognerie, ou de faux témoignage, l'on peignoit deux gouſſets de ſable ſur les deux flancs de ſon *eſcu*.

Au lasche, poltron & couard, l'on barbouilloit son *escu* sur le flanc senestre, en façon de gore, qui estoit un gousset eschancré & arrondy en dedans.

A celuy qui avoit manqué de parole, l'on peignoit une tablette, ou quarré de gueules sur le cœur de l'*escu* de ses armes.

Et à un infâme qui avoit ravy par force l'honneur d'une fille, l'on peignoit son *escu* à la renverse sur un drap noir, pource qu'il méritoit une mort honteuse.

Et lorsque quelqu'un estoit convaincu de trahison, l'on diminuoit les pièces de ses armes le premier jour, & le lendemain on brisoit son *escu* avec un marteau, comme nous lisons que fit faire le Roy Edouard III d'Angleterre, lequel entr'autres punitions dont il chastia la trahison d'un qui avoit vendu une place maritime qui lui avoit été commise, commanda qu'on mist ses armes en un lieu public, renversées la pointe en haut, & de ses estoiles d'or qu'il y avoit en champ d'azur, il en fit effacer deux, une au chef & l'autre à la pointe de l'*escu*, & le lendemain il ordonna qu'on rompist entièrement lesdites armes, & déclara ce traistre ignoble & roturier, & tous ses descendans.

Lorsque quelque *Chevalier* avoit été vaincu dans un combat singulier, s'il estoit tué sur-le-champ, & qu'il expirast après avoir confessé quelque crime capital, les Officiers d'armes faisoient traisner son corps

corps avec ignominie ſur une claye noire, ou à la queue d'une cavalle, & puis le livroient à l'exécuteur de la haute juſtice qui le jettoit à la voirie. Ils faiſoient pendre l'*eſcu* de ſes armes à un pilory, la pointe en bas, trois jours de ſuite, le briſoient publiquement, & déchiroient ſa *cotte d'armes* en mille pièces. Et tout au contraire celuy qui eſtoit victorieux, eſtoit honoré du Roy, de la Reyne, de toute la Cour, & particulièrement des Dames, & eſtoit conduit en grand triomphe par la ville, accompagné de tous ſes amis & de la jeune Nobleſſe, *fringans & dançans devant luy*, les trompettes, tambours & clairons précédans ſon triomphe, avec les *Roys & Hérauts d'armes* portans devant luy le *baſton* dont il avoit vaincu ſon ennemy, avec ſon *penon*, & ſa *bannière*, & celle du Saint qui eſtoit ſon patron.

Que ſi le crime de ceux qu'on deſiroit punir n'eſtoit pas ſi atroce, les Officiers d'armes commis par le Roy, diminuoient ſeulement quelque choſe des ſes armes, comme nous liſons dans la vie de S. Louis, un trait remarquable de ſa juſtice, en la perſonne de Jean d'Aveſnes, l'un des fils du premier lit, ou, ſelon l'opinion de quelques-uns, fils naturel de Marguerite, Comteſſe de Flandres; car comme il fut queſtion de ce Comté entre luy & Guillaume de Bourbon, Seigneur de Dampierre, fils du ſecond lit, ou légitime de cette Princeſſe,

eſtans tous deux avec leur mère en préſence du Roy, pour recevoir jugement ſur leur différend, Jean d'Aveſne injuria ſa mère devant Sa Majeſté ; à raiſon de quoy, la mère s'eſtant plainte au Roy, il le condamna de ne porter déſormais en ſes armes le lyon armé & lampaſſé, comme voulant dire que quiconque deſchire l'honneur de ſa mère & le ternit de la langue, mérite de ne porter ny ongle ny langue, tellement que les armes des Comtes de Flandres eſtans d'or au lyon de ſable, armé & lampaſſé de gueules, Jean d'Aveſne fut contraint de le porter ſans ongle ny langue, ce qui luy fut une très-grande flétriſſure à luy & à tous ſes deſcendans.

Le Ferron & quelques autres Autheurs diſent que Jean, frère de Hébert, Comte de Vermandois, fut privé, par ſon offence, du nom & des armes de Vermandois, qui ſont échiquetées d'or & d'azur, & contraint de porter à l'advenir des gueules à une panthère d'argent, qui eſt le ſymbole de la félonie & de la rébellion : tellement que nous voyons que les armes chargées ou déchargées de quelques pièces, ou meſme entièrement rompues, ſont autant honteuſes que celles auxquelles on en ajoute de nouvelles, ſont honorables, glorieuſes & conſidérables. Tellement encore que la nobleſſe, pour ſe maintenir dans ſon luſtre, doit eſtre pure, ſans tache & ſans reproches, ſemblable à l'hermine ou lectice qui aime mieux mourir que de paſſer

par un endroit où elle puiſſe ſalir ſa belle peau. *Potius mori quam fœdari* «.

Nous avons cru devoir citer en entier cet article de la Colombière, parce qu'il ne laiſſe rien à deſirer ſur les différens objets auxquels étaient attachés le déshonneur & la dégradation d'un *Chevalier*. Les cérémonies que l'on pratiquait dans le dernier cas ne ſont pas moins curieuſes, & le même Ecrivain va nous en fournir l'hiſtorique.

» Premièrement, on aſſembloit vingt ou trente *Chevaliers* ou *Eſcuyers* ſans reproche, devant leſquels le Gentilhomme ou *Chevalier* traiſtre eſtoit accuſé de trahiſon, de laſcheté, de foy mentie, ou de quelqu'autre crime capital & atroce, par un *Roy* ou par un *Héraut d'armes*, qui déclaroit le crime tout au long, nommoit les teſmoins & diſoit toutes les particularités du fait. Sur quoi le Gentilhomme ou le *Chevalier* accuſé eſtoit condamné à la mort par leſdits *Chevaliers*, ou anciens nobles, & eſtoit dit que préalablement il ſeroit dégradé de l'honneur de *Chevalerie* & Nobleſſe, & qu'il rendroit l'ordre, s'il en avoit reçu quelqu'un.

Pour l'exécution de ce jugement, l'on faiſoit dreſſer deux théâtres en eſchaffaux, ſur l'un deſquels eſtoient aſſis les *Chevaliers* & *Eſcuyers*-Juges, aſſiſtés des *Rois*, des *Hérauts* & des *pourſuivans d'armes*, avec leurs cottes d'armes & eſmeaux. Sur l'autre, eſtoit le *Chevalier* condamné,

armé de toutes pièces, & son *escu* blazonné de ses armes, planté sur un pal devant lui, renversé les pointes en haut. D'un costé & d'autre, à l'entour du *Chevalier*, estoient assis douze Prestres, revestus de leurs surplis, & le *Chevalier* estoit tourné du costé de ses Juges : en cet estat lesdits Prestres commençoient à chanter à haute voix les Vigiles des morts, depuis *Dilexi* jusqu'à *Miserere*, après que les *Hérauts* avoient publié la sentence des Juges : à la fin de chaque Pseaume, les Prestres faisoient une pause durant laquelle les Officiers d'armes dépouilloient le condamné de quelques pieces de ses armes, commençans par le heaume, continuans de le désarmer pièce à pièce jusques à ce qu'ils eussent parachevé, & à mesure qu'ils en ostoient quelqu'une, les Herauts crioient à haute voix : *Ceci est le bassinet du traistre & desloyal Chevalier*, & faisoient & disoient tout de mesme du collier ou chaînes d'or, de la cotte d'armes qu'ils rompoient en plusieurs lambeaux, des gantelets, du baudrier, de la ceinture, de l'espée, de la masse d'armes, des esperons, bref de toutes les pièces de son harnois, & finalement de l'*escu* de ses armes qu'ils brisoient en trois pièces avec un marteau.

Après cela, les Prestres se levoient & chantoient sur la teste du malheureux *Chevalier* le Pseaume 109 de David, *Deus laudem meam ne tacueris*, dans

lequel font renfermés plusieurs imprécations & malédictions contre les traistres.

Et comme anciennement ceux qui devoient recevoir l'Ordre de *Chevalerie*, devoient le soir auparavant, entrer dans un bain pour se purifier le corps, & passer la nuit entière dans une Eglise pour purger leur ame d'immondicité ; ainsi le pseaume des malédictions étant parachevé, un *poursuivant d'armes* tenoit un bassin d'eau chaude, & le *Roy* ou *Hérault* demandoit par trois fois le nom du *Chevalier* dépouillé que le *poursuivant* nommoit par son nom, surnom & seigneurie, auquel le *Roy* ou *Hérault* respondoit qu'il se trompoit, & que celuy qu'il venoit de nommer, estoit un traistre desloyal & foy mentie ; & pour montrer au peuple qu'il disoit la vérité, il demandoit tout haut l'opinion des Juges, le plus ancien desquels respondoit à haute voix que par Sentence des *Chevaliers* & *Ecuyers* présens, il estoit ordonné que ce desloyal que le *poursuivant* venoit de nommer, estoit indigne du titre de Noble & de *Chevalier*, & que pour ses forfaits, il estoit dégradé de noblesse & condamné à la mort.

Ce qui estant prononcé, le *Roy d'armes* lui renversoit sur la teste ce bassin plein d'eau chaude, après quoy, les *Chevaliers*-Juges descendoient de l'échaffaut, se revestoient de robes & de chaperons de deuil, & s'en alloient à l'Eglise. Le dégradé

en eſtoit auſſi deſcendu, non par le degré par lequel il eſtoit monté, mais par une corde qu'on lui attachoit ſous les aiſſelles, & puis on le mettoit ſur une claye, ou ſur une civière, & on le couvroit d'un drap mortuaire, & ainſy il eſtoit porté à l'Egliſe, les Preſtres chantans deſſus lui les *Vigiles* & les *Oremus* pour les Trépaſſés. Ce qui eſtant parachevé, le dégradé eſtoit livré au Juge Royal ou au Prévoſt, & puis à l'Exécuteur de la haute-Juſtice qui le mettoit à mort ſuivant ce qui avoit eſté ordonné. Que ſi le Roy lui faiſoit grace de la vie, on le banniſſoit du Royaume à perpétuité, ou pour un certain tems.

Après cette exécution, les *Roys* & *Héraults d'armes* déclaroient les enfans du dégradé, ignobles & roturiers, indignes de porter armes, & de ſe trouver & paraiſtre à jouſtes, tournois, armées, cours & aſſemblées royales, ſur peine d'eſtre dépouillés nuds & d'eſtre battus de verges, comme vilains & nez d'un père infâme.

Toutes les quelles cérémonies furent pratiquées au tems du Roy François I, contre le Capitaine Franget, vieil Gentilhomme, qui ayant eſté étably Gouverneur de Fontarabie par le Maréchal de Chabannes, & honoré par le Roy de la Charge de Capitaine de cinquante hommes d'armes pour la garde de cette Place importante, très-bien munie de gens & de vivres, & de choſes néceſſaires à

foustenir un long siége, la rendit au Connétable de Castille, sans avoir fait aucune résistance, & par une lasche & honteuse capitulation; de laquelle s'estant voulu venir excuser à Lyon où le Roy estoit, n'ayant pu justifier son dire; mais au contraire, estant convaincu de trahison, ou pour le moins d'une insigne lascheté, il fut sur l'échaffaut désarmé de toutes pièces, son *escu* brisé, baptisé du nom de traistre & de perfide, jetté du haut de l'échaffaut, la vie sauve à cause de sa vieillesse, mais dégradé de noblesse, déclaré roturier, & tous ses descendans taillables & incapables de porter les armes «.

On trouvera les détails d'une pareille exécution dans Tirant-le-Blanc. (*Tom. I, p.* 254 *& suiv.*) Et sur tous ces faits, les Romanciers ne sont pas moins croyables que les Historiens : les premiers se sont fait un devoir d'appuier leurs fictions sur les véritables usages de la *Chevalerie*, & tous, ainsi que les seconds, attestent qu'elle exigeait l'honneur le plus intact de la part de ceux qui la composaient : il en était de même dans tous les corps, & si un de leurs membres manquait aux engagemens qu'il avait contractés, rien ne pouvait le sauver du châtiment attaché à sa déloyauté. En 1596, Chanvreux, Conseiller du Roy, fut convaincu d'avoir fait une fausse procuration, & Chanvreux fut puni avec la dernière sévérité. Le

récit de la manière dont il fut dégradé, servira de modèle aux Auteurs qui pourraient en avoir besoin.

» Du Samedy 25 Décembre, ce jour a esté prononcé l'arrest conclud hier contre Maistre Claude de Chanvreux Conseiller en la Cour de Céans, lequel a esté fait venir au parquet de la dite Cour, pour assister à la dite prononciation d'Arrest, en habit de Conseiller, vestu d'une robe d'escarlate, & chaperon fourré, où il fut à genoux, teste nüe, durant la prononciation qui fut faite par Monsieur Maître Jean de la Vacquerie, Chevalier & premier Président, présens les autres présidens en leurs manteaux & habits, & toutes les Chambres assemblées, les siéges hauts & bas remplis; & par ledit Arrest, entr'autres choses, ledit Chanvreux, pour faussetez par luy commises, subornations de Notaires & de tesmoins, touchant l'Evêché de Xaintes, desquelles il a esté convaincu, fut privé de son dit Office de Conseiller, & de tous Offices Royaux, & autres Offices de Judicature; & après ledit Arrest prononcé, fut mené par aucuns Huissiers de ladite Cour, sur la pierre de marbre en la Cour du Palais, & là, publiquement dépouillé de sa robe d'escarlate, lui fut osté aussi son chaperon & sa ceinture, & vestu d'une autre robe, fut mis nuds pieds & teste nüe, & fut ramené au parquet, & fit amende honora-

ble *pro ut in criminali*, & cria mercy à Dieu, au Roy & à la Juſtice & aux Parties Interreſſées, & fut la note de la fauſſe procuration dont eſt fait mention au procès, lacérée : ce fait, il fut ramené en la Cour du Palais, & livré au maiſtre des hautes œuvres qui le mit en une charette, & de là fut mené au Chaſtelet, ou fut fait ſon cry, & dudit Chaſtelet au Pilory où on lui fit tourner trois tours, & après luy fut appoſée une fleur de lys ardente au front. Ce fait, il fut deſcendu & conduit par les Huiſſiers juſques à la Porte Saint-Honoré, parce qu'il eſtoit banni du Royaume «.

Les loix ſont toujours les mêmes dans tous les ordres; l'honneur y eſt auſſi reſpecté qu'il le fut autrefois, mais le particulier qui s'en écarte, eſt puni avec moins de rigueur, & par un principe de ce même honneur, on cache ſouvent des fautes qui dans l'eſprit du vulgaire pourraient diminuer l'eſtime que doit inſpirer le corps auquel il appartient. C'eſt un préjugé qu'il ſera difficile de détruire en France ou, par une fatalité cruelle, un parent ſe trouve deshonoré par le crime de ſon parent. Si les vertus ſont perſonnelles, pourquoi les taches ne le ſont-elles pas, & puiſque l'eſtime eſt un ſentiment involontaire, eſt-il poſſible de ceſſer de l'accorder à celui qui n'a rien fait pour la perdre? Mais revenons a notre objet. Les cérémonies funéraires en ſont une partie, & nous allons

dire quelque chose de celles qui se pratiquaient aux convois des anciens *Chevaliers.* Ceux des Rois & des Reines demanderont des détails plus étendus, auxquels, dans leur tems, nous joindrons la description des *catafalques* & les dessins des *mausolées* les plus remarquables.

FUNÉRAILLES des Chevaliers.

Si les *Chevaliers* loyaux étaient généralement honorés de leur vivant, ils ne l'étaient pas moins après leur mort, & tous les Historiens sont garans de l'appareil avec lequel on célébrait leurs funérailles. Celles de Duguesclin nous en fourniront un exemple mémorable, & quelques traits sur la fin de la vie de ce grand homme nous conduiront à l'époque intéressante de son convoi dont le détail terminera cette seconde Partie de notre Volume, que la table jointe à la première nous a obligés de rendre de quelques pages plus courte que les autres.

La gloire dont le Connétable s'était couvert dans toutes les occasions, la fidélité avec laquelle il avait servi l'Etat, ne purent le mettre à l'abri des intrigues de la Cour, & Bureau de la Rivière ne craignit pas de faire entendre à Charles V que les Bretons ne se seraient pas révoltés si Duguesclin s'était acquité avec plus de zèle des ordres que son maître lui avait donnés. Plein de la confiance qu'il devait avoir dans ce brave *Chevalier*, le Monarque fit peu d'attention aux propos de son favori, mais le plus léger soupçon

était une injure pour Duguefclin qui de ce moment renvoya l'épée de Connétable & dit : *Puifque le Roy me tient pour fufpect, moi qui l'ay loyaument fervy, je ne demeureray jamais en fon Royaume, ainfi m'en vais en Efpagne, ou j'ay ma vie très-honorable, car j'y fuis Duc & luy rends fon épée. Dont pour ce vint un fi grand bruit que ce fut merveille pour le fieur de la Rivière, & tant que tout le monde le commença à haïr, & montrèrent au Roy Charles tous les grands Seigneurs pourquoi le mouvoit de débouter ce vaillant Chevalier Meffire Bertrand Duguefclin. Et fur ce le Roy Charles s'avifa & voulut réparer la chofe, & envoya les Ducs d'Anjou & de Bourbon en Bretagne pour appaifer le Connétable du courroux qu'il avoit.*

Duguefclin fe rendit avec peine, mais l'amour de la Patrie, l'attachement qu'il avait pour fon Prince, l'emportèrent fur l'outrage que l'on avait fait à fon honneur, & reprenant l'épée qu'il méritait fi bien de porter, il fe rendit en Guyenne dont il était queftion de chaffer les Anglais. Il commença par affiéger le Château neuf, ou Chaftel de Randon, & après quelques efcarmouches de part & d'autres, les affiégés convinrent de remettre la Place, fi le 12 de Juillet, ils n'avaient pas reçu les fecours qui leur étaient néceffaires.

Ce fut pendant cette fufpenfion d'armes que Duguefclin fut attaqué d'une fièvre continuë acompagnée de fymptômes très-dangereux, & bientôt

les Médecins jugèrent que la maladie était mortelle, tant à cause des chaleurs excessives qu'il faisait alors, qu'en raison des fatigues qui, pendant quarante ans, avaient épuisé les forces du Connétable. A cette nouvelle, la consternation se répandit parmi les Capitaines & les Soldats; jour & nuit, les Autels furent environnés de gens qui ne cessaient de former des vœux pour le rétablissement de sa santé, & les assiégés même firent des prières publiques pour demander à Dieu la guérison d'un ennemi si redoutable pour eux, mais si rempli de vertus, si bon, si généreux dans la victoire, qu'ils s'estimaient glorieux de lui rendre les armes.

Duguesclin sentit son état, & trop ferme pour s'en alarmer, il demanda les Sacremens qu'il reçut avec la plus grande tranquilité. Après cela, il donna ordre à ses affaires domestiques, dicta son testament, assigna des récompenses à tous les gens de sa maison, fit à Jeanne de Laval sa femme, & à Olivier Duguesclin son frère, des largesses proportionnées à la tendresse qu'il avait toujours eue pour eux, & chargea le Maréchal de Sancerre de supplier le Roi d'avoir pour ces deux personnes autant de bontés qu'il en avait eues pour lui. Ensuite il se fit apporter sur son lit l'épée de Connétable, la prit nuë entre ses mains, la regarda en silence pendant quelques momens, & rappellant ses forces, il dit au Maréchal que nous venons de nommer : *En con-*

ſidérant cette épée, je viens d'examiner ſi j'ai manqué à la bien employer. J'avoue que d'autres en auraient fait meilleur uſage, mais perſonne n'aurait eu les intentions plus pures. Je ne regrette en mourant, que de n'avoir pas chaſſé les Anglais du Royaume comme je l'avais eſpéré; Dieu en a réſervé la gloire à quelqu'autre qui en ſera plus digne que moi; c'eſt peut-être à vous, M. le Maréchal, que le ciel en fera la grace, je le ſouhaite & vous regarde comme l'homme du Royaume à qui l'honneur en appartient principalement.

Après ces paroles, il ſe fit découvrir la tête, baiſa reſpectueuſement l'épée, & reprit, en s'adreſſant au Maréchal : *Recevez-la de ma main, & en la rendant au Roi, je vous ſupplie de lui exprimer toute ma reconnaiſſance de ſes bienfaits, ainſi que le regret des fautes que par imprudence je pourrais avoir faites contre ſon ſervice, mais qui n'ont jamais été volontaires. Aſſurez-le que je meurs ſon ſerviteur & le plus humble de tous. Adieu, M. le Maréchal. Mes chers compagnons*, ajouta-t-il en parlant aux vieux Capitaines qui environnaient ſon lit & qui fondaient en larmes comme M. de Sancerre : *Vous voyez mon état & vous ſentez que la mort qui me ſurprend, vous prive de ce que j'aurais voulu faire pour vous, mais que cela ne vous décourage pas. Si je ne puis parler au Roi en votre faveur, que vos ſervices parlent pour vous : il eſt juſte, il eſt généreux,*

& je compte qu'il vous récompenſera comme vous le méritez. Mais avant que de mourir, je veux vous répéter ce que je vous ai déja dit mille fois. Par-tout où vous ferez la guerre, ſongez que les Eccléſiaſtiques, le pauvre peuple, les femmes & les enfans ne ſont point vos ennemis; que vous ne portez les armes que pour les défendre & les protéger. Recevez mon dernier adieu, je me recommande à vous.

Il prononça encore quelques paroles, mais elles ne regardaient que l'éternité, l'inſtabilité des choſes de ce monde, la fauſſe gloire qu'il préſentait & dont il n'avait jamais été jaloux, enfin la certitude de la mort à laquelle il s'était préparé depuis ſa jeuneſſe. Après cela, il garda le plus profond ſilence, & au bout d'un quart-d'heure qu'il avait paſſé les yeux attachés ſur un Crucifix, il rendit le dernier ſoupir le 13 Juillet 1380, à midi, dans les bras du Maréchal de Sancerre, d'Olivier Dugueſclin & d'Olivier de Mauny dont l'affliction eſt plus aiſée à reſſentir qu'à exprimer.

Le terme accordé aux Anglais venait d'expirer, leurs ſecours n'étaient point encore arrivés, & ils devaient remettre Caſtel-Randon. En conſéquence, le Maréchal de Sancerre alla ſur le bord du foſſé, fit appeller le Commandant, le ſomma de lui livrer ſa place & d'en ſortir ſuivant ſes conventions. Cet Officier répondit qu'il était prêt à exécuter le

traité, quoiqu'il y fût ſeul engagé, & envers le Connétable ſeul. Ainſi, ajouta-t-il, s'il veut bien prendre la peine de la recevoir, je la lui rendrai à l'inſtant. Le Maréchal ſe retira en promettant une réponſe définitive dans deux heures, & revint en effet annoncer la mort du Connétable. L'Officier en témoigna le chagrin le plus vif & dit au Maréchal : *Ce n'eſt point à vous, mais à Dugueſclin que j'ai donné ma parole, & je veux la tenir d'une manière qui exprime l'honneur que je ne ceſſerai de lui porter. J'aurais eu honte d'ouvrir mes portes à tout autre qu'à lui, & tout mort qu'il eſt, il eſt juſte de lui rendre ce que je lui dois : je vais porter ſur ſon cercueil les clefs d'une Place dont il eſt réellement vainqueur.*

Le Maréchal reçut avec joie une propoſition ſi honorable pour le mort, proteſta que toutes les conditions accordées s'exécuteraient ſcrupuleuſement, & envoya ſes ordres pour diſpoſer cette triſte & glorieuſe cérémonie, ce qui fut fait dans un inſtant.

L'armée ſe range en bataille, les enſeignes volantes & les armes droites, en un mot avec tout l'appareil d'une victoire : auſſi-tôt les Anglais ſortent de la Ville, tambours battans, traverſent le camp & arrivent chez le Connétable : ils le trouvent ſur le même lit ou il était mort, entouré de *Hérauts d'armes*, ſon épée nüe auprès de ſon

corps, ſur un carreau de velours violet ſemé de fleurs de lys d'or, & l'appartement rempli par les plus grands de l'armée.

Le Maréchal de Sancerre introduiſit le Commandant Anglais & ſes Capitaines qui ſe mirent à genoux pour faire leur prière après laquelle le Commandant ſe releva & dit : *ce n'eſt point à ce corps que je vois giſſant & inſenſible, c'eſt à vous même, M. le Connétable, que je rends ma place : votre ame immortelle a eu ſeule le pouvoir de me réduire à la remettre aux François, quoique j'aye juré au Roy d'Angleterre de la lui conſerver juſqu'à la dernière goutte de mon ſang.* Ces paroles finies, il poſa les clefs aux pieds du mort, & ſe retira.

La conſternation fut égale dans les deux armées, à la Cour & dans les Provinces, mais perſonne ne témoigna plus d'affliction que le Roy qui perdait tout à la fois un ami & un guerrier qui était le ſoutien de ſon Royaume.

Auſſi-tôt que Caſtel Randon fut rendu, le Maréchal de Sancerre fit embaumer le Connétable & enterrer ſes entrailles dans l'Egliſe des Cordeliers du Puy en Velay. A l'égard du corps, il reſta en dépôt quelques jours pendant leſquels on lui fit des ſervices ſolemnels, après quoi il fut remis dans le cercueil pour être conduit en Bretagne chez les Dominicains de Dinan où Dugueſ-

clin,

clin, avait demandé d'être inhumé avec ses ancêtres qui y avaient leur sépulture.

Par-tout où il passa, les chemins furent couverts de peuple qui se désespérait de l'avoir perdu, & dans toutes les Eglises on lui prononça des oraisons funèbres dans lesquelles on le nomma le *conservateur* du Royaume, le *libérateur* de la Patrie &c. Mais ce fut sur-tout au Mans que l'attachement & la désolation éclatèrent avec le plus de force. Les Habitans de cette Ville n'avaient point oublié qu'ils devaient à Duguesclin la conservation de leur vie & de leurs biens; que sans lui ils seraient tombés au pouvoir des Anglais, & tous les Citoyens réunis étaient résolus de garder son corps, lorsqu'il arriva des ordres du Roi, avec un Cortège pour l'accompagner jusqu'à St. Denis. Les Parisiens lui préparèrent des honneurs dignes de sa mémoire, & fermèrent leurs boutiques le jour qu'il devait arriver, mais Charles fit arêter la marche à St. Cloud, & le Connétable fut conduit tout droit à St. Denis. On y courut en foule & la pompe funéraire y fut célébrée avec les cérémonies observées aux obsèques des Rois. Les Ducs d'Anjou, de Berry, de Bourgogne & de Bourbon étaient à la tête du deuil, & l'on prononça l'oraison funèbre du mort, honneur qui dans cette Eglise, suivant l'opinion de M. le La-

boureur, n'avait encore été accordé qu'aux Rois & aux Princes.

Charles V avait fait conſtruire une Chapelle pour lui & pour la Reine Jeanne ſa Femme qui y repoſait depuis l'an 1377, & ce fut dans cette même Chapelle, dans le même caveau qu'il voulut que l'on plaçât le Connétable en l'honneur duquel il fonda une Lampe qui doit brûler jour & nuit à perpétuité devant le tombeau qu'il lui fit faire. C'eſt un monument de marbre de trois pieds de hauteur, ſur lequel eſt repréſentée de grandeur naturelle, la perſonne de Dugueſclin en marbre blanc, & couchée de ſon long, les pieds vers l'autel. Derrière ſa tête, on lit cette courte & modeſte épigramme.

Cy giſt noble homme, Meſſire Bertrand Dugueſclin,
Comte de Longueville, Connétable de France, lequel
Trépaſſa devant Caſtel-neuf de Rendon en Gévaudan,
Le 13e jour de Juillet M. CCC. LXXX. Priez pour ſon ame.

Au bout de quelques mois le Roi ſuivit le Connétable, & dix ans après ſa mort, ce même Connétable reçut encore de Charles VI des preuves de la vénération que l'on conſervait pour ſon nom & pour ſa bravoure. Ce fait eſt confirmé par pluſieurs Ecrivains, & ce ſont les paroles même de M. le Laboureur que nous allons rapporter : voici comme il s'exprime.

» Auparavant que de partir de St. Denis, le Roi voulut que toute la Nobleſſe qu'il y avait raſſemblée, aſſiſtât aux Funérailles de Meſſire Bertrand Duguesclin auquel il voulait décerner de nouveaux honneurs, & il n'y eut perſonne qui ne fût bien aiſe de rendre ce devoir à une mémoire ſi précieuſe, & d'avoir un exemple par la pompe Royale de cette cérémonie, qui pût engager les Gentilshommes à faire des actions qui les rendiſſent dignes de tous les honneurs qu'on rend aux Souverains. L'Egliſe avait été préparée, (d'autant qu'on ſe divertiſſait aux Tournois,) & on avait mis la repréſentation de cet illuſtre défunt ſous une grande Chapelle ardente, toute couverte de torches & de cierges, au milieu du chœur qui en fut auſſi tout environné, & qui brûlèrent tant que le Service dura.

Le Deuil fut mené par Meſſire Olivier de Cliſſon Connétable de France, & par les deux Maréchaux, Meſſire Louis de Sancerre, & Meſſire Monton de Blainville, & il était repréſenté par le Comte de Longueville, Olivier Duguesclin, frère du défunt, & par pluſieurs autres Seigneurs de qualité, tous de ſes parens ou de ſes principaux amis, vêtus de noir, qui firent l'offrande d'une façon toute militaire & qui n'avait point encore été pratiquée dans notre Royale Abbaye. (*Jean le Laboureur eut un frère qui fut bailli de*

Saint-Denys.) L'évêque d'Auxerre qui célébrait la Meſſe conventuelle, étant à l'offerte, il deſcendit avec le Roi pour la recevoir, juſqu'à la porte du Chœur, & là, parurent quatre *Chevaliers* armés de toutes pièces & des mêmes armes du Connétable qu'ils repréſentaient parfaitement, ſuivis de quatre *Ecuyers* montés ſur les plus beaux chevaux de l'écurie du Roi, caparaçonnés des armoiries du même Connétable, & portant ſes *bannières* jadis ſi redoutables aux ennemis de l'Etat. L'Evêque reçut ces chevaux par l'impoſition des mains ſur leurs têtes, & on les remena en même-tems qu'il retourna à l'Autel, mais il fallut pour cela compoſer du prix ou de la récompenſe, pour le droit des Religieux & de l'Abbaye à qui ils appartenaient. Après cela, marchèrent à l'offrande le Connétable de Cliſſon & les deux Maréchaux au milieu de huit Seigneurs de marque, qui portaient chacun un *écu* aux armes du défunt, la pointe en haut, en ſigne de perte de ſa nobleſſe terreſtre, & tous entourés de cierges allumés. Puis, ſuivirent M. le Duc de Tourraine frère du Roi, Jean Comte de Nevers fils du Duc de Bourgogne, Meſſire Pierre fils du Roi de Navarre, tous Princes du ſang, & Meſſire Henri de Bar auſſi couſin du Roi, tous la vue baiſſée, & portant chacun une épée nuë par la pointe, pour marque qu'ils offraient à Dieu les victoires qu'il avait remportées, & qu'ils avouaient

qu'on les avait reçues de sa grace par la valeur du défunt.

Au troisième rang, parurent quatre autres des plus grands de la Cour, armés de pied en cap, conduits par huit *Ecuyers* choisis dans la plus jeune noblesse, portant chacun un casque entre les mains; puis quatre autres aussi vêtus de noir, avec chacun une *bannière* déployée & armoyée des armes de Duguesclin, qui sont d'argent à l'aigle impériale de sable.

Tout cela marcha pas à pas avec beaucoup de gravité & de marque de deuil, & chacun en son rang s'agenouilla devant l'Autel où furent déposées toutes les pièces d'honneur, & se retira dans le même ordre, après avoir baisé les mains du Prélat officiant. L'offerte finie, l'Evêque monta en chaire devant la Chapelle des Martyrs pour faire l'Oraison funèbre, & il ne s'acquita pas moins heureusement des louanges qu'il devait à la mémoire de son Héros, que de l'obligation d'inspirer à toute la Noblesse là présente, la généreuse obligation d'aspirer à la même gloire. Il prit pour thême : *Nominatus est usque ad extrema terræ.* Sa renommée a volé d'un bout du monde à l'autre; & fit voir par les grands récits de ses grands travaux de guerre, de ses merveilleux faits d'armes, de ses trophées & de ses triomphes, qu'il avait été la véritable fleur de *Chevalerie*, & que le vrai nom de *preux* ne se devait

qu'à ceux qui, comme lui, se signalaient également en valeur & en probité. Il exhorta les Nobles à servir Sa Majesté avec une parfaite soumission, il leur remontra que ce n'était que par son ordre & pour son service qu'ils devaient prendre les armes. Mais la présence du Roi ne l'empêcha pas de dire aussi qu'il fallait que la cause en fût juste, & qu'il fallait encore que leur intention fût droite & équitable pour les rendre innocens de tous les malheurs & des cruautés de la guerre, & par toutes sortes d'exemples qu'il tira de toutes les histoires tant saintes que profanes, qu'il fallait autant d'honneur & de vertu, que de valeur & d'expérience dans les armes, pour mériter dans cette condirion la grace de Dieu & l'estime des hommes, & pour être digne de la réputation de Messire Bertrand qu'il recommandait à leurs prières & pour lequel il allait achever la Messe «.

Duguesclin eut deux femmes dont il ne laissa point d'enfans, & sa dernière, Jeanne de Laval, rendit les plus grands honneurs à sa mémoire. » Tous les Ecrivains, reprend M. le Laboureur, conviennent de sa difformité dans l'enfance, & les années l'avaient peu corrigée. Sa personne, sa physionomie, son regard, tout était désagréable. Il avait le visage tout rond, le col court, les cheveux touffus, la taille ramassée, les jambes mal faites, les épaules épaisses & un peu élevées. Il semble que

l'Auteur de la nature avait voulu, par les diſgraces du corps, faire un contraſte plus frappant avec les graces de l'ame, du cœur & de l'eſprit dont il l'avait comblé «.

Il n'eſt perſonne que ce récit ne doive intéreſſer, & nous le terminerons par un trait qui ne fait pas moins d'honneur à Charles V, qu'à Dugueſclin : après la mort de celui-ci, les Officiers & les Domeſtiques qui lui avaient appartenu, déſirèrent prendre congé du Roi, mais le Roi répondit que cet inſtant ajouterait encore à la douleur dont il était pénétré, & leur fit diſtribuer des récompenſes proportionnées aux grades qu'ils avaient occupés près du Connétable.

En général, il paraît que les Anciens avaient établi des règles pour la conſtruction des tombeaux des *Chevaliers* & que ces règles variaient, tant ſelon leurs qualités, que ſelon leur genre de mort. D'après cela, la Colombière prétend que ſur le monument qui offrait leurs effigies, on donnait différentes poſitions à leurs *épées*, à leurs *heaumes*, à leurs *boucliers*, ſuivant les circonſtances qui avaient accompagné leur trépas, ſoit qu'ils fuſſent morts à la guerre, dans les combats, dans les croiſades, ou dans le ſein de la paix; ſoit enfin qu'ils euſſent été vainqueurs, vaincus, ou priſonniers.

» Les *Chevaliers*, c'eſt lui qui parle, ne pouvaient être repréſentés avec leur cotte-d'armes, ſi

ce n'est qu'ils eussent perdu la vie à la guerre, ou qu'ils fussent morts & enterrés dans leurs Seigneuries; & en ce cas, pour donner à connoistre qu'ils estoient décédés dans leur lit en pleine paix, on les figuroit sur leurs tombeaux avec cette même cotte-d'armes dépeinte, la teste descouverte, sans espée, les yeux fermés, & leurs pieds appuyés contre le dos d'un levrier.

Ceux qui mouroient dans une bataille, ou rencontre mortelle du costé des victorieux, devoient estre figurés l'espée nuë levée, à la main droite, & leur *escu* au bras senestre, le casque ou l'armet en teste, que quelques-uns ont cru devoir estre fermé & la visière abattue pour dénoter encore mieux qu'ils estoient morts en combattant contre leurs ennemis, ayant leurs cottes ceintes sur leurs armes, avec une écharpe, ou ceinture, & au-dessous de leurs pieds, un lion vivant.

Ceux qui mouroient en rencontre ou bataille du costé des vaincus, devoient estre figurés sans cotte-d'armes, l'espée ceinte au costé dans le fourreau, la visière levée & ouverte, les mains jointes devant leur poitrine, & leurs pieds appuyés contre le dos d'un lion mort & terrassé.

Ceux qui mouroient en prison, ou auparavant qu'ils eussent payé leur rançon, estoient représentés sur leurs tombes sans esperons, sans casque, sans

cotte-d'armes & ſans eſpée, le fourreau d'icelle ſeulement ceint & pendant à leur coſté.

Anciennement l'enfant d'un Gouverneur de Province ou de Place, ou d'un Général, s'il eſtoit né dans une ville aſſiégée, ou dans l'armée, quelque jeune qu'il pût eſtre lorſqu'il mouroit, on le figuroit ſur ſa tombe, armé de toutes pièces, la teſte ſur le *heaume* en façon d'oreiller, veſtu d'une cotte-d'armes de ſa grandeur. On en voit un exemple dans l'Egliſe de Saint-Ouen à Rouen.

Le *Chevalier* qui après avoir hanté les armes toute ſa vie, ſe mettoit en religion & y mouroit, devoit eſtre figuré armé de toutes pièces, l'eſpée au coſté en la part de deſſous; & en celle de deſſus, il devoit eſtre repréſenté veſtu d'un habit de Religieux de l'ordre dont il avoit eſté. Au-deſſous de ſes pieds, eſtoit l'eſcu de ſes armes en forme de planchette.

Le *Chevalier* qui eſtoit demeuré victorieux en champ clos pour quelque querelle que ce fuſt, eſtoit figuré ſur ſa tombe, armé des meſmes armes avec leſquelles il avoit combattu. Il tenoit ſa hache & ſon eſpée entre ſes bras, & le dextre eſtoit croiſé ſur le ſeneſtre.

Celui au contraire qui avoit eſté vaincu & tué en champ clos pour un différend d'honneur, devoit eſtre repréſenté ſur ſa tombe, armé de toutes pièces, ſa hache, ſon eſpée couchées auprès de

lui, hors de ses bras, & le dextre croisé sur le séneſtre. S'il étoit mort pour quelque crime capital, soit qu'il eust esté appellant ou deffendant, on se gardoit bien de lui ériger un tombeau «.

L'Auteur du Roman de Lancelot assure qu'aucuns de ceux auxquels on n'avait rien à reprocher, n'étaient mis en terre, sans être armés de toutes pièces, & on lit dans l'Histoire de Languedoc, Tome IV page 520, qu'au quatorzième siècle, la pompe de leurs funérailles égalait presque celle qui était employée aux convois des Souverains. *Les Seigneurs ordonnoient souvent à cette occasion, dans leurs testamens, des dépenses excessives. On observoit une coutume singulière aux enterremens des Barons & des autres Chevaliers. On faisoit coucher dans le lit de parade qui se portoit au convoi, un homme vivant armé de pied en cap, pour représenter la personne du défunt : on trouve dans les comptes de la maison de Polignac, qu'en 1375, on donna cinq sols à Blaise pour avoir fait le Chevalier mort à la sépulture de Jean, fils de Randonnet Armand, Vicomte de Polignac.*

L'esprit de l'ancienne *Chevalerie* s'est conservé long-tems parmi les Anglais, & ces mêmes Anglais faisant en 1591 le siége de Rouen avec Henri IV, réservèrent au Colonel de leur Infanterie une pompe funèbre digne du sentiment qui les animait. Ce Colonel, neveu du Comte d'Essex,

fut tué dans une attaque, & ses compatriotes mirent son corps dans un cercueil de plomb qu'ils conservèrent jusqu'à leur départ, dans le dessein de le faire entrer dans la ville par la brèche, s'ils avaient l'occasion de donner un assaut. Ils voulaient, disaient-ils, l'y transporter par un chemin qu'il leur aurait fait prendre, si la mort ne l'en eût empêché. Leur espoir ne réussit pas, & le corps du Colonel fut remporté en Angleterre.

Les épées & les autres armes que les *Chevaliers* avaient portées dans les combats, devenaient l'objet de l'ambition des Capitaines qui leur survivaient, & même de celles des Princes Souverains qui desiraient les avoir comme des monumens curieux.

Celle du Chevalier Bayard a esté mal conservée, ceux qui restent de son nom ne savent ce qu'elle est devenue. Le Duc Charles Emmanuel de Savoye, petit-fils du Roy François, qui, vaillant comme luy, aime les vaillans & honore leur mémoire, a desiré de l'avoir pour la mettre au nombre des choses rares qu'il conserve en sa galerie à Turin, mais ne l'ayant peu rencontrer, quelque diligente recherche qu'il en ait fait, il a mis en sa place la masse d'armes dont le Chevalier se servoit en guerre, qu'il a retirée avec instance de Charles du Motet, sieur de Chichiliane, brave & sage Gentilhomme du Dauphiné qui la gardoit soigneusement; il luy escrivit une fort honneste lettre, le priant de luy en faire présent, & qu'il la

chériroit comme chose très-précieuse, adjoustant pour l'honneur du Chevalier, que parmi le contentement qu'il auroit de voir cette pièce au lieu plus digne de sa gallerie, il estoit déplaisant de quoy elle ne seroit en si bonnes mains que celles de son premier maistre.

Quelquefois ces mêmes armes étaient consacrées dans les Eglises, & l'on prétend que l'épée de Charlemagne dont se servit la Pucelle d'Orléans, était à Sainte-Catherine de Fierbois, bourg de la Tourraine, situé à une lieue de Sainte-Maure : on ajoute qu'elle la trouva dans le tombeau d'un soldat. Cette épée est aujourd'hui au trésor de St-Denis. (*Voyez le Dictionnaire universel de la France, Paris*, 1726.)

L'article des *Mausolées* & des *Catafalques* des Rois nous ramèneront nécessairement à cette matière : nous en donnerons, comme nous l'avons dit, les dessins qui peuvent servir au Théâtre, & nous nous contenterons d'ajouter ici avec l'Abbé de Fleury, que de tout tems les Chrétiens ont fait les sépultures avec le plus grand soin. Ils ne brûlaient point les corps comme les Grecs & les Romains, ils n'avaient point la curieuse superstition des Egyptiens qui les gardaient exposés à la vue sur des lits de parade placés dans leurs maisons, mais ils les lavaient comme les Juifs, ils les embaumaient, les enveloppaient de linges très-fins ou d'étoffe de soie, quel-

quefois même les revêtaient d'habits précieux, & après les avoir conservés pendant trois jours, ils les accompagnaient au tombeau en chantant des hymnes & des pseaumes. Ils éclairaient le convoi par un grand nombre de cierges, ils offraient des sacrifices, & lorsque la cérémonie était finie, ils donnaient aux pauvres le repas nommé *Agapé*, après lequel ils leur distribuaient des aumônes. Souvent on inhumait les défunts avec différentes choses, comme les marques de leur dignité, les instrumens de leur martyre, des phioles ou des éponges pleines de leur sang, des médailles, des feuilles de laurier, des croix &c. On observait aussi de les poser sur le dos, le visage tourné vers l'Orient, & surtout de les cacher à tous les yeux, ou de les ranger dans des caves; coutume bien différente de celle des Payens qui bâtissaient à leurs morts des sépultures magnifiques le long des grands chemins.

Fin de la seconde Partie du huitième Volume.



ERRATA de la première Partie.

PAGE 12, lignes 16, privé, *lisez* privée.

Seconde Partie.

P. 181, ligne 26, texre, *lisez* texte.
P. 282, ligne 1, Chevalies, *lisez* Chevaliers.
P. 283, ligne 12, corps, *lisez* coups.
P. 301, ligne 15, romprait, *lisez* rompait.
P. 325, ligne 1, renfermés, *lisez* renfermées.

De l'Imprimerie de CLOUSIER, rue Saint-Jacques. 1780.





